



**HAL**  
open science

# Towards a multidimensional approach to linguistics variation

Béatrice Akissi Boutin

► **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin. Towards a multidimensional approach to linguistics variation. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X, 2012. tel-00766908v2

**HAL Id: tel-00766908**

**<https://theses.hal.science/tel-00766908v2>**

Submitted on 20 Dec 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Béatrice Akissi BOUTIN**

**Sous le parrainage de Madame le Professeur Françoise GADET**

## **Recueil de travaux et publications**

**Volume 3 du dossier**

**présenté**

**en vue de l'habilitation à diriger des recherches**

**à l'Université Paris Ouest – Nanterre la Défense**

**le 14 septembre 2012**

**Jury :**  
**Michelle Auzanneau, Université Paris 5**  
**Jacqueline Billiez, Université Grenoble 3**  
**Paul Cappeau, Université de Poitiers**  
**Jacques Durand, Université Toulouse 2**  
**Françoise Gadet, Université Paris 10**  
**Jérémie Kouadio N'Guessan, Université Cocody-Abidjan**





## Table des travaux et publications

- [2A] Des attitudes envers le français en Afrique : Enquête au sein de professions dont l'outil est le français en Côte d'Ivoire.  
*Education et Sociétés Plurilingues*, 14, p. 69-84. Aosta : CMIEPB, 2003.
- [6A] La variation dans la construction verbale en français de Côte d'Ivoire.  
*Revue Québécoise de Linguistique*, 32.2, p. 15-45. Montréal : UQAM, 2005.
- [7A] L'alternance de prépositions dans les constructions locatives en français en Côte d'Ivoire à la lumière du dioula et du baoulé. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 31.1, p. 5-34. Louvain-la-Neuve : Peeters, 2005.
- [8A] Extension de *pour* « possessif » dans le lexique français de Côte d'Ivoire et contacts de langues, *Le français en Afrique*, 21 : 291-302, Nice : ILF & CNRS, 2006.
- [17A] *De* et *que* subordonnants, et variation en français,  
*LINX*, 57 : 57-68, Université Paris Ouest – Nanterre, 2007.
- [21C] Norme endogène ivoirienne et subordination, in S. Wharton *et al.* (éds). *Normes endogènes et plurilinguisme*, p. 61-84. Lyon : ENS, 2008.
- [23C] Procédés d'identifications et de catégorisation en français (Afrique de l'Ouest), in S. Osu *et al.*, *Construction d'identité et processus d'identification*, p. 33-50, Berne : Peter Lang, 2009.
- [24C] La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire, in J. Durand, B. Laks et C. Lyche, *Phonologie, variation et accents du français*, p. 131-152, Paris : Hermès., 2009
- [28A] Syntagmes nominaux et syntagmes adpositionnels dans trois langues en contact en Côte d'Ivoire, *Journal of Language Contact*, Varia 3 : 66-83, 2010.
- [31A] Analyse énonciative comparée des systèmes hypothétiques en *si* en français de Côte d'Ivoire et en *sɛ* en baoulé dans un discours fictionnel, avec K. Kouamé,  
*Autour du verbe, Le français en Afrique*, 26, p. 71-84. Nice : ILF & CNRS, 2011.
- [32C] Y a-t-il lieu de rechercher un français panafricain?, in K. Vold Alexander *et al.* (éds). *Pluralité des langues, pluralité des cultures Mélanges offert à Ingse Skattum*, p. 217-226, Oslo : Novus Forlag, 2011.
- [34C] Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : *que* et les particules énonciatives indicateurs de quelle parole ?, in J.M. Lopez Muñoz *et al.*, *Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques*, Volume II, p. 39-55, Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant, 2011.
- [35A] Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français, avec P. Boula de Mareüil, *Journal of French Language Studies*, 21,3 : 361-379, 2011.
- [36A] Le français en Afrique : le rôle de Paul Wald,  
*Langage & société*, 142 : 33-46, 2012.

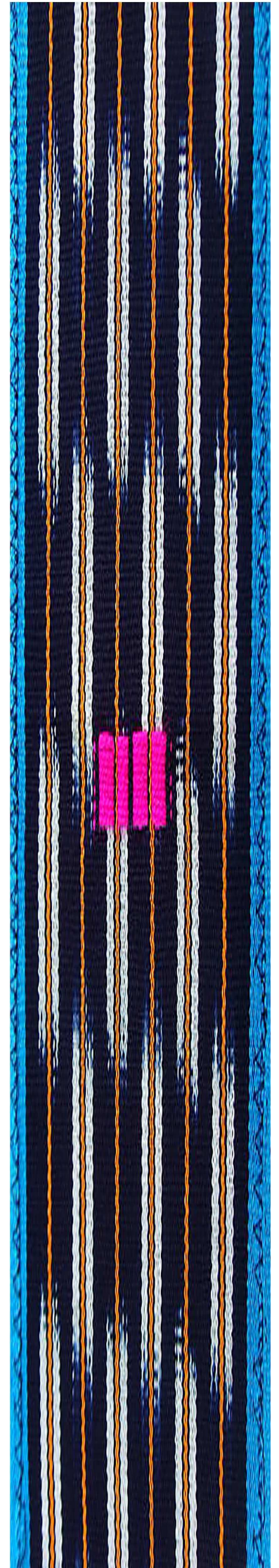


**Des attitudes envers le français en Afrique :  
Enquête au sein de professions dont l'outil est le  
français en Côte d'Ivoire,**

*Education et Sociétés Plurilingues*, n° 14 : 69-84.

Aosta : CMIEPB, 2003.

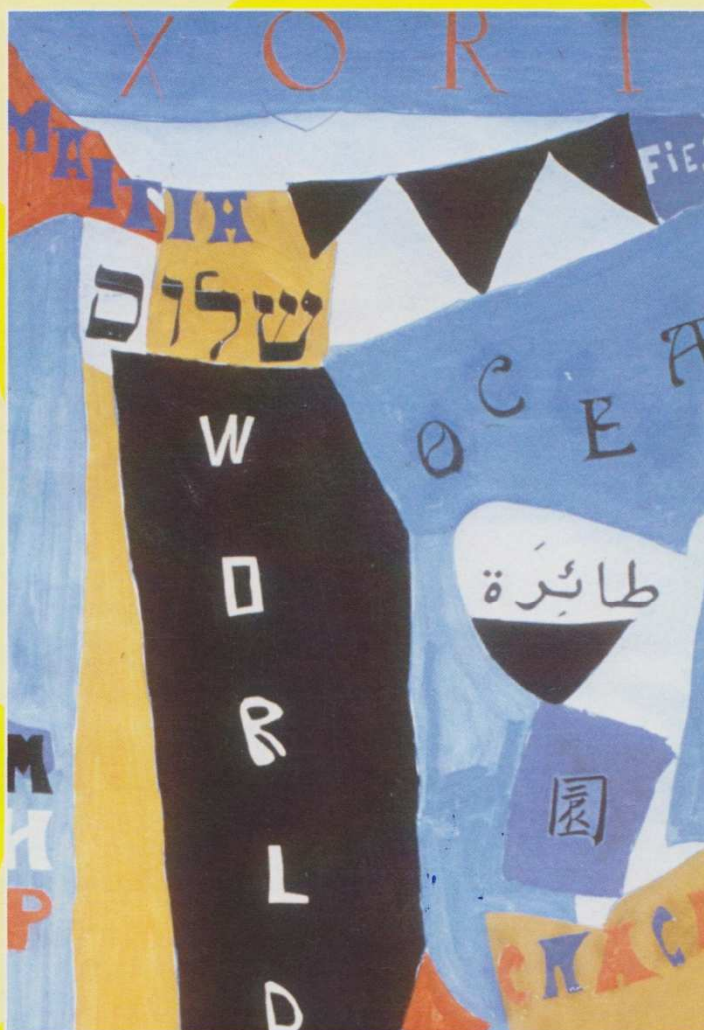
[2A]





EDUCATION ET SOCIÉTÉS  
EDUCATION ET SOCIÉTÉS  
PLURILINGUES  
PLURILINGUES

EDUCAZIONE E SOCIETÀ  
EDUCAZIONE E SOCIETÀ  
PLURILINGUE  
PLURILINGUE



N° 14 - Juin 2003



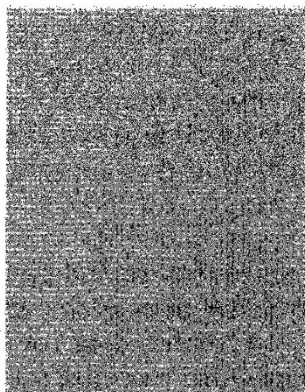


## DES ATTITUDES ENVERS LE FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE

Béatrice Akissi BOUTIN (1)

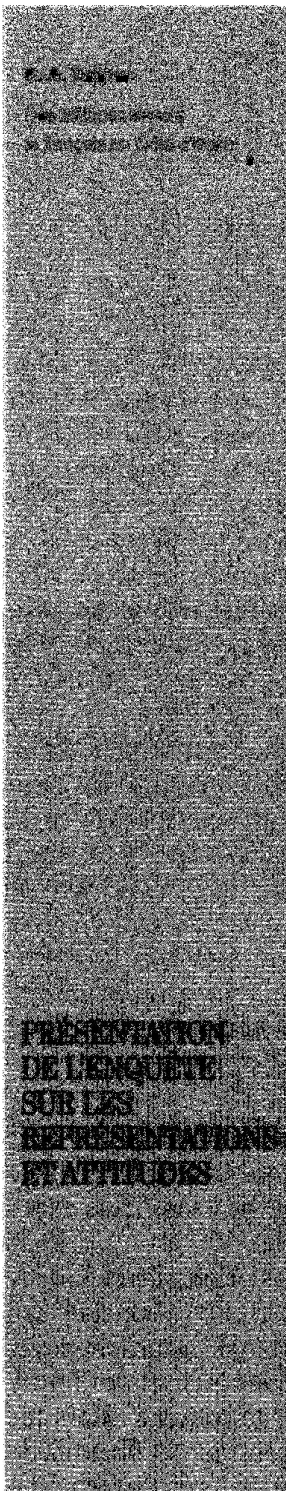
*Presentiamo qui il caso della Costa d'Avorio. Parallelamente alla diffusione del francese popolare ivoriano e poi del nouchi, si è assistito, negli ultimi vent'anni, all'emergenza di una norma endogena del francese, e a un atteggiamento differente da parte di chi è preposto alla difesa di una norma esogena del francese. L'inchiesta, basata su un corpus di dieci interviste condotte nel dicembre del 1999 con esperti di lingua francese, intende mettere in luce gli atteggiamenti e le rappresentazioni che potrebbero entrare in gioco nell'ambito dell'oggettivazione di una norma endogena, analizzando la valutazione della politica linguistica, delle norme esogena ed endogena, e studiando il ruolo identitario proprio della norma endogena.*

*Parallel to the expansion of a folk form of Ivory Coast French and of Nouchi, over the past twenty years we have witnessed in the Ivory Coast the birth of an "endonorm" in French and a change in the linguistic attitudes and representations among the very people who are supposed to defend the "exonorm" (the French of France). The survey, based on ten interviews done in December 1999 among professionals of the French language, shows up these attitudes and representations, which could play a role in establishing the endonorm. We study in particular how the respondents evaluate the current language policy, the exonorms and endonorms and their opinions concerning the role of the endonorm in forming speakers' identities.*



**L**a situation du français, langue officielle en Côte d'Ivoire, ne peut être comprise qu'au sein de la situation plurilingue générale du pays: plus de soixante ethnies y sont décomptées, réparties en quatre grands groupes culturels et linguistiques ayant chacun une langue dominante: groupes mandé (dioula), gur (sénoufo), kru (bété) et kwa (baoulé). Malgré l'usage important des langues locales, aucune n'a encore reçu le titre de langue nationale. La Côte d'Ivoire est actuellement dans une situation de crise, essentiellement politique et financière, qui déborde ses frontières, mais qui tire parti de certaines





### tensions intercommunautaires.

Les représentations et attitudes concernant les langues dans une communauté tiennent en partie aux politiques linguistiques qu'elle a connues. Il en est ainsi des communautés qui ont été profondément marquées par l'histoire coloniale. Lors de la colonisation de l'AOF (Afrique Occidentale Française), le français parlé a résolument été diffusé dans tous les milieux, urbains comme ruraux, dans le but d'en faire la langue véhiculaire. La politique linguistique suivie en Côte d'Ivoire visait à établir le français comme seule langue officielle, avec pour objectif le développement économique, la formation professionnelle et sa diffusion par l'école. Cependant, alors que l'école est censée diffuser "le français de France" (norme "exogène"), de nombreuses variétés qui s'en différencient se sont imposées dans l'usage courant.

Une norme "endogène" s'est précisée peu à peu, parallèlement à l'apparition du *nouchi* (2). La diversité des variétés langagières provoque des commentaires de la part des locuteurs de tous milieux sociaux. Cette norme endogène se dégage des usages oraux et écrits des locuteurs, dans lesquels des faits de langue récurrents sont attestés. En outre, nombre d'intellectuels revendiquent le français ivoirien, lui donnant une expression et une forme littéraires. Mais, alors que la norme exogène bénéficie de descriptions et d'objectivations, la norme endogène a été peu décrite (Dagnac, Kouadio N'Guessan, Boutin) et n'est pas prise en compte dans la politique linguistique locale.

L'ampleur de l'utilisation du français populaire ivoirien et du *nouchi* dans la rue, dans les médias, dans les familles et dans toute situation d'oralité est évidente et a déjà été étudiée, en relation avec la norme exogène du français (Lafage, Simard, Ploog). Je souhaite ici illustrer les attitudes et représentations que l'on rencontre parmi des professionnels utilisant le français comme outil de travail et qui participent, selon nous, à la formation d'une *norme endogène*.

Cette étude se situe plutôt dans le registre qualitatif de l'étude de cas. Elle s'appuie sur dix entretiens semi-directifs, dont neuf ont été enregistrés, avec des professionnels de la langue française, c'est-à-dire des personnes dont l'outil de travail est le français. Nous avons ainsi recueilli, sur

**B. A. BOUWA**

**Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire**

**LA MISE EN  
ŒUVRE DES  
NORMES  
EXOGENE ET  
ENDOGENE DANS  
LE DISCOURS**

leurs lieux de travail, les commentaires de cinq professeurs de français (un de collège, trois de lycée et un de littérature à l'université), de trois membres des deux principales maisons d'édition ivoiriennes et de deux inspecteurs de français de l'Enseignement Secondaire. Deux de ces personnes sont aussi des écrivains ivoiriens renommés et une autre a été professeur de français pendant seize ans avant de devenir correctrice. Tous travaillent actuellement à Abidjan. Les quatre femmes et six hommes sont tous ivoiriens, mais le professeur de collège est originaire d'un autre pays francophone d'Afrique de l'Ouest et un des éditeurs est d'origine européenne. Les âges vont de 30 à 55 ans. Le temps de pratique minimale dans la profession est de 9 ans mais la plupart des personnes enquêtées sont dans leur domaine professionnel depuis bien plus longtemps.

Le corpus obtenu a été analysé comme "lieu de production de sens". Les co-occurrences de certains mots et les régularités discursives ont permis de repérer les représentations et attitudes envers les langues en Côte d'Ivoire. De fait, la dénomination d'une langue va de pair avec ses fonctions et situations sociales (Tabouret-Keller, 1997). Dans le contexte plurilingue ivoirien, où le français fait l'objet d'une appropriation différente selon ses variantes, les désignations des langues et variétés de langues sont d'autant plus intéressantes. Par ailleurs, comme il arrive souvent lors d'un entretien, l'enquêté manifeste, en interaction avec l'enquêteur et au fur et à mesure de son discours et des questions abordées, ses représentations et attitudes. Il peut ainsi y avoir, à première vue dans un même discours, des éléments contradictoires, mais tous finissent par former la "position" de l'interviewé.

Le questionnaire utilisé prévoyait des questions concernant 1) l'identification du français de Côte d'Ivoire, 2) la question de savoir quelle norme enseigner et 3) les causes des spécificités du français de Côte d'Ivoire.

Chez les enseignants et autres professionnels de la langue française, le contexte d'enquête favorise, en principe, une position de défense et de diffusion de la norme académique. Et, en effet, la situation du français comme langue officielle n'a nullement été contestée lors des entretiens. Mais les opinions étaient partagées quant au prestige du français de France. Par ailleurs, alors que je n'avais prévu aucune

M. A. Bessier

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

## EVALUATION DE LA POSITION DU FRANÇAIS DE FRANCE

question sur les langues locales, la plupart des locuteurs ont spontanément donné leur avis.

Les positions les plus extrêmes (mais opposées) sont celles des éditeurs. Pour l'un d'eux, il n'existe pas d'autre français que "la norme, le bon français". Cette conception de la langue a pour corollaire la dépréciation de tout parler s'écartant de ce standard: "ou on parle français parce qu'on l'a appris, ou on le parle mal parce qu'on n'a pas eu l'occasion de l'apprendre, ou parce qu'on l'a mal appris, ou parce qu'on n'a pas été assez longtemps à l'école". Pour un autre, au contraire, les Ivoiriens ont déjà tourné le dos au français de France, appelé aussi "français académique", parce que c'est celui qui est enseigné à l'école et qui a perdu tout prestige: "la référence n'est plus le français académique [...] quand vous parlez le français de France vous êtes tout de suite marginalisé".

L'appellation "français de France" désigne en effet une langue qui n'est plus utilisée hors du contexte académique ou littéraire. L'expression "langue française" (18 occurrences) est toujours utilisée par nos enquêtés en référence à un contexte académique, normatif ou officiel. Le substantif "le français", au contraire, utilisé 269 fois, ne connaît pas ces restrictions. Il peut être objet d'appropriation, contrairement à "langue française", qui reste plus lointaine, et contrairement à "langue officielle" (7 occurrences), "langue complexe" (3), "langue seconde" (2), "langue étrangère" (2), "langue élitiste" (1).

L'ensemble des personnes interviewées perçoivent une baisse de prestige du français de France. Un professeur constate: "les nouveaux instituteurs ne mettent plus leur point d'honneur à parler un français châtié"; un éditeur: "le cercle qui utilise ce français comme référence est très restreint aujourd'hui". Un autre éditeur précise: "prestige pour le français de France est trop dire, il est possible uniquement en littérature où il est la seule langue admise".

Aucun argument de type culturel ou esthétique (dans le sens de défense de la culture française) n'a jamais été évoqué pour défendre la norme du français de France. Je rappelle que les œuvres du programme au collège sont écrites ou traduites en "français facile", et que les œuvres de la lit-



R. A. Bourne

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

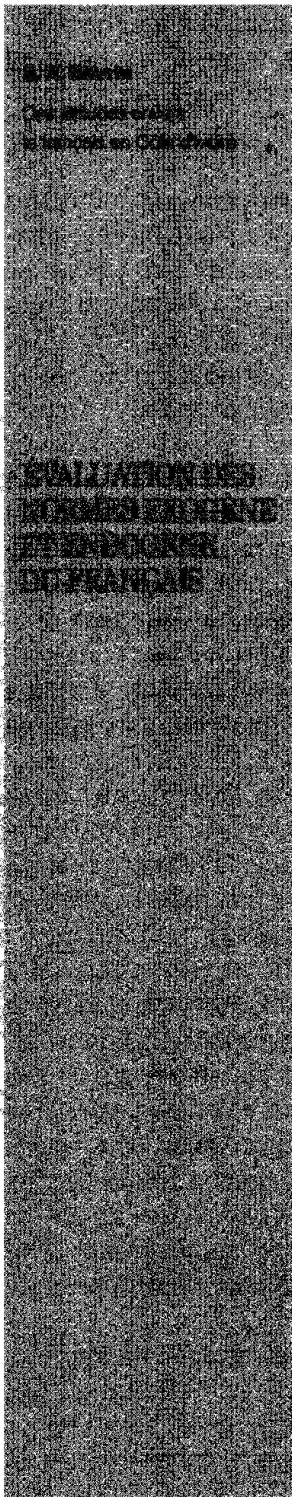
**ÉVALUATION DE  
LA SITUATION DES  
LANGUES LOCALES EN  
CÔTE D'IVOIRE  
PAR RAPPORT  
AU FRANÇAIS**

térature française étudiées au lycée sont des œuvres d'auteurs contemporains, ou traduites en français actuel. Seul un professeur évoque avec regret "le français pur, le français châtié, le français qui plaît".

Les langues locales en Côte d'Ivoire ne sont pas soutenues par le gouvernement et ne font l'objet d'aucun enseignement scolaire. J'ai noté dans les entretiens 137 termes se référant aux langues locales pour 369 se référant au français (mais ma question d'enquête portait sur le français). J'ai relevé, par exemple, langue(s) "nationale(s), locale(s), africaine(s), ivoirienne(s), maternelle(s), à tons, dioula, baoulé, bété, wè". Le mot "ethnie" a été utilisé une fois pour signifier "langue locale". Lorsque le substantif "langue" est suivi de "maternelle", il désigne généralement les langues africaines (11 occurrences), sauf une fois où il désigne le français. Un possessif (*sa, notre, nos, leur, leurs*) apparaît devant "langue(s)" 19 fois pour désigner les langues africaines mais n'est employé que deux fois devant "français". La relation personnelle à une langue maternelle africaine semble donc beaucoup plus étroite que celle entretenue avec le français.

Plusieurs des interviewés soulignent l'attachement des Ivoiriens aux langues locales. Un professeur remarque que la motivation à conserver l'intégrité des langues locales ou à les maîtriser est beaucoup plus forte que pour le français: "Que vous soyez Baoulé, Dioula ou Bété, [...] quand on parle à la maison en bété, on le parle correctement; celui qui parle mal bété, on va lui dire: non, c'est pas comme ça qu'on parle. Donc, même nos langues maternelles, nous les parlons correctement et un effort, un accent est mis sur la maîtrise de ces langues, il n'y a pas de raison pour que vous n'en fassiez pas autant pour la langue française". Certains notent que le dioula est la langue locale la plus stable. Le nombre de locuteurs natifs de cette langue ne diminue pas, pour des raisons culturelles, de même celui des locuteurs tardifs, du fait de son rôle traditionnel de langue véhiculaire.

Les avis sont très partagés sur les avantages qu'apporterait l'utilisation officielle des "langues nationales" qui actuellement restent à définir. Un éditeur est sceptique et évoque la "levée de boucliers" provoquée par la récente proposition du Ministre de l'Éducation d'enseigner en langues



nationales: "C'est de la démagogie, [les autres pays] ne l'ont pas réussi, parce que nous sommes quand même tributaires de la colonisation". Un autre éditeur, au contraire, se rattache aux positions favorables à l'emploi des langues nationales et propose "d'alphabétiser dans les langues nationales jusqu'à un certain niveau, [...] c'est une étape qu'on a peur de franchir, mais qu'il faut absolument franchir". Il donne en exemple les expériences du Mali et de Madagascar. Mais le souci le plus évident des enquêtés concerne le choix du français à enseigner et porte donc sur le dilemme posé par l'opposition entre norme exogène et norme endogène.

Les attitudes exprimées sont de deux types. D'une part, dans certains contextes où la norme exogène est valorisée, on parle en termes de *compétence en français*; d'autre part, lorsqu'on valorise la norme endogène, on fait entrer en jeu des critères culturels et identitaires (3).

La valorisation de la norme exogène entraîne des jugements négatifs sur la compétence en français des personnes placées sous la responsabilité professionnelle des personnes interviewées: élèves et étudiants pour les professeurs, auteurs pour les éditeurs, professeurs pour les inspecteurs. Les professeurs de français, à l'instar de leurs homologues français (Gueunier, 1985), se plaignent ainsi de la baisse de niveau en français des élèves par rapport aux générations précédentes, sans qu'aucune question de l'enquête n'ait été nécessaire pour que ce thème apparaisse. Des termes dévalorisants pour le français sont alors utilisés, tels que "décousu", "relâché", "petit français", "déstructuré", "sous-français", "sous produits de français", "français mal parlé", "français à la j'em'en-foutisme". Les enquêtés soulignent un manque d'intérêt pour le français "soigné": "des fautes, quelquefois assez graves, que je constatais en sixième se répercutaient, se perpétuaient jusqu'en terminale, jusqu'à l'université. On se demande d'où elles viennent, comment ça se fait qu'elles se sont répercutées si longtemps jusqu'à ce niveau-là", dit un éditeur. Cette attitude est constatée aussi par un autre éditeur, y compris chez les doctorants et chez de jeunes enseignants par un inspecteur.

**A. A. Moorm**

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

## DÉVALORISATION DE LA NORME EXOGENE

Les personnes interviewées avancent plusieurs interprétations explicatives de cette "baisse de niveau" du français constatée chez toutes sortes de locuteurs. Elle est, pour un inspecteur, due en partie à l'extension de l'enseignement, appelée parfois "démocratisation", et au rejet de l'école par un nombre important d'enfants arrivés au CEPE (Certificat d'études primaires élémentaires), au BEPC (Brevet d'études du premier cycle) ou même au baccalauréat. Un professeur le formule ainsi: "Étant donné que tout le monde ne peut pas avoir comme ça ce français académique, il y a un sous-français qui se crée, qui est parlé par ceux qui n'ont pas pu avoir accès aux grandes loges de l'école, qui se sont arrêtés en cours de chemin. Ces différentes manières de parler le français sont dues au fait que la langue française est une langue élitiste".

Ces raisons sont cependant encore insuffisantes pour expliquer qu'une "baisse générale de niveau" se constate depuis les deux dernières décennies. Les enquêtés donnent certaines raisons qui concernent spécifiquement la Côte d'Ivoire et d'autres qui peuvent aussi être vérifiées ailleurs. Deux des causes avancées sont communes aux pays les plus développés. Depuis les années 80, l'approche communicative a réduit la fonction littéraire ou artistique de la langue:

"Ce courant est pratiquement arrivé ici et ce que l'on privilégie aujourd'hui dans la langue, qu'on soit dans un cadre institutionnel ou bien en dehors du cadre institutionnel, c'est la fonction communicative. Alors, dès cet instant-là, la langue académique prend un coup et c'est justement cette évolution-là qui commence à avoir cours aussi dans l'école" (un inspecteur).

Le caractère utilitaire du français actuel est montré aussi comme la conséquence de la primauté accordée à la science et aux techniques, ainsi qu'à l'audiovisuel, dans les méthodes pédagogiques importées d'Europe.

D'autres raisons, par contre, semblent proprement ivoiriennes et touchent à la démotivation des enseignants du fait de leurs conditions de travail: les classes surchargées à tous les niveaux, les professeurs insuffisamment nombreux et formés, des salaires extrêmement bas, surtout ceux des enseignants ayant débuté après 1991. En 1990, en effet, les institutions financières internationales ont contraint le gouvernement ivoirien à réduire les salaires des ensei-



M. A. Bouama

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

gnants. Pour éviter les troubles sociaux les plus graves, celui-ci a décidé, en décembre 1991, d'appliquer une solution mitigée, la disparité des salaires: alors que le salaire des anciens, qui n'avait pas été augmenté depuis vingt ans, n'a pas été modifié, les nouveaux professeurs, recrutés à diplôme égal ou supérieur, ont touché un salaire équivalant à la moitié des anciens.

"Pour pouvoir motiver les professeurs à appliquer les instructions officielles, que ce soit en matière de suivi du programme, de progression, de pratique, même, des différentes activités de la classe de français, on a du mal. [La situation actuelle] ne les prédispose pas à entrer en profondeur dans les détails [...] et du coup l'enseignement s'en ressent" (un inspecteur).

De fait, ne pouvant subvenir à leurs besoins par leur seul salaire d'enseignant, les enseignants sont contraints d'avoir recours à d'autres activités professionnelles. La dévalorisation de l'école, qui ne peut plus assurer la promotion sociale, s'accompagne aujourd'hui d'une dévalorisation de la norme exogène. Des jeunes se sont détournés du français de France et d'autres manières de parler apparaissent. Certains jeunes ont adopté le nouchi; les courants zouglou et le rap sont nés, créant une expression adaptée à la chanson (Auzanneau, 2002).

"Au niveau du lexique, il y a beaucoup de créations dues à l'environnement, dues aux situations sociales que les élèves vivent aujourd'hui; et d'ailleurs, dans le milieu universitaire, on sait aujourd'hui que beaucoup d'étudiants sont chanteurs [...] le courant zouglou est né justement de tous ces problèmes que les étudiants et Ivoiriens ont vécu dans cette dernière décennie et cela se traduit par beaucoup de créations du lexique qu'ils introduisent dans leurs chansons" (un inspecteur).

"Il y a tellement de problèmes au niveau de l'enseignement, au niveau national et aussi avec les grandes crises qu'il y a eu dans l'école, la ferveur, disons, cette passion de la chose culturelle, intellectuelle, s'est émoussée. Les jeunes ne croient plus à l'école comme il y a quinze ou vingt ans. [...] L'instruction est dévalorisée parce que nous sommes dans une société très matérialiste et l'instruction n'arrive plus tellement à assurer aux hommes qui l'ont acquise l'épanouissement intellectuel et matériel. Donc, ceux qui

S. A. Bourin

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

### VALORISATION D'UNE NORME ENDOGENE

### ÉVALUATION DE LA NORME ENDOGENE

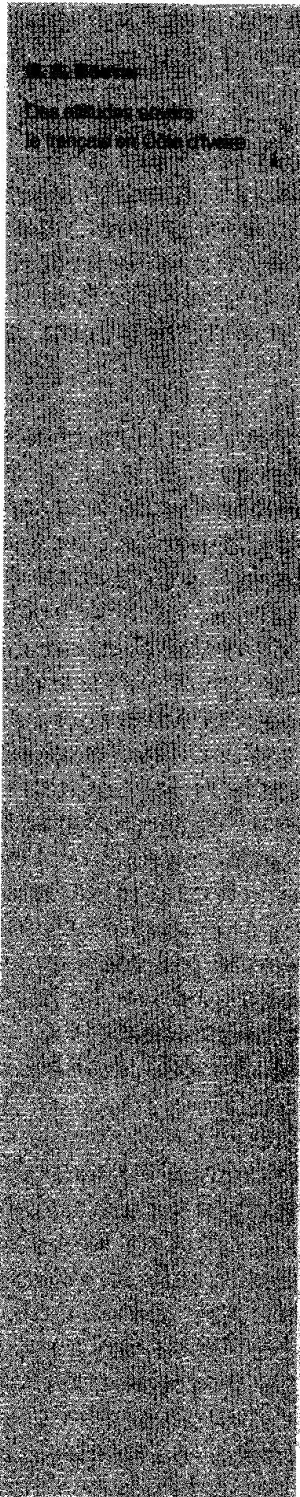
parleraient correctement français n'ont plus d'influence, n'ont plus d'audience, et on dit: mais à quoi ça sert?" (un professeur).

Finalement, pour la plupart des personnes interviewées, la défense de la norme exogène ne se justifie pas hors du contexte académique. Une autre tendance se dégage alors des entretiens, celle de trouver pesants ces critères venus d'ailleurs, et de rechercher une variété *ivoirisée* de français qui pourrait devenir, à long terme, le français standard de Côte d'Ivoire, et qui "commence à prendre le pas sur la langue académique".

Plusieurs opinions permettent de percevoir l'émergence d'une norme endogène, ses caractéristiques et les aspects pour lesquels elle est valorisée ou dévalorisée. De fait, sorties de l'attitude de valorisation de la norme exogène qu'exige leur profession et parallèlement à la "baisse de niveau" constatée, les personnes enquêtées décrivent certaines particularités qui illustrent "un renouvellement du français en Côte d'Ivoire". Mais je n'ai repéré aucun terme appliqué au "français ivoirien" qui soit valorisant en lui-même. Les termes employés sont tout autres: "français ivoirien, populaire ivoirien, bien populaire (4), utilitaire, social, universel" ou "une autre façon de français". De fait, ces qualificatifs, dans un contexte professionnel où l'on attendrait une dépréciation, donne à ces termes un caractère valorisant. De plus, les termes les plus employés ont une connotation identitaire, parfois renforcée par des expressions comme: "français typiquement ivoirien" ou "le français est vraiment ivoirien"; "typiquement ivoirien(ne)" a été employé 5 fois, accompagnant les mots *français*, *expression* ou *construction*.

D'un point de vue formel, le français ivoirien est normatif aussi, bien sûr. Comme le dit un éditeur: "Il y a un français ivoirien qui a ses règles de grammaire, qu'on n'a peut-être pas formalisées, mais qui a ses structures, qui a sa logique: si cette logique n'est pas respectée tu ne parles pas le même français". La description de l'évolution du français est rendue par des phrases comme: "la langue se tropicalise", "la langue est un être vivant [...] c'est un organe, c'est un corps humain qui s'adapte à la société, à l'époque, aux mutations", "c'est tellement devenu une habitude que c'est



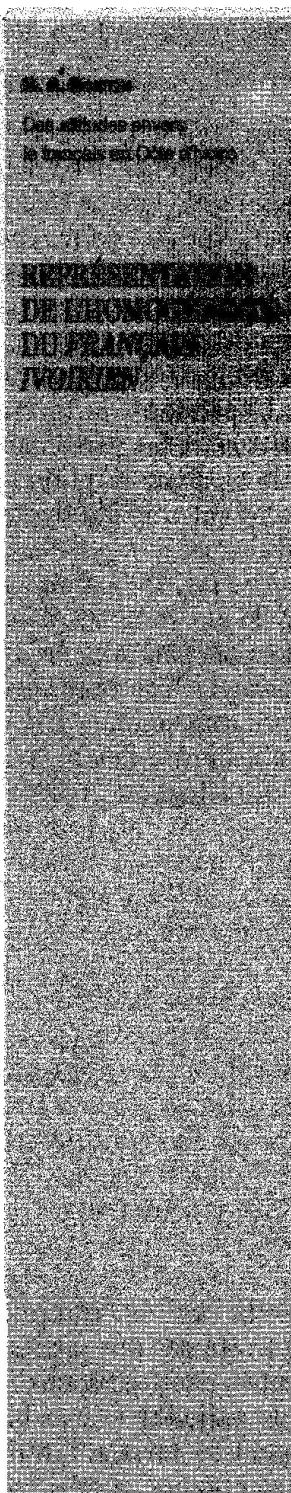


devenu maintenant une norme", "améliorer le parler par rapport au français académique"; ou par des termes tels que: "évolution", "orientation", "enrichissement", "rajeunissement", "localisation", "renouvellement", "distorsion".

Techniquement, le français ivoirien est, aux yeux des témoins, une *traduction* des langues africaines: cette conception apparaît 11 fois, dans des séquences comme: "tordre le français pour africaniser, par exemple, le pluriel", "ils traduisent en français les expressions qui sont typiquement de leur ethnie", "des constructions qui sont typiquement de la langue, on les transpose", ou en évoquant le projet littéraire des écrivains ivoiriens: "publier la langue africaine dans le français".

Toutes les personnes enquêtées, qu'elles soient ou non partisans d'une standardisation de la norme endogène, sont conscientes des difficultés qu'une telle décision entraînerait, ne serait-ce que face aux détenteurs légitimes de la norme exogène. Un éditeur évoque les difficultés à défendre un français ivoirien dans les milieux francophones de l'édition, beaucoup plus attachés à la sauvegarde du "français standard" que les milieux anglophones: "Dans le cas du français c'est un problème. Le français est plus académique, et les Français veulent qu'il en soit ainsi".

Les partisans de la localisation, ou *ivoirisation*, du français avancent cependant l'impossibilité, pour les peu ou les non scolarisés, d'avoir un quelconque accès à une culture moderne professionnelle, littéraire (orale), ou autre. Pour un éditeur, cette situation, en elle-même inadmissible, ne saurait se justifier par le désir de rehausser l'image de la Côte d'Ivoire par l'utilisation d'un français proche du français de France. En outre, une difficulté apparaît dans l'attitude des jeunes scolarisés face aux livres: ils lisent très peu ou refusent de lire des œuvres dont l'expression leur est étrangère. Le même éditeur constate: "Quand quelqu'un prend un livre, il rentre dans un autre univers. C'est à cause de ça, même, que le livre est devenu un tabou". Pour réconcilier les jeunes avec la lecture, il préconise une norme *endogène*, au moins dans les ouvrages non destinés à une utilisation académique. Ainsi, peu à peu, les critères professionnels d'une partie des jeunes enseignants et de certains éditeurs sont en train de changer et de s'orienter vers la légitimation d'un "français localisé".



Les diverses variétés de *français ivoirien* ne forment, aux yeux des personnes enquêtées, qu'une seule variante, rapportée à et distincte de la norme française de France et du français académique. Les échanges entre les variétés de *français ivoirien* apparaissent monnaie courante; "une expression qui surgit est vite exploitée par la population". Certains professeurs déplorent que les médias, la publicité et les hommes politiques, lors des meetings, se servent d'expressions ou constructions du *français ivoirien*. Un inspecteur assure qu'il y a intercommunication totale entre les locuteurs des variétés citadine et rurale de ce français: "Ici en Côte d'Ivoire, il y a cette tradition qui fait que les intellectuels ne sont pas coupés de leurs racines. On voit d'ailleurs combien les gens sont attachés à leur terre, et tous les week-ends ils sont au village. [...] Par conséquent, quand ils se retrouvent, nécessairement ils communiquent, et il y a justement l'interpénétration de ces individus-là". Des interférences de français ivoirien au sein même du contexte académique sont notées aussi par les inspecteurs: "Au niveau de nos jeunes enseignants, [...] lors des visites de classe, on note des erreurs, ils parlent naturellement c'est-à-dire que, parfois, ils ne font pas la différence entre la salle de classe et la conversation hors classe". Un éditeur insiste sur l'homogénéité du français ivoirien: "Que vous alliez à Gagnoa, au marché, ou que vous alliez au stade lors d'un match de football, c'est vraiment le même français, ou que vous écoutiez des groupes de danse zouglou, etc., il y a un français homogène du point de vue sémantique, du point de vue grammatical, syntaxique".

Le français des apprenants en situation informelle présente bien les traits spécifiques d'une langue en cours d'apprentissage mais il existe une continuité entre ce type de parler et un *français ivoirien* plus normatif car plusieurs de ses traits s'y retrouvent. L'omission des déterminants, qui était considérée il y a vingt ans comme le fait des apprenants, s'est aujourd'hui généralisée chez les jeunes et se rencontre fréquemment dans les médias et à tous les niveaux: "Le fait de ne pas utiliser les articles, par exemple, est une faute grammaticale en bon français, mais si vous voulez parler le français de Côte d'Ivoire, si vous continuez à utiliser les articles vous ne le parlerez jamais". La représentation de l'homogénéité du *français ivoirien* qui transparaît dans les discours est également une manifesta-

B. A. Bourin

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

## LE CAS DU NOUCHI

tion du rôle identitaire que la norme endogène joue par rapport à la norme exogène.

Un point de divergence est à noter chez les enquêtés à propos du nouchi et de la question de son appartenance ou non au *français ivoirien*. Une variété argotique de langue existe dans tous les milieux urbains. Plusieurs variétés de langue ont en fait les mêmes caractéristiques et se distinguent surtout par leur contexte d'utilisation (chantiers, écoles, collèges et lycées, transports en commun). La tendance est d'appeler tous ces parlers *nouchi* ou *français nouchi* et de les assimiler au *français ivoirien*. Cependant, le terme même de *nouchi* ne désigne pas pour toutes les personnes enquêtées la même réalité linguistique. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit d'une langue ayant un rôle dynamique en Côte d'Ivoire, mais pour d'autres, il s'agit d'une langue à part. Pour ces dernières, seules les "initiés" et les jeunes gens des rues le parlent: c'est un langage "très codé"; l'intercompréhension est parfois un peu difficile du fait que le nouchi se développe "par cercles concentriques et fermés". Un des éditeurs le présente comme une variété de langue qui échappe quelque peu à l'unité des autres variétés de français ivoirien: "Il y a un français hermétique, qui est propre à un milieu, et qui est l'argot de ce français ivoirien-là. Les nouchi, ils sont dans une logique, mais du point de vue mots, c'est l'argot. [...] C'est comme si ils ont codifié un peu la langue pour se comprendre entre eux".

La plupart des personnes interviewées, cependant, identifient le nouchi à la langue des élèves et des jeunes en général. Certains enquêtés ne font pas de différence entre français populaire ivoirien et nouchi: "un brassage existe entre le nouchi et le parler des étudiants"; "les enfants insèrent beaucoup le nouchi, qui est établi en Côte d'Ivoire, c'est ce qu'ils vont te mettre dans la langue"; "il y a orientation de la langue française en Côte d'Ivoire, [...] cette langue devient de plus en plus nouchi". Français populaire ivoirien et nouchi constituent "le français de la rue", le "français ivoirien". L'extension du nouchi ne s'arrête pas aux jeunes; chauffeurs de taxis, personnel des entreprises, personnalités, journalistes et hommes politiques utilisent le nouchi. Les parents, quelle que soit leur condition sociale, l'utilisent dans la communication avec les enfants; il dépasse



B. A. Gervais

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

même les limites du pays:

"Chemin faisant, je me mets à le parler [...] Ça va plus vite de parler ces mots-là, qu'ils comprennent instantanément, plutôt que de faire un effort pour parler correctement, et ils vont nous faire répéter" (un éditeur). "Il y a beaucoup de phrases, de mots, qui sont prononcés en Côte d'Ivoire qui ont été répercutés à travers l'Afrique, à travers le continent, par la musique zouglou" (un autre éditeur).

Le terme "argot" attribué au nouchi par certains enquêtés indique une certaine proximité affective avec cette variété pour les locuteurs. L'argot est, en effet, la variété où l'appropriation par le locuteur est la plus forte. Une phrase souligne son caractère identitaire: "le nouchi est très, très, très ivoirien". Le nouchi, dans sa variété non "hermétique", se présente aujourd'hui comme la solution donnée par les jeunes à la question de l'avenir du français en Côte d'Ivoire, solution adoptée par un nombre croissant de locuteurs. Mais, s'il est incontestable qu'il répond à certaines attentes communicationnelles et identitaires, il ne fait pas l'unanimité comme substitut du français et reste quelque peu en marge de la norme endogène.

## CONCLUSIONS

Les représentations et attitudes linguistiques des personnes interviewées dépassent le seul cadre linguistique. Ainsi, la priorité des langues africaines dans l'existence est déterminante: bien que les langues de Côte d'Ivoire soient nombreuses et diverses, elles sont le véhicule de comportements cognitifs, langagiers et communicationnels partagés. Il semble que le français de France ait été jusqu'à présent incapable d'en prendre la relève. Cependant, des valeurs telles que l'exigence sociale d'une langue "bien parlée", la maîtrise de toute situation de communication ou la communion de tous dans la même culture, ne sont pas satisfaites par la situation linguistique actuelle, qui ne donne autorité ni à la norme exogène, ni à la norme endogène du français, ni aux langues locales. En outre, la déception devant les difficultés de développement économique rejaille sur la langue qui en a été en principe l'instrument.

Les attitudes des enquêtés envers la norme exogène sont plus unanimes que leurs attitudes envers la norme endogène. La norme exogène est valorisée dans les limites d'un usage universitaire ou international! Elle est dépréciée hors du contexte académique, où c'est la norme endogène

B. A. BOUM

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

qui prévaut. Celle-ci bénéficie de l'appui des attitudes identitaires fortes qui en assurent une représentation unifiée. La représentation homogène du français ivoirien qui se dégage des discours des personnes interviewées, tout comme la confusion, bien souvent, du nouchi avec le français populaire ivoirien, démontre le degré de l'appropriation du français vernaculaire en Côte d'Ivoire.

Le discours sur les normes s'articule autour de deux axes ayant non seulement des thèmes différents, mais aussi des modalités d'énonciation différentes: les appréciations spontanées sur la société ivoirienne et la manière dont on y parle sont énoncées avec une forte teneur affective, tandis que les jugements professionnels sur l'enseignement de la langue sont énoncés sur un ton évaluatif. Ces deux axes se retrouvent tout au long de notre analyse.

Il ne s'agissait pas ici de tracer le portrait de la société ivoirienne toute entière, mais de montrer les représentations sociales et linguistiques qui circulent parmi quelques professionnels censés promouvoir le français "de France". Même si ces milieux peuvent paraître marginaux et restreints, ce sont de leurs attitudes que dépendront les décisions prises plus haut. Leurs représentations et attitudes, plutôt favorables au français ivoirien, rejoignent celles qu'on peut observer à bien d'autres niveaux de la société et indiquent la direction, sans doute irréversible, du changement dans les pratiques francophones.

#### NOTES

(1) Je remercie J. Billiez et G. Varro pour leur lecture et R. Leimdonfer pour ses indications concernant la manière de travailler sur la base des outils informatiques (Lexico et Alceste) que j'ai employés pour l'étude du corpus.

(2) Le nouchi a été créé au début des années 1980 par les «loubards» et enfants des rues, ces jeunes gens étant appelés en Côte d'Ivoire les nouchi. La base syntaxique du nouchi est le français populaire ivoirien, tandis que le lexique est en partie français et en partie emprunté à l'anglais et aux langues locales, notamment le dioula mais aussi le baoulé et le bété surtout.

(3) Cependant, de nombreux chercheurs se sont intéressés à la situation du français en Côte d'Ivoire, depuis J.-L. Hattiger, L. Duponchel, S. Lafage, jusqu'à G. Manessy, qui a dirigé un travail collectif sur les normes endogènes et les normes pédagogiques dans les pays franco-

**B. A. Boutin**

Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

**RÉFÉRENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

phones d'Afrique dans le but de rapprocher les normes enseignées des exigences concrètes des pays concernés, en tenant compte de la situation linguistique et plurilingue de chaque pays.

(4) Contrairement à la connotation dévalorisante de ce mot en français de France, les trois usages qu'en font les personnes interviewées ne sont pas péjoratifs mais ont le sens de "français de tous les Ivoiriens" (et non celui, restreint, de "français des milieux populaires ivoiriens"). Comme le montre le contexte d'une des occurrences de l'expression: "Il y a un français ivoirien qui n'est peut-être pas encore entériné par les normes académiques et universitaires mais qui est un français social, un français populaire, qui permet aux gens de communiquer, et c'est ça le plus important".

AUZANNEAU, M. 2002. Le rap à Libreville: aspects sociolinguistiques, *Education et Sociétés Plurilingues* n° 13 (décembre): 53-64.

BOUTIN, B. 1999. *Description de la variation. études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, 404 p., Université Grenoble 3.

CHAUDENSON, R. 1989. *Vers une révolution francophone*, Paris: L'Harmattan.

DAGNAC, A. 1996. *Français d'Afrique, normes, variation: le cas de la presse écrite en Côte d'Ivoire et au Mali*, thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.

DUPONCHEL, L. 1975. *Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire*, 295 p., Abidjan: ILA.

GUEUNIER, N. 1985. La crise du français en France in J. Maurais (dir.) *La crise des langues*, Québec: Conseil de la langue française, et Paris: Le Robert.

HATTIGER, J.-L. 1981. *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de 3e cycle, Université de Strasbourg.

JODELET, D. (dir.).1989. *Les représentations sociales*, Paris: PUF.

KOUADIO, N. J. 1992. Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère? in *Des langues et des villes*, Collection Langues et développement, dirigée par Robert Chaudenson, C.I.R.E.L.F.A., Agence de la francophonie.

KOUADIO N'Guessan, J. 1999. Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire, *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues*, Vol. II, n° 4: 301-314, Paris: AUPELF - UREF.

**B. A. Bourin**  
Des attitudes envers  
le français en Côte d'Ivoire

LAFAGE, S. 1998. Hybridation et 'français des rues' à Abidjan, in A. Queffélec (ed.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Publications de l'Université de Provence: 279-291.

MANESSY, G. 1994. *Le français en Afrique noire*, Paris: L'Harmattan.

PLOOG, K. 2001. Les *bakroman* abidjanais dans la dynamique urbaine. *Education et Sociétés Plurilingues* n° 10 (juin) : 57-68.

SIMARD, Y. 1994,b. Les français de Côte d'Ivoire, in *Langue Française* n° 104, Paris: Larousse: 20-36.

TABOURET-KELLER, A. (éd.). 1997. *Le nom des langues, I, Les enjeux de la dénomination des langues*, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, Louvain la Neuve: Peeters.



**La variation dans la construction verbale en français  
de Côte d'Ivoire,**

*Revue Québécoise de Linguistique*, n° 32.2, p. 15-45,

Montréal : UQAM, 2005

[6A]







## LA VARIATION DANS LA CONSTRUCTION VERBALE EN FRANÇAIS DE CÔTE-D'IVOIRE\*

Béatrice Akissi Boutin  
Université de Toulouse-Le Mirail

### 1. Introduction

Dans la description de la variation du français, les travaux des lexiques-grammaires, fondés sur la grammaire transformationnelle de Z. S. Harris, occupent une place toute particulière. Ils ont été élaborés sur le français par †Maurice Gross et les chercheurs du LADL<sup>1</sup>. De multiples explications de la démarche des lexiques-grammaires existent, dont, Maurice Gross 1993, Guillet 1993, Piot 2000, qui décrit de plus les différents lexiques-grammaires réalisés, Vivès 1993, Lamiroy et coll. 1998. La démarche des lexiques-grammaires se caractérise par l'étude conjointe du lexique et de la syntaxe, dans une optique de traitement exhaustif. Ils tiennent compte des variantes internes d'une langue, techniques, régionales ou de niveau de langue, de façon à obtenir une couverture maximale de la langue<sup>2</sup>.

Les premiers travaux du lexique-grammaire du français ont été d'abord réalisés sur le français de France, mais la démarche s'est vite avérée efficace pour rendre compte des autres variétés de français. Durant les années quatre-vingt, le GRFL<sup>3</sup> a été créé par Jaques Labelle dans le but d'élaborer le lexique-grammaire du français du Québec. Par la suite, des linguistes d'autres pays francophones ont participé à divers travaux sur les lexiques-grammaires comparés (Guillet, La Fauci et coll. 1984; Labelle, Leclère et coll. 1995). Le projet BFQS (Belgique, France, Québec, Suisse) propose, par exemple, l'analyse comparée des phrases

---

\* Je tiens à remercier Mireille Piot, qui m'a initiée à cette recherche et m'a prodigué ses conseils avec une grande disponibilité.

<sup>1</sup> Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, Université de Marne-la-Vallée.

<sup>2</sup> Ils ne se limitent pas au français, de très nombreuses langues sont traitées dans ce cadre : langues romanes, anglais et allemand, arabe, coréen, malgache, marocain, etc. Voir Leclère 1998a.

<sup>3</sup> Groupe de Recherche en Formalisation Linguistique, Université du Québec à Montréal.

figées de quatre variétés de français. Pour l'instant, les français d'Afrique n'ont fait l'objet d'aucune description de ce type, ce qui représente un manque important pour une description exhaustive du français.

Le français de France et celui de Côte-d'Ivoire ont une majorité d'éléments communs, et une part d'éléments spécifiques. En suivant les bases établies par Labelle et coll. 1992 pour les lexiques-grammaires comparés en français, trois variétés de français peuvent être définies ici : le français de France (noté ici FF), non utilisé par les locuteurs de Côte-d'Ivoire, le français de Côte-d'Ivoire (noté FCI), non utilisé par les locuteurs du français de France, et le français dit «normé», à conception large, ou français standard basique (noté FF / FCI, ou impliqué à défaut d'autre notation), commun à tous les locuteurs du français, notamment en France et en Côte-d'Ivoire. Cependant, ces deux variétés sont très inégales, au moins quant à leur statut et à leur description syntaxique, pour ce qui nous intéresse ici : un français standard a été reconnu pour l'état actuel du français de France, ce qui est loin d'être le cas du français de Côte-d'Ivoire. Nous nous reportons pour le français standard de France aux analyses proposées par le LADL.

Le français ivoirien, tel qu'on l'appelle couramment en Côte-d'Ivoire, se compose des variétés de français plus ou moins éloignées du français de France ou qui ont cette marque aux yeux des locuteurs, allant des variétés populaires et courantes aux variétés utilisées par les journalistes, les enseignants ou les écrivains, ces dernières ayant un rôle de modèle de langue. Cette dénomination inclut aussi le nouchi, de plus en plus assimilé au français populaire ivoirien<sup>4</sup>. Plusieurs de ces variétés sont normalement intégrées à la grammaire interne d'un même locuteur et se présentent dans un même corpus. Elles commencent à peine à être décrites (Boutin 2002, Dagnac 1996, Hattiger 1981, Kouadio N'Guessan 1999, Ploog 1999) et le français ivoirien n'est encore ni instrumentalisé ni standardisé. Malgré l'instabilité de certaines particularités du français de Côte-d'Ivoire due à des facteurs que nous n'analysons pas ici, la plupart des faits syntaxiques sont précis, réguliers et analysables. Le fait que ces traits soient généralisés, permis à un certain niveau intellectuel et véhiculés par les professionnels de la communication interdit de les considérer comme résultant d'une méconnaissance des règles du français. Ce qui pouvait, au départ, n'être

<sup>4</sup> Le nouchi, créé au début des années quatre-vingt dans les quartiers populaires d'Abidjan par les «loubarde» et enfants des rues est actuellement étendu à bien d'autres milieux. La création du site <www.nouchi.com> sur le Web témoigne d'une volonté d'ouverture et de diffusion de cette langue, de la part de certains au moins de ses utilisateurs, surtout de ceux qui sont éloignés géographiquement du pays pour leurs études. La morphosyntaxe du nouchi s'apparente à celle du français populaire ivoirien, et la démarche des locuteurs, essentiellement cryptique, porte surtout sur le lexique et associe le nouchi à un argot ivoirien.

considéré que comme une déviance est en train de s'orienter vers la création d'un français standard de Côte-d'Ivoire.

Dans l'optique globale avec laquelle nous abordons cette description syntaxique, nous exposons brièvement, en tête de chaque section, le fonctionnement syntaxique des éléments en question en français standard basique avant d'entreprendre leur analyse en français ivoirien de façon, d'une part, à rendre compte des analyses déjà menées sur le français de France et qui s'appliquent aussi au français en Côte-d'Ivoire et, d'autre part, de discuter la spécificité des constructions du français ivoirien. Une distinction peut cependant être faite entre les phrases susceptibles d'apparaître chez les auteurs ou dans toute situation de langue soignée et celles qui le sont plus difficilement, hormis le cas des paroles rapportées. Cette distinction ne prétend pas catégoriser les phrases du français ivoirien, mais simplement indiquer la réputation «populaire» de certaines constructions du français de Côte-d'Ivoire actuel. Par ailleurs, à côté de (ou sous) l'exemple en français ivoirien, sera généralement placé un équivalent sémantique en français «normé», indispensable, mais qui ne correspond pas nécessairement à un équivalent syntaxique<sup>5</sup>.

Des exemples sont proposés pour chaque construction étudiée : s'ils n'ont pas été construits par nous, leur provenance de notre base de données est notée en finale, entre parenthèses : Tis : *L'envol des tisserins* (Akoto 1986); Nèg : *Un nègre à Paris* (Dadié 1959); Joi : *Ma joie en lui* (Koulibaly 1984); Sol : *Les soleils des indépendances* (Kourouma 1970); Mon : *Monnè, outrages et défis* (Kourouma 1990). Pour les quotidiens apparaît une abréviation du titre suivie de la date de parution : FM : *Fraternité Matin*; IS : *Ivoir 'Soir*; LJ : *Le Jour*; NV : *Notre Voie*. Les séquences tirées du site Internet <www.nouchi.com> ou de l'oral portent ces mentions en toutes lettres. D'autres sont empruntées à *Les petits métiers à Abidjan* (Touré 1985), et sont suivies de : Mét.

Les analyses présentées ici concernent les constructions verbales. Les possibilités que le même verbe se construise selon des schémas actantiels divers sont très larges en français actuel (Blinkenberg 1960, Larjavaara 2000, Noailly 1998), et nos analyses vont souvent dans le sens des observations faites sur la variation du français normé contemporain. Le premier phénomène étudié est celui des alternances de constructions transitives et intransitives pour les mêmes verbes. Dans ce cadre, les structures locatives forment un cas particulier d'alternance de constructions, pour certains verbes dont le complément peut être prépositionnel ou non prépositionnel. Le second phénomène se

---

<sup>5</sup> Les équivalents sémantiques en français normé ne sont que des approximations et ne représentent qu'une des phrases équivalentes possibles de la phrase en français ivoirien.

rapporte à des alternances de constructions absolues et de constructions avec complémentation<sup>6</sup>.

## 2. Complémentation avec ou sans préposition et alternance de prépositions en FCI<sup>7</sup>

### 2.1 Transitivité et intransitivité

#### 2.1.1 Constructions transitives et intransitives en français normé

Les notions de transitivité et d'intransitivité adoptées ici sont définies dans le cadre du lexique-grammaire par Boons, Guillet et Leclère 1976 pour le français de France. La même distinction se retrouve dans les travaux du GRFL sur le français du Québec et est reprise, par exemple, par Beaudin 1992. C'est cette analyse que nous retiendrons aussi pour rendre compte de la complémentation verbale en français de Côte-d'Ivoire. Les structures intransitives sont constituées d'un sujet, d'un verbe, éventuellement d'un complément prépositionnel, et sont représentées *N0 V (E / Prép N1)*. Les exemples sont :

- (1) Après la dernière prière courbée **les palabres éclatèrent**. (Sol 95)
- (2) **On parle de disparitions fréquentes, de connivence entre transporteurs et des pêcheurs**. (Nèg 125)

6 Notations :

FCI, FF	séquence ou cadre syntaxique propre au français de Côte-d'Ivoire ou au français de France respectivement;
N0 V N1	construction avec : Sujet, Verbe, Premier Complément;
Prép N2	second complément introduit par une préposition;
Loc	préposition qui introduit un complément locatif;
Vinf	verbe infinitif;
QuP	complétive introduite par que;
E	élément vide;
*	précède une séquence inacceptable.

7 Nous présentons la plupart des faits de variation comme des alternances. À strictement parler, si l'une des deux variantes est spécifique au français de Côte-d'Ivoire et que l'autre appartient au français standard basique, on peut considérer qu'il s'agit d'alternance entre deux variétés de français en usage en Côte-d'Ivoire. Cependant, puisque le français de Côte-d'Ivoire se caractérise autant par la variante qui lui est spécifique que par la possibilité même de l'alternance (chez le même locuteur, dans la même situation, etc.), nous préférons continuer à parler d'alternance de constructions au sein du français de Côte-d'Ivoire.

Les structures transitives sont constituées d'un sujet, d'un verbe et d'un complément non prépositionnel avec, éventuellement, un complément prépositionnel et sont représentées par *N0 V N1 (E / Prép N2)* dans, par exemple :

- (3) Dans mon Konia natal, **je recommencerais l'existence.** (Mon 41)
- (4) L'écrivain **apporte le malinké à la langue française.** (NV 19.01.01)

Le complément d'une structure intransitive comme d'une structure transitive peut être une complétive ou une infinitive. Nous avons alors les structures *N0 V (Qu P / Vinf)* et *N0 V Prép (Qu P / Vinf)* et les exemples respectivement :

- (5) En réalité, l'apparence est à l'entente cordiale alors qu'en fait **on n'aime guère voir réussir son prochain.** (Tis 84)
- (6) Tous ont **compris qu'il est fou** de lâcher le poisson qui est dans la main pour celui qui est sous les pieds. (Joi 80)
- (7) Un défilé [...] **ne suffisait pas à rassurer.** (Mon 24)
- (8) Je voulais, en tant que juriste, **m'assurer de ce que nous allions** dans la bonne direction. (FM 28.07.99)

Les notions de transitivité et d'intransitivité sont parfois considérées comme des notions concernant les verbes, qui seraient alors soit transitifs, soit intransitifs. En réalité, en français de France comme dans les autres variétés de français, certains verbes peuvent avoir des constructions transitives et intransitives, tels que le verbe *hériter*, qui a une construction transitive dans *Paul a hérité ce buffet de sa grand-tante*, et intransitive dans *Paul a hérité de ce buffet l'année dernière*. C'est la raison pour laquelle Boons, Guillet et Leclère 1976 parlent d'emplois transitifs et intransitifs et non de verbes transitifs et intransitifs. Notre corpus présente aussi les deux constructions de ce verbe, qui n'a donc pas de spécificité en français de Côte-d'Ivoire :

- (9) Le comité de gestion **hérite de 3 millions FCFA.** (NV 07.09.1999)
- (10) Djigui Keita, roi de Soba, **le pays que vous héritez** est une œuvre achevée. (Mon 15)

L'opération de détachement en début ou en fin de séquence (M. Gross 1968 : 23) entraîne l'apparition de particules préverbaux différentes pour ces deux phrases. Nous avons, en français de France, pour la construction transitive *Ce buffet, Paul l'a hérité de sa grand-tante*, et pour la construction intransitive *Paul en a hérité l'année dernière, de ce buffet*.



Sans reprendre ici toutes les sources des particules préverbaux, qui ont été décrites de façon exhaustive par M. Gross 1968 : 220-241, nous rappelons, en fonction des explications que nous donnerons en 2.1.2 sur le français de Côte-d'Ivoire, les sources possibles de certaines d'entre elles. Les formes pronominalisées des compléments des constructions transitives et intransitives sont, en français normé, pour les compléments non prépositionnels : *Guy connaît (Yves / ce quartier) / Guy le connaît*; pour les compléments prépositionnels de type à N1 : *Guy succède à Ève / Guy lui succède*, mais *Guy pense à Ève / Guy pense à elle / \*Guy lui pense*; pour les compléments prépositionnels de type de N1 : *Guy parle d'Ève / Guy parle d'elle / Guy en parle; Guy parle de ce quartier / Guy parle de cela / Guy en parle*.

### 2.1.2 Extension de l'alternance de complémentation en FCI

La possibilité d'alternance de constructions prépositionnelle et non prépositionnelle en français standard basique est étendue, en français de Côte-d'Ivoire, à davantage de verbes. Certains verbes qui ont obligatoirement une construction prépositionnelle en français normé peuvent avoir de plus une construction non prépositionnelle en français de Côte-d'Ivoire. D'autres verbes, dont le complément est introduit par la préposition *de* en français normé, admettent aussi d'autres prépositions ou entrent dans une construction non prépositionnelle en français de Côte-d'Ivoire. Ces alternances concernant le type de complémentation des verbes ont des répercussions logiques sur la pronominalisation, que nous mettons en évidence à travers quelques exemples. Ce type d'alternance n'a pas (à notre connaissance) été décrit de façon étendue pour le français standard basique ou le français de France. De ce fait, le caractère spécifique des constructions que nous présentons est certainement discutable.

En français populaire ivoirien, les compléments des verbes *pardonner* et *parler* peuvent être construits avec ou sans préposition sans qu'on note de différence de sens ou d'emploi. Le verbe *pardonner* a en français de Côte-d'Ivoire, en plus des sens du français normé, deux sens proprement ivoiriens : 'accorder une faveur à quelqu'un' et 'demander une faveur à quelqu'un'. La construction de ce verbe peut être prépositionnelle, avec la possibilité d'omission de la préposition *à*, pour ces deux sens :

- (11) a. Yao a pardonné (E/à) Ali (Yao a (accordé / demandé) une faveur à Ali) FCI  
 b. Yao l'a pardonné / Yao lui a pardonné. FCI

Le verbe *parler* a les mêmes sens qu'en français normé et se construit avec ou sans les prépositions *à* et *de* qui introduisent les deux compléments de ce verbe :

- (12) a. Yao a parlé (E / à) Ali (E / de) ça. FCI  
 b. Ali, Yao (l' / lui) a parlé (E / de) ça.<sup>8</sup> FCI

Nous avons, au contraire, en français standard basique :

- (13) Yao a parlé (\*E / de) ça (\*E / à) Ali. FF / FCI

Des phrases figées sont formées avec des compléments non prépositionnels de ces verbes :

- (14) Yao a parlé Ali bonne affaire. (Yao a parlé avec Ali d'un sujet intéressant) FCI  
 (15) Va parler ça à l'ONU. (Ce que tu dis ne nous intéresse pas) FCI  
 (16) Yao a pardonné Ali (E / jusqu'à) fatiguer. FCI  
 (Yao a longuement demandé une faveur à Ali).

par exemple dans :

- (17) J'ai pardonné papa fatiguer pour aller sur l'Amérigo Vespuchi [sic],  
 ça n'a rien donné. (nouchi.com 2/11/1999) FCI

Dans une langue plus soutenue, on retrouve les mêmes alternances de complémentation. Les comportements des verbes *exiger*, *importer*, *accoucher*, *danser*, *régler* ont été choisis pour illustrer ces phénomènes.

Le verbe *exiger* se construit, en français normé, avec un complément non prépositionnel et, de façon facultative, avec un deuxième complément introduit par *de*. Nous avons ainsi *Guy exige quelque chose de quelqu'un*. La pronominalisation du complément prépositionnel introduit par *de* se fait, en français normé, obligatoirement par la forme disjointe *de lui / d'eux* : *Guy exige cela de Yves. / Cela, Guy l'exige de lui. / \*Guy le lui exige.*

En français de Côte-d'Ivoire, le deuxième complément peut être introduit par *à* : *Yao exige quelque chose à quelqu'un*, comme le montre la phrase :

- (18) L'entêtement des responsables de ces établissements à exiger la rame de papier à chaque élève. (LJ 23.10.1998) FCI

Une conséquence est que la pronominalisation du deuxième complément de ce verbe se fait fréquemment par la forme conjointe *lui / leur* : *Yao lui exige cela*, comme le montrent les exemples suivants :

- (19) Avant de nous exiger le versement de 6000 F. (FM 21.11.97) FC  
 (20) Ce qui leur exige d'aller dans d'autres villes. (FM 02.03.98) FC

<sup>8</sup> Nous n'analysons pas ici les séquences *Ali, Yao a parlé (\*le / lui)* et *Ali, Yao a pardonné (\*le / lui)*, qui relèvent uniquement de la langue parlée.



Un autre phénomène se répercutant sur la pronominalisation concerne le verbe *importer*. En français normé, ce verbe à complémentation prépositionnelle se pronominalise de la façon suivante : *Cela importe à Guy / cela (\*l' / lui) importe*.

En français de Côte-d'Ivoire, la préposition *à* de ce verbe est souvent omise et la pronominalisation du complément se fait alors par la forme *le, les* : *Cela importe Yao / Yao, cela l'importe*, comme dans l'exemple :

- (21) La confidentialité des communications de leurs usagers est ce qui les importe. (IS 15.06.1999) FCI

Le verbe *accoucher* se construit en français de France avec deux compléments, dans des phrases comme *Le gynécologue a accouché Ana d'un garçon*.

Ce verbe admet la relation de neutralité et cette phrase a pour équivalents : *Le gynécologue a fait accoucher Ana d'un garçon / Ana a accouché d'un garçon*.

Le français de Côte-d'Ivoire admet toutes ces phrases et admet aussi :

- (22) Awa a accouché un garçon. FCI
- (23) a. Ma mère a accouché mon frère trois ans avant moi. (oral 99) FCI  
 b. Mon frère, ma mère l'a accouché trois ans avant moi. FCI

Les prépositions *à* et *de* observées jusqu'ici sont vides de sens et l'alternance de constructions avec ou sans préposition est purement formelle. Il n'en est pas de même pour d'autres prépositions telles que *sur* et *dans* dans les exemples suivants.

Le verbe *danser* se construit en français normé avec un complément non prépositionnel si on a la relation : *NI est une danse*. Nous avons ainsi *Ève danse le rock / le reggae / la valse / le zouk / \*la musique congolaise / \*la musique cubaine / \*une promenade / ...* et : *le rock le reggae / la valse / le zouk / \*la musique congolaise / \*la musique cubaine / \*une promenade / ... est une danse*.

Dans d'autres cas, *danser* se construit avec un complément prépositionnel : *Ève danse sur la musique congolaise*.

En français de Côte-d'Ivoire, du fait peut-être d'une conception différente de la danse, ce verbe admet comme compléments non prépositionnels les substantifs qui entrent dans la relation *NI est une musique*, comme : *Le rock / le reggae / la valse / le zouk / la musique congolaise / la musique cubaine / \*une promenade / ... est une musique*.

Nous avons donc :

- (24) *Assa dans le royaume / le royaume / la vallée / la zone / la musique congolaise / la musique cubaine / \*une personne / ...* FCI

Cette possibilité est attestée dans :

- (25) *Ceux qui arrivent en vacances se promènent toute la journée, [...] s'ils ne demandent pas [...] des renseignements étrangers d'une manière... enfin, façon-là vous voyez... (Ici 54)* FCI

Le verbe *régler* a les possibilités de constructions suivantes en français de Côte-d'Ivoire :

- (26) Yao a réglé (E / pour) la facture FCI

dans, par exemple :

- (27) M. B. m'a appelé pour savoir si on avait réglé pour les 360 et quelques millions. (NV 20.11.1998) FCI

Des facteurs énonciatifs semblent intervenir ici, et ces énoncés sont sans doute possibles aussi en français occidental.

Les cas des verbes *pardonner*, *parler* en français populaire ivoirien, et *régler*, *exiger*, *accoucher*, *danser* dans des variétés plus soutenues illustrent l'alternance de constructions prépositionnelle et non prépositionnelle, ainsi que l'alternance des prépositions attachées aux verbes qu'on observe aussi par ailleurs pour d'autres verbes en français de Côte-d'Ivoire. Des complémentations non prépositionnelles de ces verbes ne sont pas attestées dans d'autres variétés de français contemporain. Du fait de leur double possibilité de constructions, ces verbes admettent plusieurs types de pronoms compléments. Les phrases à complémentations directes, avec des verbes qui demandent ordinairement une complémentations prépositionnelle en français normé, sont récurrentes dans notre variété de langue<sup>9</sup>.

## 2.2 Alternances de prépositions dans les constructions locatives en FCI

À l'intérieur des phénomènes d'alternance qui touchent les prépositions *de* et *à*, nous distinguons le cas particulier des compléments locatifs. Après un bref rappel de quelques traits des constructions locatives en français de France (2.2.1), nous analysons, en français de Côte-d'Ivoire, tout d'abord les alternances de prépositions qui introduisent des compléments d'origine (2.2.2),

<sup>9</sup> Seule une étude statistique pourra confirmer efficacement cette dernière remarque en contexte non ivoirien ou non africain.

puis les alternances de constructions locatives prépositionnelles et non prépositionnelles (2.2.3), et, enfin, une construction locative spécifique au français de Côte-d'Ivoire : *N0 est avec N1* (2.2.4).

### 2.2.1 Quelques traits des constructions locatives en FF

Guillet et Leclère 1992 mettent en évidence, pour le français de France, plusieurs sortes de compléments locatifs de verbes. Ils peuvent être prépositionnels ou non prépositionnels comme *Guy habite (E / dans) cet immeuble*, ou obligatoirement prépositionnels comme *Guy entre (\*E / dans) cet immeuble*. Les prépositions introduisant les compléments locatifs sont variées et toutes notées *Loc*.

La plupart des compléments locatifs répondent à la question en *où* ou en *Prép où*; cependant, la question en *où* n'est pas un critère absolu de la nature locative des compléments. Ainsi, certaines structures *N0 V N1* se définissent comme constructions locatives, alors que le complément n'est pas analysé comme un complément locatif dans la grammaire traditionnelle mais comme un «complément d'objet direct». En effet, le test de la question en *où* donne des phrases inacceptables comme : *Max a atteint le sommet. / \*Où Max a-t-il atteint? – (E / à) le sommet* (Guillet et Leclère 1992 : 214); *Guy a quitté l'Université. / \*Où Guy a-t-il quitté? – (E / à) l'Université*.

On note que certains verbes de cette classe admettent une variante à complément prépositionnel notée *N0 V Loc N1*. Les exemples sont : *Le camion a percuté (E / contre) le mur. / Max a perquisitionné (E / dans) la maison. / Les occupants ont déserté (E / de) la ville* (Guillet et Leclère 1992 : 218).

Par ailleurs, les séquences *de N* indiquant l'origine peuvent s'analyser comme des séquences *de Loc N*. Nous avons ainsi, par exemple, les possibilités de constructions suivantes en français de France : *D'où viennent les bières? – les bières viennent de dans le / du congélateur / \*dans le congélateur / – les bières viennent de sur / de l'étagère / \*sur l'étagère*.

Les séquences *de Loc N de dans le congélateur et de sur l'étagère* apparaissent alors comme les formes profondes des séquences *de N : du congélateur et de l'étagère*.

La construction avec *de Loc N* est possible aussi dans les phrases suivantes à deux compléments : *Guy a sorti les bières de dans le / du congélateur / \*dans le congélateur. / Guy a enlevé les bières de sur / de l'étagère / \*sur l'étagère*, dans lesquelles les formes profondes *de Loc N* sont contractées en *de N*. Dans tous ces cas étudiés, *de Loc N* n'a pu être contracté en *\*Loc N*, qui correspond à la question en *où*. La question en *où* n'est, de ce fait, pas possible : *\*Où viennent*

*les bières? – dans le congélateur / sur l'étagère. / \*Où Guy a enlevé les bières? – sur l'étagère. / \*Où Guy a sorti les bières? – dans le congélateur.*

La question en *d'où* est possible avec les compléments de *N* :

*\*Où / D'où viennent les bières? – du congélateur / de l'étagère.*

*\*Où / D'où Guy a enlevé les bières? – de l'étagère.*

*\*Où / D'où Guy a sorti les bières? – du congélateur.*

Il existe pourtant une classe de verbes qui ont pour complément d'origine *Loc N* et non *de N*, comme *Max a attrapé / piqué / pris / ... des bonbons \*de / dans la boîte*. Cet emploi de *Loc N* est analysé dans Guillet et Leclère 1992 par l'effacement de *de* à partir de structures profondes telles que : *Max a attrapé / piqué / pris / ... des bonbons de dans la boîte*.

Une autre classe de verbes accepte indifféremment *Loc N* et *de N* pour certains compléments d'origine, dans les constructions à deux compléments du type *Max a (éliminé / enlevé / supprimé / ...) deux noms (de / dans) la liste* (Guillet et Leclère 1992 : 169-170)<sup>10</sup>.

### 2.2.2 Alternances *de N* et *Loc N* pour les compléments d'origine en FCI

En français de Côte-d'Ivoire, une classe de verbes différents du français normé construits avec un complément d'origine de structure *de N* admet aussi une construction locative de structure *Loc N*. Le complément locatif peut alors répondre à la question en *où*. Nous avons ainsi les phrases suivantes sémantiquement équivalentes, à un complément :

(28) *D'où Yao est sorti? – de la maison* FF / FCI

(29) *Où Yao est sorti? – dans la maison,* FCI

les phrases suivantes à deux compléments :

(30) *D'où Yao a sorti les bières? – du congélateur* FF / FCI

(31) *Où Yao a sorti les bières? – dans le congélateur* FCI

Le test de l'équivalence avec une phrase en *être* soit avant soit après le procès montre que le complément locatif de ces phrases est bien un complément d'origine. Avant le procès cadré par ces phrases, nous avons : *Yao est*

<sup>10</sup> Cependant, la séquence *Loc N* est difficilement acceptable si elle peut être interprétée, de façon erronée, comme un complément de phrase (voir la note 14). C'est le cas de *Guy a éliminé / enlevé / supprimé / ... deux bières (de / \*dans) le réfrigérateur*, la séquence avec *\*Loc N* pouvant être paraphrasée par : *\* Le fait que Guy élimine / enlève / supprime / ... deux bières s'est passé dans le réfrigérateur*.

*dans la maison. / Les bières sont dans le congélateur, et après : \*Yao est dans la maison. / \*Les bières sont dans le congélateur.*

Les séquences suivantes de Kourouma 1990 et du site Internet <www.nouchi.com> attestent la possibilité des prépositions locatives *dans* et *sur* après le verbe (*en*)lever :

(32) Le bébé que le crocodile sacré a enlevé dans une case. (Mon 95) FCI

(33) Si tu vois un singe accroché sur la tête d'un de tes amis, ne dis pas : «lève-toi sur lui», mais : «lève-toi sur nous». (nouchi.com 29.03.01) FCI

Une hypothèse est que la structure profonde de ces phrases, pour le français standard basique, est : *Yao est sorti de dans la maison* et : *Yao a sorti les bières de dans le congélateur*. Dans ce cas, *de* aussi bien que *Loc* peuvent être effacés en français de Côte-d'Ivoire. Comme nous l'avons vu (2.2.1), cette possibilité existe en français normé pour un petit nombre de verbes, mais pas pour les verbes *enlever* et *sortir*.

D'autres verbes, comme *partir* et *venir*, n'admettent cette possibilité ni en français de Côte-d'Ivoire ni en français de France; ils ne sont donc pas spécifiques du FCI :

(34) D'où Yao est parti? – de dans / de la maison / \*dans la maison.

(35) D'où viennent les bières? – de dans le / du congélateur / \*dans le congélateur.

(36) \*Où viennent les bières? – de dans le / du / dans le congélateur.

Le même phénomène d'alternance (*de / Loc*) se retrouve dans les phrases suivantes à deux compléments, qui ont pour structure formelle : *N0 V N1 (de / Loc) N2*, *N2* étant un complément d'origine :

(37) a. Awa débarrasse les meubles du / dans le salon.

(38) a. Awa déblaie les briques du / dans le couloir.

(39) a. Awa dérange les papiers du / dans le tiroir.

(40) a. Awa corrige les fautes de / dans la copie.

(41) a. Awa nettoie les taches du / sur le mur.

(42) a. Awa rince le savon du / dans le linge.

(43) a. Awa sèche l'eau de / sur la table.

Il semble que les structures les plus naturelles en français normé sont celles avec *de*. Les structures avec la préposition locative sont difficilement

interprétables, le complément locatif pouvant être pris pour un complément de phrase. En français de Côte-d'Ivoire, aucune de ces phrases n'est ambiguë. De plus, si le complément *N1* est omis, la préposition locative qui introduit le complément *N2* peut être conservée en FCI. La phrase sera interprétée avec un objet référentiel générique pour les trois premières, ou facile à retrouver pour les quatre dernières. Nous avons alors :

- |                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| (37) b. Awa débarrasse dans le salon. | FCI |
| (38) b. Awa déblaie dans le couloir.  | FCI |
| (39) b. Awa dérange dans le tiroir.   | FCI |
| (40) b. Awa corrige dans la copie.    | FCI |
| (41) b. Awa nettoie sur le mur.       | FCI |
| (42) b. Awa rince dans le linge.      | FCI |
| (43) b. Awa sèche sur la table.       | FCI |

En français de France, l'omission du premier complément entraîne la disparition obligatoire de la préposition *Loc* du deuxième complément : *Ève corrige la copie / Ève débarrasse le salon / Ève déblaie le couloir / etc.* (Ce phénomène est évoqué par Boons, Guillet et Leclère 1976 : 272-273; Rousseau et coll. 1998 : 94-95).

### 2.2.3 Alternances *NO VN* et *NO V Loc N* en FCI

Des verbes qui ont pour seule construction possible *NO VN* en français normé admettent la variante *NO V Loc N* en FCI. Nous avons ainsi :

- |  |     |
|--|-----|
| (44) Awa lit le livre / dans le livre / au début du livre / à la fin du livre. | FCI |
| (45) Les feuilles jonchent le sol / sur le sol / sous les sabots des chevaux.  | FCI |
| (46) Le fer gratte le bois / sur le bois [l'objet en fer égratigne le bois].   | FCI |
| (47) Yao a quitté l'Université / à l'Université.                               | FCI |
| (48) Awa lave le bol / dans le bol / l'assiette / dans l'assiette.             | FCI |

La question en *où* est naturelle pour ces phrases du FCI :

- |  |     |
|--|-----|
| (49) Où Awa a lu? – au début mais pas à la fin du livre. | FCI |
| (50) Où le fer a gratté? – sur le bois.                  | FCI |
| (51) Où Yao a quitté? – à l'Université.                  | FCI |



ainsi que la substitution d'un adverbe de lieu tel que *ici* ou *là* :

(52) (Awa a lu / le fer a gratté / Yao a quitté) (*ici* / *là*). FCI

Ces constructions sont attestées dans les exemples :

(53) Il reverrait le jaune des feuilles mortes jonchant sous les sabots des chevaux. (Mon 73) FCI

(54) Faut quitter dans ça dè! y'a pas bonheur. (nouchi.com 2/11/1999) FCI

(55) Sors dans ça! (oral 99) [oublie ça!] FCI

(56) Quitte là! (oral 99) FCI

Les alternances dans les constructions locatives en FCI exploitent une possibilité du français basique. Elles sont étendues à des verbes qui n'ont pas cette propriété en français normé, ce qui les rend parfois impossibles à interpréter pour des non-locuteurs du français ivoirien<sup>11</sup>. Dans le cas d'une alternance *NØ V Loc N* et *NØ FN*, c'est la structure la plus longue, donc la structure prépositionnelle, qui définit le verbe. La configuration de certains verbes change donc en français standard basique et en français de Côte-d'Ivoire.

Les observations faites jusqu'ici ne permettent pas de conclure sur une «orientation» de la variation en FCI. Nous avons présenté dans un premier temps (2.1) des alternances de complémentation prépositionnelle et non prépositionnelle qui allaient dans le sens d'une «simplification» structurale par la possibilité d'omettre la préposition en FCI. Des alternances de ce type ne sont pas, en soi, spécifiques au FCI; elles peuvent apparaître pour d'autres verbes dans certaines conditions de discours en français standard basique (Larjavaara 2000 : 138-141). Au contraire, le FCI introduit volontiers les compléments locatifs par une préposition dans des cas qui n'ont pas été attestés en français standard basique.

#### 2.2.4 La préposition locative *avec* du FCI

Les prépositions locatives du français normé sont variées et ont été étudiées par Guillet et Leclère (1992 : 35-60). Nous rappelons que les compléments locatifs ont la forme *Prép N*, notée *Loc N*, et répondent à une question en *où*, comme *où?*, *d'où?*, etc. Il existe, en français normé, une préposition *avec*, que nous notons ici *avec*<sub>1</sub>, pour introduire des compléments locatifs non humains, qui réfèrent indirectement à des lieux, en désignant les objets qui s'y trouvent : Guy a

11 Ces constructions ont toutefois leurs correspondantes dans les langues ivoiriennes.

rangé la gomme avec<sub>1</sub> / parmi les crayons; \*Guy a rangé la gomme avec<sub>1</sub> / parmi le tiroir; Où Guy a rangé la gomme? – avec<sub>1</sub> / parmi les crayons.

En français de France, lorsque *avec* (que nous notons ici *avec*<sub>3</sub>) introduit un complément humain, il est impossible de l'interpréter comme une préposition locative :

Guy a acheté sa moto avec<sub>3</sub> Yves. FF

\*Où Guy a acheté sa moto? – avec<sub>3</sub> Yves. FF

En français de Côte-d'Ivoire, il existe une autre préposition locative, notée *avec*<sub>2</sub>, qui a un emploi spécifique et très usuel. *Avec*<sub>2</sub> introduit un substantif humain et réfère à un possesseur ou, indirectement, à un lieu, comme *avec*<sub>1</sub>. La différence de sens, corrélée à une différence syntaxique, indique qu'il s'agit de deux formes différentes de *avec*, indicées ici *avec*<sub>1</sub> et *avec*<sub>2</sub>. Nous avons par exemple les phrases :

(57) a. Le sac de ciment est resté avec<sub>2</sub> Yao. FCI

b. Où est resté le sac de ciment? – avec<sub>2</sub> Yao. FCI

(58) a. Ça est avec<sub>2</sub> Yao. FCI

b. Où ça est? – avec<sub>2</sub> Yao. FCI

(59) a. Awa a 5 000F avec<sub>2</sub> Yao. FCI

b. Où Awa a son / ses 5 000F? – avec<sub>2</sub> Yao. FCI

(60) a. Yao a acheté / eu une moto avec<sub>2</sub> le vendeur d'Abobo. FCI

b. Où Yao a acheté / eu une moto? – avec<sub>2</sub> le vendeur d'Abobo<sup>12</sup>. FCI

(61) Il a ses affaires avec son frère. FCI

Ces constructions sont attestées dans la presse :

(62) Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre avec son père.  
(NV 14-18.01.1999) FCI

(63) On demande de l'argent à quelqu'un avec qui on peut avoir quelque chose.  
(NV 17.12.1998) FCI

Elles sont impossibles en français normé et à la limite de l'intercompréhension avec des locuteurs n'appartenant pas à la sous-région<sup>13</sup>. Leurs équivalents sémantiques sont : *Yao a gardé le sac de ciment. / Où est le sac de ciment? – Yao l'a. / Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre de son père. / Son frère a ses affaires. / On demande de l'argent à quelqu'un de qui on peut avoir quelque chose.*

12 Abobo est une commune d'Abidjan.

13 Ces constructions ont toutefois leurs correspondantes dans les langues ivoiriennes.



### 3. Présence ou absence de la complémentation en FCI

La valence d'un verbe, soit ses sujet et compléments en français, se définit par sa construction la plus longue, avec tous ses actants possibles. La possibilité d'omission ou, au contraire, le caractère obligatoire de la complémentation donne, en outre, un profil particulier à chaque verbe. Nous étudions tout à tour, en français de Côte-d'Ivoire, l'absence du complément de verbes ordinairement construits, en français normé, avec une complémentation non prépositionnelle (3.2), avec une complémentation prépositionnelle (3.3), et le cas particulier de l'omission de *en* et *y* (3.4). Avant d'analyser les emplois de verbes sans complément en français de Côte-d'Ivoire, nous rappelons ce que recouvrent ces phénomènes en français normé (3.1).

La grande majorité des verbes ont des possibilités d'emploi sans complément en français standard basique (Larjavaara 2000). Notre but est de vérifier ici dans quelle mesure le français de Côte-d'Ivoire présente les mêmes possibilités et les étend. Nous nous bornons à signaler que l'absence du complément nominal, phrastique ou pronominal est récurrente en français de Côte-d'Ivoire. Aucune étude quantitative ne compare, en français normé, les emplois sans complément aux emplois avec complément de mêmes verbes et les limites de cette étude, qui ne s'appuie pas non plus sur des analyses quantitatives, ne nous permettent pas d'en dire plus.

#### 3.1 Emploi de verbes sans complément en français normé

Boons, Guillet et Leclère (1976 : 62-64) pour le français de France comme Beaudin (1992 : 35-38) pour le français du Québec indiquent que les constructions transitives et intransitives présentent des possibilités de sous-structures lorsque les compléments ne sont pas obligatoires dans la construction. Ce cas est différent de celui des verbes à constructions intransitives qui n'acceptent aucun complément spécifique, comme *Le bateau coule. / L'avion atterrit. / Pierre klaxonne*<sup>14</sup>. Nous avons par exemple les structures et sous-structures possibles suivantes pour la phrase déjà donnée en exemple : *Paul a hérité (ce*

14 Ces phrases peuvent, bien sûr, avoir des compléments de phrase tels que :

*Le bateau a coulé (dans le port / au large de l'île)*

*L'avion a atterri sur la piste 4.*

Les compléments de phrase se reconnaissent essentiellement, comme l'indiquent Guillet et Leclère 1992 : 15 - 17, par le fait qu'ils constituent l'adverbe obligatoire de phrases à verbe support *avoir lieu, se passer...*, qui sélectionnent comme sujet l'évènement considéré :

*Le fait que le bateau a coulé a eu lieu (dans le port / au large de l'île)*

*Le fait que l'avion a atterri s'est passé sur la piste 4.*

*buffet*) (*de sa grand-tante*). Les compléments prépositionnels aussi peuvent être omis, par exemple dans *Quand Guy parle, il ment (en général)*. / *Quand Guy parle à Ève, il ment (à Ève)*.

Lorsque tous les compléments sont omis, la sous-structure obtenue peut être interprétée de diverses façons. Noailly 1998 distingue deux cas dans le français standard, l'emploi absolu et l'emploi anaphorique vide, notant que «le français oral familier use bien plus, sans doute, de la possibilité de construire des verbes transitifs sans complément» (Noailly 1998 : 132)<sup>15</sup>.

L'emploi absolu du verbe se rencontre lorsque l'objet non réalisé (prépositionnel ou non prépositionnel) a un référent générique ou non pertinent. Des effets stylistiques différents dus à la «vacance d'objet» sont obtenus dans : *Paul enseigne (est enseignant)*. / *Max profite (est un profiteur)*, avec un effet intensif. / *Lise attendrit* / *Lise plaît* manifestent une «propriété du sujet» (Noailly 1998 : 136).

L'emploi anaphorique vide concerne un référent facilement identifiable par le contexte linguistique ou par des connaissances extralinguistiques<sup>16</sup>. Il est utilisé notamment avec des verbes semi-modaux : «Viens au cinéma avec moi. – *J'aurais aimé, mais j'ai trop sommeil*»; avec des verbes d'opinion : «Paul est bien arrivé? – *Je suppose / je crois / j'imagine ...*»; des verbes aspectuels : «*J'ai chanté cinq ans mais, je viens d'arrêter*» (Noailly 1998 : 133).

L'auteure traite comme un phénomène de linguistique et non de rhétorique discursive les possibilités du français (normé) de construire des verbes sans complément, alors que ces verbes en sélectionnent «normalement» un. En effet, la langue ne prévoit aucune anaphore pronominale dans des cas comme : *Je chante depuis cinq ans, J'ai commencé en 1990, et je continue*. / *On me propose d'aller à Rome. J'aimerais*. (Noailly 1998 : 133-134 [contraste italique et romain original]).

Larjavaara 2000 : 58 souligne que c'est la valence du verbe qui oblige l'allocuteur à chercher dans le contexte linguistique ou extralinguistique (situationnel, mental, etc.) le référent du complément non réalisé linguistiquement.

Les causes des limites à l'absence de complément ne sont pas encore définies clairement. Elles dépendent à la fois des classes de verbes et des types d'objets. Des verbes apparemment de la même classe n'ont pas les mêmes

<sup>15</sup> Les termes «objet latent» et «emploi génériques» de Larjavaara 2000 s'apparentent à ceux d'«anaphore zéro» et «emploi absolu» de Noailly 1998. Larjavaara 2000 étudie une variété de français plus étendue que Noailly 1998.

<sup>16</sup> Il importe peu que l'objet soit présent dans le contexte, dans la situation ou seulement dans l'esprit des interlocuteurs. La langue, en effet, ne fait pas la différence entre ces cas et l'essentiel est que le référent est : 1° présent dans la représentation mentale, et 2° implicite dans la langue (voir à ce sujet Larjavaara 2000).

possibilités : *Je ne sais pas si j'irai, mais j'ai envie. / \*Je ne sais pas s'il sera là, mais je souhaite* (Noailly 1998 : 133). Bien que l'absence d'objet réalisé semble très étendue en français standard basique (Blinkenberg 1960, Boons et coll. 1976a : 267-269), Boons et coll., 1976b : 63 répertorient un petit nombre de verbes qui n'admettent pas d'être construits sans complément, comme le montrent les phrases : *Guy ressemble (\*E / à Yves). / La maison avoisine (\*E / le lac). / Guy habite (\*E / cette maison).*

### 3.2 Omission de compléments non prépositionnels en FCI

#### 3.2.1 Omission de compléments non prépositionnels

Le français de Côte-d'Ivoire exploite largement les possibilités d'emploi sans complément du français standard basique et ne se distingue pas, dans le principe, de la variété de langue qui apparaît dans Larjavaara 2000 par exemple. Nous le montrons brièvement ici.

Des emplois avec anaphore vide pour des référents restituables par le contexte apparaissent dans des phrases orales du type :

(64) Si tu lui donnes une mangue, il mange.

(65) Awa n'a pas encore préparé les ignames, mais elle va préparer.

(66) – Est-ce que Awa peut charger la bouteille de gaz? – Elle peut charger.

(67) Yao doit porter sa chemise, et puis il ne veut pas porter.

(68) – Est-ce que tu as rempli le réservoir? – J'ai rempli.

et dans des séquences écrites du type :

(69) Des voies pour que des négociations s'ouvrent avec le Rassemblement de Républicains, comme le premier magistrat de la Côte-d'Ivoire a lui-même promis. (NV 20.01.1999)

(70) 30 % seront utilisés pour payer les dommages comme dispose la résolution 705. (FM 18.11.1998),

avec des verbes qui appartiennent aux classes déjà répertoriées par Noailly 1998.

Quant au deuxième cas considéré ici des emplois absolus avec une interprétation générique du procès, ils sont attestés dans la variété de langue qui joue le rôle de modèle de langue en Côte-d'Ivoire, par exemple dans la presse et chez Kourouma et Akoto Yao :

- (71) Il faut attraper avant de couper. (FM 11.11.98)
- (72) Qu'au moins, dans une enceinte officielle, vous puissiez dire vos plaies, pour qu'ils puissent dire leurs remèdes et que le gouvernement puisse abriter. Il faut que les travailleurs luttent, que les patrons résistent, et que le gouvernement abrite. Telle est la loi de la démocratie. (NV 30.01.01)
- (73) Les Toubabs auraient été tentés, pour abriter, de donner le pouvoir au chef des sicaires. (Mon 198)
- (74) Un défilé [...] ne suffisait pas à rassurer. (Mon 24)
- (75) Même si ses irrespects, ingratitude et dires avaient trop peiné pour que le cœur immédiatement se refroidisse ... (Mon 206)
- (76) Tout le monde immola. [...] Sur les places publiques et les parvis des mosquées, on sacrifia. (Mon 14)
- (77) Ce grand égoïste qui révolte par sa cruauté. (Tis 16)

On peut aisément observer dans ces phrases que la non-réalisation de l'objet donne au procès la généralité la plus grande possible. De tels emplois absolus se développent en français standard basique, et le phénomène n'est donc pas spécifique au français de Côte-d'Ivoire.

### 3.2.2 Complément non prépositionnel obligatoire

La possibilité de l'omission du complément direct des constructions ordinairement transitives ne s'étend pas à tous les verbes du français de Côte-d'Ivoire. Ainsi, une même forme verbale à complémentation non prépositionnelle peut avoir deux entrées, l'une admettant l'emploi sans complément et l'autre ne l'admettant pas, chacune avec des propriétés et des sens différents. Les verbes *couper*, *flasher*, *pratiquer* illustrent cette distinction.

La forme verbale *couper* possède, en plus des sens qu'elle a en français normé, et avec un complément humain, celui, entre autres, de : *prendre de l'argent à quelqu'un de façon indue*<sup>17</sup>, ce qui nous amène à distinguer selon leurs propriétés sémantiques FF / FCI : *couper*<sub>1</sub> et FCI : *couper*<sub>2</sub> (prendre de l'argent ...).

Le verbe du français de Côte-d'Ivoire *couper*<sub>2</sub> est utilisé, par exemple, dans la séquence suivante que nous ne citons que dans le but de l'explicitier :

<sup>17</sup> Ces sens existent pour l'équivalent sémantique *kpe* de *couper* en baoulé (Kouadio N'Guessan 2000 :77).

- (78) Avant, quand j'étais jardinier à Cocody dans une Société-là, je vendais les fleurs là-bas. [...] Les Blancs qui viennent d'arriver, ils connaissent rien, je double seulement, mais je ne vole pas la Société, c'est les Blancs que je coupe<sub>2</sub>, je mets l'argent de la Société dans la caisse et puis je garde la moitié là pour moi. (Mét 68) FCI

Ces deux verbes se distinguent de plus par leur possibilité de sous-structure : seul *couper*<sub>1</sub> peut être employé sans complément (anaphore vide). Nous avons ainsi les phrases :

- (79) Yao a coupé<sub>2</sub> Ali? – \*Il a coupé. [Yao a pris de l'argent à Ali.] FCI  
 (80) Yao a coupé<sub>1</sub> du pain? – Il a coupé. [Yao a coupé du pain.] FCI

Nous avons deux verbes *flasher*<sub>1</sub> et *flasher*<sub>2</sub> différents par leurs propriétés sémantiques et syntaxiques : seul *flasher*<sub>2</sub> peut être utilisé avec complément, ou sans complément lorsque celui-ci est connu par les circonstances extralinguistiques :

- (81) Yao a flashé, Awa? – \*Il a flashé. [Yao a émerveillé Awa.] FC  
 (82) Yao a flashé<sub>2</sub> en maths? – Il a flashé. [Yao s'est planté en maths.] FCI

Le substantif morphologiquement corréolé ne correspond qu'à *flasher*<sub>2</sub> : le *flasheur* [le nul]. L'emploi absolu de *flasher*<sub>2</sub> est difficile : *Yao est un flasheur* est préféré à \**Yao flashe (habituellement)*.

Le verbe *pratiquer* peut être employé métaphoriquement avec un complément humain dans *Yao pratique<sub>2</sub> Ali*, dans le sens de *Yao a l'habitude de fréquenter Ali / de travailler avec Ali*. Les séquences suivantes explicitent ce sens :

- (83) Méfie-toi Koly de ceux qui te fréquentent et te pratiquent<sub>2</sub>. (Tis 15) FCI  
 (84) L'USD pratique<sub>2</sub> régulièrement le Président de la République et le Premier ministre. (FM 18.11.1998) FCI

*Pratiquer*<sub>1</sub> dans le sens ordinaire qu'il a en français basique, peut être utilisé sans complément lorsque le référent est facilement identifiable autrement : *Awa pratique<sub>1</sub> le tennis mais Yao ne pratique<sub>1</sub> pas*. *Pratiquer*<sub>2</sub>, avec le sens métaphorique, n'admet pas l'anaphore vide :

- (85) Yao pratique<sub>2</sub> Koly? / – \*Yao pratique<sub>2</sub>. FCI

La possibilité de l'omission du complément non prépositionnel obéit donc à certaines contraintes en français de Côte-d'Ivoire, et n'est pas une propriété de tous les verbes. Ces contraintes permettent de différencier des verbes qui ont une même

forme morphologique, mais une syntaxe et un sens différents. Nous remarquons notamment que la reconnaissance d'un verbe de sens non commun, nouveau ou singularisé, s'opère par la présence obligatoire de son complément.

### 3.3 Variation de la complémentation prépositionnelle en FCI

En français de Côte-d'Ivoire, le complément prépositionnel est largement omis, comme le complément non prépositionnel, dans le cas où il est présent ailleurs dans le contexte. Nous avons vu (3.1) qu'en français normé, un certain nombre de verbes à construction prépositionnelle ne peuvent s'employer sans complément; or, ces mêmes verbes peuvent avoir un emploi anaphorique vide en français de Côte-d'Ivoire si le complément est restituable par le contexte ou la situation. Ainsi, les verbes *habiter*, *ressembler*, *assister*, *prendre part*, *appartenir*, construits avec un complément prépositionnel obligatoire en français normé, peuvent être construits sans complément :

(86) Est-ce que ta mère habite toujours à Bassam<sup>18</sup>? – Elle habite toujours. FCI

(87) Yao ressemble à sa mère? – Il (ne) ressemble (pas). FCI

(88) Yao a assisté / pris part au match, Ali n'a pas assisté / pris part. FCI

(89) Cette moto n'appartient pas à Ali! – Si, elle appartient! FCI

Ce type de phrases est possible dans toutes les variétés de français de Côte-d'Ivoire.

Les séquences suivantes de la presse montrent la possibilité d'omettre l'un ou l'autre ou les deux compléments du verbe *rendre compte de quelque chose à quelqu'un*, ce qui correspond probablement à l'emploi de ce verbe en français normé :

(90) Nous avons une structure qui leur rend compte. (LJ 29.11.1998)

(91) J'ai demandé à mon secrétaire général de convoquer un secrétariat général pour que compte soit rendu aux organes dirigeants du parti. (LJ 30.11.1998)

(92) J'ai appelé M. B. pour lui rendre compte. (NV 20.11.1998)

(93) Vous dites que le peuple voudrait qu'il rende compte. (...) Vous l'avez dit tout à l'heure. Il faut que B. rende compte au peuple. (FM 27.12.1999)

(94) Il faut qu'ils rendent compte à la population. (FM 27.12.1999)

---

<sup>18</sup> Bassam est une ville de Côte-d'Ivoire.



La possibilité d'omission de compléments prépositionnels comme non prépositionnels est une propriété des verbes du français normé qui a été étendue, en français de Côte-d'Ivoire, à des verbes pour lesquels elle n'a pas encore été attestée dans d'autres variétés de français.

### 3.4 Omission de *en* et *y* en FCI

Aucune étude, à notre connaissance, ne porte spécifiquement sur les possibilités d'omission des pronoms préverbaux *en* et *y* d'une variété de français. En français de Côte-d'Ivoire, leur utilisation est pratiquement nulle, ou, dans une perspective comparatiste entre français de France, français normé et français de Côte-d'Ivoire, leur omission est presque systématique<sup>19</sup>. Cette section présente un compte rendu des omissions des pronoms préverbaux *en* et *y* en FCI<sup>20</sup>, de façon à proposer une base de comparaison avec d'autres variétés de français. Nous suivons ici la distinction de M. Gross 1977 : 116 ss. pour le français normé, selon les sources des pronoms préverbaux *en* et *y*. Parmi les pronoms préverbaux *en* et *y* formés respectivement à partir des phrases *NO V de NI* et *NO V à NI*, nous étudions ceux qui sont coréférents à un élément présent dans le contexte (3.4.1), puis ceux qui ont seulement une référence lexicale (3.4.2)<sup>21</sup>. Nous exposons ensuite les cas d'omission des pronoms préverbaux intrinsèques, c'est-à-dire figés avec le verbe (3.4.3).

#### 3.4.1 Absence de pronom préverbal coréférent

Le phénomène concerne l'omission des pronoms préverbaux *en* et *y* qui ont pour source respective les compléments *de N* et *à N*. Ces pronoms préverbaux sont appelés coréférents s'ils ont un antécédent dans le discours et qu'ils réfèrent à la réalité signifiée par cet antécédent, ou s'ils font référence à une réalité de la situation. Nous avons ainsi, en français normé *De la pizza, Guy (\*E / en) veut. / Au marché, Guy (\*E / y) va.*

En français de Côte-d'Ivoire, nous avons, avec des verbes très fréquents tels que *aller, avoir, vouloir* :

(95) Yao veut du foutou<sup>22</sup>, Awa ne veut pas. FCI

(96) Yao va au marché, Awa ne va pas / va aussi. FCI

19 Voir la note 9.

20 La remarque de la note 7 s'applique ici aussi.

21 Milner 1982 analyse différemment ces cas et distingue la référence actuelle (dans la réalité) et la référence virtuelle (dans la représentation mentale).

22 Mets préparé avec des féculents pilés et présentés en pains, accompagnés d'une sauce.



Le même type d'omission se rencontre dans les phrases figées comme *Yao voit un inconvénient (E / à la venue d'Awa) / Yao (E / y) voit un inconvénient*. L'exemple suivant atteste ce type de constructions dans la presse ivoirienne :

(97) Si les dirigeants me demandent de donner un coup de pouce à l'équipe, je ne vois pas d'inconvénient. (IS 25.11.97)

Ce phénomène très répandu peut apparaître dans d'autres variétés de français, quoique probablement à moins grande échelle et dans des conditions spécifiques de discours.

### 3.4.2 Absence de pronom préverbal à référence lexicale

M. Gross 1975 distingue les pronoms préverbaux coréférents de ceux qui n'ont qu'une référence lexicale dans le discours ou la situation. Dans la phrase *Max achète du vin / des lits, Luc en vend* (p. 122), *en* ne peut référer au vin ou aux lits particuliers achetés par Max; *en* réfère uniquement au mot *vin* ou *lits*, sans référer à la réalité spécifiée. Cette même référence lexicale apparaît dans les constructions avec un quantifieur, qui présuppose la présence du pronom préverbal *en*. Par exemple, dans la séquence suivante, il est clair que *trois lits* que Luc vend ne peuvent venir d'un lit que Max a acheté : *Max achète un lit, Luc en vend trois*, et *en* ne rappelle que le mot *lit*.

L'omission de *en* dans le cas de référence lexicale est presque systématique en français de Côte-d'Ivoire. Nous avons des phrases du type :

- (98) Yao a du courage, Ali n'a pas. FCI  
 (99) Ce tricot n'a pas de manches, celui-là a. FCI  
 (100) Awa ne vend pas de voitures, c'est Yao qui vend. FCI

S'agissant de phrases avec quantifieur, les constructions sans pronom préverbal à référence lexicale sont aussi courantes en FCI :

- (101) Pierre a deux voitures, sa femme a une. (oral 98) FCI  
 (102) Il a deux enfants et moi j'ai trois. (oral 98) FCI  
 (103) Autrefois j'avais des centaines de poulets mais aujourd'hui ça reste vingt. (oral 98) FCI  
 (104) Parmi les bacheliers non-orientés, il existe encore un bon nombre qui peuvent l'être. (IS 30.10.97) FCI  
 (105) Sur les cinq forages équipés de pompes, il n'y a qu'un seul qui fonctionne. (FM 14-15.11.98) FCI

Ce type de constructions, répandu aussi au Burkina Faso et dans la sous-région, comme le relève Prignitz 1996 : 246-249, n'est pas attesté en français normé.

### 3.4.3 Absence de pronom préverbal intrinsèque

Il existe en français de France des phrases figées avec les pronoms préverbaux *en* et *y*, où *en* et *y* sont des pronoms préverbaux intrinsèques, c'est à dire sans source synchronique possible (M. Gross 1998, 2, p. 7). On observe dans les phrases figées du français de Côte-d'Ivoire comparées à celles du français de France la possibilité d'omission du pronom préverbal intrinsèque. Deux cas peuvent être distingués, selon le degré de figement du pronom préverbal *en* ou *y* en français de France.

#### 3.4.3.1 Degré de figement faible

Certains idiomes comprenant le pronom préverbal *en* en français de France peuvent aussi être employés sans celui-ci dans le même sens, bien que la construction avec *en* soit plus courante actuellement. Nous avons par exemple *Guy a du courage à (E / en) revendre. / Je me (E / en) remets à la décision du comité. / Vous (E / y) avez été pour beaucoup dans sa décision.*

Dans ces cas-là, le français de Côte-d'Ivoire présente la phrase figée sans *en* ou *y* :

- (106) Des femmes animées d'un dynamisme à revendre et d'une volonté de fer. (FM 17.03.98)
- (107) Elle lui a dit qu'elle se remettait à la sagesse du tribunal. (IS 25.11.97)
- (108) L'action de suivi des multiples contacts sont assurément pour beaucoup dans l'intérêt grandissant manifesté. (FM 24.11.97)

On ne peut cependant considérer ces phrases comme spécifiques du français ivoirien.

#### 3.4.3.2 Degré de figement élevé

En revanche, il existe d'autres phrases qui sont obligatoirement utilisées avec la forme pronominale intrinsèque en français de France. Nous avons ainsi, avec le verbe *avoir* : *Guy (\*E / en) a pour deux heures / trois jours. / Guy (\*E / en) a marre des grèves / d'aller à l'école à pied.*

Elles sont utilisées le plus souvent sans la forme pronominale intrinsèque en français de Côte-d'Ivoire :

- (109) Yao a pour deux heures / trois jours. FCI
- (110) Yao a marre des grèves / d'aller à l'école à pied. FCI
- (111) Les clients ont fini par avoir marre de toujours laisser 10 F ou 20 F à leurs caisses [du fait de la pénurie de monnaie]. (IS 22.01.1999) FCI

On observe aussi la possibilité d'omission de *y* dans la forme figée impersonnelle *il y a*, après *devoir* et *pouvoir*. Le français de Côte-d'Ivoire ne contrevient pas aux contraintes idiomatiques du français normé qui empêchent l'omission de *y* dans la forme *il y a*; il admet cependant l'omission de *y* dans : *il doit avoir un développement / il peut avoir cent personnes dans la salle*. Cela n'a pas été observé dans une autre variété de français. Les séquences suivantes de la presse illustrent cette possibilité :

- (112) Tous les États sont d'accord pour dire qu'il ne peut avoir de développement durable sans la bonne gouvernance. (LJ 30.11.1998) FCI
- (113) Il ne pouvait avoir que 100 gendarmes au maximum au repas. (NV 14-18.01.1999) FCI
- (114) Si l'installation du matériel en vue de la bicarburation n'est pas bien faite, il peut avoir fuite. (NV 17.05.00) FCI
- (115) Il ne peut avoir dans le pays d'Houphouet-Boigny une désobéissance civile. (FM 27.12.1999) FCI
- (116) La pression démographique aidant, il va devoir avoir des écoles privées. (FM 23.06.01) FCI

Les phrases figées avec le verbe *être* du français de France *Guy* (\*E / en) *est à la page huit / sa troisième sortie* sont généralement réalisées en français de Côte-d'Ivoire sans le pronom préverbal, dans des phrases comme *Yao est à la page huit / sa troisième sortie. / Yao est réduit à trier le courrier*, par exemple dans les séquences :

- (117) Nous ne sommes pas à notre première initiative. (FM 31.10.97) FCI
- (118) P.C.K., qui est à sa deuxième visite était déjà venu à la clinique. (FM 20.03.98) FCI

- (119) M E.B. qui était à sa première sortie officielle depuis sa prise de fonction. (FM 05.11.97) FCI
- (120) Le préfet de région qui n'était qu'à sa première semaine à la tête du Denguélé. (FM 24.11.97) FCI
- (121) Nous sommes aux premiers pas du multipartisme. (LJ 29.11.1998)
- (122) On est toujours à se demander qui ment. (IS 24.11.1998) FCI
- (123) Je suis encore à me demander [...] si le Centenaire ne les avait pas tous ignorés. (Mon 177) FCI
- (124) Depuis le changement de chef je suis réduit à trier le courrier. (oral 99) FCI

Nous avons ce même type de variante dans deux phrases figées, en français de France, avec le pronom préverbal intrinsèque *y* et le verbe *aller*. Le pronom préverbal *y* ne peut être omis en français de France dans *Guy va y aller* [Guy va partir]. / *Il y va de sa réussite*, mais peut l'être en français de Côte-d'Ivoire, où nous avons *Il va de sa réussite*. / *Yao va aller* (Yao va partir), par exemple dans :

- (125) *Il va de la cohésion sociale, mais aussi de la réussite de nos programmes économiques.* (FM 23.06.1999). FCI

D'autres phrases figées existent dont les équivalents en français de France comportent les pronoms *en* ou *y*. Nous avons, par exemple, en français de France : *Guy s'en donne à cœur joie.* / *Guy n'en finit pas de sauter / parler.* / *Guy en fait à sa tête.* / *Guy y met du sien.* / *Guy n'en pense pas moins.* / *Guy s'y prend de telle manière.* / *La popularité de Guy en a pris un coup.* / *Guy n'en rate pas une.* Toutes ces phrases peuvent apparaître sans les pronoms *en* ou *y* en français de Côte-d'Ivoire, comme le montrent les séquences suivantes, d'origines diverses :

- (126) On ne peut être au milieu de la foule et faire à sa tête. (Nèg 173) FCI
- (127) Comment ces Parisiens étranges se prennent pour courir sans s'essouffler. (Nèg 20) FCI
- (128) Si ces résistances durent longtemps, le contrat de confiance qui existe entre l'État, les populations et les bailleurs de fonds peut prendre un coup? (NV 15.05.00) FCI
- (129) Est-ce que vous ne craignez pas que l'alliance FPI-RDR prenne un coup? [...] Cette alliance prendrait un coup par la faute de qui? (NV 17.09.1999) FCI

- (130) La Mutuelle ne finit jamais de payer ses dettes.  
(IS 20-21.11.1998) FCI
- (131) Depuis qu'il m'a prêté de l'argent, il ne finit pas de me demander  
des services. (oral 98) FCI

On peut dire que quasiment toutes les phrases figées du français de France comprenant les pronoms intrinsèques *en* ou *y* peuvent être utilisées en Côte-d'Ivoire sans ces pronoms et conserver le même sens que celui de la phrase figée du français de France. Ce phénomène distingue nettement les deux variétés. Les rares exceptions de phrases figées où le pronom préverbal intrinsèque est obligatoire en français de France comme en FCI sont par exemple *En* (*\*E/en*) *vent à Anou* / *Yeu se* (*\*E/en*) *font*. Ces deux phrases appartiennent au français standard basique et ne peuvent donc être considérées comme propres au FCI.

L'absence des pronoms préverbaux *en* et *y* référant à un élément présent ailleurs dans la phrase ou la situation relève de l'omission déjà étudiée en français standard basique des compléments nominaux ou pronominaux restituables par le contexte. Elle manifeste, en français de Côte-d'Ivoire, l'extension maximale de cette possibilité. Elle s'étend, de plus, à des cas plus difficiles en français de France, tels que celui des phrases avec quantifieur.

Dans le cas des formes *en* et *y* figées avec le verbe en français de France, l'omission de ces formes en français de Côte-d'Ivoire ne relève pas du même phénomène, puisque l'interprétation de la phrase figée ne se fait pas de façon compositionnelle. En français de France, l'omission de *en* et *y* est très difficile dans ce cas, car elle gêne l'interprétation du sens global de la phrase figée. En français de Côte-d'Ivoire, cette interprétation n'est nullement gênée par l'absence de *en* ou *y*.

#### 4. Conclusion

Cette présentation de divers phénomènes concernant la présence ou l'absence des prépositions et des compléments prépositionnels ou non prépositionnels d'un verbe montre que le français de Côte-d'Ivoire permet une grande variabilité du nombre des actants d'un verbe, comme on peut l'observer aussi dans d'autres variétés de français contemporain, et qu'il intervient dans le renouvellement historique de la langue.

Tous ces phénomènes ont été traités dans une vision globale, c'est-à-dire en ayant comme point de départ pour l'explication la construction la plus longue possible, qui peut subir la disparition de certains de ses éléments (préposition,



complément, etc.). Dans cette approche de la valence verbale, l'expansion maximale reste celle qui définit le verbe même si certains éléments peuvent ne pas apparaître. Procéder d'une autre façon donnerait une vision fautive de la variation du français de Côte-d'Ivoire. En effet, analyser une construction dans laquelle la préposition apparaît et une autre, équivalente, où elle n'apparaît pas, sans lien entre elles, conduirait à l'illusion de deux verbes distincts, ou de deux grammaires distinctes, l'une du français ivoirien populaire ou familier, et l'autre d'une variété ivoirienne proche du français normé. Nous pensons au contraire qu'il y a une continuité entre ces deux types de constructions et que l'alternance existe au sein même du français de Côte-d'Ivoire.

### Références

- BEAUDIN, C. 1992 «Structures intransitives en français du Québec», dans J. Labelle et coll., p. 35-53.
- BLINKENBERG, A. 1960 *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*, Copenhague, Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab.
- BOONS, J.-P., A. GUILLET et C. LECLÈRE 1976a *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève, Droz.
- BOONS, J.-P., A. GUILLET et C. LECLÈRE 1976b *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives*, Genève, Droz.
- BOUTIN, A. B. 2002 *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte-d'Ivoire*, thèse de doctorat, Université de Grenoble 3.
- CREISSELS, D. 1991 *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug.
- CREISSELS, D. et J. KOUADIO N'GUESSAN 1977 *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, ILA.
- DAGNAC, A. 1996 *Français d'Afrique, normes, variation : le cas de la presse écrite en Côte-d'Ivoire et au Mali*, thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.
- DRAMANE, K. 1984 *Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Grenoble 3.
- GROSS, M. 1968 *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.
- GROSS, M. 1975 *Méthodes en syntaxe : le régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- GROSS, M. 1977 *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- GROSS, M. 1993 «Les phrases figées en français», *L'information grammaticale* n° 59, *Le lexique-grammaire* : 36-41, Paris, Société pour l'Information grammaticale.

- GROSS, M. 1998 «Les expressions figées. Une description des expressions françaises et ses conséquences théoriques», Rapport technique LADL, 150 p., Paris, CNRS, Université de Paris 7.
- GUILLET, A. 1993 «Le lexique du verbe français : description et organisation», *L'information grammaticale* n° 59, *Le lexique-grammaire* : 23-35, Paris, Société pour l'Information grammaticale.
- GUILLET, A. et C. LECLÈRE 1981 (eds.) *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques, Langages* n° 63, Paris, Larousse.
- GUILLET, A. et C. LECLÈRE 1992 *La structure des phrases simples en français : constructions transitives locatives*, Genève, Droz.
- GUILLET, A., N. LA FAUCI et coll. 1984 *Lexique-grammaire des langues romanes, Actes du 1<sup>er</sup> Colloque Européen sur la Grammaire et le Lexique comparés des Langues Romanes*, Amsterdam, Benjamins.
- HATTIGER, J.-L. 1981 *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Strasbourg.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. 1977 *L'enseignement du français en milieu baoulé, problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Grenoble 3.
- KOUADIO N'GUESSAN J. 1992 «Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère?», *Actes du Colloque International de Dakar (décembre 1990)*, dans *Des langues et des villes* : 373-383, Coll. Langues et développement, Paris, Didier Érudition.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. 1996 *Description systématique de l'atté de Memni, langue kwa de Côte-d'Ivoire*, thèse d'État, Université de Grenoble 3.
- KOUADIO N'GUESSAN J. 1999 «Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte-d'Ivoire», *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues*, 2-4 : 301-314, Paris, AUPELF – UREF.
- KOUADIO N'GUESSAN J. 2000 «Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique», *Studies in African Linguistics* 29-1 : 75-90.
- LABELLE, J. 1995 «Lexique-grammaire et variation en français», dans Labelle, Leclère et coll., p. 13-28.
- LABELLE, J. 1998 «Lexiques-grammaires comparés d'un français à l'autre», dans Lamiroy et coll. 1998 : 47-70.
- LABELLE, J. et M. CONENNA 1990 «Linguistique comparée des expressions figées : français normé, français du Québec et italien», dans *Atti del 7<sup>o</sup> Convegno Internazionale di Studi Canadesi*, p. 295-313, Fasano, Schena.
- LABELLE, J. et coll. 1990 *Lexiques-grammaires comparés : structures verbales et dérivées en français du Québec, Rapport technique* n° 5, 247 p., GRFL, Université du Québec à Montréal.
- LABELLE, J. et coll. 1992 *Lexique-grammaire du français du Québec : état de la recherche, Rapport technique* n° 7, 202 p. GRFL, Université du Québec à Montréal.

- LABELLE, J., C. LECLÈRE et coll. 1995 *Lexiques-grammaires comparés en français : Actes du Colloque International de Montréal (3-5 juin 1992)*, 217 p., *Linguisticae Investigationes Supplementa 17*, Amsterdam, Benjamins.
- LAMIROY, B. 1984 «La valeur heuristique de la comparaison linguistique : Un exemple concernant le français, l'espagnol et l'italien», dans Guillet, La Fauci et coll. 1984, p. 223-231.
- LAMIROY, B. et coll. 1998 *Le lexique-grammaire, Revue internationale de linguistique française*, n° 37, *Travaux de linguistique*, 191 p., Louvain-la-Neuve, Duculot.
- LARIJAVAARA, M. 2000 *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Helsinki.
- LECLÈRE, C. 1998a «Travaux récents en lexique-grammaire», dans Lamiroy et coll. 1998, p. 155-186.
- LECLÈRE, C. 1998b «Expressions figées dans la francophonie : le projet BFQS», *Hommages à Gaston Gross*, Besançon, BULAG, p. 321-331.
- MAIRAL USON, R. et P. FABER 2002 «Functional grammar and lexical templates», dans Marial Uson, R. et M.J. Pérez Quintéro, *New Perspectives on Argument Structure in Functional Grammar*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter.
- MANESSY, G. 1994a *Le français en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- MANESSY, G. 1994b «Pratique du français en Afrique Noire francophone», *Langue Française* n° 104, *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation* : 11-19, Paris, Larousse.
- MILNER, J.-C. 1982 *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- NOAILLY, M. 1998 «Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité», dans Rousseau et coll. 1998, p. 131-144.
- PAK, H.-I. 1987 «Dictionnaire des verbes courants coréen-français» dans *Rapport Technique du LADL n° 15*, Paris, Université de Paris 7.
- PIOT, M. 1978 *Étude transformationnelle de quelques classes de subordination du français*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, LADL, Université de Paris 7.
- PIOT, M. 1995 *Composition transformationnelles de phrases par subordination et par coordination*, thèse d'État, LADL, Université de Paris 7, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, Coll. «Thèse à la carte», 1998.
- PIOT, M. 2000 «Dictionnaires électroniques et 'lexiques-grammaires' du français : différents aspects d'une nouvelle approche de la question cruciale du lexique», *Lidil* 21 : 99-120, Université de Grenoble 3, Lidilem.
- FLOOG, K. 1999 *Le premier actant en abidjanais : contribution à la syntaxe du non-standard*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux 3.
- PRIGNITZ, G. 1996 *Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996)*, thèse de doctorat, Université de Paris 3.
- ROUSSEAU, A. et coll. 1998 *La transitivité*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- SANGARÉ, A. 1984 *Dioula de Kong (Côte-d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Grenoble 3.

- SIMARD, Y. 1994 «Les français de Côte-d'Ivoire» *Langue Française* n° 104, *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation* : 20-36, Paris, Larousse.
- VIVÈS, R. 1993 «La prédication nominale et l'analyse par verbes supports», *L'Information grammaticale* n° 59, *Le lexique-grammaire* : 8-15, Paris, Société pour L'Information grammaticale.

### Références du corpus d'exemples

- AKOTO, P.Y. 1986 *L'envol des tisserins*, Abidjan, CEDA.
- DADIÉ, B. B. 1959 *Un nègre à Paris*, Paris, Présence africaine.
- KOULIBALY, I. B. 1984 : *Ma joie en lui*, Abidjan, Nouvelles Éditions Africaines.
- KOUROUMA, A. 1970 *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil.
- KOUROUMA, A. 1990 *Monnè, outrages et défis*, Paris, Seuil.
- TOURÉ, A. 1985 *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la «conjoncture»*, Paris, Karthala.
- Quotidiens Ivoiriens : *Fraternité Matin*, *Ivoir'soir*, *Le Jour*, *Notre Voie*.





**L'alternance de prépositions dans les constructions locatives en français de Côte d'Ivoire à la lumière du dioula et du baoulé,**  
*Cahiers de l'institut de Linguistique de Louvain,*  
31.1 : 5-34,

Louvain-la-Neuve : Peeters, 2005

[7A]





## **ANALYSES CONTRASTIVES DES ALTERNANCES DE PRÉPOSITIONS DANS LES CONSTRUCTIONS LOCATIVES EN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE<sup>1</sup>**

**Akissi Béatrice BOUTIN**  
**Université Toulouse Le Mirail**  
**et université de Cocody-**  
**Abidjan**

### **RÉSUMÉ :**

Les analyses portent sur quelques faits syntaxiques du français de Côte d'Ivoire et leur interprétation, concernant les constructions locatives et particulièrement le rôle de l'adposition locative. Elles mettent en regard des constructions locatives du français normé de Côte d'Ivoire et du français « commun » (Labelle et Leclère 1995), avec l'éclairage indispensable des constructions équivalentes en dioula et en baoulé, deux vernaculaires ivoiriens importants, à fonction aussi véhiculaire.

Après avoir examiné les verbes et les noms qui entrent en jeu dans les prédications de localisation et de déplacement, l'analyse se centre sur les adpositions locatives : leurs rôles, leurs alternances, leur congruence (Laur 1993) avec le verbe de déplacement.

L'étude de la variation du français en contexte ivoirien, dans l'optique contrastive que nous avons proposée, permet d'aborder des possibilités de la langue qui n'apparaissent pas toujours avec la même évidence dans les variétés occidentales, mais qui sont beaucoup plus étendues en français de Côte d'Ivoire.

---

<sup>1</sup> Cet article fait suite à un séminaire de l'ERSS et aux remarques qui y ont été faites, notamment celles de Injoo Choi Jonin et de Andrée Borillo. La lecture d'une première version de cet article par Andrée Borillo, et ses orientations ont ensuite contribué à son amélioration.

## SOMMAIRE :

1. Introduction
  - 1.1. Situation plurilingue de la Côte d'Ivoire
  - 1.2. Notion de français « commun »
  - 1.3. Présentation de l'analyse
2. Les verbes à complément locatif
  - 2.1. En français « commun »
  - 2.2. Dans les langues ivoiriennes
3. Les noms de lieu
4. Les adpositions locatives
  - 4.1. En français
  - 4.2. En dioula
  - 4.3. La préposition locative *avec* du français de Côte d'Ivoire
5. Caractère essentiel de l'adposition dans la construction locative
  - 5.1. Le français « commun »
  - 5.2. En dioula
  - 5.3. Alternances *NO V N* et *NO V Loc N* en français de Côte d'Ivoire
6. Les relations entre verbes et adpositions locatives
  - 6.1. Sémantique des combinaisons pour le français « commun »
  - 6.2. Les postpositions des compléments directionnels en dioula
  - 6.3. Alternances *de N* et *Loc N* pour les compléments d'origine en français de Côte d'Ivoire
7. Conclusion

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Situation plurilingue de la Côte d'Ivoire

Le français de Côte d'Ivoire s'est créé et se développe dans une situation plurilingue. Actuellement en cours de vernacularisation, il est intégré dans toutes les situations où une langue africaine peut aussi être utilisée et est un élément constitutif essentiel de l'identité culturelle de la communauté ivoirienne.

Le français ivoirien, tel qu'on le nomme couramment en Côte d'Ivoire, se compose des variétés de français plus ou moins éloignées du français de France ou qui ont cette caractéristique aux yeux des locuteurs, allant des variétés populaires et courantes aux variétés qui constituent actuellement la norme, celles utilisées par les journalistes, par les enseignants ou par les écrivains. La dénomination « français ivoirien » inclut aussi le nouchi, de plus en plus assimilé au français populaire ivoirien<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup>Le nouchi est un argot, créé au début des années quatre-vingt dans les quartiers populaires d'Abidjan par les loubards et enfants des rues, qui s'étend actuellement à bien d'autres

Le substrat français est composé de variétés de français, des plus courantes aux plus châtiées, qui ont été superposées aux langues ivoiriennes durant la colonisation. On ne peut parler de substrats africains pour le français ivoirien, mais les langues ivoiriennes, dont l'usage a à peine régressé depuis cette époque, fournissent nécessairement le schéma principal de la représentation du monde et de la communication. Plus de soixante langues sont aujourd'hui parlées en Côte d'Ivoire ; elles se répartissent en quatre grands groupes culturels et linguistiques ayant chacun une langue dominante : groupes mandé (dioula), gur (sénoufo), kru (bété) et kwa (baoulé). Le dioula et, dans une moindre mesure le baoulé, ont aussi des fonctions véhiculaires importantes.

Suite à une appropriation communautaire et vernaculaire qui s'est faite du français, celui-ci s'est homogénéisé, avec l'abandon rapide de l'acrolecte et le rapprochement des variétés basilectales et mésolectales<sup>3</sup>. L'exposition au français standard de France reste importante et la norme française, ou mieux internationale, cohabite en Côte d'Ivoire avec la norme locale, qui tend à s'étendre. Cependant, ce changement s'opère de façon imperceptible, ce qui entraîne, chez les enseignants et tous les locuteurs qui souhaitent utiliser un français soigné, une fréquente insécurité linguistique.

## **1.2. Notions de français « commun », français standard et français de Côte d'Ivoire**

Pour l'étude de la variation en français, nous proposons une analyse contrastive entre le français de Côte d'Ivoire, le français « commun » et les langues ivoiriennes.

La notion de « français commun » est empruntée aux travaux des lexiques-grammaires comparés en français (Guillet et La Fauci 1994 ; Labelle et Leclère 1995). Elle tient compte du fait que la majeure partie des éléments du français (toutes variétés sociales confondues) sont « communs » à toutes les zones francophones. Ainsi, le français en France et en Côte d'Ivoire, avec toutes leurs variétés, ont chacun une majorité d'éléments communs, et une part d'éléments spécifiques. Nous concevons ici le français « commun », dans un sens, plus large que le français standard international, qui n'est autre actuellement que le français standard de France et, dans un autre sens, plus restreint que le français de France (toutes variétés sociales confondues), dont nombre d'expressions et de

---

milieux. La morphosyntaxe du nouchi s'apparente à celle du français populaire ivoirien, et le lexique associe des éléments de sources diverses.

<sup>3</sup> La catégorisation, déjà ancienne, des français d'Afrique reposait sur des critères socioculturels et distinguait les usages des apprenants, ou basilectes, fortement marqués par des faits d'appropriation ; des usages intermédiaires des « lettrés », ou mésolectes ; un usage de l'élite, ou acrolecte, en général hyper normé, avec des caractéristiques archaïsantes ou « littéraires ».



constructions passent difficilement les frontières. Le français « commun », qu'on retrouve dans les cultures les plus diverses, peut être considéré d'un point de vue sociolinguistique comme culturellement neutre.

### 1.3. Présentation de l'analyse

Nous nous intéressons ici à quelques faits syntaxiques du français de Côte d'Ivoire et à leur interprétation, qui concernent les constructions locatives et particulièrement le rôle de l'adposition locative. Les prédications locatives<sup>4</sup> sont très variées. Leurs constructions mettent en jeu des verbes de situation, de déplacement, des noms de lieux, des adpositions spatiales. Les alternances dans la rection des compléments locatifs des verbes de déplacement ne sont en fait qu'une petite partie de phénomènes syntaxiques beaucoup plus vastes concernant les alternances des types de complémentations verbales (Boutin 2005a).

Il existe d'abondantes analyses de l'expression linguistique du mouvement en français (Vandeloise (éd.) 1987 ; Guillet & Leclère 1992, par exemple), de la structuration linguistique de l'espace en lien avec les adpositions (Creissels 1991, 1995, 2005), ou avec la préposition française (Berthonneau & Cadiot (éds.) 1991 ; *Faits de langue* 1997 ; Vandeloise (éd.) 1993, Borillo 1998 ; Kupferman *et al.* (éds.) 2001-2002, par exemple). Nous ne pouvons retenir ici de ces études que certains points particulièrement intéressants pour l'analyse.

L'analyse a une optique contrastive et concerne quelques phénomènes des constructions locatives du français de Côte d'Ivoire, par rapport au français « commun », au dioula et au baoulé. Pour le français en Côte d'Ivoire, nous préférons parler d'alternances de constructions plutôt que de deux systèmes distincts de français, l'un « commun » aux autres zones francophones, l'autre spécifique à la Côte d'Ivoire. Cela semble plus proche de la réalité ivoirienne où les variantes ne sont pas en opposition<sup>rft</sup> mais, au contraire, présentes chez le même locuteur, souvent dans la même situation de communication. Cette méthode s'applique bien aux phénomènes présentés ci après, pour lesquels la variation est inhérente à la langue ; une même grammaire prend, d'ailleurs, habituellement en compte des variations similaires en français « commun ». Les langues ivoiriennes donnent un éclairage indispensable sur les alternances du français de Côte d'Ivoire et permettent d'approcher des processus sémantiques sous -jacents à la langue. Cependant, pour ne pas surcharger les descriptions, l'étude se base surtout sur une langue, le dioula, et nous ne ferons allusion au baoulé que s'il se différencie notablement du dioula.

Après avoir examiné les verbes et les compléments locatifs, notre analyse se centre sur des alternances de prépositions locatives en français. Bien que ces phénomènes touchent en fait toute la question de la structuration des relations spatiales dans la langue, ainsi que la perception et la représentation mentale de

---

<sup>4</sup>L'adjectif « locatif » concerne ici à la fois les éléments des prédications de localisation et des prédications de déplacement (voir la section 2).

l'espace correspondantes, nous nous centrerons sur quelques faits qui ont l'avantage d'être immédiatement repérables comme significatifs de comportements langagiers différents en français « commun » et en français de Côte d'Ivoire.

## 2. LES VERBES À COMPLÉMENT LOCATIF

Les verbes locatifs sont étudiés dans Borillo 1998 : 117-155. Ils « participent à une mise en relation spatiale entre deux termes ou plus ». Ils comprennent à la fois les verbes de localisation statique, qui situent un objet en fonction d'un site, et les verbes de déplacement, utilisés pour « l'expression des relations produites par le déplacement de la cible ou le déplacement simultané de la cible et du site. » (Borillo 1998 : 117)

### 2.1. En français « commun »

La prédication d'une localisation d'un corps se fait essentiellement en français à l'aide de plusieurs verbes de localisation (*se trouver, être situé, ...*), qui sélectionnent un complément de lieu prépositionnel<sup>5</sup>. La prédication de localisation la plus élémentaire se réalise, en français, par la phrase à verbe support *être*, suivi d'un syntagme prépositionnel de localisation ; elle a la forme : *NO être Loc N*, et le prédicat répond à la question *Où ?* :

F : (1) *Où est Guy ? - Guy est dans la rue.*

Pour D. Creissels (1979 : 376 et suivantes), il existe des liens étroits entre prédication de localisation, de présence en un lieu et prédication d'existence. La localisation est la réponse à la question sur le lieu : *Où se trouve cet objet ?* La présence fait aussi obligatoirement intervenir le lieu, en répondant à la question : *Qu'y a-t-il à cet endroit ? ou Qu'est-ce qui est à cet endroit ?* La question sur l'existence est très proche de celle de la présence, mais un lieu déterminé n'est pas nécessaire à la représentation de l'existence. La distinction apparaît dans la différence de comportement des phrases :

F : (2) *En France, il (y a / existe) plusieurs partis politiques.*

(3) *Sur la table, il (y a / \*existe) des livres.* (Creissels 1979 : 378).

<sup>5</sup> Borillo 1998 met en évidence quatre types de prédications de localisation statiques à deux arguments : la cible et son site. Ce sont les structures suivantes et leurs exemples respectivement :

*NO<sub>cible</sub> v NI<sub>site</sub> : Un tapis recouvre la table*

*NO<sub>site</sub> V NI<sub>cible</sub> : Le coffre renferme des papiers*

*NO<sub>cible</sub> V Prep NI<sub>site</sub> : Le livre est sur l'étagère*

*NO<sub>site</sub> V Prep NI<sub>cible</sub> : La table disparaît sous les livres.*

Dans une prédication d'existence, le locatif n'est pas obligatoire syntaxiquement, alors qu'il l'est dans les prédications de situation et de présence en un lieu. Le fait qu'un locatif, même s'il n'est pas sélectionné par le verbe *exister*, est toujours possible dans la prédication d'existence<sup>6</sup> montre la proximité de ces deux types de prédication.

Les verbes de déplacement, ceux qui nous intéressent ici, indiquent « le changement obligatoire de lieu d'un corps ne subissant par ailleurs aucune modification de forme ou de substance au cours du procès. » (Boons 1987 : 5). Un exemple peut être :

F : (4) *Guy sort dans la rue.*

Ils font partie d'une classe plus vaste, celle des verbes de mouvement, qui regroupent, en plus des verbes de déplacement, ceux qui expriment un changement de position ou d'état, ou un déplacement d'une partie d'un corps, comme :

F : (5) *Guy se penche (dans la rue).*

Pour C. Vandeloise (1987 : 85), « il y a déplacement de l'objet entier s'il occupe successivement plusieurs positions de l'espace ». Par conséquent, toute construction locative peut être glosée par une ou plusieurs prédications de localisation, avant, pendant ou après le procès s'il s'agit d'un verbe de mouvement, et pendant la situation dénotée par un verbe de localisation. Avant le procès décrit par (4), on a bien : \* *Guy est dans la rue*, et après : *Guy est dans la rue*.

Le verbe de déplacement, en emploi intransitif, peut être le seul élément linguistique impliquant un changement de localisation. Des verbes comme *entrer*, *arriver*, *sortir* ou *se faufiler*, *s'éloigner* par exemple dans : *Il arrive*, *Il s'est faufilé*, localisent le déplacement du sujet de façon implicite (Voir D. Laur 1993 : 48). L'interprétation exploite alors le contexte précédent, les connaissances extralinguistiques des locuteurs ou le caractère déictique de certains de ces verbes.

## 2.2. Dans les langues ivoiriennes

Cette description succincte est valable pour le **dioula et le baoulé**<sup>7</sup>. Un contraste apparaît dans les prédications de localisation : alors que le français

Seul Dieu, par essence, n'est pas soumis à la localisation. Mais la difficulté à le concevoir — ainsi apparaît dans diverses tentatives de le localiser. L'expression « aux cieux », par exemple, s'il est vrai qu'elle signifie métaphoriquement « sa majesté » et non un lieu physique, a tout de même facilité la représentation de Dieu pour de nombreuses les générations de croyants (voir Creissels 1979).

<sup>6</sup> La prédication ontologique, du type : *Dieu est* ou : *Je suis* (Descartes), se heurte aux mêmes difficultés de représentation hors de l'espace.

L'ordre des actants est, **en dioula** : *N0 N1 V N2 Postp*. Le verbe est constitué du radical verbal précédé ou suivi de morphèmes aspectuels positifs ou négatifs. Il existe trois types de

<sup>7</sup> constructions verbales :

utilise un support verbal, les prédictions de localisation sont construites **en dioula** en marge du système verbal, avec un support de prédication postpositionnelle, qui porte les traits positif ou négatif : *bé / tã*.

*Bé / tã* ne peut recevoir les morphèmes aspectuels normalement associés aux verbes.

*Bé* est essentiellement un morphème support de prédication de localisation, mais il est utilisé aussi dans des prédictions de présence et d'existence. La question sur le lieu se réalise avec *mín ?* et a la forme : *NO bé mín ?*, tandis que la question sur le référent localisé ou présent se fait avec *mún ?* et a la forme : *mún bé NI Postp ?* Nous avons, par exemple :

- des constructions sans complément comme :

dioula : *àlí bé tágá. / àlí tã tágá. / àlí tágá-ra. / àlí má tágá.*

*Ali Inacc partir / Ali Inacc-Nég partir / Ali partir-Acc / Ali Acc-Nég partir*

(F : *Ali s'en va. / Ali ne s'en va pas. / Ali est parti. / Ali n'est pas parti.*) -

des constructions avec un complément non-postpositionnel, comme :

dioula : *àlí kà màlo dómu. / àlí má màlo dómu.*

*Ali Acc riz manger / Ali Acc-Nég riz manger*

(F : *Ali a mangé du riz. / Ali n'a pas mangé de riz.*)

- des constructions avec un complément postpositionnel, comme :

dioula : *àlí s̄n-na kúma nìn ná. / àlí má s̄n kúma nìn ná.*

*Ali accepter- Acc parole Ddém Postp / Ali Acc-Nég accepter parole Ddém Postp*

(F : *Ali a accepté ce qu'on lui a dit. / Ali n'a pas accepté ce qu'on lui a dit.*)

- des constructions avec les deux types de compléments, comme :

dioula : *àlí b-à f̄w áwà yé. / àlí t-à f̄w áwà yé.*

*Ali Inacc-Pers3 dire Awa Postp / Ali Inacc-Nég-Pers3 dire Awa Postp*

(F : *Ali le dit à Awa. / Ali ne le dit pas à Awa.*)

Il existe aussi des formes qui ne sont pas des verbes et ne sont donc pas accompagnées de morphèmes aspectuels mais qui ont, dans la phrase, le rôle d'un équivalent de verbe. Figure dans ce document uniquement : *bé / tã*, qui correspond le plus souvent à *être / être-Nég* en français. Ce morphème est à distinguer du morphème aspectuel de même forme cité au début de cette note.

**En baoulé**, les verbes sont construits avec un, deux ou trois actants, dont l'ordre détermine la fonction, selon le schéma : *NO V N2 NI*. Le baoulé se caractérise par l'absence de préposition ou de postposition pour les compléments essentiels des verbes. Nous avons ainsi :

- des verbes à un actant comme :

baoulé : *kòfí w̄-li.*

*Kofi partir-Acc (F : Kofi est parti.) (Creissels et Kouadio 1977 : 36)*

- des verbes à deux actants comme :

baoulé : *w̄ wun-ni nyisàn.*

*Pers3 voir-Acc Nyissan (F : Il a vu Nyissan.) (Creissels et Kouadio 1977 : 237)*

- des verbes à trois actants comme :

baoulé : *bà'm mé kle-li kòfí bé sua'n.*

*enfant-Plur Pers6 montrer-Ac Kofi Pers6 maison-Ddéf*

(F : *Les enfants ont montré leur maison à Kofi.*)

(Cf. Creissels et Kouadio 77 : 151).

dioula : (6) **àlí bé mín ?** - **à bé l<sub>w</sub>gfâ lá.**  
*Ali être où ? - Pers<sup>3</sup> être marché Loc*  
 (F : *Où est Ali ? - il est au marché.* )

(7) **mún bé síraba kán ?** - **móbilíw bé síraba kán.**  
*Quoi être route sur ? - voitures être route sur*  
 (F : *Qu'est-ce qu'il y a dans la rue ? - des voitures.*)

Ce type de prédication de forme *NO bé / tâ NI Postp* est utilisé aussi dans d'autres cas. Nous en reparlerons en 4.2.

Dans des prédications d'existence, un complément de lieu est obligatoire, ne serait-ce que de façon générique, à travers *yèn* (F : *là*, dans son acception la plus vague). Nous avons, par exemple :

dioula : (8) **álà bé yèn.**  
*Dieu être là (F : Dieu est.)*

Ce n'est que pour un nombre limité de noms de « phénomènes atmosphériques » (Creissels 1979 : 381-385), d'ambiances physiques ou spirituelles (K. Téra, communication personnelle) que le complément de lieu n'est pas obligatoire :

dioula : (9) **dìbi bé bôn k-n~ / òbìbi bé.**  
*obscurité être maison dans / obscurité être*  
 (F : *Il fait sombre dans la maison. / Il fait sombre.*)<sup>8</sup> (Creissels 1979 : 384)

(10) **mùsò bé dugúù k-n~ / \*mùsò bé.**  
*femme être village-Déf dans / \*femme être*  
 (F : *Il n'y a pas de femme au village.*) / (F : *\*Il n'y a pas de femme.*)  
 (Cf. Sangaré 1984 : 336)

(11) **(hàrà / kânâya / târà / nânâ / ..) bé.**  
 (F : *Il y a (la paix / la saleté / la lumière / le froid / ...).* )

Les verbes de déplacement sont utilisés avec le même type de syntagme postpositionnel :

dioula : (12) **àlí bé tágá síraba kán**  
*Ali Inacc aller route sur*  
 (F : *Ali va sur la route.*)

### 3. LES NOMS DE LIEU

La nature des entités manifestant des propriétés ou des relations spatiales est analysée par A. Borillo 1998 pour le français, et l'analyse s'applique aussi au dioula et au baoulé. Un lieu est « une portion de l'espace matériel dans lequel nous nous situons et nous évoluons » (A. Borillo 1998 : 2). Les noms de lieux les plus typiques sont les lieux géographiques : des terrains tels que *bois, champ* ; des étendues d'eau telles que *rivière, mer* ; des lieux construits ou lieux d'activités

<sup>8</sup> La traduction proposée n'est chaque fois qu'une phrase sémantiquement équivalente possible, qui, de plus, ne correspond pas à un équivalent syntaxique.



humaines comme *route, maison, marché*. Les noms propres de lieux entrent dans cette catégorie : *Abidjan, Bouaké*, et autres toponymes.

Par ailleurs, chaque langue possède des noms désignant le lieu de façon générale, tels que : F : *lieu, endroit* ; baoulé : *lika, asetran* ; dioula : *yoro*. Ces noms peuvent constituer le nom-tête d'un complément, comme dans : *le site de l'école*, ou encore être utilisés comme hyperonymes dans des reprises anaphoriques.

Par ailleurs, tout nom d'un référent du monde s'accompagne généralement d'une représentation spatiale et peut de ce fait entrer dans une construction locative, au moins de façon indirecte. Une prédication de localisation réfère indirectement à un lieu, en désignant, par exemple, les objets qui s'y trouvent (A. Guillet et C. Leclère 1992 : 49) :

F : (13a) *Guy a rangé la gomme (avec / parmi) les crayons*

(14) \**Guy a rangé la gomme (avec / parmi) le tiroir*

(13b) *Où Guy a rangé la gomme ? - (avec / parmi) les crayons*

(13c) *Guy a rangé la gomme là où sont les crayons.*

Même les concepts les plus abstraits peuvent être conçus, métaphoriquement ou analogiquement, comme situés ou se déplaçant dans l'espace. Nous avons, par exemple :

F : (15) *Il ne lui rentre pas dans la tête d'aller là-bas.*

(16) *Cela conduira Luc à commettre un crime* (B. Lamiroy 1987 : 49, 50).

## 4. LES ADPOSITIONS LOCATIVES

L'importance de l'adposition pour la structuration linguistique de l'espace a été rendue évidente par les approches cognitives de la sémantique, qui montrent que l'espace représenté est le résultat de processus cognitifs plus orientés par des critères fonctionnels qu'objectifs (Vandeloise 1986, Aurnague 1991, Spang-Hanssen 1993 Cadiot 2002). Sans entrer ici dans une étude de la représentation spatiale, nous nous limitons à faire quelques remarques sur l'origine lexicale des prépositions locatives.

### 4.1. En français

En français, la plupart des prépositions simples viennent d'une préposition latine dont la motivation est perdue ; d'autres ont pour origine un nom qui s'est grammaticalisé. L'origine nominale est parfois ancienne, comme dans *chez*, ou plus proche : *derrière, devant*. Par ailleurs, les prépositions composées sont le plus souvent formées d'autres prépositions et d'un nom avec un déterminant figé : *le long de, à côté de, au bout de, au fond de, à l'intérieur de*, etc. Les noms qui entrent dans la formation des prépositions (simples ou composées) contribuent à renforcer le contenu sémantique de la préposition. De fait, ils désignent au départ des zones prises sur un objet (localisation interne, comme *au bout de, au fond de*), des parties du corps ou parties d'objet (*derrière,*

*devant*), des zones contiguës à l'objet (localisation externe, comme *le long de*, à côté *de*).

Les prépositions utilisées dans les constructions locatives entrent aussi dans d'autres constructions. Ainsi, *sur*, préposition de localisation externe est utilisée, par le biais de la métaphore, dans :

F : (17) *Guy est sur (l'affaire / le départ)*,

ou de façon purement formelle dans :

F : (18) *Guy compte sur Eve*.

## 4.2. En dioula

L'origine nominale de certaines postpositions reste très proche en dioula comme en baoulé<sup>9</sup>. Dans ces deux langues, la position du syntagme nominal régi par la postposition est celle d'un complément de nom, ce qui est induit par l'origine des postpositions. Cependant, les postpositions locatives ne sont plus des noms ; en particulier, elles ne peuvent être spécifiées par un déterminant.

En dioula, on a sensiblement la même répartition des adpositions qu'en français quant à la grammaticalisation. Les postpositions spécifiquement locatives sont d'origine nominale et les noms de même forme sont actuels dans la langue. Nous avons, entre autres, comme postpositions simples : *kɔ̃nɔ̃* (F : *dans*, *au bout de* et *ventre*), *kɔ̃rɔ̃* (F : *à côté* et *dessous*, *sens*), *kɔ̃* (F : *après* et *dos*), *bóro* (F : *dans*, *par* et *main*) ; comme postpositions composées : *kɔ̃-fâ* (F : *derrière* et *dos-Postp*), *nya -fâ* (F : *devant* et *oeil-Postp*), etc.

Il existe d'autres postpositions qui, à côté d'emplois abstraits ou formels très divers, ont des emplois locatifs. Ce sont : *lá / ná* (F : *à*, *dans*, *sur* ...) surtout, mais aussi *kàn* (F : *sur*, ...) et *fâ* (FCI : *avec*, ...). Les postpositions issues de ces deux groupes peuvent avoir des emplois équivalents, par exemple *lá / ná*, *kɔ̃nɔ̃*, dans des phrases comme :

dioula : (19) *dɔ̃lɔ̃ blà frijídârí (lá / kɔ̃nɔ̃).*

*bière mettre-Inj réfrigérateur (Postp / dans) (F*

*: Mets la bière (au / dans le) réfrigérateur) (20)*

*mùsów tágá-ra lɔ̃gɔ̃fâ lá.*

*femme-Plur aller -Acc marché Postp*

*(F : Les femmes sont (allées / parties) au marché).*

La structure de base de la prédication de localisation *NO bé/ tâ N1 Postp* a de multiples usages, notamment l'expression des affections, tels que :

<sup>9</sup> **Le baoulé**, qui n'a pas d'adposition abstraite (voir note 7), possède des postpositions d'origine nominale pour les compléments de lieu (Timyan : 105). Certains des noms utilisés comme postpositions réfèrent à des parties du corps : *nyrun* (F : *devant* et *visage*), *sin* (F : *derrière* et *dos*), *sú* (F : *sur* et *surface*), *nun* (F : *dans* et *intérieur*), etc.

dioula : (21) **nânâ bé à lá.**  
*froid être Pers3 Postp (F :*  
*Il a froid).*

(22) **bàna bé mùsòò lá.**  
*maladie être femme Postp (F :*  
*La femme est malade).*

Sans entrer en détail dans les constructions plus abstraites dérivées de constructions locatives, nous signalons celles du type<sup>10</sup> : dioula : (23) **Mùsò bé fàniko lá.**

*femme être lavage du linge Postp*  
*(F : La femme est au lavage du linge).*

(24) **Mùsò bé dómuni lá.**  
*femme être fait de manger Postp*  
*(F : La femme est en train de manger).*

Ou encore celle de la postposition **bóro** pour introduire les compléments d'agent des constructions moyennes, par exemple, dans :

dioula : (25) **dèrèké fara-la (E / yàó bóro).**  
*chemise déchirer-Acc (E / Yao Postp)*  
*(F : La chemise a été déchirée (E / par Yao)).*

Par ailleurs, la structure de la prédication de localisation sert aussi pour l'expression de la « possession », ou mieux le fait d'exercer un droit de regard sur certaines entités<sup>11</sup>. Le dioula véhiculaire utilise deux postpositions de sens différents, **bóro** et **fâ** dont la construction est décrite ci après. La prédication relationnelle de parenté, un cas de « relation inaliénable », peut être réalisée, en dioula avec le support de prédication postpositionnelle **bé / tâ** et la postposition **bóro**. Nous avons par exemple :

dioula : (26) **dén kélen bé àlí bóro.**  
*enfant un être Ali Postp*  
*(F : Ali a un enfant).*

Comme le dioula et le français, le baoulé construit des phrases similaires, avec **sú**. Nous avons, par exemple, à côté d'emplois locatifs tels que :

<sup>10</sup> baoulé : **fluwa'n wò tali'n sú**  
*livre-Déf être table-Déf sur (F : Le livre est sur la table) (Tymian et al. 2003)*

des emplois plus abstraits comme :

baoulé : **è wò àliâ dí-lâ sú**  
*Pers4 être nourriture fait de manger sur (F : Nous sommes en train de manger) (Tymian 1978).*

Le concept de « possession » est contestable. Pour D. Creissels 1979, il s'agit de « prédictions associatives », c'est-à-dire de prédication d'une relation : la participation à la sphère personnelle.

La postposition *fã*, intraduisible en français standard, est très usuelle et sert aussi à indiquer la « possession », avec la même structure basique de prédication de « localisation »<sup>12</sup>. Nous avons ainsi :

dioula : (27) *wári bé àlí fã / wári tâ àlí fã.*  
*argent être Ali Postp / argent être-Nég Ali Postp*  
 (F : *Ali a de l'argent / Ali est riche*) / (F : *Ali n'a pas d'argent*)

Ces phrases répondent à la question en *jwã fã ?* (F : *avec qui ?*) :

dioula : (28) *wári bé jwã fã ?*  
*argent être qui Postp ?* (F : *Qui a de l'argent ? / Qui est riche ?*).

Nous rapprochons de cette utilisation de la postposition *fã* certains autres emplois locatifs desquels elle a pu dériver. En effet, la postposition *fã* du dioula est susceptible d'introduire des compléments locatifs « humains » ou « non humains » qui réfèrent indirectement à des « lieux », en désignant les choses ou les personnes qui s'y trouvent. Ils peuvent ainsi, dans certains cas, répondre à la question en *mín ?* (F : *où ?*), bien que la question en *jwã fã ?* reste plus spécifique. Nous avons, par exemple, les phrases :

dioula : (29) *áwà tá wáá kélén bé mín ? - áwà tá wáá kélén bé àlí fã.* *Awa Postp*  
*1000 être où ? Awa Postp 1000 être Ali Postp* (F : *Où sont les 5000F*  
*d'Awa - Ali a les 5000F d'Awa*)  
 (FCI : *Où Awa a ses 5000F ? - Les 5000F d'Awa sont avec Ali* ou :  
 - *Awa a ses 5000F avec Ali*).

Le syntagme postpositionnel en *fã* peut être inséré comme modifieur de lieu dans toute construction :

dioula : (30) *àlí kà mótó kélén sàñ mín ? - àlí kà mótó kélén sàñ ísa fã.*  
*Ali Acc moto une acheter où ? - Ali Acc moto une acheter Issa Postp*  
 (F : *Où Ali a acheté une moto ? - Ali a acheté une moto chez Issa*)<sup>13</sup>  
 (FCI : ... - *Ali a acheté une moto avec Issa*).

<sup>12</sup>

En baoulé, la « possession » s'exprime le plus couramment avec le verbe *le* (F : *avoir*) dans :

baoulé : *wle sika*

<sup>13</sup> *Pers3 avoir-Inacc argent* (F : *Il a de l'argent.*)

La postposition *fã* du dioula est traduite dans cette dernière phrase par *chez* en français de France mais cette traduction est approximative, *chez* se traduisant normalement par *fã yèn* en dioula :

*àlí tágá-ra ísa fã yèn.*

*Ali partir -Acc*

*Issa chez*

(F : *Ali est allé chez Issa*).

### 4.3. La préposition locative *avec* du français de Côte d'Ivoire

Nous avons déjà vu dans la phrase (13) la préposition locative *avec* (notée ici *avec*<sub>1</sub>) du français « commun » qui introduit un complément locatif désignant le « lieu » de façon indirecte. Lorsque *avec* (noté ici *avec*<sub>3</sub>) introduit un nom « humain », il est un comitatif et il est difficile de l'interpréter comme une préposition locative en français « commun » :

F : (31 a) *Guy a acheté sa moto avec*<sub>3</sub> *Yves.*

(31b) \**Où Guy a acheté sa moto ? - avec*<sub>3</sub> *Yves.*

Il existe, en outre, en français de Côte d'Ivoire, une autre préposition locative, notée *avec*<sub>2</sub>, qui a un emploi spécifique et très usuel, et qui introduit un substantif « humain », possesseur ou détenteur d'un objet. La différence de sens, corrélée à une différence syntaxique, indique qu'il s'agit de deux formes différentes de *avec*, indicées ici *avec*<sub>1</sub> et *avec*<sub>2</sub>. *Avec*<sub>2</sub> peut être parfois traduite par *chez* ou *de* en français de France, bien que *chez* ou *de* ne puissent pas totalement rendre compte du sémantisme de *avec*<sub>2</sub>. Nous avons les phrases :

FCI : (32a) *Le sac de ciment est resté avec*<sub>2</sub> *Yao.*

(32b) *Où est resté le sac de ciment ? - avec*<sub>2</sub> *Yao.*

(F : *Yao a gardé le sac de ciment. / Où est le sac de ciment ? - Yao l'a. )*

(33a) *Awa a 5 000F avec*<sub>2</sub> *Yao.*

(33b) *Où Awa a (son / ses) 5 000F ? - avec*<sub>2</sub> *Yao.*

(F : *Yao a les 5 000F de Awa. / Où sont les 5 000F de Awa ? - Yao les a. )*

(34) *Où Yao a (acheté / pris / ...) une moto ? - avec*<sub>2</sub> *le vendeur d'Abobo.*

(F : *Où Yao a (acheté / pris / ...) une moto ? - chez le vendeur d'Abobo.)*

(35) *Il a ses affaires avec son frère. (F : Son frère a ses affaires).*

Ces constructions sont attestées dans la presse :

FCI : (36) *Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre avec son père.*

(NV 14-18.01.1999)

(F : *Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre de son père)*

(37) *On demande de l'argent à quelqu'un avec qui on peut avoir quelque*

*chose. (NV 17.12.1998)*

(F : *On demande de l'argent à quelqu'un de qui on peut avoir quelque chose.*)

Elles sont rares en français de France et le plus souvent à la limite de l'intercompréhension pour des locuteurs n'appartenant pas à la sous-région ouest africaine. Les langues en contact favorisent probablement, en Côte d'Ivoire, cet usage de *avec*<sub>2</sub>, qui peut toutefois être relevé dans d'autres conditions de discours.



## 5. CARACTÈRE ESSENTIEL DE L'ADPOSITION DANS LA CONSTRUCTION LOCATIVE

Une conséquence de la place centrale des adpositions dans la structuration linguistique de l'espace est que la grande majorité des syntagmes « locatifs » compléments sont construits avec une adposition.

### 5.1. Le français « commun »

La syntaxe des prépositions locatives du français de France a notamment été étudiée par A. Guillet et C. Leclère (1992 : 35-60). L'importance de la préposition dans l'interprétation locative se manifeste essentiellement par le lien entre la présence d'une construction prépositionnelle et la possibilité de la question sur le lieu en *où ?*.

Les principales difficultés que suscite cette affirmation sont posées par Guillet & Leclère 1992, qui montrent en particulier que la préposition n'est pas indispensable pour l'interprétation locative du complément puisque, d'une part, les mêmes prépositions peuvent avoir des emplois locatifs et non locatifs et, d'autre part, dans le complément de lieu, c'est essentiellement le nom qui est interprété comme un lieu et qui répond à la question en *où ?* ou *Prép où ?*.

Ils s'appuient sur le fait que plusieurs sous-classes de verbes locatifs ont une complémentation non-prépositionnelle (Guillet & Leclère 1992 : 357-360). En effet, à côté de verbes de déplacement à complémentation obligatoirement prépositionnelle, comme :

(38a) *Guy entre (\*E / dans) cet immeuble,*

il existe des verbes qui présentent une alternance de complémentation,

prépositionnelle ou non prépositionnelle, comme : F : (39a) *Guy habite (E / dans) cet immeuble,*

et des verbes de déplacement à complémentation directe, comme : F

: (40a) *Guy a rejoint la rue*

(41a) *Guy a quitté l'université.*

Il est intéressant de remarquer qu'une vingtaine de verbes de cette classe admettent une variante à complément prépositionnel, comme :

F : (42a) *Le camion a percuté (E / contre) le mur.*

(43) *Max a perquisitionné (E / dans) la maison.*

(44) *Les occupants ont déserté (E / de) la ville*

(Guillet & Leclère 1992 : 218).

Dans ces phrases, la construction prépositionnelle répond à la question en *où ?* alors que la construction directe ne l'admet pas et oblige une question en *quoi ?*

Ainsi, nous avons :

F : (42b) *Où le camion a percuté ? - contre le mur.* (42c)

*Qu'est-ce que le camion a percuté ? - le mur.*

Il est possible que cette alternance de constructions reflète deux analyses mentales différentes du procès. On a, pour le même événement, une analyse locative (avec des compléments respectivement « final » (42), « médian » (43) et « d'origine » (44), voir 6.1) et une analyse non locative, en termes d'agent ou force et patient ou thème.

On remarque cependant que la préposition apparaît obligatoirement dans les prédications de localisation correspondant aux phrases ci-dessus, de forme : *NO être Loc N*. La présence de la préposition rend immédiatement possible la correspondance avec la question en *où ?* :

F : (38b) [après le procès] *Guy est dans cet immeuble.* /

*Où est Guy ? - dans cet immeuble.*

(40b) [après le procès] *Max est dans la rue.* / *Où est Max ? - dans la rue.*

(42d) [après le procès] *Le camion est contre le mur.* /

*Où est le camion ? - contre le mur.*

(41b) [avant le procès] *Guy est à l'Université.* / *Où est Guy ? - à l'Université.*

Alors qu'en français « commun » c'est le verbe qui sélectionne le type de complément, prépositionnel ou non-prépositionnel, en baoulé et en dioula, la présence ou absence de la postposition dépend du complément locatif.

## 5.2. Le dioula

En dioula, la construction locative est essentiellement postpositionnelle, comme nous l'avons vu en 2.2. Cependant, si le complément locatif est un toponyme ou un syntagme dont le nom-tête est *só* (F : *maison*), il suit le verbe sans postposition. La question en *mín ?* (F : *où ?*) est possible avec tous les compléments locatifs postpositionnels ou non-postpositionnels. Nous avons ainsi des phrases du type :

dioula : (45) *mùsów tágá-ra mín ? - u tágá-ra (lógwǎ lá / Bwake)*

*femme-Plur partir -Acc où ? - Pers6 partir-Acc (marché Postp / Bouaké)*

(F : *Où sont les femmes ? - elles sont parties (au marché / à Bouaké).*)

(46) - à *b-w-lá mín ?*

*Pers3 sortir-Acc où ?*

- à *b-w-lá (abijan / sóò / móbili k-w-w).*

*Pers3 sortir -Acc (Abidjan / maison-Déf / voiture dans)*

(F : *D'où il est sorti ? - il est sorti (d'Abidjan / de la maison / de la voiture).*)<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> En baoulé, de façon assez similaire, l'adposition apparaît comme essentielle à la construction locative, mais les toponymes et quelques noms courants sont utilisés sans postposition. Nous avons, par exemple :

La prédication de localisation n'oblige pas un rétablissement de la postposition dans le cas des toponymes, ni en dioula, ni en baoulé.

### 5.3. Alternances *N0 V N* et *N0 V Loc N* en français de Côte d'Ivoire

Quelques verbes (voir l'annexe), qui ont pour seule construction possible *N0 V NI* en français « commun », admettent la variante *N0 V Loc NI* en français de Côte d'Ivoire. Nous avons ainsi :

FCI : (47) *Les feuilles jonchent le sol / sur le sol / sous les sabots des chevaux* (48a)  
*Le fer gratte le bois / sur le bois* (F : *L'objet en fer égratigne le bois*)

(49a) *Yao a quitté l'Université / à l'Université*

(50) *Awa lave le bol / dans le bol / l'assiette / dans l'assiette.*

La question en *où* est adéquate pour ces phrases du français de Côte d'Ivoire, du fait de la présence de la préposition locative :

FCI : (48b) *Où le fer a gratté ? - sur le bois*

(49b) *Où Yao a quitté ? - à l'Université.*

De même, la substitution par un adverbe de lieu assurant alors une fonction nominale de complément, tel que *ici* ou *là* est possible : FCI : (51) (*Le fer a gratté / Yao a quitté*) (*ici / là*).

Ces constructions sont attestées dans les exemples suivants :

FCI : (52) *Il reverrait le jaune des feuilles mortes jonchant sous les sabots des chevaux.* (Mon 737)

(53) *Faut quitter dans ça dè ! y'a pas bonheur.* ([nouchi.com](http://nouchi.com) 2/11/1999)

(F : *Faut sortir de ça, vraiment !*)

(54) *Quitte là !* (oral 99)

(F : *Pousse-toi de là !*).

Ces alternances dans les constructions locatives de déplacement en français de Côte d'Ivoire exploitent bien une possibilité du français standard (voir la section 5.1), mais elles sont étendues à des verbes qui n'ont pas cette propriété en français « commun », ce qui les rend parfois difficiles à interpréter pour des non locuteurs du français ivoirien.

---

baoulé :      $\mathcal{O}$    *su kO (bwake / kro / bro)*  
*pers3 Inacc aller (Bouaké / village / brousse)*  
(F : *Il va (à Bouaké / au village / en brousse)*).

## 6. LES RELATIONS ENTRE VERBES ET ADPOSITIONS LOCATIVES

Une fois identifiés les différents éléments qui constituent constructions locatives<sup>15</sup>, nous pouvons nous intéresser à leurs relations sémantiques. Plusieurs études sont consacrées aux combinaisons des prépositions spatiales avec les verbes de mouvement en français. Celle, très détaillée, de D. Laur (1990 ; 1993) établit tout d'abord les traits qui permettent de distinguer divers types de verbes de déplacement et de prépositions locatives avant d'étudier les relations de congruence entre ces verbes et prépositions.

L'analyse qui suit ne concerne que les compléments verbaux locatifs, c'est-à-dire les constructions dans lesquelles les compléments, qu'ils soient directs ou adpositionnels, sont argumentaux ; elle ne concerne donc pas les modificateurs adverbiaux locatifs. Les compléments de verbes se reconnaissent par leur position contrainte : ils ne peuvent être déplacés en tête de phrase comme peuvent l'être les adverbiaux. Ainsi, dans :

F : (55a) *Yao a mis un panneau sur la route,*

le locatif est un complément sélectionné par le verbe, qu'on ne peut séparer : F

: (55b) \**Sur la route, Yao a mis un panneau.*

Le test du pseudo-clivage avec *faire*, pour les verbes qui l'admettent, permet de le confirmer :

F : (55c) \**Ce que Yao a fait sur la route, c'est mettre un panneau.*

(55d) *Ce que Yao a fait, c'est mettre un panneau sur la route.*

Au contraire, dans la phrase suivante, *sur la route* est un modifieur adverbial et peut être séparé du verbe :

F : (56a) *Yao a dansé le zouglou sur la route.*

(56b) *Sur la route, Yao a dansé le zouglou*

(56c) *Ce que Yao a fait sur la route, c'est danser le zouglou.*

Les adverbiaux locatifs, qui modifient le syntagme verbal dans son ensemble, se reconnaissent aussi par le fait qu'ils constituent l'adverbe obligatoire de phrases à verbe support *avoir lieu, se passer...*, qui sélectionnent comme sujet l'événement considéré. Ainsi, pour les phrases données ci avant nous avons :

F : (56a) *Le fait que Yao a dansé le zouglou s'est passé sur la route.*

(55e) \**Le fait que Yao a mis un panneau s'est passé sur la route.*

(55f) *Le fait que Yao a mis un panneau sur la route s'est passé à Abidjan.*

---

<sup>15</sup> D'autres catégories linguistiques peuvent être représentées dans les constructions locatives, notamment les adverbes et les adjectifs.

## 6.1. Sémantique des combinaisons pour le français « commun »

La classification de D. Laur (1993) ou A. Borillo 1998 pour les verbes de déplacement reprend en partie les critères de Boons (1987). Celui qui nous intéresse particulièrement ici est celui de la « polarité aspectuelle » : le verbe de déplacement a le trait « initial » s'il implique obligatoirement une origine (comme *sortir*), « médian » s'il implique une localisation pendant le déplacement (comme *passer*), et « final » s'il implique une destination finale (comme *arriver*).

Les prépositions de lieu, à leur tour, sont classées selon plusieurs critères, parmi lesquels nous retenons ici le trait « positionnel », qui indique une situation (*à, dans, sur, en face de, ...*), ou « directionnel », qui indique un déplacement. Dans le premier cas, la préposition donne des indications sur les relations entre l'entité déplacée et l'espace le concernant, motivées par des critères fonctionnels, perceptifs et cognitifs (Cadiot 2002, Vandeloise 1986, Vieu 1991, Aurnague 1991). Dans ce deuxième cas, les prépositions possèdent, comme les verbes de déplacement, un trait aspectuel : « initial » (*de, ...*), « médian » (*par, ...*), « final » (*vers, jusqu'à, ...*).

Les recherches de D. Laur sur les combinaisons sémantico-syntaxiques des verbes de déplacement et des prépositions du français conduisent à la mise en évidence de combinaisons types, qui mettent en jeu une « relation de congruence » entre le verbe et la préposition. Dans le cas de congruence, la préposition peut être considérée comme « redondante ». Si la préposition, au contraire, apporte une information qui n'était pas attendue après le verbe, il y a une « relation de non-congruence » entre verbe et préposition. Par exemple, on observe une « relation de congruence » dans :

F : (57) *Guy est sorti de la maison,*

(58) *Guy a couru dans la rue,*

alors qu'il y a « non-congruence » entre le verbe *sortir* et la préposition *dans* ou entre le verbe *courir* et la préposition *vers* dans :

F : (59) *Guy est sorti dans le jardin*

(60) *Guy a couru vers la maison.*

On peut considérer dans ce cas, que le complément d'« origine » attendu avec *sortir* et le complément « médian » attendu avec *courir* sont implicites.

Le français apparaît ainsi comme une langue dans laquelle un même verbe de mouvement peut introduire plusieurs types de complément locatifs, les uns plus congruents avec le type de verbe, ou plus induits par celui-ci, que d'autres.

Une autre remarque qui n'a, à notre connaissance, pas encore été faite sur le français est le décalage entre les informations sur le lieu d'« origine » et le lieu « final ». Il ressort des analyses de Boons 1987, Laur 1993, Guillet & Leclère 1992, que le complément d'« origine » est bien plus souvent introduit par la préposition « directionnelle » *de* que le complément « final » ne l'est par une préposition « finale ». Or, si c'est la préposition « positionnelle » qui donne des informations sur la nature du lieu, les informations sur le lieu final du procès



semblent plus importantes, ou attendues, que celles sur le lieu d'origine en français. Nous avons, par exemple, avec les phrases téliques suivantes : F : (61) *Max a descendu la caisse, (du / \*dans le) débarras (jusqu' à / dans) la cave.*

(62) *L'avion a décollé (de / \*sur) la piste (\*jusqu'aux / dans) les airs.* (Boons 1987)

(63) *Guy est sorti (de / \*dans) la maison (jusqu'au / dans) le jardin.*

Dans ces phrases, la préposition d'« origine » est obligatoire, alors que la préposition « finale » est facilement remplacée par une préposition situationnelle. Le français se caractérise ainsi par une spécialisation de la préposition d'« origine », alors que les compléments « finaux » peuvent être introduits par des prépositions de localisation (qui ont, dans ce cas, un rôle « final »).

En français, il est à noter que la préposition d'origine *de* n'exclut pas une autre préposition qui donnerait des précisions sur le site. Ainsi, les syntagmes prépositionnels de forme *de SN* peuvent s'interpréter comme des séquences *de Loc SN*. Guillet & Leclère 1992 analyse ce phénomène comme la contraction en *de N* de formes profondes *de Loc N*<sup>16</sup>. Nous avons, par exemple, la phrase :

F : (64) *Guy a sorti les bières de dans le congélateur / du congélateur / \* dans le congélateur*

pour laquelle une forme en *de Loc N* a pu être contractée en *de N* mais pas en *\* Loc N* (contrairement à ce qui se passe en français de Côte d'Ivoire, comme nous le verrons par la suite).

La question en *où* n'est, de ce fait, pas possible, et la question en *d'où* est possible avec les compléments *de N* :

F : (65a) *\*Où Guy a sorti les bières ? - dans le congélateur*

(65b) *D'où Guy a sorti les bières ? - du congélateur / de dans le congélateur.*

La variabilité du français standard se manifeste là encore par l'existence d'une classe de verbes au comportement différent. Il existe, en effet, des verbes qui acceptent indifféremment la préposition « positionnelle » ou *de* pour sélectionner le nom locatif d'« origine », dans les constructions à deux compléments du type :

F : (66a) *Max a (éliminé / enlevé / supprimé / ...) deux noms (de / dans) la liste.*

(Guillet & Leclère 1992 : 169-170).

Cependant, la séquence *Loc N* est difficilement acceptable si elle peut être interprétée, de façon erronée, comme un modifieur adverbial. C'est le cas, par exemple, de :

<sup>16</sup> On peut concevoir une échelle décroissante d'acceptabilité pour les combinaisons suivantes :

*De chez Guy / De derrière la maison / De devant la maison / ? De sous le lit / ? De dans le congélateur / ? De sur l'étagère / \*D'à la fenêtre.* (communication personnelle d'A. Borillo).

F : (66b) *Guy a éliminé / enlevé / supprimé / ... deux bières (de / \*dans) le réfrigérateur,*

la séquence avec \**Loc N* pouvant être interprétée comme :

F : (66c) *\*Le fait que Guy élimine / enlève / supprime / ... deux bières s'est passé dans le réfrigérateur.*

Une autre classe de verbes à complément d'origine n'admet que la construction avec une préposition « positionnelle » et non *de N* :

F : (67a) *Max a attrapé / piqué / pris / ... des bonbons (\*de / dans) la boîte.*

(67b) *Où Max a attrapé / piqué / pris / ... des bonbons ? - dans la boîte.*

Avec *de*, le syntagme *de la boîte* est interprété très sûrement comme complément du nom.

Cet emploi de la préposition « positionnelle » est analysé dans Guillet & Leclère 1992, par l'effacement, cette fois, de *de*, à partir de structures telles que : *Max a attrapé / piqué / pris / ... des bonbons de dans la boîte.*

Ces disparités de fonctionnement sont exploitées en français de Côte d'Ivoire.

## 6.2. Les postpositions des compléments directionnels en dioula

Il n'existe pas, **en dioula**, de postposition particulière pour introduire un complément d'« origine » ni un complément « final ». C'est uniquement du sémantisme du verbe, et non de la postposition, qui induit l'interprétation du complément locatif comme un complément d'« origine ». Nous avons ainsi, avec un complément d'« origine », les mêmes postpositions que dans les exemples ci avant :

dioula : (68) *yàó b̄w-lá bon (ná / k̄wn̄w̄)*

*Yao sortir -Acc maison (Postp / dans)*

(F : *Yao est sorti de la maison*) (FCI : *Yao est sorti dans la maison*)

et avec deux compléments dont le deuxième d'« origine » :

dioula : (69) *d̄w̄l̄w̄ b̄w̄ fríjíd̄arí (lá / k̄wn̄w̄)*

*bière sortir-Inj réfrigérateur (Postp / dans)*

(F : *Sors la bière du réfrigérateur*)

(FCI : *Sors la bière dans le réfrigérateur*).

(70) *libri b̄w̄ tábali kán*

*libre enlever-Inj tablesur*

(F : *Enlève le livre (de / de sur) la table.*)

Du fait qu'aucune postposition n'indique par elle-même, en dioula, l'« origine » ou la « destination », aucun verbe ne peut avoir à la fois un complément d'« origine » et un autre de « destination ». Par conséquent, une phrase du français commun comme :

F : *Guy est allé de l'école chez Yves*

devra être traduite par une phrase complexe avec deux verbes, l'un introduisant le complément d'« origine » et l'autre celui de « destination » :

dioula : (71) *yàó b'wá lá èkòlsó lá kà tágá ísa fâ yèn*  
*Yao sortir -Acc école Postp aller Issa chez*  
 (FCI : *Yao a quitté à l'école pour partir chez Issa*)

En termes de congruence, on constate donc que le dioula demande une adéquation stricte entre le verbe de mouvement et le type de complément de lieu, et non entre le verbe et une adposition « directionnelle » (qui n'existe pas).

### 6.3. Alternances *de N* et *Loc N* pour les compléments d'origine en français de Côte d'Ivoire

En français de Côte d'Ivoire, davantage de verbes que ceux de la petite classe du français « commun » construits avec un complément d'origine de structure *de N* admettent aussi une construction locative de structure *Loc N* (Voir annexe). Le complément locatif peut alors répondre à la question en *où*. Nous avons ainsi les phrases suivantes, sémantiquement équivalentes, avec un complément :

F : (72a) *Yao est sorti de la maison / D'où Yao est sorti ? - de la maison* FCI :  
 (72b) *Yao est sorti dans la maison / Où Yao est sorti ? - dans la maison*, avec deux compléments :

F : (73a) *D'où Yao a sorti les bières ? - du congélateur*  
 FCI : (73b) *Où Yao a sorti les bières ? - dans le congélateur*.

Le test de l'équivalence avec une phrase en *être* soit avant soit après le procès montre que le complément locatif de ces phrases est bien un complément d'origine. Avant le procès cadré par ces phrases, nous avons :

*Yao est dans la maison. / Les bières sont dans le congélateur*,  
 et après : \* *Yao est dans la maison*.

Dans ces phrases, de formes longues possibles : *Yao est sorti de dans la maison* et : *Yao a sorti les bières de dans le congélateur*, le complément d'« origine » peut être introduit par *Loc* aussi bien que par *de* en français de Côte d'Ivoire.

Une expression usuelle du français ivoirien oral atteste la construction prépositionnelle :

FCI : (74) *Sors dans ça !* (F : *Oublie ça !*)

Les phrases suivantes attestent la possibilité de la préposition *sur* pour les compléments locatifs des verbes *lever* / *enlever* :

FCI : (75) *Si tu vois un singe accroché sur la tête d'un de tes amis, ne dis pas : « lève-toi sur lui », mais : « lève-toi sur nous ».* ([nouchi.com](http://nouchi.com) 29.03.01).

(F : *Si tu vois un singe accroché sur la tête d'un de tes amis, ne dis pas au singe : « retire-toi de lui » mais « retire-toi de nous ».*)

(76) *Le bébé que le crocodile sacré a enlevé dans une case.* (Mon 95)

Ce même phénomène d'alternance (*de / Loc*) se retrouve dans les phrases suivantes à deux compléments, dont le deuxième est l'« origine » :

(77a) *Awa débarrasse les meubles (du / dans) le salon.*

(78a) *Awa déblaie les briques (du / dans) le couloir.*

(79a) *Awa corrige les fautes (de / dans) la copie.*

(80a) *Awa nettoie les taches (du / sur) le mur.*

(81 a) *Awa rince le savon (du / dans) le linge.*

(82a) *Awa sèche l'eau (de / sur) la table.*

Tous ces verbes comprennent l'idée de « retirer *N1* d'un lieu d'origine » et nous avons bien, dans ces phrases, un mouvement du référent de *N1* (*les meubles, les briques, etc.*) à partir du référent de *N2* (*le salon, le couloir, etc.*) qui est l'« origine » du procès.<sup>17</sup>

Il semble que les structures les plus courantes en français « commun » sont celles avec *de* : les constructions avec la préposition locative sont difficilement interprétables, le complément locatif pouvant être pris pour un modifieur adverbial en français « commun ». En français de Côte d'Ivoire, au contraire, aucune de ces phrases n'est ambiguë.

De plus, si le complément *N1* est omis, la préposition locative qui sélectionne *N2* peut être conservée en FCI. Nous avons alors :

FCI : (77b) *Awa débarrasse dans le salon.*

(78b) *Awa déblaie dans le couloir.*

(79b) *Awa corrige dans la copie.*

(80b) *Awa nettoie sur le mur.*

(81b) *Awa rince dans le linge.*

(82b) *Awa sèche sur la table.*

La phrase sera interprétée avec un objet implicite générique pour les deux premières par exemple, ou indéterminé, non spécifique et évoqué par le verbe lui-même (F. Cornish 2003) pour les dernières. En effet, l'interprétation de tous les compléments directs de ces phrases est proche de l'objet interne. Dans tous les cas, le complément prépositionnel n'est pas interprété comme la localisation du sujet, mais d'un objet implicite.

L'impossibilité de déplacer le locatif en tête de phrase montre qu'il est bien un complément d'« origine » appelé par le verbe et non un modifieur adverbial scénique :

(77c) *\*Dans le salon, Awa débarrasse (les meubles).*

(78c) *\*Dans le couloir, Awa déblaie (les briques).*

(80c) *\*Sur le mur, Awa nettoie (les taches).*

En français « commun », dans les phrases (77a) à (82a) avec *de*, l'omission du premier complément entraîne la disparition obligatoire de la préposition *Loc* du deuxième complément : *Eve corrige la copie / Eve débarrasse*

<sup>17</sup> Ainsi, par exemple, avant le procès de la première phrase, *les meubles sont dans le salon* et après : *\* Les meubles sont dans le salon.*

*le salon / Eve déblaie le couloir / etc.* La représentation mentale est différente de celle du français de Côte d'Ivoire puisque ici, il reste le tout pour la partie. Ce cas d'alternance est expliqué dans A. Rousseau 1998 par le « glissement syntaxique » : si le complément direct n'est pas réalisé, le deuxième argument puis le troisième vont venir occuper sa position :

*Le menuisier perce un trou dans la planche en bois*

*Le menuisier perce un trou. / Le menuisier perce la planche en bois. / Le menuisier perce le bois* (A. Rousseau 1998 : 94-95).

Pour que cette interprétation soit correcte, la préposition doit disparaître. Si le complément locatif a la forme d'un syntagme prépositionnel la localisation sera interprétée par défaut, en français « commun », comme celle de l'agent, ce qui rend ces phrases inacceptables.

Le parallélisme de systèmes entre les langues en contact apparaît ici nettement. Le fait qu'il n'y a pas d'ambiguïté dans ces phrases du français de Côte d'Ivoire s'explique par une habitude dans l'interprétation donnée par les langues ivoiriennes : il n'est pas nécessaire d'attendre une préposition particulière (d'« origine ») pour interpréter un complément comme un argument d'« origine » du déplacement.

## 7. CONCLUSION

La variabilité du type des actants des verbes locatifs, qui caractérise le français de Côte d'Ivoire, mais qu'on peut observer aussi dans d'autres variétés de français contemporain, manifeste parfois une ré-analyse des constructions prédicatives.

On remarque en particulier que les constructions prépositionnelles des compléments locatifs sont souvent privilégiées dans les cas où le français « commun » laisse le choix entre la complémentation prépositionnelle et la complémentation directe et même dans les cas où il demande une complémentation directe. Ainsi, l'adposition apparaît comme plus importante dans la structuration linguistique de l'espace en français de Côte d'Ivoire par rapport au français « commun ». On ne peut pas, à cette étape de l'étude, donner une interprétation de ces faits en termes d'interférence, mais on peut, de toute évidence, reconnaître leur proximité des habitudes de comportement dans les langues ivoiriennes, où l'adposition a une place centrale dans l'expression de la localisation et du déplacement.

L'interférence se présente peut-être avec plus de visibilité lorsque la préposition *avec* acquiert l'utilisation locative que nous avons montrée. Cet item, qui a été noté *avec*<sub>2</sub>, n'a pas d'équivalent sémantique en français « commun » ; il permet la construction de plusieurs types de prédications : localisations physiques, déplacements et relations à la sphère personnelle, ce qui revient à une forme de localisation plus abstraite. Cette utilisation de *avec*<sub>2</sub> est très proche des emplois de *fà* en dioula et d'autres adpositions dans d'autres langues ivoiriennes.

Dans les constructions des verbes de déplacement, les prépositions « situationnelles », qui donnent des informations sur le site paraissent souvent préférables aux prépositions « directionnelle », redondantes avec un verbe « directionnel ». Les prépositions « directionnelles » ne subissent donc pas les mêmes contraintes en français de Côte d'Ivoire et en français « commun ». Ainsi, la préposition d'« origine » *de* peut être utilisée après un verbe « initial », tout comme une préposition « finale » peut l'être après un verbe « final », mais elle n'est pas obligatoire pour introduire un complément d'« origine ». Le complément d'« origine » est facilement introduit par une préposition « positionnelle » donnant des informations sur le lieu. Le syntagme prépositionnel est normalement interprété comme « initial », « médian » ou « final » à partir du verbe qu'il complète et non de la préposition qui en est la tête. Ce sont des contraintes de congruence entre le verbe et son complément qui permet le schéma mental correct de la situation ou du procès, et la bonne interprétation, la préposition d'« origine » n'intervenant que de façon facultative dans l'interprétation du complément d'« origine ».

Par ailleurs, ce schéma mental complet du procès est conservé en cas d'objet implicite dans les constructions du type :  $NO V (E / N1) Loc N2$ . En effet, dans les constructions des verbes d'« origine » à deux compléments, le premier correspondant à l'objet déplacé et le deuxième correspondant à l'« origine » du déplacement, l'objet peut être omis sans gêne pour la transmission du sens de la phrase. Le syntagme prépositionnel d'« origine » *Loc N2* introduit par une préposition « positionnelle » sera toujours interprété comme concernant le déplacement de l'objet implicite et non le premier actant *NO*. Le sujet est pris comme un participant parmi d'autres et non celui auquel se réfèrent par défaut toutes les informations. Il y a donc le maintien, dans la représentation mentale, de la réalité globale décrite par une structure et toutes ses composantes, avec leurs liens et dépendances, quelle que soit leur explicitation linguistique.

Ce recours à l'extralinguistique pour la reconstruction mentale du réel à partir des phrases dans lesquelles une part plus ou moins grande est laissée à l'implicite est très exploité en français de Côte d'Ivoire dans les constructions verbales comme nominales (Boutin 2005 a et b). L'étude de la variation du français en contexte ivoirien dans l'optique contrastive que nous avons proposée permet d'aborder des ressources de la langue qui n'apparaissent pas toujours avec la même évidence dans les variétés occidentales. Des possibilités du français « commun » à peine exploitées dans ces contextes sont beaucoup plus étendues en français de Côte d'Ivoire : le rôle locatif d'*avec*<sub>2</sub>, qui étend les propriétés locatives d'*avec*<sub>1</sub> du français « commun », l'alternance de complémentations prépositionnelles et non prépositionnelles d'une petite classe de verbes de déplacement ou encore la possibilité d'omettre des compléments sémantiquement essentiels.



## NOTATIONS GÉNÉRALES :

FCI, F	précèdent une séquence ou un cadre syntaxique propre au français de Côte d'Ivoire ou au français standard basique dit « commun ».
<i>N0 V N1</i>	représente une construction avec : Suj et, Verbe, 1 <sup>er</sup> Complément.
<i>N2</i>	correspond à un second complément.
<i>Postp, Prép</i>	correspondent respectivement à une postposition et à une préposition.
<i>Loc</i>	correspond à une préposition qui introduit un complément locatif « situationnel ».
<i>Acc, Inacc</i>	correspondent respectivement aux valeurs « accompli » et « inaccompli ».
<i>Pos, Nég</i>	correspondent respectivement aux valeurs « positif » et « négatif ».
<i>Pers1 à Pers6</i>	correspondent aux personnes grammaticales, de valeur 1 à 6.
<i>Déf</i>	correspond au morphème « défini » associé à un nom.
<i>E</i>	correspond à un élément vide.
*	précède une séquence inacceptable.

La graphie des langues ivoiriennes est celle usitée en Afrique de l'Ouest pour les langues dotées d'une orthographe officielle ; elle ne correspond pas totalement à l'API (alphabet phonétique international).

## BIBLIOGRAPHIE

- Aurnague, Michel 1991 : *Contribution à la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial : la localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles*, thèse de doctorat, Toulouse : Université Paul Sabatier.
- Berthonneau, Anne-Marie & Pierre Cadiot (éds.) 1991 : *Prépositions, représentations, référence, Langue française*, n° 91, 124 p., Paris : Larousse.
- Blanchet Ph. 2004 : « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », CREDILIF, *Cahiers de Sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet Ph. 2000 : *La linguistique de terrain : méthodes théories. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet Ph. et D. de Robillard 2003 : *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique. Cahiers de sociolinguistique* n° 8, Rennes : Presses Universitaires de Rennes. [www.limsi.fr/MIDL/ppts](http://www.limsi.fr/MIDL/ppts).
- Boons, Jean-Paul 1987 : « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », in Vandeloise, C. 1987 (éd.) : 5-40.
- Boons, Jean-Paul, Alain Guillet, Christian Leclère 1976 : *La structure des phrases*

*simples en français : constructions intransitives*, 378 p., Genève : Droz.

Borillo, Andrée 1993 : « Prépositions de lieu et anaphore », in Vandeloise, C. 1993 (éd.) : 27-46.

Borillo, Andrée 1998 : *L'espace et son expression en français*, Paris : Ophrys, Coll. « L'essentiel ».

- Boutin, Akissi Béatrice 2002 : *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat, Université Grenoble 3. Coll. « Thèse à la carte », 404 p., Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Boutin, Akissi Béatrice 2005a : « La variation dans la construction verbale en français de Côte d'Ivoire », *Revue Québécoise de Linguistique*, n° 32.2, Montréal.
- Boutin, Akissi Béatrice 2005b (à paraître) : « Extension de pour “ possessif ” dans le lexique français de Côte d'Ivoire et contacts de langues » in *Le français en Afrique*, n° 18, *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, Hommage à Suzanne Lafage*, Paris, 28/02/2005, Paris : Didier - Erudition.
- Cadiot, Pierre 2002 : « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites spatiales », in Kupferman et al. 2002 : 9-24.
- Cornish, Francis 2003 : « Implicit internal arguments, predication and anaphoric reference », N. Hedberg et R. Zacharski (éds.) *A Festschrift for Professor Jeanette Gundel*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (serie Pragmatics and Beyond).
- Creissels, Denis 1979 : *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV.
- Creissels, Denis 1991 : *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, 466 p., Grenoble : Ellug.
- Creissels, Denis et Kouadio N'Guessan, Jérémie 1977 : *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, 642 p., Abidjan : ILA.
- Gross, Maurice 1968 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, 181 p., Paris : Larousse, réimp. Cantilène 1986.
- Gross, Maurice 1977 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, 256 p., Paris : Larousse, réimp. Cantilène 1986.
- Guillet, Alain et Christian Leclère 1992 : *La structure des phrases simples en français : constructions transitives locatives*, 445 p., Genève : Droz.
- Guillet, Alain et Christian Leclère 1981 (éds.) : *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, *Langages* n° 63, Paris : Larousse.
- Guillet, Alain et Nunzio La Fauci (éds.) 1984 *Lexique-grammaire des langues romanes*, *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque Européen sur la Grammaire et le Lexique*

*comparés des Langues Romanes*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.

- Kouadio N'Guessan, Jérémie 1999 : « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues*, Vol. II, n° 4 : 301-314, Paris : AUPELF - UREF.
- Kupferman, Lucien (éd.) 1996 : *Un bien grand mot : de. De la préposition au mode de quantification, Langue française*, n° 109, 127 p., Paris : Larousse.
- Kupferman, Lucien, E. Katz et M. Asnès (éds.) 2001 et 2002 : *La préposition, Travaux de linguistique*, n° 41, 42-43, *Actes du Colloque International PREP AN 2000. La préposition française dans tous ses états* (Tel-Aviv 3-9 septembre 2000), Bruxelles : Duculot.
- Lafage, Suzanne 2003, 2004 : *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2. *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 16 et n° 17, 865 p., Paris : Didier – Erudition.
- Lamiroy, Béatrice 1987 : « Les verbes de mouvement, emplois figurés et extensions métaphoriques », in Vandeloise, C. 1987 (éd) : 5-40.
- La préposition : une catégorie accessoire ?* 1997 : *Faits de langues*, 272 p., Paris : Ophrys.
- Laur, Dany 1993 : « La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement », in Vandeloise, C. 1993 (éd) : 47-67.
- Labelle, Jacques et Christian Leclère (éds.) 1995 *Lexiques-grammaires comparés en français : Actes du Colloque International de Montréal (3-5 juin 1992)*, 217 p., *Linguisticae Investigationes Supplementa 17*, Amsterdam / Philadelphia, J. Benjamins Publishing Company.
- Piot, Mireille 2001 : « Relations entre prépositions et conjonctions ? L'apport de la comparaison en langues romanes », in L. Kupferman (éd.) 2001-2002 : 71-81.
- Ploog, Katja 1999 : *Le premier actant en abidjanais : contribution à la syntaxe du non-standard*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, 1662 p., Université de Bordeaux 2.
- Rousseau, André (éd.) 1998 : *La transitivité*, 481 p., Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Sangaré, Aby 1984 : *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, 432 p., Université Grenoble 3.

- Spang-Hanssen, E. 1993 : « De la structure des syntagmes à celle de l'espace ; essai sur les progrès réalisés dans l'étude des prépositions depuis une trentaine d'années », in Vandeloise, C. 1993 (éd.) : 12-26.
- Tymian, Judith, Jérémie Kouadio N'Guessan, Jean-Noël Loucou 2003 : *Dictionnaire baoulé français*, 610 p., Abidjan : NEI.
- Vandeloise, Claude 1986 : *L'espace en français*, Paris : Seuil.
- Vandeloise, Claude 1987 (éd.) : *L'expression du mouvement, Langue française*, n° 76, 111 p., Paris : Larousse.
- Vandeloise, Claude 1993 (éd.) : *La couleur des prépositions, Langages* n° 110, 127 p., Paris : Larousse.
- Vieu, L. 1991 : *Sémantique des relations spatiales et inférences spaciotemporelle*, thèse de doctorat, Toulouse : Université Paul Sabatier.

**Extrait des verbes locatifs admettant l'alternance :**  
***N0 V N1 (de / Loc) N2orig***

<i>N0</i>		Verbe	N1	Pré	N2			exemples
+	+	arrache	+	+	+	+	-	Awa arrache une feuille (du + dans le) cahier
+	+	balaye	+	+	+	+	+	Awa balaye les saletés (de + dans) la cuisine
+	-	censure	+	+	+	+	+	Awa censure les mots (du + dans le) texte
+	-	cisaille	+	+	+	+	-	Awa cisaille une branche (de + dans) l'arbre
+	-	corrige	+	+	+	+	+	Awa corrige les fautes (de + dans) la copie
+	-	cure	+	+	+	+	+	Awa cure la vase (du + dans le) marigot
+	-	débarrasse	+	+	+	+	+	Awa débarrasse les meubles (du + dans le) salon
+	-	déblaie	+	+	+	+	+	Awa déblaie les briques (du + dans le) couloir
+	+	décape	+	+	+	+	-	Awa décape la rouille (de + sur) la tôle
-	+	déchausse	+	+	+	+	-	le scorbut déchausse les dents (de + dans) la gencive
+	+	dégage	+	+	+	+	-	Awa dégage des crédits (de + dans) son budget
+	+	dérange	+	+	+	+	+	Awa dérrange les papiers (de + dans) le tiroir
+	-	donne	+	+	+	+	-	Awa lui donne les ciseaux (de + dans) la trousse
+	-	égoutte	+	+	+	+	+	Awa égoutte l'eau (de + dans) la salade
+	+	élimine	+	+	+	+	-	Awa élimine deux articles (de + dans) la liste
+	-	enlève	+	+	+	+	-	Awa enlève le canari (de + dans) l'étagère
+	-	éponge	+	+	+	+	+	Awa éponge l'eau (de + sur) la table
+	-	époussette	+	+	+	+	+	Awa époussette la poussière (de + dans) l'étagère
+	+	éradique	+	+	+	+	-	Awa éradique le palu (de + dans) pays
+	-	essore	+	+	+	+	+	Awa essore l'eau (des + dans les) habits
+	-	essuie	+	+	+	+	+	Awa essuie l'eau (de + sur) la table
+	-	gomme	+	+	+	+	+	Awa gomme les taches (de + sur) la feuille
+	-	lave	+	+	+	+	+	Awa lave les taches (de + sur) le mur
+	-	nettoie	+	+	+	+	-	Awa nettoie les taches (de + sur) le mur
+	+	rince	+	+	+	+	+	Awa rince le savon (du + dans le) linge
	+	sèche	+	+	+	+	+	Awa sèche l'eau (de + sur) la table
+	+	sort	+	+	+	+	-	Awa sort les bières (du + dans le) congélateur



**Extrait des verbes locatifs admettant l'alternance :  
N0 V (E / Loc) N1**

<i>N0</i>		Verbe	Prép		N1	N0 V	N1 est Vpp (de + par) N0	exemples
+	+	accroche	+	+	+	+	+	La roue accroche (E + contre) le trottoir
+	+	balaye	+	+	+	+	+	Awa balaye (E + dans) la cuisine
+	-	censure	+	+	+	+	+	Awa censure (E + dans) le texte
+	-	chevauche	+	+	+	-	-	Yao chevauche (E + sur) un âne
+	-	corrige	+	+	+	+	+	Awa corrige (E + dans) la copie
+	+	coince	+	+	+	+	+	Les gens coincent (E + à) la sortie
+	-	cure	+	+	+	-	+	Awa cure (E + dans) le marigot
+	-	débarasse	+	+	+	+	+	Awa débarasse (E + dans) le salon
+	-	déblaie	+	+	+	+	+	Awa déblaie (E + dans) le couloir
+	+	dérange	+	+	+	+	+	Awa dérange (E + dans) le tiroir
+	-	égoutte	+	+	+	-	+	Awa égoutte (E + dans) la salade
+	-	éponge	+	+	+	+	+	Awa éponge (E + sur) la table
+	-	époussette	+	+	+	-	+	Awa époussette (E + dans) l'étagère
+	-	essore	+	+	+	+	+	Awa essore (E + dans) les habits
+	-	essuie	+	+	+	+	+	Awa essuie (E + sur) la table
+	-	gomme	+	+	+	+	+	Awa gomme (E + sur) la feuille
+	+	gratte	+	+	+	+	+	Le fer gratte (E + sur) le bois
+	-	grimpe	+	+	+	+	-	Yao grimpe (E + sur) la colline
+	-	jonche	+	+	+	-	+	Les feuilles jonchent (E + sur) le sol
+	-	lave	+	+	+	+	+	Yao lave (E + dans) l'assiette
+	-	quitte	+	+	+	-	-	Yao quitte (E + à) l'université
+	+	rince	+	+	+	+	+	Awa rince (E + dans) le linge
+	+	sèche	+	+	+	+	+	Awa sèche (E + sur) la table
+	+	touche	+	+	+	+	+	La table touche (E + contre) le mur
+	-	visite	+	+	+	+	+	Yao visite (E + dans) l'appartement



**Extension de *pour* « possessif » dans le lexique  
français de Côte d'Ivoire et contacts de langues,**

*Le français en Afrique*, n° 21 : 291-302,

Nice : ILF & CNRS, 2006

[8A]





INSTITUT DE LINGUISTIQUE FRANCAISE - CNRS  
UMR 6039 - NICE

## LE FRANCAIS EN AFRIQUE

Revue du Réseau des Observatoires  
du Français contemporain  
en Afrique



N° 21-2006



# EXTENSION DE *POUR* “ POSSESSIF ” DANS LE LEXIQUE FRANÇAIS DE CÔTE-D’IVOIRE ET CONTACTS DE LANGUES<sup>1</sup>

Akissi Béatrice Boutin

UMR 5610, Université Toulouse Le Mirail  
Institut de Linguistique Appliquée, Université de Cocody-Abidjan

## Introduction

Par tous ses travaux sur le français de Côte-d’Ivoire, Suzanne Lafage montre bien que l’étude de la variation nécessite non seulement celle du système lui-même, mais aussi celles des langues en contact et de la situation sociolinguistique. En effet, les trois types de facteurs, intra-, inter- et extra-systémiques, sont souvent mêlés dans l’élaboration de la variation.

Parmi les facteurs inter-systémiques, les interférences sont, au sens général de Weinreich (1953 : 1), des réarrangements dans les domaines les plus structurés du système, dus à des conjonctions de plusieurs influences de langues. Elles sont normalement observées dans des contextes de contacts de langues, au niveau individuel ou social, ce qui est bien le cas de la Côte-d’Ivoire. Suzanne Lafage (2003 : XLIX) rappelle l’étude de J.-L. Hattiger (1981) des causes du changement linguistique en “ français populaire d’Abidjan ” : les faits de restructuration sur le modèle de la langue-cible, ou indépendants de la langue source comme de la langue-cible, sont majoritaires par rapport aux restructuration sur le modèle des langues sources. L’influence des langues sources est sans doute réduite, mais indéniable. Il existe, par exemple, en français de Côte-d’Ivoire une utilisation particulière de *pour* pour laquelle l’hypothèse de l’interférence syntaxique peut facilement se vérifier.

Mais si de telles variantes du français s’expliquent par des facteurs intersystémiques, c’est aussi par l’appui d’autres facteurs, extrasystémiques. Parmi ceux-ci, les plus déterminants dans la variation du français en Côte-d’Ivoire sont : la représentation du français de France et du français ivoirien, les exigences de la communication dans la communauté ivoirienne et la pression des normes exogène et endogène. La représentation du français de France est le plus souvent celle d’une langue ancienne, rigide, et véhiculant la culture française, sans doute appréciée comme langue littéraire, mais qui doit être modernisée et adaptée aux réalités africaines pour être utilisée couramment en Côte-d’Ivoire. L’acquisition de la variété académique, officiellement proche du français standard de France, est motivée par la nécessité, professionnelle et culturelle, de communiquer avec d’autres parties du monde en toute maîtrise et assurance. Cependant, hors du contexte académique et de l’enseignement supérieur en particulier, la pression de la norme endogène est bien

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Jérémie Kouadio N’Guessan et Kalilou Téra pour leur aide dans l’approfondissement du fonctionnement du baoulé et du dioula.



plus forte que celle de la norme exogène. Le français ivoirien bénéficie de plus d'une représentation identitaire. Ces facteurs prédisposent la communauté ivoirienne à créer des règles nouvelles pour un français ivoirien, tout en évitant de couper les ponts avec le français international. On retrouve par là, de façon peut-être inattendue, l'une des conditions de l'interférence : la divergence entre les deux langues en contact doit être minimale pour qu'un modèle de la langue source soit intégré dans le système de la langue "receveuse" (" *recipient language*", U. Weinreich 1953 : 31). Nous rejoignons aussi les observations de Suzanne Lafage pour le lexique : si un sème est trop divergent dans la langue source, aucune interférence n'est possible, ce qui explique que l'item *bouche* n'est pas utilisé en français local ivoirien pour référer à la lame du couteau comme dans certaines langues africaines<sup>2</sup>.

L'étude des français d'Afrique demande une réflexion méthodologique probablement plus approfondie que celle de la variation du français dans les zones occidentales au sens large. Alors qu'officiellement, il n'existe pour tous les pays francophones qu'un français standard, celui de la France, certains éléments de ce standard ne dépassent pas véritablement les frontières de la France ou de ces zones francophones. Par ailleurs, indépendamment du "français standard", on observe des éléments de français communs à toutes les régions francophones et des éléments spécifiques à chaque pays ou région. On peut alors considérer que le français de chaque région (France, Côte-d'Ivoire, etc.) est formé du français "commun", plus des particularités de chaque région ou nation. Nous préférons garder ici la dénomination "français commun" pour le français qui peut être utilisé partout, plutôt que d'utiliser celle de "français international", sur lequel très peu de recherches ont été faites jusqu'à présent.

## 1. Présentation de la forme *pour N/Pro*

A la quatrième entrée de *être*, Suzanne Lafage (2003) répertorie la locution verbale *être pour*, dans des contextes comme :

- FI: (1) *La Mercedes c'est pour lui, le taxi que je conduis c'est pour lui, il en a vingt-cinq en tout.*
- (2) *Le kaki que je porte présentement, c'est pour un bachelier qui me l'a laissé avant de partir en fac, cadeau.*  
(S. Lafage 2003 : 363 et 676).

Dans ces prédications, formées par un support de prédication d'identification *c'est*, est mise en évidence l'utilisation de la préposition *pour* avec une valeur non pas dative comme en français de France ou en français commun, mais génitive.

---

<sup>2</sup> On rejoint ainsi Roman Jakobson (1938) et Weinreich (1953 : 25) qui le cite, les deux parlant de la phonologie : "Une langue n'accepte des formes étrangères que si elles correspondent à ses propres tendances de développement." (traduit par A. Peyraube 2002). On rejoint aussi ce que R. Chaudenson *et al.* (1993 : 16) appellent "convergence" : "tendance à l'élimination d'une variante native sans contrepartie dans la langue dominante, au profit d'une variante ayant un homologue dans la langue dominante".

### 1.1. Discussion de la notion de “ possession ”

Il s'agit de “prédications associatives” au sens de Creissels 1979 dans l'optique typologique de sa thèse d'état, c'est-à-dire la prédication d'une relation : la participation à la sphère personnelle. La notion de “ sphère personnelle ” découle du fait que l'homme a conscience d'un réseau de relations qui l'entourent, par lesquelles il se sent plus ou moins concerné. La “ possession ”, autrement dit le fait d'exercer un droit de regard sur certains objets, n'est qu'un cas particulier. Le concept de “possession” peut alors être restrictif, tout comme la dénomination correspondante peut être impropre, chaque fois que la construction ne réfère pas au droit social ainsi désigné. Dans la plupart des cas, la spécification d'un nom par un complément “humain” n'est qu'une association logique d'une entité à une autre entité, humaine. Creissels 1979 propose le terme général de valeur “ associative ” pour le rattachement à la sphère personnelle. Par la suite il utilise celui de “ génitif ” dans le même sens (D. Creissels 1991).

### 1.2. Genèse possible de la forme pour N/Pro

L'utilisation génitive de *pour* est attestée depuis l'époque de la colonisation dans des syntagmes génitifs (appelés dans Creissels 1979 “détermination associatives”). M. Delafosse la décrit comme une des trois possibilités de syntagme petit nègre pour traduire *le fusil de mon camarade* :

(3) *Le fusil pour mon camarade / Le fusil mon camarade / Mon camarade son fusil*  
(Delafosse 1904 : 265).

Tandis que le document militaire didactique *Le Français tel que le parlent non tirailleurs sénégalais* la recommande, plutôt que la construction avec un “ possessif ”, pour éviter aux Africains de devoir faire la distinction entre “ féminin ” et “ masculin ”. Ainsi :

(4) *Case pour lui / Case pour nous / Case pour vous / Case pour eux*  
traduisent :

*Sa maison / Nôtre (sic) maison / Vôtre (sic) maison / Leur maison.*  
(*Le Français ...* 1916 : 9).

Il s'agit là d'un néologisme de sens, pour une forme déjà existante, qui s'accompagne d'une création de structures non attestées en français commun. Nous sommes donc à un point de contact entre le lexique, la sémantique et la syntaxe.

Cette construction, qui n'est plus utilisée actuellement, peut être à la genèse des prédications associatives du type : *C'est pour lui* et de la forme réduite : *pour (N / Pro)* du français ivoirien actuel.

### 1.3. Valeurs référentielles et fonctions assumées par la forme pour N/Pro

L'utilisation de la forme réduite *pour (N / Pro)* est très étendue ; elle apparaît dans deux types de valeurs référentielles : anaphorique (que l'antécédent soit présent dans le contexte ou dans la situation) et générique. La syntaxe de la séquence *pour (N / Pro)* est celle d'un syntagme nominal, qui peut assumer les fonctions sujet et complément. Nous avons, en position sujet, avec une référence anaphorique :

FI : (5) *Avant de te moquer du linge de ta voisine, regarde si **pour toi** est propre.* (nouchi.com 2/13/2001).

(F : *Avant de te moquer du linge de ta voisine, regarde si le tien est propre.*)<sup>3</sup>

(6) *Ce qui a fait dire à beaucoup que “ couvre-feu de [X]-là, ce n'est pas comme **pour [Y]-là !** ”.* (Soir Info 13.12.00)  
(F : Le couvre-feu de [X] n'est pas comme celui de [Y].)

(7a) *C'est pas le journal d'aujourd'hui, c'est **pour la semaine dernière**.* (oral 1998)

(F : *C'est pas le journal d'aujourd'hui, c'est celui de la semaine dernière.*)

Avec la valeur générique :

FI : (8) *Ce qui est sûr, **pour toi** va marcher.* (oral 1998)

(F : *Ce qui est sûr, ton affaire va marcher.*)

(9) [Si Ali est vendeur] **Pour Ali** est cher.

(F : *Les choses d'Ali sont chères. / Ce que vend Ali est cher.*)

Nous avons, en position complément, avec une référence anaphorique :

FI : (10) *A cause de la maladie, son pied, on dirait **pour éléphant**.*  
(oral 1998)

(F : *A cause de la maladie, son pied, on dirait celui d'un éléphant.*)

(11) *Poisson là, il faut me donner **pour aujourd'hui**.*

(F : *Il faut me donner du poisson d'aujourd'hui.*) ;

avec une valeur “ générique ”, en position de complément direct :

FI : (12a) *Je n'achète pas **pour lui**.* (F : *Je n'achète pas ce qu'il vend.*)

(13) *Je n'achète pas **pour (Cocody / ici)**, j'achète **pour (Adjamé / là-bas)**.*

(F : *Je n'achète pas les choses (de Cocody / d'ici), j'achète les choses (d'Adjamé / de là-bas).*) ;

avec une valeur “ générique ”, en position de complément prépositionnel :

FI : (14) *Ils vont enlever dans **pour toi** maintenant.* (Niamien : 98).

(F : *Ils vont voler dans ce qui est à toi maintenant. / Ils vont te voler maintenant.*)

Dans toutes ces phrases, la séquence en *pour* peut être clivée :

FI : (7b) *(Le) Journal (là), c'est **pour aujourd'hui** (que) je veux.*

(12b) *C'est **pour lui** (que) j'achète.*

Nous avons aussi des phrases figées construites avec les verbes *dire* et *faire* et leurs variantes. Dans ces phrases, *pour* a une valeur “ générique ” :

FI : (15a) *Il a dit **pour lui**, laisse-le !* (F : *Il a donné son avis, laisse-le !*).

(16) *L'enfant a fait **pour lui**, or il n'a jamais appris à peindre.*

(oral 1998).

(F : *L'enfant a fait à sa façon, or il n'avait pas appris à peindre.*)

(17) *Moi j'ai parlé **pour moi**, ho!* (F : *J'ai dit ce que j'avais à dire.*)

(Niamien : 84).

<sup>3</sup> La traduction proposée n'est chaque fois qu'une phrase sémantiquement équivalente possible, qui ne correspond pas à un équivalent syntaxique.

Le clivage peut être réalisé avec ces phrases aussi :

FI : (15b) *Laisse-le ! c'est **pour lui** il a dit.*

Cette utilisation de *pour* pose la question de l'origine du changement linguistique (ici lexical et syntaxique) dans une situation de contacts de langues et du statut catégoriel de *pour* dans ces constructions.

## 2. Réduction ou substitution, l'éclairage du dioula

Pourest-il toujours une préposition introduisant un complément d'un nom-tête implicite ? Dans ce cas, on a affaire à une formation locale auto-générée, à rapprocher des réductions des syntagmes nominaux par la suppression du nom-tête, telles que : *La voiture de Guy et celle d'Eve*, en français commun.

Cette possibilité de réduction est particulièrement étudiée par D. Creissels (1991 : 57-62) en français et en bambara<sup>4</sup> qui fonctionnent de façon assez proche sur ce point. Dans ces deux langues, la syntaxe permet la suppression du nom-tête anaphorique ; il reste impliqué par la conservation des éléments qui lui sont normalement associés : en français le déterminant et le complément prépositionnel et en dioula le complément postpositionnel. Le complément peut alors continuer d'être interprété comme s'appliquant à un terme structurellement présent mais non explicite, dont le contexte permet de rétablir l'identité.

### 2.1. Les faits du français commun

Nous avons en français commun :

- F : (18) *Ce chien est méchant, pas celui-ci.*  
 (19) *Je n'ai pas pris le couteau de Guy, j'ai pris celui d'Eve.*  
 (20) *Il n'a pas pris sa voiture, il a pris la mienne (celle de moi).*

Dans le cas particulier des syntagmes complétifs et génitifs, le français a recours à *celui* et son paradigme. Creissels 1991, de même que M. Coene 2001 dans une toute autre optique, montrent que *celui* n'est pas pronom, mais la variante combinatoire du déterminant *ce* dans les syntagmes complétifs réduits.

Par des arguments essentiellement distributionnels, D. Creissels (1991 : 204) met en évidence la propriété de certains déterminants "d'apparaître sans que soit explicitée la notion sur laquelle porte l'opération de détermination qu'ils signifient". Les vrais pronoms sont "des formes qui occupent des positions syntaxiques de constituants nominaux et qui se distinguent des autres constituants nominaux par la possibilité qu'elles offrent de représenter de manière minimale un référent présent dans la situation".

Dans une optique générativiste, M. Coene 2001 postule l'existence d'une tête fonctionnelle D' dont la projection maximale est le N' (comme la projection maximale de la phrase est C'). De même qu'entre C et V existent plusieurs catégories fonctionnelles (Temps, Négation, Accord), entre D et N existent plusieurs projections intermédiaires, lieux des traits de Possession, Nombre, Genre.

<sup>4</sup> Voir aussi A. Sangaré (1984 : 280-289) pour le dioula.

On a donc, en (18) et (19), un syntagme nominal à tête vide, dans lequel *celui* est déterminant démonstratif. Le complément du nom *d'Eve* est maintenu et la préposition du syntagme génitif *de* n'a pas changé.

## 2.2. Les faits du dioula

Les syntagmes nominaux à tête vide existent aussi en dioula, par exemple dans le cas d'une détermination démonstrative, comme en français dans (18) :

dioula : (21) **Wùlú nìn ká júgú, nìn mán júgú.**  
*Chien Dem être-Pos méchant, Dem être-Nég méchant*  
 (F : *Ce chien est méchant, pas celui-ci.*)

En dioula, le syntagme génitif comprend, dans sa forme la plus longue, le nom complément suivi de la postposition **tà**, le tout antéposé au nom-tête. Cette forme longue est utilisée pour des noms-têtes aliénables, sur la base de critères sémantiques (relations naturelles, acquisition, émanations, relations parentales, hiérarchiques, de réciprocité, etc.) étudiés par A. Sangaré 1984. En contexte anaphorique, le nom-tête peut être implicite. Nous avons ainsi :

dioula : (22) **N má Sékù tá mùrú tà,**  
*Pers1 Acc-Nég Sékou Postp couteau prendre,*  
**n kà Adámá tá tà.**  
*Pers1 Acc-Pos Adama Postp prendre*  
 (F : *Je n'ai pas pris le couteau de Sékou, j'ai pris celui d'Adama.*)  
 (23) **à mà à tá móbili tà,**  
*Pers3 Acc-Nég Pers3 Postp voiture prendre,*  
**à kà n tá tà.**  
*Pers3 Acc-Pos Pers1 Postp prendre*  
 (F : *Il n'a pas pris sa voiture, il a pris la mienne.*)

Dans (22) et (23), **tá** est postposition dans le syntagme génitif (non réduit). En cas d'anaphore et de réduction du syntagme génitif par la suppression du nom-tête, **tá** continue d'occuper cette position et permet l'interprétation du syntagme<sup>5</sup>.

Dans le syntagme génitif à nom-tête inaliénable, **tá** n'apparaît pas, sauf en cas de réduction :

dioula : (24a) **à den lò / à tá lò.**  
*Pers3 enfant PRES / Pers3 Postp PRES*  
 (F : *C'est son enfant / C'est le sien.*)

En ce qui concerne les marques "définie", "indéfinie", "pluriel", elles sont impossibles sur le syntagme réduit en dioula véhiculaire<sup>6</sup>. On a, par exemple :

dioula : (24b) **à den lò / à den-w lò / à tá lò.**  
*Pers3 enfant PRES / Pers3 enfant-Plur PRES / Pers3 Postp PRES*  
 (F : *C'est son enfant / Ce sont ses enfants / (C'est le sien / Ce sont les siens).*)

<sup>5</sup> Le dioula présente probablement un état de langue où cette postposition a perdu de sa valeur nominale. En bambara, on a deux formes : *ká* comme postposition au complément du syntagme génitif non réduit, et *tá* lorsque celui-ci est réduit.

<sup>6</sup> En dioula vernaculaire, *tá* peut recevoir le morphème tonal défini qui se place normalement à la fin du nom : *à taa lò (C'est le sien)* (A. Sangaré 1984).

### 2.3. L'interprétation de *pour N/Pro* en français ivoirien

Le cas de *pour* (*N / Pro*) du français de Côte-d'Ivoire est à rapprocher de ces faits. Apte à prendre toutes les fonctions d'un syntagme nominal, *pour* (*N / Pro*) est bien un *pro*-nom, référant à une entité connue, spécifiée par une autre entité en relation avec la première.

*Pour* peut être interprété comme une préposition, au même titre que *de* en français commun dans (19), et que la postposition *tá* en dioula. En français de Côte-d'Ivoire, les déterminants ne sont pas obligatoires pour que le syntagme nominal ait une fonction grammaticale à l'intérieur d'une phrase et puisse référer à quelque chose. Il ne reste donc, dans cette variété, que le complément du nom, comme en dioula, alors qu'en français de commun où le déterminant est obligatoire, on a en plus un déterminant particulier : *celui*.

Le référent implicite du syntagme à tête implicite *pour* (*N / Pro*) est identifié par anaphore. Nous avons vu que *pour* (*N / Pro*) apparaît prioritairement en contexte anaphorique, endophore ou exophore. Lorsqu'il a une interprétation générique, il s'agit aussi du même processus : au moment de l'énonciation de ce *pro*-nom anaphorique, l'interlocuteur va chercher la référence dans son esprit, qui peut être alimenté par le discours, la situation (mémoire immédiate) ou d'autres connaissances extralinguistiques communes. Le contexte sociocognitif est alors exploité pour permettre l'interprétation d'une réduction du syntagme génitif.

Ce type de constructions dans lesquelles le nom-tête est implicite s'étend actuellement à d'autres cas en français de Côte-d'Ivoire, tels que :

FI : (25) *Ton grand père* [Le père de ton papa] *est toujours là ? – Non, il est décédé, c'est chez ma maman qui est encore là.* (oral 2004)

(26) [En essayant des chaussures] *Si mon pied gauche rentre, à droite aussi peut rentrer.* (oral 2005).

Cependant, *pour* (*N / Pro*) n'est pas à proprement parler une réduction mais une substitution d'un syntagme complétif puisque, en plus de l'absence de nom-tête, on a une substitution de prépositions. On peut donc émettre l'hypothèse que la construction *pour* (*N / Pro*) est autonome syntaxiquement, même si elle est utilisée prioritairement en contexte anaphorique, où l'interprétation spécifique est facilitée. De même, en (25) et (26), *chez ma maman* et *à droite* sont construits indépendamment d'un syntagme nominal correspondant. On a aussi à l'appui de cette hypothèse le fait que les prépositions ont une valeur sémantique beaucoup plus forte en français de Côte-d'Ivoire qu'en français de France, à l'instar des langues africaines de Côte-d'Ivoire, dans lesquelles l'origine nominale des postpositions reste très proche.

Dans ce cas, *pour* est à considérer lui-même comme substitut du nom-tête du syntagme génitif, auquel est juxtaposé un nom ou un pronom complément, il est le vrai pronom, lui-même référentiel. S'il en est ainsi, on a affaire à une construction juxtaposée, calque de langues ivoiriennes, puisque la langue française n'a pas de telles constructions. Le rapprochement contrastif de la structure *pour* (*N / Pro*) du français ivoirien avec la structure équivalente (*N / Pro*) *lie* du baoulé est alors éclairante.

### 3. Préposition ou nom : l'éclairage du baoulé

#### 3.1. Les faits du baoulé

En baoulé, la réduction du syntagme génitival s'effectue grâce à un morphème particulier *lie*, étudié par D. Creissels et J. Kouadio (1977 : 327-341). Les syntagmes "génitivaux" ont la structure suivante : le nom complément, suivi facultativement du pronom, est antéposé au nom-tête. Chacun des deux noms peut recevoir des marques de spécification, "défini", "indéfini", "pluriel", etc. :

baoulé : (27) *táluà' n i tannín' n ? . / n jánvue ? .*  
*filles Déf Pers3 pagne Déf PRES / Pers1 ami PRES*  
 (F : C'est le pagne de la fille.) / (F : C'est un ami (à moi).)<sup>7</sup>

*Lie* n'est pas obligatoire et est utilisé dans un but d'insistance :

baoulé : (28) *n jánvue lie' n ? .*  
*Pers1 ami part Déf PRES*  
 (F : C'est mon ami (pas le tien).)

En cas de réduction en contexte anaphorique, *lie* se substitue exactement au nom-tête. A la base, c'est un nom<sup>8</sup>, de sens *part de, chose de* et syntaxiquement il a la distribution d'un nom relationnel (avec complément obligatoire), ainsi que les propriétés de spécification du nom. Nous avons, par exemple :

baoulé : (29) *Táluà i lie ? . / Táluà i lie ni ? .*  
*filles Pers3 part PRES / filles Pers3 part Déf PRES*  
 (F : C'est à la fille. / C'est celui de la fille.)

(30) *N nie ? . / N nie ni ? . / N nie mu ? .*  
*Pers1 part PRES / Pers1 part Déf PRES / Pers1 part Plur PRES*  
 (F : C'est à moi. / C'est le mien. / Ce sont les miens.)

(Creissels et Kouadio 1977 : 338-341).

(31) *- N wusa ámun anyin. - Yoo, nja ayre-o. - Wa lie ?*  
*Pers1 dire Pers5 bonjour. - oui, Monsieur bonjour. - Ici part ?*  
 (F : - Je vous dis bonjour. - Bonjour Monsieur. - Et les nouvelles d'ici ?)

*Lie* n'a pas perdu sa nature nominale et peut donc porter toutes les marques de spécification du nom. Ce n'est pas le cas de *tá* en dioula, ni de *pour* (N/Pro) en français ivoirien, pour lequel aucune spécification de valeur "définie" ou "indéfinie" et de nombre n'est possible. Après *pour* (N/Pro), seul *là* est possible comme en (6) et dans tous les exemples. Mais *là* n'est pas déterminant, au sens ordinaire de ce terme pour les langues romanes<sup>9</sup>.

#### 3.2. Le cas des phrases figées

Jusqu'à présent ont été examinées des valeurs "associatives" ou "génitives" de *pour* et de leurs items correspondants en dioula et baoulé. En regardant les emplois figés de (15) à (17), on remarque premièrement que le sens de *pour* s'éloigne nettement de la "possession", ensuite que ce ne sont pas des

<sup>7</sup> Nous rappelons qu'il s'agit chaque fois d'un équivalent sémantique possible.

<sup>8</sup> Une étymologie probable est sa provenance de *li* : *ceci, ça, celui-ci*.

<sup>9</sup> Voir par exemple B.A. Boutin 2002, A. Moseng 2002 ; K. Ploog 1999 : 639-645.



substitutions d'un syntagme complétif existant. Il s'agit pourtant bien du même *pour* : ces phrases gardent la propriété commune du clivage ; elles restent aussi dans la notion de " relation à ". Ce sont en fait des calques des langues africaines. Nous avons, par exemple :

baoulé : (32) ? **kennin i lie.** /? **yoli i lie.**  
*Pers3 parler-Acc Pers3 part. /Pers3 faire-Acc Pers3 part.*  
 (F : *Il a dit pour lui.* / *Il a fait pour lui.*)

dioula : (33) ò **kà ò tá ɸ.**  
*Pers6 Acc-Pos Pers6 Postp dire.*  
 (F : *Ils ont dit pour eux.* / F : *Ils ont dit leur avis.*)

On peut aussi creuser un peu la valeur sémantique de *lie* à travers d'autres emplois. Par exemple, le baoulé utilise la séquence (*N / Pro*) *lie* pour la topicalisation du sujet :

baoulé : (34) **Yatyí, ? lie, a kwlá wanndi tra min.**  
*Pardon, Pers2 part Pers2 pouvoir courir dépasser Pers1*  
 (F : *S'il te plaît, toi, tu peux courir plus vite que moi.*) (J. Timyan).

? *lie* correspond ici au français *pour toi*, cette fois dans le sens de : *quant à toi, en ce qui te concerne*.

Ici encore, le dioula et le baoulé diffèrent : dans ce but de topicalisation du sujet, le dioula n'utilise pas la séquence (*N / Pro*) *tá*, mais plutôt les pronoms emphatiques. Ce sont pour les personnes 1 à 6 : *néle / ile / àle / ánwle / áwle / òle*. Nous avons, par exemple :

dioula : (35) **àle bé móbili bóri.**  
*Pers3 Inacc voiture conduire.*  
 (F : *Lui, il conduit.*).

Nous avons, au contraire, pour l'exemple du baoulé :

dioula : (36) **Sábari, ile bé sé bóri-ì lá kà teme né kán.**  
*Pardon, Pers2 Inacc pouvoir course-Déf Postp dépasser Pers1 Postp*  
 (F : *S'il te plaît, toi, tu peux courir plus vite que moi.*) (K.Téra).

Dans tous ces cas où le français de Côte-d'Ivoire, le dioula ou le baoulé ont recours aux morphèmes *pour*, *tá*, et *lie* on dépasse la valeur " possessive " pour celle de " qui concerne " et on retrouve ainsi la valeur plus large de " relation à ". On peut avancer que l'interprétation ne se fait pas forcément par un processus anaphorique, mais toujours métonymique : un référent est désigné par un terme qui désigne normalement une autre entité qui est en relation avec lui. Cela permet d'unifier toutes les valeurs perçues dans les exemples.

## Conclusion

En français ivoirien, le pro - nom *pour* (*N / Pro*), syntagme nominal à tête implicite, peut entrer dans des prédications associatives, se substituer à un syntagme génitif complet en contexte d'anaphore, référer à une entité par sa relation à une autre entité, et entrer dans des phrases figées. L'emploi, en français de Côte-d'Ivoire, de la structure *pour* (*N / Pro*) comme syntagme nominal " associatif " à tête vide se trouve appuyé par l'existence de constructions apparentées dans plusieurs langues de Côte-d'Ivoire, dont le baoulé (*N / Pro*) *lie* et le dioula (*N / Pro*) *tá*.

Cependant, il semble que les structures internes de ces trois types de formes pro-nominales diffèrent et peuvent illustrer des états de langue proches mais qui ne traitent pas de façon exactement identique la réduction des syntagmes génitifs. En fait, seul *lie* a la fonction référentielle d'un nom, la capacité de recevoir les morphèmes de spécification du nom, et la fonction syntaxique de nom-tête d'un syntagme génitif à complément obligatoire. Les items *pour* et *tá* dans les contextes particuliers que nous avons décrits sont des préposition et postposition, de contenu sémantique beaucoup plus plein que les prépositions du français commun. Elles n'ont pas de fonction référentielle en elles-mêmes mais c'est l'ensemble (*N / Pro*) *tá* ou *pour* (*N / Pro*) qui a une fonction référentielle. La référence est normalement actualisée par le contexte, sinon elle reste générique.

Cela correspond aux caractéristiques du discours ivoirien où une forte présence commune des interlocuteurs à la situation de communication est requise pour une production du sens en interactivité. Des informations qui sont données en français commun par des constituants essentiels de la phrase seront considérées, en français de Côte-d'Ivoire, superflues si elles peuvent être comprise autrement, c'est-à-dire par un contexte sociocognitif commun, et les items qui véhiculent ces informations ne sont pas soumis aux mêmes contraintes. Elles ne seront spécifiées que pour obtenir un effet de redondance. D'autres fois, elles seront considérées comme des précisions informatives annexes, qu'il n'est pas nécessaire de donner lors d'un premier discours.

D'autres aspects fonctionnels justifient l'emploi, en français ivoirien, de la forme pro - nominale *pour* (*N + Pro*) : l'avantage de ne pas devoir être marqué en " genre " et en " nombre " et celui d'utiliser le paradigme des pronoms compléments déjà existants : *moi, toi, elle / lui, nous, vous, elles / eux*. Cet aspect avait déjà été observé par Weinreich (1953 : 41) :

" Il est significatif que dans l'interférence de deux systèmes, c'est ordinairement celui qui utilise des morphèmes invariables et relativement libres dans son paradigme – c'est-à-dire le système le plus explicite – qui sert de modèle d'imitation. "

L'hypothèse de l'interférence syntaxique entre les formes pro - nominales du dioula : *à tá* et du baoulé : ? *lie* (et d'autres formes équivalentes dans d'autres langues africaines de Côte-d'Ivoire) et le français ivoirien *pour lui* est ici vérifiée, appuyée par des besoins culturels et fonctionnels.

**Notations générales :**

<i>Acc, Inacc</i>	correspondent respectivement aux valeurs “ accompli ” et “ inaccompli ”.
<i>Pos, Nég</i>	correspondent respectivement aux valeurs “ positif ” et “ négatif ”.
<i>PRES</i>	correspond à un présentatif.
<i>Postp</i>	correspond à une postposition associée à un nom.
<i>Pro</i>	correspond à un pronom.
<i>Pers1 à Pers6</i>	correspondent aux personnes grammaticales, de valeur 1 à 6.
<i>Déf, Dém,</i>	correspondent aux morphèmes “ défini ” et “ démonstratif ” associés à un nom.
<i>Plur</i>	correspond à un morphème “ pluriel ” associé à un nom.

La graphie des langues ivoiriennes est celle usitée en Afrique, notamment en alphabétisation fonctionnelle ou pour les langues dotées d'une orthographe officielle ; elle ne correspond pas totalement à l'API (alphabet phonétique international).

**Bibliographie**

- BOUTIN, Béatrice Akissi 2002 : *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte-d'Ivoire*. Thèse de Doctorat, Université Grenoble 3. Coll. “Thèse à la carte”, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. 404 p.
- BOUTIN, Béatrice Akissi 2003 : “ Des attitudes envers le français en Afrique : Enquête au sein de professions dont l'outil est le français en Côte-d'Ivoire ”, *Education et Sociétés Plurilingues* n° 14-juin : pp. 69-84, Paris.
- CHAUDENSON, Robert *et al.* 1993 : *Vers une approche panlectale de la variation du français*, 139 p., Coll. Langues et développement, Paris : Didier Erudition.
- COENE Martine 2001 : “ La structure interne du SN à tête zéro ”, G. Kleiber *et al.* : *Typologie des groupes nominaux*, Presses Universitaires de Rennes : pp. 235-250.
- CREISSELS, Denis 1979 : *Les constructions dites “ possessives ”, étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV.
- CREISSELS, Denis 1991 : *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, 466 p., Grenoble : Ellug.
- DELAFOSSÉ, Maurice 1904 : *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte-d'Ivoire et dans les régions limitrophes avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte*, Paris : Ernest Leroux.
- HATTIGER, Jean-Louis 1981 : *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Strasbourg.
- JAKOBSON, Roman 1938 : “ Sur la théorie des affinités phonologiques des langues ”, 4<sup>th</sup> *International Congress of Linguists, Actes* : pp. 48-59, Copenhagen.

- Le français tel que le parlent non tirailleurs sénégalais*, (anonyme) 1916 : 35 p., Imprimerie Militaire Universelle L. Fournier.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie 1999 : "Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte-d'Ivoire", in *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues*, Vol. II, n° 4 : pp. 301-314, Paris : AUPELF - UREF.
- LAFAGE, Suzanne 2003, 2004 : *Le lexique français de Côte-d'Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2. *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 16 et n° 17, 865 p., Paris : Didier – Erudition.
- MOSENG KNUTSEN, Anne 2002 : "Le statut de *là* en français abidjanais", *Romansk Forum, Nr. 16, XV Skandinaviske romanistkongress*, Oslo.
- NIAMIEN, N'Gouan Ezéchiél 1997 : *Le français parlé dans les gares routières d'Abidjan*, mémoire de maîtrise, Université de Cocody, Abidjan (non publié).
- PEYRAUBE, Alain 2002 : "L'évolution des structures grammaticales", in *L'origine du langage, Langages* n° 146 : pp. 46-58.
- PLOOG, K. 1999 : *Le premier actant en abidjanais : contribution à la syntaxe du non-standard*, thèse de 3e cycle, 1662 p., Université de Bordeaux 2.
- SANGARE, Aby 1984 : *Dioula de Kong (Côte-d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3e cycle, 432 p., Université Grenoble 3.
- TYMIAN, Judith, Jérémie Kouadio N'Guessan, Jean-Noël Loucou 2003 : *Dictionnaire baoulé français*, Abidjan : NEI.
- WEINREICH, Uriel 1953 : *Languages in contact. Findings and Problems*, The Hague: Mouton & Co., reprint 1967, 149 p.

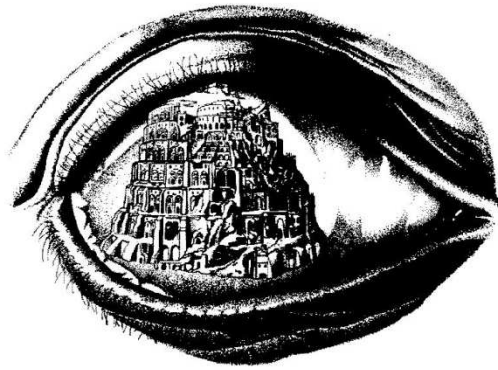
*De et que* subordonnants, et variation en français,  
*LINX*, n° 57 : 57-68,  
Université Paris Ouest – Nanterre, 2007  
[17A]





# **L I N X**

**numéro 57 / 2007**



**Études de syntaxe :**  
**français parlé, français hors de France, créoles**

Sous la direction de  
Françoise Gadet et Emmanuelle Guerin





# *De et que* subordonnants, et variation en français

*Akissi Béatrice Boutin*

*CNRS-UMR 5619, CLLE/ERSS, Université Toulouse Le Mirail  
ILA, Université Cocody-Abidjan*

## **0. Introduction**

La Côte d'Ivoire est souvent présentée comme un cas d'appropriation du français en Afrique. Il nous semble pourtant que ce qui se passe en Côte d'Ivoire se rencontre aussi un peu partout, en Afrique et ailleurs : dynamisme du français, variations qui tiennent peu compte du français standard, primauté de la fonctionnalité communicative sur la conservation du patrimoine linguistique... Ce qui est particulier en Côte d'Ivoire est l'étendue de l'appropriation / vernacularisation par rapport à d'autres pays de français langue seconde, mais le « français ivoirien », dans sa situation sociolinguistique, n'est ni unique ni à part : dans tous les pays africains francophones, notamment dans les grandes villes, les mêmes phénomènes sont observables.

Diverses utilisations du français coexistent aujourd'hui en Côte d'Ivoire, fruits de la complexité sociolinguistique et historique<sup>1</sup>. On peut les regrouper en quatre types. L'un, le français académique ou officiel, est proche du français standard, et les trois autres s'en éloignent : le français courant ivoirien, le français populaire ivoirien, le nouchi. La majorité des locuteurs est capable de manier au moins trois de ces

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet Lafage (2002-2003), Kouadio (2006), Boutin (2008).

« registres », qui s'entremêlent et sont plus corrélés aux contextes des interactions qu'aux milieux socioéconomiques des locuteurs. Des situations de ce type sont communes à toutes les zones francophones, corrélées à un conflit entre des normes prescrites, perçues comme « exogènes » et des normes locales implicites, plus identitaires.

La Côte d'Ivoire est l'un des premiers pays africains où un français local courant, régi par une « norme endogène » (Manessy, 1992) a émergé des divers usages « appropriés » du français. Parmi les faits syntaxiques que présente le français en Côte d'Ivoire, certains sont particulièrement récurrents, partagés par la majorité des locuteurs, mais leur spécificité passe inaperçue dans le contexte ivoirien. Ils sont du domaine de la norme endogène.

Nous allons montrer, à travers quelques phénomènes qui questionnent la subordination, comment la variation syntaxique relève à la fois des tendances actuelles du français et d'une dynamique propre à la zone. Nous étudierons les comportements de *que* (sections 1 et 2) et *de* (section 3) comme introducteurs de complétives. Ils sont sujets à variation en français et leur statut même de subordonnant a été remis en cause.

Le corpus d'exemples, que nous avons commencé à récolter en 1998, est tiré de sources variées, orales et écrites : presse, phrases transcrites à la volée, travaux d'étudiants et de chercheurs, etc., auxquelles s'ajoutent les enregistrements d'entretien semi-directifs et libres du projet PFC-CIA (« Phonologie du français contemporain, usages, variétés et structure » – enquête A en Côte d'Ivoire<sup>2</sup>). D'autres faits de français seront ici évoqués, notamment ceux des pays limitrophes à la Côte d'Ivoire comme le Cameroun ainsi que le français standard, tout en considérant le français dans sa globalité<sup>3</sup>.

## 1. Le subordonnant *que* des complétives à temps fini

La subordination complétive est un cas de construction d'un verbe, fini ou non, en dépendance d'un autre verbe à temps fini ou d'un autre élément recteur ou tête. Les complétives n'ont pas d'autonomie énonciative et sont des constituants du syntagme verbal principal ; elles assurent la fonction de complément de ce verbe (Muller, 2002, p. 371-393).

A propos de la transitivité et de la variabilité des « schémas actanciels » en français, Larjavaara (2002) montre que le fait que certaines constructions verbales, directes et prépositionnelles, soient peu attestées résulte plus de conventions, d'habitudes énonciatives, que de propriétés syntaxiques associées aux verbes eux-mêmes. Si la plupart des verbes admettent une grande variabilité de constructions, cette variation se manifeste davantage lorsque certains facteurs pragmatiques sont en jeu, tels que la

---

<sup>2</sup> Voir le site Internet <http://www.projet-pfc.net> et Durand, Laks & Lyche (2002). L'enquête en Côte d'Ivoire a été réalisée et transcrite par nous-même en 2004-2005.

<sup>3</sup> Nous utilisons le pluriel et le singulier pour « français ». Lorsque nous parlons des français (standard, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire...), nous ne délimitons pas des variétés aux contours définis, mais donnons des indications sur les contextes d'apparition des formes, tout en évoquant une pluralité de (sous)-systèmes proches, parties d'un supra-système de français.

volonté d'expressivité, de se distinguer, ou de démarquer une séquence. Cependant, ce qui importe pour le système est que les constructions peuvent varier sans que la possibilité de compréhension de l'énoncé soit affectée.

Les français en Afrique partagent les tendances générales des variétés actuelles de français. Dans un registre plutôt soigné, les constructions directes pour des verbes à complémentation nominale prépositionnelle en témoignent (1.1). D'autres tendances du français en Côte d'Ivoire sont plus éloignées du français standard, comme la suppression du subordonnant *que* (1.2) et les stratégies touchant le subjonctif (1.3). Ces phénomènes existent aussi dans d'autres zones francophones, mais le français de Côte d'Ivoire les illustre particulièrement.

### 1.1. Complétive par que vs complémentation nominale prépositionnelle

L'alternance entre complémentation nominale directe et prépositionnelle pour un même verbe en français actuel est connue ; elle a été décrite pour l'écrit (Larjavaara, 2002) et pour le français en Côte d'Ivoire en particulier (Boutin, 2005). Cette alternance se retrouve avec les complétives : certains verbes admettent des complétives prépositionnelles en *de ce que* mais aussi des complétives directes en *que*. Cependant, la pronominalisation de la complétive reste celle d'un complément prépositionnel (Muller 2002, p. 384-386) :

- (1) *Je n'en reviens pas (de ce) qu'elle se soit comportée ainsi / Je n'en reviens pas, de cela. / \*Je n'en reviens pas, cela.*

La presse ivoirienne, dans un registre relativement soigné, reflète cette tendance générale :

- (2) *Est-ce que les autres partis politiques sont d'accord avec nous que l'alternance doit se faire par la voie des urnes ?* (Presse 1999)
- (3) *Comme si certains ont intérêt que les producteurs ne s'en sortent jamais* (Presse 1999)
- (4) *Son agent attirait son attention que la société avait été déjà payée* (Presse 1998)

### 1.2. Suppression du subordonnant que

En français standard, *que* est souvent considéré comme un marqueur obligatoire de subordination. Pourtant, il existe de nombreux cas de rection dite « faible » par Blanche-Benveniste (1989) ; elle se caractérise par une double possibilité de construction de l'élément tête, en incise ou introducteurs de complétives par *que*. Les têtes à rection typiquement faible sont des verbes à valeur de modalisateurs, comme *je crois, je pense, je trouve* (Blanche-Benveniste et Willems, 2007). Certains emplois de *dire* comme *on dirait, on peut dire* présentent aussi typiquement ce comportement, et à moindre échelle d'autres prédicats verbaux (*savoir, il semble, faire*, d'autres emplois de *dire...*) ou adjectivaux (*être sûr, c'est vrai...*) ainsi que des adverbes modalisateurs (*peut-être, heureusement...*), des conjonctions (*c'est-à-dire, en cas...*). De fait, le subordonnant *que* est très instable dans des situations assez libres vis à vis de la norme. Pusch (2003) rapporte les exemples suivants des français québécois et ontarien, qu'il emprunte à Martineau (1993) :

- (5) *J'crois faut qu'j'alle ouvri' ça*  
*Je pense c'était quatre cent*  
*I' disont j'suis fou.* (Pusch 2003, p. 3)

Ce phénomène est loin d'être marginal en français de Côte d'Ivoire et a déjà été repéré (Kouadio 1999) dans des copies d'élèves ou à l'oral :

- (6) *On a souvent remarqué en Afrique les parents obligeaient ...*  
(7) *On raconte demain un président arrive.*  
(8) *On dirait des gens sont à côté de toi.* (Kouadio, 1999)

Parmi nos données, seules celles du corpus PFC-CIA permettent des statistiques : on y trouve 103 occurrences de *que* complétif, n'entrant pas dans une conjonction de subordination adverbiale (*parce que, alors que, puisque...*) et 10 occurrences de complétives sans *que*, dont 7 pour un discours rapporté indirectement. Le nombre de complétives sans *que* est 10 fois inférieur à celui des complétives avec *que*. Nous avons ainsi :

- (9) [La dot] *Si votre famille ne donne pas, bon, c'est pour dire, bon, tu vas faire du n'importe quoi avec leur fille* (CIAAK)  
(10) *On peut dire c'est moi-même qui faisais tout le travail de la maison* (CIASN)  
(11) *Et, quand je lui ai expliqué c'est le lavement, elle croit pas* (CIAPA)

Les exemples (8) et (10) représentent sans doute les constructions les mieux partagées dans l'ensemble des zones francophones, alors que (11), (16) ou (17) sont peut-être moins répandues. Dans tous les cas, les verbes peuvent être en incise ou en fin de phrase, parfois sans modification : *Des gens sont à côté de toi, on dirait / C'est moi-même, on peut dire, qui faisais...*

### 1.3. Stratégies de remplacement du subjonctif

Les complétives introduites par *que* se distinguent en français standard par le mode indicatif ou subjonctif du verbe subordonné. Muller (2002, p. 371-374) donne une interprétation énonciative de la dépendance de la complétive, d'où l'emploi du subjonctif, mode privilégié de la non-assertion. Il est alors supposé que l'indicatif a été rétabli dans certains cas, en particulier selon le sens du verbe recteur :

- (12) *Jean constate que le résultat est faux*  
*Jean craint que Pierre vienne*  
*Jean avertit Pierre qu'il sera absent*  
*Jean supplie Pierre qu'il vienne* (Gross 1968, p. 65)

Le subjonctif semble bloquer l'effacement de *que* en français standard<sup>4</sup> :

---

<sup>4</sup> Nous notons *E* cette position non remplie. Le signe « / » qui sépare les éléments entre parenthèses s'interprète comme un *ou* logique. L'astérisque avant *E* indique l'impossibilité de suppression de l'autre élément.

- (13) *Guy pense (E / que) elle viendra / Guy ne pense pas (\*E / que) elle vienne*

Néanmoins, dans des contextes de français ivoirien oral où le respect de la norme prescrite a peu d'importance, la construction sans *que* bénéficie de stratégies qui remplacent la modalisation non-assertive opérée par le subjonctif en français standard. Après *vouloir, il faut, avoir peur...* ou après la négation de *croire, penser...*, des phrases avec un futur en *aller* admettent, elles, l'alternance avec et sans *que*. Ainsi, à l'oral :

- (14) *Donc, faut que on va garder ça* (CIAHP)

- (15) *Yao a fait (que) Ali va venir.*

## 2. Syntaxe de *que* dans le discours rapporté

Le statut de *que* et de la séquence objet de rection dite faible pose problème. Pour Pusch (2006) elle peut être analysée comme superficielle. Pour Blanche-Benveniste et Willems (2007), les verbes à rection faible ne perdent pas leur capacité de sélectionner des compléments. Les diverses formes de discours rapporté constituent un apport utile à la réflexion théorique, puisque certaines présentent des propriétés de rection faible. Pour Larjavaara (2000, p. 117-124), ce n'est que par analogie que l'on peut considérer tous les discours rapportés introduits par le même verbe *dire* comme des compléments dans les énoncés suivants :

- (16a) *Il dit la vérité.*

- (16b) *Il dit qu'il a honte.*

- (16c) *Il dit : « j'ai honte ».*

- (16d) *« J'ai honte », dit-il.*

- (16e) *« J'ai faim », j'ai dit.* (Larjavaara 2000, p. 118, 122)

Larjavaara (2000 : 119) montre l'inaptitude des tests traditionnels pour mettre en évidence les compléments dans le cas du discours direct. La pronominalisation par le pronom clitique *le* ou la passivation lui semblent renvoyer plus au contenu propositionnel du discours rapporté qu'au discours rapporté prononcé. En effet, lorsque *le* remplace exactement le discours rapporté prononcé, il le fait pour un usage métadiscursif, tout comme la passivation :

- (17a) *Il l'a dit, « j'ai honte ».*

- (18) *« J'ai honte » a été dit.*

On est plus proche, dans ces phrases, d'une interprétation autonymique que d'un discours rapporté proprement dit et (5b) gloserait mieux *il l'a dit* que (5a) :

- (17b) *Il l'a dit, qu'il avait honte.*

Larjavaara conclut que le discours rapporté directement n'est pas complément du verbe rapportant, mais qu'il entretient pourtant avec lui une relation particulière du

fait, d'une part, de la coréférence du sujet du verbe et de l'énonciateur du discours rapporté et, d'autre part, de l'identité entre le procès dénoté par le verbe et le procès d'énonciation du discours rapporté.

Un récent travail (Boutin, 2009) sur *que* et les particules énonciatives dans le discours rapporté en français (PFC – Afrique de l'Ouest) peut alimenter la discussion. Nous avons étudié les phénomènes qui manifestent un affaiblissement du rôle syntaxique de *que* : discours indirect sans *que*, comme en (7) ou (11), discours directs avec *que*, comme en (19), présence de *que* après une première partie de discours rapporté sans *que*, comme en (20), présence de *que* conjointement à une particule énonciative d'introduction, en discours direct (21) et (22) ou indirect (23) :

- (19) *Il faut que les gens, euh, reviennent à la sagesse, pour se dire que on s'est trompé* (CIATK)
- (20) *Il aurait même dit si tu avais apporté le fakoboy qu'il allait le manger* (MAAIC)
- (21) *Il va à cette dame pour lui dire que bon, c'est pour ton, euh, ton petit café* (CIASB)
- (22) *Il m'a dit, bon, que vraiment, on t'a retenue, tu vas aller travailler* (CIASN)
- (23) *Il me dit que non, mon papier, il n'a pas pu prendre* (CIANA).

Dans tous ces énoncés, la dépendance sémantique du discours rapporté comme argument du verbe semble aller de soi, mais sa dépendance syntaxique comme complément d'un verbe recteur pose des problèmes. La présence de *que* ne détermine pas toujours les autres marques de dépendance du discours indirect (modifications des temps et mode verbaux, et des personnes des pronoms) et ne marque pas non plus une frontière énonciative nette. Cela apparaît particulièrement lorsque *que* introduit un discours direct ou lorsqu'il est cumulé avec des particules énonciatives introductrices de prise de parole. Ces particules, qui se placent indifféremment avant ou après *que*, contribuent à rendre flou son rôle d'introducteur de discours rapporté. On note donc de nombreux indices d'un rôle syntaxique faible de *que* qui s'ajoutent à la possibilité de son omission (1.2 et 1.3).

En Afrique de l'Ouest, il ne semble pas que *que* ait acquis un gain au niveau du sens. C'est pourtant bien ce que montre Onguene Essono (2009) pour le Cameroun<sup>5</sup> : *que* en initiale d'énoncé sert de marqueur de prise de parole (24). Il peut suffire à introduire un discours rapporté, sans intégration dans une construction complétive, et sans verbe rapportant. En (25), le locuteur demande, dans une question rhétorique, à son allocutaire de réaffirmer une prise de parole. Que l'énoncé soit virtuel ou réel, il s'agit bien d'un discours rapporté :

- (24) *Que quand le kilométrage dépassait comme ça, vous-même vous n'aviez pas peur de couler votre moteur ?*
- (25) *Que je n'ai rien à faire avec l'argent pour acheter ça ?* (Onguene Essono, 2009)

---

<sup>5</sup> Voir Queffelec 2006 pour une étude détaillée du discours rapporté en français du Cameroun.



Ce type de constructions a sans doute une incidence dans l'interprétation d'énoncés comme (26), empruntés par Manessy (1994, p. 131) à un « corpus camerounais ». Il analyse les complétives comme des « expansions » des prédicats verbaux, mais on peut envisager aussi qu'il s'agit de discours rapportés :

- (26) *Il a refusé qu'il ne va pas m'épouser ; ses sœurs m'ont retenue que je ne rentre plus, que je vais accoucher là-bas...*

Dans ce type de phrases, le statut de *que* reste à établir, et on ne peut avancer ni qu'il régit la séquence qui suit comme une complétive, ni qu'il est réduit à un marqueur énonciatif introducteur de prise de parole. À l'appui de cette dernière possibilité, Deulofeu (2006) met en évidence des *greffes* « d'une organisation paratactique sur une organisation rectionnelle » : une séquence qui suit un élément apparemment recteur peut ne pas être sélectionné par celui-ci mais seulement greffé sur lui. Par ailleurs, des constructions paratactiques sont susceptibles de produire des effets de sens équivalents à ceux de la subordination.

### 3. Le subordonnant *de* des complétives non finies

Le subordonnant *de* des complétives non finies semble suivre le chemin de *que*. Après avoir spécifié son rôle de subordonnant, nous montrerons les contextes de son effacement et, au contraire, de son maintien sans verbe recteur en initiale de phrase. Les français en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso suffiront à illustrer ces faits.

En français standard, certains verbes qui se construisent avec une complétive finie en *que* peuvent, en cas de coréférence des sujets, recevoir une complémentation infinitive. Ces verbes se distinguent alors par leur construction avec ou sans subordonnant (*de* ou *à*) :

- (27a) *Guy désire (cette promotion / que le cours soit déplacé / prendre la parole)*

- (28a) *Guy accepte (cette promotion / que le cours soit déplacé / de prendre la parole)*

En (28a), *de* est bien un subordonnant et non une préposition puisque les trois types de complémentations ont la même distribution et qu'elles peuvent toutes être pronominalisées en *le* :

- (28b) *Guy l'accepte, (cette situation / que le cours soit déplacé / de prendre la parole)*

Huot (1981 : 214) montre que le subordonnant *de* peut réapparaître en cas de détachement et d'extraction avec des verbes de volonté :

- (27b) *Il le désire vraiment, (E / de) prendre la parole*

- (27c) *Ce qu'il désire vraiment, c'est (E / de) prendre la parole*

Ce comportement de *de* nous aide à montrer le caractère parfois aléatoire du subordonnant quant à la dépendance syntaxique de la complétive. L'irrégularité du français, qui fait alterner dans la même position la présence et l'absence, est propice à une généralisation de l'effacement du subordonnant.

### 3.1. L'extension de l'omission du subordonnant *de*

La possibilité d'alternance de complétives non finies avec et sans le subordonnant *de* est largement exploitée en Côte d'Ivoire, où *de* accepte l'omission, comme *que* dans les complétives finies (Voir 1.2). Des verbes psychologiques à complémentation nominale directe comme *prévoir, essayer, promettre, accepter...* peuvent être suivis d'une complétive à l'infinitif non introduite par *de*. Ainsi :

- (29) *Le maire a promis communiquer à la nation tous ceux qui ont promis et qui n'ont plus fait signe de vie* (Presse 98)
- (30) *Ce mouvement ambitionne mobiliser les Ivoiriens* (Presse 1998)
- (31) *Prévoyez-vous emmener des artistes ivoiriens pour se produire aux Etats-Unis ?* (Presse 1999)

Prignitz (1996, p. 273) souligne aussi, au Burkina Faso, l'absence de *de* dans la construction subordonnée infinitive de ces verbes :

- (32) *Salam avait prévu faire la fête*
- (33) *Un homme qui a essayé aider ce pays*

Ces phénomènes sont très répandus, passent inaperçus et ne sont pas considérés comme des indices d'un style informel. Les deux constructions, avec et sans le subordonnant *de*, restent possibles et l'absence ou la présence de *de* n'a pas plus d'incidence sur les propriétés sémantiques et syntaxiques des phrases.

### 3.2. *De en tête de phrase*

En français de Côte d'Ivoire, *de* suivi d'un verbe à l'infinitif, peut se trouver en tête d'énoncé, donc sans verbe recteur, avec un rôle injonctif. Ainsi, *de venir !* est équivalent à *viens !* probablement à la suite d'une réinterprétation de *de* dans les phrases en *dire de* à sens injonctif. Cette propriété qu'a *de* de construire une phrase infinitive autonome à valeur injonctive entraîne une autre, proche de ce qui a été vu en (25). La modalité interrogative permet, par un effet de sens, de rapporter des paroles à valeur injonctive (ou de conseil) :

- (34) *De faire quoi ? / De faire comment ? / De me calmer ?*

Ces énoncés ont le sens de : *tu me dis de faire quoi / comment ?* ou : *tu penses que je dois faire quoi / comment ? Tu penses que je dois me calmer ?* Il s'agit d'une demande de confirmation dans laquelle la prise de parole de l'allocutaire est supposée ou virtuelle.

Dans (35), le discours rapporté est clairement repérable dans l'extrait, tout comme la perte pour *de*, suivi d'un verbe infinitif, de son rôle de subordonnant :

(35)



ETAPE 3  
Gbich - N° 521



ETAPE 4  
Gbich - N° 521

(<http://news.abidjan.net/caricatures/>, 19/10/2010)

Du fait de cette sémantisation de *de* et de sa propriété de rection autonome, il devient difficile de déterminer si les discours rapportés de (35) le sont directement ou indirectement. Les particules énonciatives contribuent au mélange des espaces énonciatifs, comme nous l'avons vu pour (21) – (23) avec *que* :

- (35) *Il m'a dit non, de me calmer. [...] Il m'a dit, ce qui est sûr il peut faire, mais au moins de lui donner quelque chose.* (DI, CIAL)

#### 4. Conclusion

La dynamique linguistique en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays africains (qui affecte le français comme les langues africaines) relève à la fois de conditions propres au contexte multilingue africain, et de conditions communes à d'autres zones où la langue est peu contrainte par la norme. Nous avons pris l'exemple du français de Côte d'Ivoire, tout en le rapprochant d'autres variétés de français, et avons examiné quelques faits qui illustrent la variation linguistique dans les emplois des subordonnants *que* et *de*. Des tendances générales, récentes et anciennes, du français y sont présentes, comme l'utilisation d'une construction complétive directe pour des verbes à complémentation habituellement prépositionnelle, la possibilité de l'omission de *que* introducteur de complétives, ou l'introduction par *que* d'un discours rapporté direct.

Trois faits de variation sont sans doute spécifiques à des zones bien circonscrites : l'omission du subordonnant *de* introducteur de complétives infinitives se retrouve dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ; la réinterprétation de *que* comme marqueur de début de paroles rapportées avec ou sans verbe rapportant est particulier au Cameroun et entre dans un ensemble de phénomènes concernant *que* géographiquement bien délimités ; l'usage de *de* sans verbe recteur pour introduire une phrase injonctive est propre à la Côte d'Ivoire. Cependant, même ces faits de variation apparemment singuliers s'expliquent par des propriétés de la langue exploitées autrement en français standard ou dans d'autres zones francophones.

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1989), « Constructions verbales “en incise” et rection faible des verbes », *Rec herches sur le français parlé*, 9, p. 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et D. WILLEMS (2007), « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 102, p. 217-254, Peeters.
- BOUTIN, A. B. (2005) : « La variation dans la construction verbale en français de Côte d’Ivoire », *Revue Québécoise de Linguistique*, n° 32.2, p. 15-45, Montréal.
- BOUTIN, A. B. (2008), « Norme endogène ivoirienne et subordination », *Normes endogènes et plurilinguisme*, S. Wharton, C. Bavoux et L.-F. Prudent (eds), Lyon, Editions de l’ENS.
- BOUTIN, A. B. (2009), « Les traces de l’énonciateur dans le discours rapporté : particules énonciatives comme indicateurs de quelle parole ? », in IV<sup>e</sup> colloque international du groupe Ci-dit, *Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques*, Nice, 11-13 Juin 2009.
- CREISSELS, D. (2005), *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- DEULOFEU, J., & J. VERONIS (2002), « L’utilité du recours au corpus pour rendre compte des différences entre les locuteurs du Sud et du Nord de la France dans l’emploi du morphème *que* en langue parlée », in C. Pusch & W. Raible (eds), p. 349-362.
- DURAND, J., B. LAKS & C. LYCHE (2002), « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », in C. Pusch & W. Raible (eds), p. 93-106.
- GADET, F. (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GROSS, M. (1968), *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris : Larousse, réimp. Cantilène 1986.
- HUOT, H. (1981), *Constructions infinitives du français. Le subordonnant « de »*, Genève : Droz.
- KOUADIO, N. J. (1999) : « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d’Ivoire », *Cahiers d’études et de recherches francophones, Langues*, Vol. II, n° 4, p. 301-14, Paris : AUPELF – UREF.
- KOUADIO, N. J. (2006), « Le nouchi et les rapports dioula/français », *Le français en Afrique* n° 19, *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine ... Hommage à Suzanne Lafage*, Paris : Didier – Erudition, p. 177-91.
- LAFAÏE, S. (2002-2003), *Le lexique français de Côte d’Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2. *Le français en Afrique* n° 16 et n° 17, Paris : Didier – Erudition.
- LARJAVAARA, M. (2000), *Présence ou absence de l’objet. Limites du possible en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Helsinki.
- MANESSY, G. (1992), « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », *Multilinguisme et développement dans l’espace francophone*, Coll. Langues et développement, Paris : Didier Érudition, p. 43-81.
- MANESSY, G. (1994), *Le français en Afrique noire*, Paris : L’Harmattan.

- MARTINEAU, F. (1993), « Rection forte et rection faible des verbes : L'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 3, p. 79-90.
- MULLER, C. (2002), *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive. Français – Langues voisines*, Presses universitaires de Bordeaux.
- ONGUENE ESSONO, C. (2009), « Plurilinguisme et processus d'acquisition et de transmission du français : les usages camerounais du morphème *que* », Journées d'étude *Les dynamiques des français reflétées dans les corpus*, 5-6 février 2009, Université Paris Ouest Nanterre la Défense.
- PUSCH, C. D. (2003), « Verbes recteurs faibles en occitan », in F. Sánchez Miret (ed), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, 23. 2001. Salamanca, Vol. 2, Tomo 2, 2003, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 247-258.  
[http://www.romanistik.uni-freiburg.de/pusch/Download/recteurs\\_faibles.pdf](http://www.romanistik.uni-freiburg.de/pusch/Download/recteurs_faibles.pdf).
- PUSCH, C. D. (2006), « Marqueurs discursifs et subordination syntaxique : La construction inférentielle en français et dans d'autres langues romanes », in M. Drescher / B. Frank-Job (Hgg.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*. Frankfurt am Main (Peter Lang), p. 173-188.
- PUSCH, C. & W. RAIBLE (eds) (2002), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache/ Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- PRIGNITZ, G. (1996), *Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996)*, thèse de doctorat, Université Paris 3.
- QUEFFELEC, A. (2006) : « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire Camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le français en Afrique* n° 21, Paris : Didier – Erudition, p. 267-280.



**Norme endogène ivoirienne et subordination,**  
**in S. Wharton *et al.* (éds). *Normes endogènes et***  
***plurilinguisme*, p. 61-84,**  
**Lyon : ENS, 2008.**

**[21C]**







# Normes endogènes et plurilinguisme

Aires francophones, aires créoles

sous la direction de

Claudine Bavoux,  
Lambert-Félix Prudent  
et Sylvie Wharton



ENS ÉDITIONS

# Norme endogène ivoirienne et subordination

BÉATRICE AKISSI BOUTIN

## 1. Introduction

La Côte d'Ivoire est l'un des premiers pays africains où une norme endogène a émergé des diverses variétés de français<sup>1</sup>. Gabriel Manessy (1992) définit la norme endogène comme

l'intuition de la normalité et de la légitimité des usages locaux. [...] Ce n'est pas un ensemble de règles ou de conventions explicitables, ce qui impliquerait la reconnaissance au moins implicite d'une normativité, mais une normalité fondée sur le désir réciproque de communiquer, un accord implicite quant à l'adéquation des modes d'expression et un savoir culturel partagé. (Manessy 1992, p. 55)

Nous proposons, dans un premier temps, de résumer certains éléments de la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire qui ont trait à l'émergence d'une norme endogène et, dans un deuxième temps, de montrer, à travers quelques phénomènes concernant la subordination, le type de variations syntaxiques du français de Côte d'Ivoire qui pourraient relever d'une norme endogène.

Après la vérification de l'existence, en français de Côte d'Ivoire, de certaines tendances générales du français contemporain concernant l'extension de l'utilisation des complétives par *que*, l'analyse se centre sur la possibilité d'effacement des morphèmes subordonnants *que* et *de*. Elle porte ensuite sur un type de jonction particulier, avec son morphème introducteur *pour*, qui n'existe pas en français standard et qui permet de compléter un verbe par un autre pour former un même constituant verbal.

1. Les normes endogènes africaines ont été repérées à partir des travaux de G. Manessy. Le programme *Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone* dirigé par G. Manessy (CIRELFA et ACCT, aujourd'hui AIF) a été mené au début des années 1990 dans plusieurs pays francophones africains. Voir G. Manessy 1992.

## 2. Approche de la situation du français en Côte d'Ivoire

### 2.1. Appropriation

Dans le contexte du français de Côte d'Ivoire, la notion d'« appropriation » fait référence à trois aspects complémentaires qui vont nous servir de fil conducteur pour approcher la situation. Le terme « appropriation » désigne tout d'abord, au plan individuel, l'apprentissage du français comme langue seconde ou l'acquisition de celui-ci comme langue première (Chaudenson 2000, p. 184). On peut par ailleurs appréhender la notion en s'interrogeant sur les liens entre mode d'appropriation et compétence linguistique (Chaudenson 1999; 2000). Enfin, au-delà d'une optique psycholinguistique ou didactique, la notion d'appropriation rejoint des phénomènes communautaires qui dépassent l'apprentissage / acquisition de la langue (Manessy 1993).

Concernant les modes d'appropriation d'une langue, Robert Chaudenson (1999; 2000) distingue cinq cas de figure :

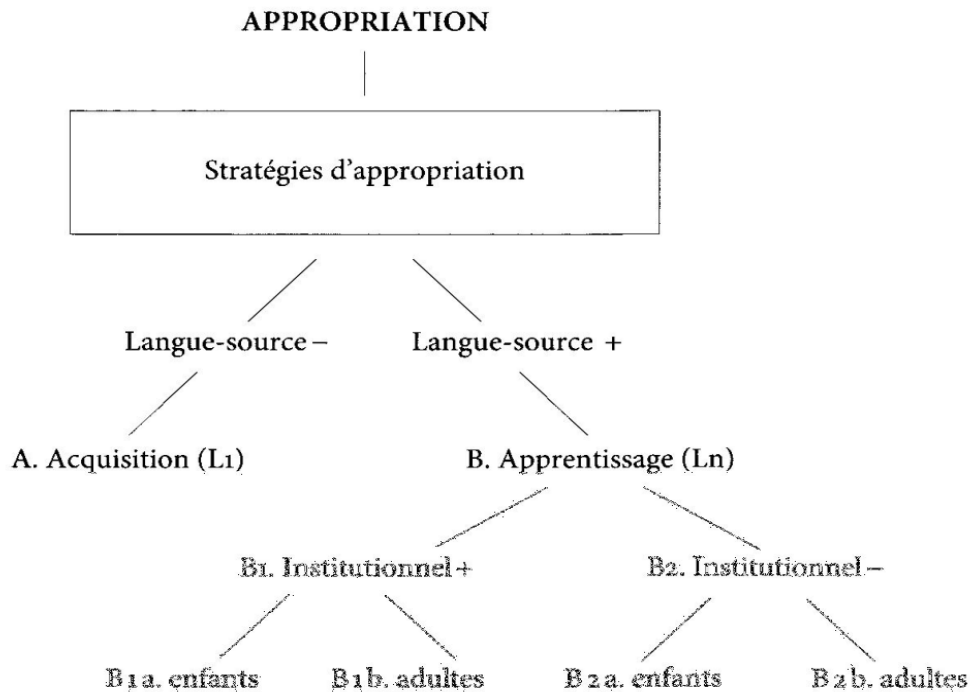


Schéma des modes d'appropriation d'une langue, Robert Chaudenson (1999, p. 59)

Ce schéma met en évidence ce qui distingue les divers modes d'appropriation : d'une part, la présence ou absence d'une compétence linguistique initiale (« langue source + » et « langue source - »), d'autre part, le mode d'« apprentis-

sage» (« institutionnel » ou guidé et « non institutionnel » ou non guidé, notés ici « institutionnel + » et « institutionnel – »). Ainsi, la distinction opérée par les termes « acquisition » et « apprentissage » insiste sur le statut particulier de la langue première<sup>2</sup>. Cependant, dans le contexte multilingue de la Côte d'Ivoire, il n'est pas rare qu'un enfant acquiert simultanément (ou presque) deux voire trois « langues premières », ni que des situations institutionnelles d'apprentissage alternent avec des situations informelles.

Les modes d'appropriation du français en Côte d'Ivoire peuvent être ramenés majoritairement à trois types : acquisition avant la scolarisation comme langue première, souvent conjointement à une autre (cas A); apprentissage à l'école, où il est seule langue d'enseignement (cas B1a); apprentissage, par les enfants non scolarisés et par les adultes, comme langue seconde en milieu informel, urbain surtout (cas B2a et B2b). Au moins 60 % de la population actuelle parlent français et le nombre de locuteurs ayant le français pour langue première ou quasi première est estimé à un quart de la population actuelle<sup>3</sup>. On a assisté, ces deux dernières décennies, à une augmentation du nombre des locuteurs natifs, phénomène que Robert Chaudenson (2000) préfère nommer « nativisation » plutôt que « vernacularisation », pour distinguer le mode d'appropriation d'une langue de sa fonction. De fait, dans un pays comme la Côte d'Ivoire, « le français peut devenir le vernaculaire de locuteurs qui ne l'ont pas comme langue première, si on appelle vernaculaire l'usage « familier, courant, commun, socialement neutre » de la langue (Maussay 1993, p. 497), plus ou moins en marge de la norme officiellement prescrite.

Le contrepoint des chiffres que nous venons d'avancer, supérieurs à ceux de nombreux autres pays africains, concerne la compétence en français. En effet, le mode d'appropriation du français ne garantit pas le degré de compétence

2. La notion de « langue première » remplace ici celle de « langue maternelle », qui n'est pas forcément, comme on l'affirme souvent, la langue native de la mère mais celle du milieu où l'enfant est né et l'on a verbalisé les premières expériences; c'est la langue la mieux maîtrisée, celle de la spontanéité du discours, de la familiarisation avec l'environnement socioculturel immédiat, de la familiarité avec les proches (parents, amis), de la communication avec son milieu » (Ngalasso 1990).

3. Les institutions internationales de la francophonie ont avancé pour 2006 le chiffre de 12 millions de francophones (sur 16 millions d'habitants) en Côte d'Ivoire, plaçant le pays au 3<sup>e</sup> rang selon le nombre de locuteurs, après la France et l'Algérie. Cependant, ce type de données n'est généralement pas documenté. Il n'existe pas, en Côte d'Ivoire, de résultats statistiques officiels et il est difficile de déterminer avec exactitude le nombre de francophones. Il serait aussi difficile d'avoir des données quantifiées sur les niveaux d'études des locuteurs francophones ou sur les langues parlées dans les foyers. Le seul pourcentage disponible fiable est celui des taux de réussite aux trois examens scolaires, CEPE, BEPC et baccalauréat : 33 % en moyenne pour ces trois examens depuis plusieurs décennies. Plusieurs recherches de terrain ont, malgré tout, pu être menées, qui permettent des estimations concernant le français en Côte d'Ivoire : J. Kouadio N'Guessan (dans Chaudenson 1991); Lafage 2002-2003; Boutin 2002.



langagière, celle-ci pouvant avoir une certaine autonomie par rapport au mode d'appropriation. Ainsi, un locuteur « natif » du français ne possède pas obligatoirement une meilleure compétence qu'un locuteur de « français langue seconde ». Robert Chaudenson *et al.* (1997) affrontent le problème et proposent une évaluation linguistique du seuil de compétence en français définissant un locuteur francophone, le « test d'Abidjan »<sup>4</sup>. Celui-ci, appliqué en décembre 1996, fournit des résultats qui n'ont pas manqué d'étonner les promoteurs du projet : seulement 1 % des locuteurs francophones ivoiriens atteint un niveau élémentaire de compétence en français et la grande majorité se situe très en deçà. Ces résultats montrent toutes les difficultés de l'évaluation de la compétence en français par un test commun appliqué à des locuteurs de diverses cultures. Le test s'appuie sur des exercices simulant des situations obligatoirement marquées culturellement. L'opinion répandue parmi les chercheurs de l'Institut de linguistique appliquée d'Abidjan est néanmoins que plus de la moitié de la population possède une compétence au moins réduite en français, c'est-à-dire est capable d'un usage courant de français dans les situations ordinaires, dans une de ses variétés populaires ivoiriennes (voir 2.2). Dans la dynamique d'une langue, le processus de vernacularisation (y compris de nativisation) peut aboutir à ce que l'auteur nomme « appropriation vernaculaire », définie comme « la prise de conscience par les locuteurs eux-mêmes de la spécificité de leur usage et la constitution de celui-ci en une variété discernable et reconnue » (Manessy 1993, p. 413). Le caractère identitaire de la langue prend alors le pas sur celui de neutralité.

En Côte d'Ivoire, l'usage vernaculaire de la langue est désigné par l'expression « français ivoirien ». Celui-ci se présente actuellement, aux yeux des locuteurs, à la fois comme la langue « neutre »<sup>5</sup> à l'intérieur de la communauté ivoirienne et comme la langue identitaire en référence au français standard de France. Il n'a pas une forme unique, mais regroupe des variétés dont le point commun est, dans les représentations, le maintien d'un écart avec le français standard. Une enquête que nous avons menée en 1999<sup>6</sup> illustre comment les diverses variétés de français ivoirien ne forment aux yeux des personnes enquêtées qu'un seul parler, dont la principale particularité est de se distinguer de

4. L'élaboration de ce test, soutenu par l'AUPELF-UREF (*Association des universités partiellement ou entièrement de langue française - Université des réseaux d'expression française*) et l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique, aujourd'hui AIF), s'est faite sous la direction de R. Chaudenson. Il a été utilisé en 1995 et 1996 au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Mali. La partie ivoirienne de la recherche était dirigée par J. Kouadio N'Guessan; celle-ci a été réalisée à Abidjan, Daloa et Bouaké auprès de 213 sujets issus de milieux socioprofessionnels divers et appartenant aux quatre groupes linguistiques ivoiriens. Voir Chaudenson *et al.* 1997.
5. Les deux caractéristiques essentielles de la norme endogène étant « sa neutralité par rapport à la hiérarchie sociale et son indépendance par rapport au modèle scolaire » (Manessy 1994, p. 217).
6. Les résultats ont été publiés dans A. B. Boutin (2002, 2003a).

la norme française. Les locuteurs sont néanmoins conscients de s'être approprié le français à défaut d'une langue africaine commune. De fait, les langues africaines les plus répandues : le dioula et le baoulé, à la fois vernaculaires et véhiculaires, n'ont pas réussi à assumer cette fonction. Comme il apparaissait dans cette même enquête, le fait que les locuteurs francophones reportent sur le français ivoirien les sentiments identitaires ordinairement liés à une langue nationale n'enlève rien à leur insatisfaction vis-à-vis du français.

La voie est pourtant probablement déjà ouverte à un renouvellement profond de la langue, renouvellement qu'envisageait Gabriel Manessy dans certaines conditions :

[L'appropriation vernaculaire] donne forme et substance à la représentation que se font les membres du groupe de leur commune particularité. Elle est le premier stade de la constitution d'une variété qui peut, si les circonstances historiques s'y prêtent, se substituer à un standard devenu désuet ou, comme dans le cas des créoles français, donner naissance à une nouvelle langue. (Manessy 1993, p. 416)

## 2.2. *Variation et variétés*

La variation importante qu'on peut observer en Côte d'Ivoire tient en partie à l'éventail des fonctions diverses qu'il occupe : langue officielle, langue d'enseignement, langue véhiculaire, langue vernaculaire (au sens de Gabriel Manessy vu ci-avant) et même « de naissance » d'une partie importante de la population.

La question de la catégorisation des variétés de langues en Côte d'Ivoire a fait l'objet de plusieurs recherches, déjà publiées ou en cours. Nous proposons d'évoquer ici les variétés de français qui occupent le terrain en Côte d'Ivoire par rapport à leur fonction d'une part, et à leur proximité avec le français standard d'autre part.

Le français officiel de Côte d'Ivoire diffère peu du français standard. Les normes appliquées dans les textes administratifs, les productions scientifiques universitaires ou dans les publications des principales maisons d'édition ivoiriennes sont sensiblement celles du français standard. Cependant, des enquêtes menées par l'Institut de linguistique appliquée d'Abidjan montrent combien les enseignants de tous niveaux peuvent s'écarter du français standard durant leurs cours. Par ailleurs, des particularités morphosyntaxiques ou lexicales peuvent facilement être relevées dans les écrits littéraires ou dans d'autres productions de type soigné (Kouadio N'Guessan 1999 ; Boutin 2002). Ainsi, dans les usages quotidiens, le français de Côte d'Ivoire s'écarte souvent du français standard, sans pour autant constituer la variété emblématique d'une contre-norme, en conflit avec le français standard de France. Ce que l'on appelle en Côte d'Ivoire le « français ivoirien », et que Suzanne Lafage (2003-2004 : XLVIII-LX) dénomme le « français ordinaire de Côte d'Ivoire », présente une variation



interne telle qu'on peut rencontrer, dans le même énoncé, des formes entièrement conformes au français standard et d'autres s'en distinguant nettement : l'alternance de constructions est, au plan linguistique, ce qui caractérise le plus le français ivoirien.

En tant que véhiculaire, le français populaire ivoirien est une variété de français qui ne présente que peu de formes sur le modèle du français standard. Mais la mise en évidence d'une variété populaire du français en Côte d'Ivoire apparaît de plus en plus artificielle. Par ailleurs, la mention « populaire » n'est pas idoine pour qualifier une variété qui est utilisée par des locuteurs de tous niveaux d'études et de toutes catégories socioprofessionnelles, par choix communicationnel. Il faut ajouter par ailleurs que le français populaire ivoirien a parfois été très stigmatisé, du fait de la confusion avec les interlangues des apprenants, alors que les usages d'une langue en cours d'appropriation ne constituent nullement une variété de français à proprement parler.

Nous pouvons enfin, selon l'usage ordinaire en Côte d'Ivoire, rassembler les divers usages, souvent repérés dans la chanson populaire ou d'ambiance, sous la dénomination de nouachi. Le nouachi est, par la syntaxe, semblable au français populaire ivoirien, mais la majorité de son lexique est créée à partir des nombreuses langues africaines ou d'autres langues européennes, parlées en Côte d'Ivoire. Langue de jeunes, elle garde son rôle critique et contestataire, jusqu'à ce que telle ou telle forme entre dans le français ivoirien et soit alors remplacée en nouachi par une autre forme.

Si ces lectures en présence en Côte d'Ivoire sont souvent rassemblées sous le nom de deux types principaux : le français populaire ivoirien et le « français des travailleurs » (Lafage 2003-2004), c'est essentiellement pour des raisons historiques. En effet, la diffusion du français s'est faite, en Côte d'Ivoire, dès la colonisation, au travers de plusieurs variétés. Les deux pièces maîtresses étant, l'un le français « blanc des instituteurs », et l'autre ce que certains ont appelé du « patois nègre » ou « français travailleur ». (Deslaines 1994; Ménécié 1994) utilisé sur les lieux de travail, à l'école et dans l'arrière-pays, comme langue véhiculaire. Par la suite, la politique volontariste d'imposition du français standard comme langue officielle (Turcotte 1981; Djité 2000) n'a jamais pu enrayer l'engouement pour le français populaire ivoirien, issu des variétés approximatives utilisées avant l'Indépendance. Le « français ivoirien » actuel est bien le fruit d'une situation historique, sociale et linguistique complexe dans laquelle sont entrées en contact

7. Durant la colonisation, la formation en École normale est toujours restée exceptionnelle en Côte d'Ivoire. La colonie a elle-même abrité peu de Cours normaux et une seule École normale, comme ses établissements publics de niveaux les plus élevés (Clignet et Foster 1966, Bouche 1975, Désalmand 1983). L'extraordinaire essor économique et culturel du pays à partir des années 1970 ne peut faire oublier qu'on ne pouvait compter, à l'Indépendance, que sur 17 cadres ivoiriens (formés à l'étranger).

diverses variétés de français (tirailleur, colonial, populaire urbain, académique, standard de France, etc.) et les langues ivoiriennes (notamment le dioula et le baoulé). Il est cependant en train de s'homogénéiser et de se répandre à tous les niveaux depuis presque deux décennies, d'autant plus que l'urgence de problèmes sociaux plus importants a complètement voilé les questions de politique linguistique.

Le « français ivoirien », tel que défini plus haut, tend en effet à devenir la variété ivoirienne du français. Au plan sociolinguistique, il occupe la quasi-totalité des interactions langagières en français, dans un pays où le français a déjà une place très étendue. Il a rogné sur le territoire du français populaire ivoirien comme *sur* celui du français « standard ». Si on laisse de côté les interlangues des apprenants et le nouchi dans sa forme la plus cryptée, on ne peut plus, en Côte d'Ivoire, établir des variétés étanches de français. Les descriptions du français ivoirien des années 1970 à aujourd'hui<sup>8</sup> confirment bien un rapprochement des variétés « populaires » et des variétés « cultivées » du français. De plus, chez les locuteurs, la focalisation sur les traits communs des variétés de français en Côte d'Ivoire induit une représentation homogène de la langue, appuyée par l'attitude linguistique dont nous avons parlé (2.1). Par ailleurs, l'expansion du français ivoirien rend impossible la tentative de relier les variétés de langue aux catégories socioprofessionnelles ou aux niveaux d'études.

Nous prenons ici le parti, plutôt que d'essayer de délimiter des variétés ou registres qui, de toute évidence, s'interpénètrent et font ensemble partie de la compétence des locuteurs<sup>9</sup>, de chercher les traits récurrents et tenter ainsi de faire apparaître les caractéristiques de la norme endogène.

### 2.3. *Variation, norme endogène et méthodologie*

Le terme endogène est particulièrement bien illustré pour décrire la dynamique du français en Côte d'Ivoire : le français ivoirien est surtout issu de variétés distinctes de la norme exogène, qui ont évolué selon une dynamique interne (voir 2.2) jusqu'à produire une variété qui présente des traits d'autonomie relative par rapport au français standard (Kouadio N'Guessan 1998).

8. En plus des travaux déjà cités, voir par exemple pour le français populaire : Hattiger 1981 ; Lafage 1998 ; Ploog 2002.
9. Le facteur de variation le plus déterminant est la situation de communication. Ainsi, il existe des registres divers de français en fonction des situations : français académique, français pour les relations avec les opérateurs économiques étrangers, français littéraire, français journalistique, français des cours d'école, des marchés, des transports en commun, des métiers des « enfants dans la rue », etc., chacune de ces variétés se distinguant des autres par des éléments lexicaux, morphosyntaxiques et pragmatiques qui sont encore en cours d'étude.

Il nous semble nécessaire de revenir sur les premiers travaux portant sur les normes endogènes, de façon à les confronter à la situation actuelle de la Côte d'Ivoire. Premièrement, le concept de norme endogène, selon Gabriel Manessy, excluait toute portée officielle ou prescriptive (voir plus haut). Deuxièmement, les premiers travaux devaient porter à la fois sur des corpus et sur les attitudes et représentations, de façon à cerner « l'usage auquel les locuteurs jugent normal de recourir dans les circonstances où la pression de la norme exogène est sinon supprimée, du moins suspendue » (Manessy 1992, p. 55). Gabriel Manessy (1992, p. 56-62) soulevait deux types de difficultés : celles liées à la constitution de corpus représentatifs de l'usage vernaculaire dans une situation d'enquête, et celles liées à l'appréhension des attitudes et représentations alors que les personnes enquêtées ont a priori du mal à conceptualiser la « normalité ressentie » lorsqu'on les confronte aux énoncés.

Plusieurs éléments de la situation ivoirienne nous amènent à apporter quelques précisions supplémentaires. Tout d'abord, comme Gabriel Manessy l'entrevoit déjà d'ailleurs en 1992, le français scolaire ne représente plus le français standard que dans les représentations. Des enquêtes ou simples tests<sup>10</sup> sont régulièrement réalisés par l'Institut de linguistique appliquée (université de Cocody-Abidjan) sous la direction de Jérémie Kouadio, qui montrent qu'à l'école ce n'est plus la seule norme exogène du français qui est donnée comme repère. Deuxièmement et en partie corollairement, l'exposition au français standard se réduit d'année en année, du fait de divers facteurs sociaux (Kouadio N'Guessan 1998; Boutin 2003a; Sonaiya 2007), ce qui rend impossible une juste représentation de celui-ci. Certains usages ont la réputation d'être ivoiriens alors qu'ils existent dans d'autres variétés populaires ou régionales; d'autres usages sont réputés appartenir au français de référence alors qu'ils lui sont étrangers; d'autres, enfin, sont perçus comme ivoiriens.

Le linguiste se heurte donc au fait qu'en Côte d'Ivoire comme dans les autres pays francophones, la norme endogène relève pour l'instant en grande partie du domaine de la subjectivité. La perception de la norme endogène ne peut se faire à travers des normes locales prescriptives, qui n'existent pas, et ne figurent donc pas dans les manuels scolaires et autres ouvrages de référence. On ne peut l'appréhender non plus à travers des études statistiques, puisqu'aucune recherche n'a été faite dans ce sens et que le français ivoirien ne présente pas encore une stabilité suffisante pour cela. D'autres problèmes se posent dans le relevé des usages. Il faut, en effet, faire une distinction entre certains usages généralisés et d'autres qui appartiennent aux domaines individuels ou spé-

10. Des listes de phrases de plusieurs sources, parmi lesquelles se trouvent des spécificités du français de la Côte d'Ivoire, sont, par exemple, présentées à l'évaluation d'enseignants et d'étudiants de divers niveaux qui, majoritairement, les jugent acceptables. Les premiers tests de ce type avaient été élaborés par Moussa Daff pour le Sénégal.

cialisés (journalistique par exemple). Les copies d'élèves et les corrections des professeurs ne fournissent pas non plus un échantillon caractéristique du français de Côte d'Ivoire à cause des contraintes inhérentes à ces types d'exercices. Devant toutes ces difficultés, l'intuition des linguistes locuteurs du français de Côte d'Ivoire peut déterminer le degré de pertinence des données, même si elle est aussi teintée de subjectivité.

Cependant, une fois établi le relevé des faits de langue récurrents dans les diverses variétés du français ivoirien, leur analyse syntaxique permet de mettre en évidence des constructions et des contraintes syntaxiques spécifiques jusque dans les variétés se présentant comme modèles de langue en Côte d'Ivoire : celles de la presse, des écrivains, des enseignants. Jusqu'à présent, la norme endogène n'est pas prescriptive dans le sens où le français ivoirien n'est pas constitué en un modèle local de langue parallèle au modèle officiel du français ; elle se présente plutôt, aux yeux des locuteurs ivoiriens, comme une manière d'échapper aux règles du « français de France » ou du « bon français ». Elle s'impose pourtant de fait, comme le révèlent, d'une part la présence de constructions spécifiques dans les discours des professionnels de la parole, d'autre part le consensus des jugements d'acceptabilité de telles constructions.

Nous présentons à la suite une étude syntaxique des morphèmes connecteurs de phrases du français de Côte d'Ivoire. Nous puisons dans un corpus<sup>11</sup> de sources orales et écrites très diverses : presse, littérature, chansons d'ambiance, phrases orales prises à la volée, travaux de chercheurs, etc. Par ailleurs, une analyse syntaxique demande de pratiquer des manipulations sur les phrases (suppression d'un item, substitution, pronominalisation, permutation, négation), afin de vérifier leurs propriétés. Les évaluations que nous formulons sur les phrases transformées, bien que communes à plusieurs locuteurs compétents dans la variété, n'en restent pas moins subjectives et elles ne prétendent pas être représentatives de l'ensemble des jugements des locuteurs. Elles sont à prendre en compte en tant qu'un reflet de la norme endogène, celle-ci concernant, nous l'avons vu, autant le système de la langue que l'ensemble de critères ou de règles de comportements le sous-tendant, commun à une communauté linguistique.

### 3. La subordination complétive

La subordination complétive est un cas de construction d'un verbe, fini ou non fini, en dépendance d'un autre prédicat, un autre verbe à temps fini ou un équivalent (Muller 2002, p. 371-393). Les subordonnées complétives assurent

11. Ce premier corpus de phrases a été constitué entre les années 1997 et 2002 dans le cadre d'un doctorat (Boutin 2002).

la fonction de complément du premier verbe et sont donc des constituants du syntagme verbal principal.

Notre analyse se focalise tout d'abord sur les complétives introduites par *que*. Les propriétés des complétives en français standard ont été détaillées en particulier par Maurice Gross (1975). Parmi les complétives introduites par *que*, la principale distinction à opérer est celle du mode, indicatif ou subjonctif, du verbe subordonné<sup>12</sup>.

Nous avons, par exemple :

- |     |                               |   |
|-----|-------------------------------|---|
| F : | (1) <i>No V que P</i>         | Jean constate que le résultat est faux. |
|     | (2) <i>No V que P subj</i>    | Jean craint que Pierre vienne.          |
|     | (3) <i>No V Ni que P</i>      | Jean avertit Pierre qu'il sera absent.  |
|     | (4) <i>No V Ni que P subj</i> | Jean supplie Pierre qu'il vienne.       |
- (Gross 1968, p. 65)

Les classes de verbes, à sujet généralement « humain », qui admettent une complétive sont celles des verbes psychologiques, d'intériorisation d'une information *constater*, d'extériorisation d'une information *avertir*, *dire*, de sentiments *craindre* et de volonté *supplier*. Par analogie, des verbes d'enregistrement ou de reproduction de textes ou de scènes peuvent aussi se construire avec une complétive (Gross 1975, p. 182), comme :

- (5) Paul filme que Pierre cuisine.

Dans tous les cas, la phrase qui suit *que* a normalement l'ordre *No V (Ni) (Prép N2)*, habituel en français.

Le français de Côte d'Ivoire ne se distingue pas de ces caractéristiques essentielles, ni de certaines « tendances » actuelles du français contemporain. Ainsi, l'utilisation d'une construction directe pour une complétive habituellement prépositionnelle a été repérée pour de nombreux verbes. La pronominalisation de la phrase complétive manifeste toutefois qu'il s'agit bien d'une complémentation prépositionnelle du verbe :

- |     |   |
|-----|---|
| F : | (6) Je n'en reviens pas de ce qu'elle se soit comportée ainsi. /<br>Je n'en reviens pas qu'elle se soit comportée ainsi. /<br>Je n'en reviens pas, « de cela ». / *Je n'en reviens pas, cela. |
|-----|---|
- (Muller 2002, p. 384-386)

Nous avons de même, par exemple, dans la presse ivoirienne :

- (7) Est-ce que les autres partis politiques « sont d'accord avec nous que »

12. C. Muller (2002, p. 371-374) donne une interprétation énonciative de la dépendance de la complétive, d'où l'emploi du subjonctif, mode privilégié de la non-assertion. Il est alors supposé que l'indicatif a été rétabli dans certains cas, en particulier selon le sens du verbe recteur.



l'alternance doit se faire par la voie des urnes ?

(NV 17-09-1999)

- (8) « Consciente que » ces rapports privilégiés avec l'Afrique francophone ne devaient pas conduire à ignorer le reste du continent.  
(FM 25-11-1998)
- (9) Comme si certains « ont intérêt que » les producteurs ne s'en sortent jamais.  
(FM 30-06-1999)

D'autre part, les classes des verbes qui peuvent recevoir une complétive sont en train de s'étendre. Il s'agit notamment de verbes d'extériorisation d'une information, comme :

- F : (10a) Ceux qui ont trouvé le filon ont la décence de ne pas le fanfaronner.  
(10b) Ils ont la décence de ne pas fanfaronner qu'ils ont trouvé le filon.  
(Larjavaara 2000, p. 117)

Mais aussi d'autres verbes, comme :

- F : (11) J'essaie quand même que ça puisse être quelque chose d'intéressant.  
(Larjavaara 2000, p. 114)

Nous avons de même, dans la presse ivoirienne, pour des verbes d'extériorisation d'une information :

- (12) Son agent « attirait son attention » que la société avait été déjà payée.  
(IS 27 / 28-11-1998)
- (13) Nous avons rencontré Mme le secrétaire général et « lui avons réitéré qu' » il faut affirmer l'élection d'un président par la production des documents exigés par la loi.  
(NV 14-10-1999)
- (14) Elle « a appelé que » tu devais arriver chez elle avant midi.  
(oral 1998)
- (15) M. A., « clarifie que » les élèves affectés par l'État paient 3 000 Fcfa.  
(LJ 23-10-1998)
- (16) Mais, l'armée « était informée que » ces étudiants sont infiltrés.  
(NV 23-06-00)

Dans tous les cas, le morphème *que* est le marqueur obligatoire de subordination en français commun. Ce n'est que dans des conditions particulières de discours que le subordonnant *que* peut être omis après quelques verbes très courants, si le verbe subordonné n'est pas au subjonctif, comme le montrent les phrases :

- F : (17) Guy dit (*E/que*) Ève est là.  
(18) Guy pense (*E/que*) elle viendra.  
(19) Guy ne pense pas (*\*E/que*) elle vienne.

Ce phénomène est loin d'être marginal en français de Côte d'Ivoire : des prédicats, verbaux, adjectivaux ou adverbiaux usuels tels que *savoir, penser, dire, il faut, faire, être sûr, heureusement...*, admettent une alternance de construction avec *que* et *sans que* pour une complémentation avec une complétive. Nous avons ainsi, par exemple :

- FCI : (20a) On a souvent remarqué en Afrique (*E/que*) les parents obligeaient...  
 (21a) On raconte (*E/que*) demain un président arrive.  
 (22a) On dirait (*E/que*) des gens sont à côté de toi.  
 (Kouadio N'Guessan 1999)

Le morphème de subordination *que* est omis dans d'autres cas tels que l'extraction :

- FCI : (23) C'est matin on voit qui est beau.  
 (Espoir 2000)  
 (F : C'est le matin qu'on distingue des autres celui qui est vraiment beau<sup>13</sup>.)

Dans ces séquences, deux phrases simples à temps fini se suivent, sans aucun morphème de subordination, mais il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition. Deux faits montrent que les deuxièmes phrases sont bien subordonnées aux premières. Premièrement, à l'oral, il n'y a aucune rupture prosodique entre les deux. Deuxièmement, le test de la pronominalisation s'applique aux phrases subordonnées comme à un complément du prédicat principal :

- FCI : (20b) On a souvent remarqué en Afrique les parents obligeaient... / On l'a souvent remarqué.  
 (21b) On raconte demain un président arrive / On le raconte.

Nous avons vu que ce type de phrases sans morphème de subordination peut aussi apparaître dans d'autres variétés de français dans certaines conditions de discours. Néanmoins, en français de Côte d'Ivoire, cette structure bénéficie, à l'oral, de l'existence de stratégies propres qui remplacent la modalisation du non-assertif par le subjonctif en français standard.

Ainsi, après les verbes *vouloir, faire, il faut, avoir peur...* ou après la négation du verbe principal *croire*, le français ivoirien construit des phrases en *aller* qui, elles, admettent l'alternance de constructions avec *que* et *sans que*. Nous avons par exemple :

- FCI : (24) Yao veut pas (*E/que*) Ali va partir à la manifestation.  
 (F : Yao ne veut pas qu'Ali aille à la manifestation.)

13. Les phrases proposées entre parenthèses et précédées de la mention « F » sont des équivalents sémantiques possibles, mais ne correspondent pas obligatoirement à des équivalents syntaxiques.



- (25) Yao a fait (*E/que*) Ali va venir.  
(F : Yao a fait qu'Ali vienne.)
- (26) Il faut pas (*E/que*) (tu vas partir là-bas / tu vas gâter mon affaire / prix va augmenter encore).  
(F : Il ne faut pas (que tu ailles là-bas / que tu fasses échouer mon projet / que les prix augmentent encore.)

La propriété d'omission de *que*, rare en français standard, se retrouve en français de Côte d'Ivoire avec le subordonnant *de* des complétives infinitives.

#### 4. La subordination de complétives infinitives

##### 4.1. Le morphème de subordination *de* en français standard

Les verbes à constructions transitives du français standard se distinguent par leur type de complémentation, qui peut être nominale, complétive à temps fini ou complétive infinitive (dans le cas de coréférence des sujets). Pour certaines classes de verbes, la complémentation infinitive peut suivre directement le verbe, comme en (27), alors que pour d'autres, elle doit être introduite par le subordonnant *de* :

- F : (27) Guy veut (cette situation / que le cours soit déplacé / prendre la parole).  
(28) Guy promet (son aide / qu'il apportera son aide / d'aider).

Hélène Huot (1981) étudie les phrases à complémentation *de Vinf W*, qui ont la même distribution et le même comportement syntaxique que les phrases complétives introduites par *que*. Ainsi, dans les phrases :

- F : (29) Jean vient d'accepter (la situation qui lui était offerte / que le cours soit déplacé / de prendre la parole).  
(Huot 1981, p. 27)

Ces trois séquences qui suivent le verbe *accepter* sont bien des compléments de ce verbe, dont la position est obligatoirement après le verbe :

- F : (30a) \*(La situation qui lui était offerte / Que le cours soit déplacé / De prendre la parole), Jean vient d'accepter.  
(30b) \*Jean, (la situation qui lui était offerte / que le cours soit déplacé / de prendre la parole), vient d'accepter.

Ces séquences peuvent toutes être pronominalisées par *le* :

- F : (30c) Jean vient de « l' »accepter, (la situation qui lui était offerte / que le cours soit déplacé / de prendre la parole).

Ces propriétés attestent l'équivalence syntaxique de ces trois séquences. Dans ces phrases complétives en *de Vinf*, *de* n'est pas une préposition mais un morphème de subordination, et a un rôle syntaxique équivalent de celui qu'a le morphème de subordination *que* pour les phrases complétives finies.

En français standard, alors que le morphème de subordination *que* est obligatoire, le morphème de subordination *de* n'apparaît pas après tous les verbes (Gross 1968). Huot (1981) analyse les verbes de volonté qui ont pour structure : *No V Vinf W*, dans par exemple :

F : (31a) Il désire (*E/vraiment*) travailler sur ce sujet.

Pour ces verbes, *de* réapparaît dans certaines conditions, telles que le détachement et l'extraction :

F : (31b) Il le désire vraiment, (*E/de*) travailler sur ce sujet.

(31c) Ce qu'il désire vraiment, c'est (*E/de*) travailler sur ce sujet.  
(Huot 1981, p. 214)

Il existe donc une alternance de constructions avec *de* et sans *de* pour quelques verbes en français standard.

#### 4.2. La subordination de complétives infinitives en français de Côte d'Ivoire

Le français de Côte d'Ivoire présente fréquemment une classe de verbes psychologiques (à complémentation non prépositionnelle), composée de : *prévoir*, *essayer*, *promettre*, *accepter*... suivis d'un groupe verbal à l'infinitif complétement non introduit par *de*, et cela même à un niveau de langue soutenue<sup>14</sup>.

Dans le français du Burkina Faso, Gisèle Prignitz (1996, p. 273) souligne aussi l'absence de *de* dans la construction subordonnée de ces verbes. Nous avons ainsi :

FCI/FBF : (32) Yao (*accepte/ambitionne/essaye/prévoit/promet/...*) (*E/de*) *Vinf*.

L'omission de *de* est impossible dans ces cas en français standard où nous avons :

F : (33) Guy (*accepte/ambitionne/essaye/prévoit/promet/...*) (\**E/de*) *Vinf*.

Les exemples relevés dans la presse ivoirienne sont :

FCI : (34a) Après avoir établi le diagnostic des besoins, il « a promis apporter » son aide à la jeune équipe municipale dans son effort croissant de développement.  
(FM 06-03-98)

14. Ces verbes sont effectivement utilisés (sans le subordonnant *de*) dans des registres de langue plus soutenus que ne le sont les verbes construits avec une complétive sans *que*, vus à la section précédente.

- (35) Radio-Treichville avait annoncé un montant de 500 millions, mais la réalité est là : 171 357 000. Et le maire « a promis communiquer » à la nation tous ceux qui ont promis et qui n'ont plus fait signe de vie. (FM 06-03-98)
- (36) Ce mouvement « ambitionne mobiliser » les Ivoiriens. (RH 12/18-11-98)
- (37) L'AIFO de l'UEMOA « ambitionne développer » une coopération sous-régionale entre pays et structures de l'association. (NV 09-07-00)
- (38a) « Prévoyez-vous emmener » des artistes ivoiriens pour se produire aux États-Unis ? (NV 12-10-1999)
- (39a) Le conseil exécutif « a prévu rendre hommage » aux deux premiers présidents. (NR 23-11-98)
- (40) Vous ne pouvez pas admettre qu'une France de 1789 puisse « admettre encore » « coopérer » avec un tel régime. (NV 21-12-00)

Nous reproduisons aussi les exemples suivants du français du Burkina Faso, révélateurs de constructions courantes en français de Côte d'Ivoire aussi :

- FBF : (41) Salam « avait prévu faire » la fête.  
 (42) Un homme qui « a essayé aider » ce pays.  
 (43) Nous « promettons y revenir ».  
 (44a) Vous avez « accepté signer ».  
 (Prignitz 1996)

Ces phrases ont toutes les propriétés des phrases correspondantes en *de Vinf*. La pronominalisation, suite au détachement ou à une question, se fait par le pronom préverbal *le* ou par le pronom disjoint *ça*.

- FCI : (34b) Apporter son aide, il n'a pas promis « ça » / il ne « l' » a pas promis.  
 (38b) Prévoyez-vous emmener des artistes ivoiriens ? – j'ai prévu « ça » / je « l' » ai prévu.

La négation du verbe principal implique la négation des procès dénotés par les deux verbes, comme dans :

- FCI : (44b) Vous n'avez pas accepté signer.  
 (39b) Le conseil n'a pas prévu rendre hommage aux présidents.

Ce qui montre bien que le groupe verbal à l'infinitif est un complément du verbe principal. Dans toutes ces phrases, le fait que le subordonnant *de* est restituable en français de Côte d'Ivoire appuie l'hypothèse de son effacement.

Le français standard présente des verbes avec lesquels *de* est obligatoire, d'autres avec lesquels il est facultatif, d'autres enfin qui sont suivis directement de la complétive à l'infinitif, indépendamment de critères sémantiques éventuels. Le français de Côte d'Ivoire opte plus souvent que le français standard

pour l'absence de subordonnant et tend ainsi à supprimer l'irrégularité, par des processus d'autorégulations internes au système de la langue.

### 5. Utilisation spécifique de la construction *pour Vinf* en français ivoirien

Il existe de plus, en français de Côte d'Ivoire, une utilisation particulière de *pour* introduisant un groupe verbal à l'infinitif qui garde sa complémentation, dont le sujet est coréférent à celui du verbe principal, et dont le procès est simultané ou juste consécutif à celui-ci. Elle n'existe pas en français standard. Nous proposons à la suite l'analyse de plusieurs hypothèses concernant le statut de ce morphème et de la séquence qu'il introduit. Des combinaisons fréquentes sont celles de *prendre N pour partir* et *prendre N pour venir*, dans des phrases comme :

- FCI : (45a) Ali (prend/soulève) un coco pour partir.  
(F : Ali (part avec/emporte) un coco.)  
(46) Dis-leur qu'ils n'ont qu'à prendre 300 pour venir.  
(Oral 1998)  
(F : Dis-leur qu'ils (apportent/viennent avec) 300Fcf.)

Beaucoup de verbes peuvent entrer dans cette construction, par ailleurs très usuelle dans des discours peu surveillés pouvant être repris à l'écrit :

- FCI : (47a) Tu as mangé pour me laisser.  
(F : Tu as mangé sans m'y faire participer.)  
(48) Ce n'est pas ma bouche qu'elles vont prendre pour manger piments.  
(max, Emb 72)  
(F : Ce n'est pas avec ma bouche qu'elles vont manger leurs piments.)  
(49) Il faut pas voir lion qui a maigri pour dire c'est chat! (Les apparences sont parfois trompeuses.)  
(max, Internet 12-99)  
(F : Il ne faut pas, en voyant un lion qui a maigri, croire que c'est un chat.)  
(50) Les gens peuvent me reconnaître et s'ils ne peuvent pas m'attraper, ils peuvent tirer sur moi pour partir.  
(LJ 27-01-00)  
(F : ... ils peuvent tirer sur moi et partir.)  
(51a) Ali est venu pour manquer Awa.  
(F : Ali est venu et a raté Awa.)

Ces phrases sont reliées par un item *pour* qui n'a aucun des rôles syntaxiques et sémantiques des morphèmes de subordination adverbiale *pour* du français standard (Piot 1978, 1995) ; c'est pourquoi la traduction de ces phrases en change obligatoirement la structure. De fait, l'analyse de trois propriétés (la non-permutation adverbiale, la non-équivalence avec une phrase de forme

*pour QuP* et la portée de la négation) met en évidence que *pour* n'est pas ici un morphème de subordination adverbiale.

Premièrement, la séquence du français de Côte d'Ivoire *pour Vinf* n'a pas l'une des propriétés principales des phrases subordonnées et ne peut permuter en début de phrase. Les phrases suivantes où *pour Vinf* est en début de phrase n'ont pas de sens, ou ont changé de sens par rapport à la phrase de départ :

- FCI : (45b) \*Pour partir Ali (prend / soulève) un coco.  
(51b) \*Pour manquer Awa Ali est venu.

En français standard au contraire, la propriété de la permutation adverbiale (Piot 1978, p. 25-26) caractérise les phrases subordonnées introduites par *pour* :

- F : (52a) Guy prend une mangue pour la montrer à Ève.  
(52b) Pour la montrer à Ève, Guy prend une mangue.  
(52c) Guy, pour la montrer à Ève, prend une mangue.

Deuxièmement, en français de Côte d'Ivoire, *pour* est utilisé avec des verbes à l'infinitif, sans parallèle avec des phrases à complétives finies. Nous avons ainsi :

- FCI : (45c) \*Ali (prend / soulève) un coco pour qu'il parte.  
(51c) \*Ali est venu pour qu'il manque Awa.

Au contraire, en français standard, les phrases subordonnées infinitives représentent fondamentalement la réduction d'une complétive, dans le cas de sujets coréférents (Piot 1978, p. 104-108) et nous avons la paire de phrases équivalentes :

- F : (52d) Guy prend une mangue pour qu'il la montre à Ève.  
(52a) Guy prend une mangue pour la montrer à Ève.

Troisièmement, l'introduction d'une négation du verbe principal entraîne effectivement celle de ce verbe et n'entraîne pas obligatoirement celle du verbe introduit par *pour*. C'est ce qui se passe dans la phrase (48) vue plus haut. De même, dans :

- FCI : (45d) Ali n'a pas pris un coco pour partir,

il se peut qu'Ali soit parti, mais sans emporter le coco. Tandis qu'en français standard, la négation du verbe principal produit l'effet inverse. Dans :

- F : (52e) Guy n'a pas pris de mangue pour la montrer à Ève,

il se peut que Guy ait pris une mangue mais ce n'est pas pour la montrer à Ève.

Ces propriétés spécifiques du français de Côte d'Ivoire confirment que *pour* n'est pas un morphème de subordination adverbiale. L'analyse d'autres propriétés va montrer de forts indices de cohésion sémantique de la séquence *V pour Vinf*.

Tout d'abord, le syntagme verbal infinitif introduit par *pour* ne peut être nié. La séquence *pour Nég Vinf* obtenue correspond à une phrase totalement différente, obligatoirement interprétée avec la valeur « finale ». Ainsi, les séquences qui suivent ne constituent pas deux à deux des paires :

- FCI : (45a) Ali (prend / soulève) un coco pour partir.  
 (45e) \*Ali (prend / soulève) un coco pour ne pas partir.  
 (46a) Ils n'ont qu'à prendre 300 F pour venir.  
 (46b) \*Ils n'ont qu'à prendre 300 F pour ne pas venir.  
 (51a) Ali est venu pour manquer Awa.  
 (51d) \*Ali est venu pour ne pas manquer Awa.

L'impossibilité d'insérer des adverbes qui dissocient, dans le temps, un verbe de l'autre confirme l'unité d'action que forment ces deux verbes :

- FCI : (46c) \*Ils n'ont qu'à prendre 300 F aujourd'hui pour venir demain.  
 (46d) Ils n'ont qu'à prendre 300 F aujourd'hui pour venir.  
 (46e) Ils n'ont qu'à prendre 300 F pour venir demain.  
 (51e) \*Ali est venu maintenant pour manquer Awa plus tard.

En français standard, la seule construction qui présente de tels indices de cohésion est celle des verbes de mouvement, classe définie par M. Gross (1975, p. 165-168)<sup>15</sup>; la comparaison est donc nécessaire. Dans ces constructions, le groupe verbal à l'infinitif complément suit directement le verbe principal de mouvement. Plusieurs de ses propriétés syntaxiques sont aussi celles de la séquence *pour Vinf* du français ivoirien. Sa position est contrainte :

- F : (53a) Guy (monte / sort / court) saluer Ève.  
 (53b) \*Saluer Ève, Guy (monte / sort / court).

Les constructions *No V Vinf* ne présentent pas d'équivalence avec une complétive :

- F : (54a) Guy est (monté / sorti) saluer Ève.  
 (54b) \*Guy est (monté / sorti) qu'il salue Ève.

La négation du verbe de mouvement entraîne effectivement celle de ce verbe et n'entraîne pas obligatoirement celle du groupe infinitif complément. Ainsi, dans :

- F : (54c) Guy n'est pas monté saluer Ève,

Guy n'est pas monté mais il a pu peut-être saluer Ève.

15. D'autres constructions peuvent relier un groupe verbal infinitif subordonné directement au verbe principal : les constructions en *faire* et les constructions des verbes de sensation telles que : *Guy a fait rire Ève. Et Guy a entendu Ève chanter* (Muller 2002, p. 331-343). Mais seules les constructions avec un verbe de mouvement présentent une coréférence des sujets.



La dernière propriété est l'impossibilité de dissocier deux procès dans les phrases avec verbe de mouvement et complémentation infinitive. Ainsi, il est impossible d'insérer des adverbes qui séparent dans le temps le verbe de mouvement et le verbe subordonné :

- F : (55a) \*Guy doit monter aujourd'hui saluer Ève demain.  
 (55b) Guy doit monter aujourd'hui saluer Ève.  
 (55c) Guy doit monter saluer Ève demain.

Cependant, une différence de statut syntaxique oppose les constructions des verbes de mouvement en français standard et celles en *pour Vinf* du français ivoirien. Avec les verbes de mouvement, les groupes infinitifs sont analysés comme des compléments du verbe de mouvement, et fonctionnent le plus souvent comme des locatifs (Gross 1968, p. 75-76). Dans ce cas, ils peuvent répondre à la question en où :

- F : (56a) Guy est monté (au premier / saluer Ève).  
 (56b) Où est monté Guy ? - (au premier / saluer Ève)

et être pronominalisé par y :

- F : (56c) Guy y est monté, (au premier / saluer Ève).

Les séquences en *pour Vinf* du français ivoirien ne présentent pas ces propriétés.

Il nous reste à examiner la possibilité d'une « fusion des prédicats » (Muller 2002, p. 338-343). Le cas typique est, en français, celui du verbe causatif *faire*, qui se construit avec un infinitif qui « fusionne » avec lui pour former un verbe unique. Cette restructuration entraîne, dans le cas d'une pronominalisation des actants de l'infinitif, la montée de ceux-ci en position clitique de la totalité du prédicat complexe<sup>16</sup>. Nous avons, par exemple :

- F : (57a) On a fait voir Guy à Ève.  
 (57b) On le lui a fait voir.

En français de Côte d'Ivoire, la montée des actants du deuxième verbe en position clitique de l'ensemble *V pour Vinf* est absurde :

- FCI : (47a) Tu as mangé pour me laisser.  
 (47b) \*Tu m'as mangé pour laisser.  
 (51a) Ali est venu pour manquer Awa.  
 (51f) \*Ali l'est venu pour manquer.

Ce qui élimine l'hypothèse d'une telle fusion des prédicats.

16. Voir aussi Abeillé et Godard 2002.



### Conclusion

Dans les phrases *No V pour Vinf* du français de Côte d'Ivoire, la séquence *pour Vinf* ne peut pas s'analyser comme une subordination de type adverbial, ni même comme un complément du verbe principal, mais elle constitue avec lui un même constituant verbal. Ce type de construction est tout à fait spécifique au français de Côte d'Ivoire<sup>17</sup>. La séquence *No V pour Vinf* du français de Côte d'Ivoire résiste à l'assimilation à tous les types de subordination et de prédication complexes. Nous rejoignons alors Denis Creissels (2005) dans son analyse de la coordination d'unités phrastiques, qu'il définit par défaut, comme « irréductibles au concept de subordination », qui « ont seulement en commun l'impossibilité d'assimiler l'une des unités phrastiques à une phrase indépendante dont les autres seraient des constituants ».

La comparaison des propriétés de (FCI) *pour Vinf* et (F) *pour Vinf* induit une observation d'un autre ordre. La différence de comportement de la négation du premier verbe touche le domaine de l'interprétation logique des phrases et, en Côte d'Ivoire où ces deux constructions sont concurrentes, cela peut porter préjudice à la compréhension et à la production d'énoncés négatifs fiables.

## 6. Conclusions générales

La plus grande partie de la syntaxe de la subordination non adverbiale du français de Côte d'Ivoire ne se distingue pas du français standard. Certains phénomènes répandus chez les locuteurs de Côte d'Ivoire, comme l'utilisation d'une construction complétive directe (par *que*) pour des verbes à complémentation habituellement prépositionnelle ou l'extension de la classe des verbes de déclaration qui admettent une complétive par *que*, entrent tout à fait dans le renouvellement historique de la langue, observé aussi ailleurs.

Les particularités du français de Côte d'Ivoire apparaissent comme des phénomènes d'autorégulation lorsqu'une structure est d'une complexité disproportionnée par rapport à l'information qu'elle véhicule. C'est le cas, notamment, de l'omission du subordonnant *de* introducteur de verbes à l'infinitif compléments, et du subordonnant *que* introducteur de complétives.

Il existe aussi, en français de Côte d'Ivoire, la création d'un type de constructions particulier qui ne relève pas de la subordination adverbiale. Son morphème introducteur *pour* permet de conjoindre un verbe à l'infinitif à un verbe

17. On le retrouve sous des formes proches dans les autres langues ivoiriennes (Boutin 2002, voir Creissels et Kouadio N'Guessan 1977; Kouadio N'Guessan 2000 pour le baoulé; Sangaré 1984 et Dramane 1984 pour le dioula.).

fini, quels qu'ils soient, pour former un seul constituant verbal correspondant à un seul et même processus d'action. Aucune construction du français standard ne permet de rendre compte de la réalité de cette manière.

L'étude de quelques connecteurs phrastiques dans notre variété de français montre les régularités du système, la similitude avec les tendances les plus avancées du français, ou au contraire les spécificités de certains morphèmes et de leurs propriétés. Ces faits peuvent sembler discrets et imperceptibles, mais leur ensemble manifeste en fait une réorganisation structurelle de la langue, que la norme endogène ivoirienne est en train d'opérer.

## Abréviations et notations

### Références du corpus

Pour les quotidiens, apparaît une abréviation du titre suivie de la date de parution : FM : *Fraternité Matin*; IS : *Ivoire Soir*; NR : *La Nouvelle République*; LJ : *Le Jour*; RH : *Le Réveil Hebdo*; NV : *Notre Voie*.

Les séquences orales portent la mention «oral», suivie de l'année. Les maximes et proverbes ont la mention «max». Les séquences tirées de sites Internet ([www.nouchi.com](http://www.nouchi.com); [www.abidjan.net](http://www.abidjan.net)) portent cette mention en toutes lettres, suivie de la date d'enregistrement sur Internet. Les autres séquences sont répertoriées ainsi : Emb : tirées du roman *Embouteillage* (Micheline Coulibaly); Gar : empruntées à Niamien N'Gouan Ezéchiél : *Le français parlé dans les gares routières d'Abidjan*, mémoire de maîtrise, Abidjan, Université de Cocody, 1997; Espoir 2000 : empruntées à ce groupe de chanteurs.

### Notations générales

FCI, FBF, F	séquence ou cadre syntaxique propre respectivement au français de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso ou au français standard basique.
No V Ni	construction avec : sujet, verbe, 1 <sup>er</sup> complément.
P, P subj	respectivement phrase simple et phrase simple au subjonctif.
Vinf	verbe à l'infinitif.
W	suite quelconque.
(.../...)	les parenthèses sont utilisées pour faire figurer plusieurs éléments possibles.
E	utilisé à l'intérieur de parenthèses, il indique la possibilité d'une position non remplie.
•	précède une séquence inacceptable.

## Bibliographie

- ABEILLÉ ANITE et GODARD Danièle, 2002, *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris, CNRS Éditions.
- BOUCHE Denise, 1975, *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920 : mission civilisatrice ou formation d'une élite?*, Paris, Champion, 2 vol.
- BOUTIN Béatrice Akissi, 2002, *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (Thèse à la carte).
- 2003a, « Des attitudes envers le français en Afrique : enquête au sein de professions dont l'outil est le français en Côte d'Ivoire », *Éducation et Sociétés plurilingues* 14, juin, p. 69-84.
- 2003b, « La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale », *Sud Langues*, juin, p. 39-57 (Dakar, Université Cheik Anta Diop : www.refer.sn/spip/sudlangues).
- CHAUDENSON Robert, 1991, *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Paris, Didier Érudition (Langues et développement).
- 1999, « Créolisation, autorégulation et appropriation linguistiques. "On connaît la chanson" », *Études créoles*, XXII, 1, p. 56-80.
- 2000, *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir?*, Paris, Didier Érudition (Langues et développement).
- éd., 1997, *L'évaluation des compétences linguistiques en français : le test d'Abidjan*, Paris, Didier Érudition (Langues et développement).
- CLIGNET Rémi et FOSTER Philip, 1966, *The Fortunate Few*, USA, Northwestern University African Studies.
- CREISSELS Denis, 2005, *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- CREISSELS Denis et KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, 1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, Institut de linguistique appliquée.
- DELAFOSSÉ Maurice, 1904, *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte*, Paris, Ernest Leroux.
- DÉROUILLON Paul, 1983, *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire*, Abidjan - Paris, CEDA - Hébert et L'Harmattan.
- DJAN Paulin, 2001, « Language Planning in Côte d'Ivoire: Current Issues in Language Planning », p. 11-24 (<http://www.mobilizing-matters.org/cip/workingpapers.htm>).
- DURASAP Paul, 1984, *Le verbe baoulé: essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*, thèse de 2<sup>e</sup> cycle, Université Grenoble 3.
- ESCAL Carole de et GANNON Francis-Marie éd., 1994, « Le français en Afrique noire, faits d'appropriation », *Langue française* 104.
- HARRISON Jean-Louis, 1981, *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de 2<sup>e</sup> cycle, Université de Strasbourg.
- GROSS Maurice, 1988, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, [Makhaoui-Carillat, 1985].
- 1975, *Méthodes en syntaxe : le régime des constructions complètes*, Paris, Hermann.

- HUOT Hélène, 1981, *Constructions infinitives du français. Le subordonnant «de»*, Genève, Droz.
- KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, 1990, «Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère?» (Actes du colloque international de Dakar, décembre 1990), *Des langues et des villes*, Paris, Didier Érudition, p. 373-383.
- 1998, «Le français, langue d'Afrique», *AUF : Assises de l'enseignement du français et en français en Afrique francophone*, Paris - Montréal, AUPELF-UREF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française - Université des réseaux d'expression française), p. 169-181.
- 1999, «Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire», *Cahiers d'études et de recherches francophones. Langues*, vol. II, 4, Paris, AUPELF-UREF, p. 301-314.
- 2000, «Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique», *Studies in African Linguistics* 29, 1, p. 75-90.
- KUBE Sabine, 2004, «Le rôle des locuteurs dans les actions sur la diversité linguistique - voix d'élèves abidjanais», Colloque *Développement durable. Leçons et perspectives*, 1-4 juin 2004, Ouagadougou, <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-kube.pdf>.
- LABELLE Jacques et LECLERE Christian éd., 1995, «Lexiques-grammaires comparés en français» (Actes du colloque international de Montréal, 3-5 juin 1992), *Linguisticae Investigationes Supplementa* 17, Amsterdam - Philadelphie, J. Benjamins Publishing Company.
- LAFAGE Suzanne, 1998, «Hybridation et "français des rues" à Abidjan», *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, A. Queffélec éd., Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 279-291.
- 2002, 2003, «Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité», t. 1 et 2, *Le français en Afrique. Revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique* 16 et 17.
- LAFAGE Suzanne et GADET Françoise, 1995, «Sur le terrain : interview», *Linx* 33-2, p. 100-108.
- LARJAVAARA Meri, 2000, *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Helsinki.
- MANESSY Gabriel, 1992, «Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone», *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, Didier Érudition (Langues et développement), p. 43-81.
- 1993, «Vernacularité, vernacularisation», *Le français dans l'espace francophone*, D. de Robillard et M. Beniamino éd., vol. I, Paris - Genève, Champion - Slaktine, p. 407-417.
- 1994, *Le français en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- MULLER Claude, 2002, *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive. Français - Langues voisines*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- NGALASSO Mwatha Musanji, 1990, «Les droits linguistiques individuels et collectifs», *Les langues modernes* 2, p. 15-26.
- PIOT Mireille, 1978, *Étude transformationnelle de quelques classes de subordination du français*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VII, LADL (Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique).
- 1995, *Composition transformationnelle de phrases par subordination et par coordination*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (Thèse à la carte), 1998.

- PLOOG Katja, 2002, *Le français à Abidjan. Pour l'approche syntaxique du non-standard*, Paris, CNRS Éditions (Sciences du langage).
- PRIGNITZ Gisèle, 1996, *Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris 3.
- SANGARÉ Aby, 1984, *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Grenoble 3.
- SIMARD Yves, 1994, « Les français de Côte d'Ivoire », *Langue française* 104, *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation*, p. 20-36.
- SONAIYA Remi, 2007, « Issues in French Applied Linguistics in West Africa », D. Ayoun éd., *French Applied Linguistics*, Philadelphie, John Benjamins Publishing (Language learning & language teaching 16).
- TURCOTTE Denis, 1981, *La politique linguistique en Afrique francophone, une étude comparative de la Côte d'Ivoire et de Madagascar*, Québec, Presses de l'université de Laval, CIRB.





**Procédés d'identifications et de catégorisation en français (Afrique de l'Ouest),**

**in S. Osu, G. Col, N. Garric, F. Toupin, *Construction d'identité et processus d'identification*, p. 33-50,**

**Berne : Peter Lang, 2009.**

**[23C]**





Sylvester N. Osu, Gilles Col,  
Nathalie Garric & Fabienne Toupin (éds)

# Construction d'identité et processus d'identification



Peter Lang



# Procédés d'identifications et de catégorisation en français (Afrique de l'Ouest)

Akissi Béatrice BOUTIN, CNRS-UMR 5619, CLLE/ERSS,  
Université Toulouse Le Mirail et ILA, Université Cocody-Abidjan

## Introduction

Les opérations linguistiques de catégorisation d'une entité et d'identification d'un référent, au demeurant très distinctes, font appel aux déterminants en français. Néanmoins, les déterminants ne sont pas les seuls éléments qui assurent de telles opérations. Notre objectif est de recenser un ensemble de termes ou de constructions susceptibles de participer, dans le français tel qu'il est parlé en Côte d'Ivoire et dans les pays limitrophes, soit au processus d'identification des objets linguistiques soit à la catégorisation de ces objets. Les variétés orales éloignées du français de référence, qui se développent en contact avec d'autres langues susceptibles d'offrir de nouveaux modèles, mettent en lumière des possibilités de la langue qui passaient inaperçues.

Le déterminant, en français, établit la référence du syntagme nominal; en outre, il se définit formellement comme l'item qui précède le nom et lui permet d'assumer un rôle syntaxique dans une phrase. Or, dans la variété que nous considérons, le fait qu'il y ait un déterminant ne suffit pas toujours à donner à un syntagme nominal sa forme achevée, ni sa saturation informationnelle. Inversement, l'absence de déterminant ne gêne pas l'interprétation du syntagme nominal et n'empêche nullement qu'il tienne un rôle syntaxique dans une phrase. Ce sont des raisons essentiellement distributionnelles qui isolent la catégorie des déterminants par rapport aux autres expansions du nom: les déterminants précèdent obligatoirement l'ensemble formé par le nom tête et ses expansions. Mais d'un point de vue énonciatif et référentiel, le déterminant opère une restriction référentielle, comme le font aussi les expansions du nom.

Nous présentons à la suite deux grands types de cas où d'autres procédés linguistiques que la détermination sont utilisés avec la même portée sémantique et référentielle. Dans le premier cas, il s'agit d'opérations de

catégorisations ou de sous catégorisations d'une entité non individuée à l'aide d'un syntagme nominal sans déterminant. Nous étudions particulièrement les catégorisations avec les présentatifs *il y a*, *c'est*, les comparaisons avec *comme* et *on dirait*, les sous catégorisations par des compléments de nom culinaires. Dans le deuxième cas, il s'agit d'identifications: le référent du syntagme nominal est un individu connu, présent dans la situation de communication, identifié à l'aide d'adverbes focalisateurs. Nous étudierons alors la particule énonciative *là* et les adverbes focalisateurs *même* et *aussi*.

La zone d'où proviennent les faits que nous observons à la suite est la sous région Côte d'Ivoire, Mali et Burkina Faso. Aucune étude encore ne compare avec exactitude le français dans ces trois pays, mais l'opinion courante est qu'il y présente des faits similaires. De fait, les mouvements constants de populations, et ce depuis la colonisation et l'implantation de la langue française, les échanges constants par la culture (films, chanson, presse, etc.) ont contribué à des mutations en corrélation dans ces trois pays, qui touchent aussi le français, leur langue officielle.

Le vivier de ce français est sans doute la Côte d'Ivoire, où un tiers de la population se compose d'Africains de la sous région, et en particulier Abidjan. Le français y assume de nombreuses fonctions: langue officielle unique, langue véhiculaire, et langue vernaculaire d'une partie importante de la population. Il est intégré dans toutes les situations où une langue africaine peut aussi être utilisée et représente un élément constitutif de l'identité culturelle. Les locuteurs francophones sont normalement bilingues ou plurilingues, parlant une ou deux des soixante langues africaines de Côte d'Ivoire ou celles des pays limitrophes.

Les répercussions sociales de la crise économique et militaire de la Côte d'Ivoire débutée en 2002 ne font que confirmer l'interdépendance historique des trois pays. Ces répercussions sont aussi d'ordre langagier puisque les villes burkinabè et maliennes, notamment Ouagadougou et Bamako, ont accueilli durant ces années de nombreux émigrés revenus de Côte d'Ivoire qui ont pris l'habitude de communiquer en français, mais aussi des immigrés d'ailleurs, cherchant de nouveaux débouchés économiques. Cette nouvelle situation favorise la diffusion du français dans les rues et les marchés (Boutin *et al.* 2007) et porte à penser que la vernacularisation en cours du français en Côte d'Ivoire représente une forme plus avancée d'un processus qui peut se dérouler dans d'autres pays réunissant les mêmes conditions ou d'autres conditions favorables.

Il est difficile de nommer les usages que nous présentons ici. Les appellations *français d'Afrique* ou *français d'Afrique de l'Ouest* sont à bannir. Nous utilisons parfois l'expression *variété de français* non dans le but de cerner, et encore moins de typifier, ce qui serait une variété spécifique et homogène du français parlé dans la sous région concernée. Nous souhaitons seulement éviter une généralisation de nos analyses: elles ne concernent, dans tous les cas, que quelques faits observés chez des locuteurs de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso ou du Mali, qui ne peuvent à eux seuls constituer une variété de langue. La mention (Afrique de l'Ouest) est délibérément vague et imprécise et ne prétend pas englober tous les pays d'Afrique de l'Ouest. Les exemples sont tirés de sources orales variées: phrases relevées à la volée ou extraites des corpus «Phonologie du français contemporain», PFC-CIA et PFC-BFA.<sup>1</sup> Ils peuvent aussi être relevés dans des écrits proches de l'oral: paroles rapportées, forums Internet, ou empruntés à des travaux de chercheurs...

Par ailleurs, des tests de évaluatifs et interprétatifs de phrases du corpus PFC proposées à des élèves d'enseignement technique, réalisés à Abidjan en 2007 seront exploités. Ces tests visaient à approcher la détermination nominale à l'aide de dix phrases extraites du corpus PFC-CIA. Les sujets (16-20 ans) par groupes de quatre, devaient s'exprimer sur le contexte possible de l'énoncé, la valeur et le référent du syntagme nominal. L'origine de chaque énoncé est indiquée entre parenthèses.

## 1. Les catégorisations sans déterminant

Un rappel sur la détermination zéro du nom dans certains usages du français (Afrique de l'Ouest) s'impose. Plusieurs travaux récents (Ploog 2006, Jabet 2006, Boutin 2007) montrent que l'omission du déterminant y est fréquente pour les syntagmes nominaux à valeur générique, à l'instar de nombreuses langues. Un nom a une valeur générique lorsqu'il est employé

1 Les corpus PFC - Côte d'Ivoire (noté PFC-CIA, B. A. Boutin 2004-2005) et PFC - Burkina Faso (noté PFC-BFA, G. Prignitz 2004) sont constitués actuellement de 5 heures d'entretiens transcrits disponibles sur le site Internet <<http://www.projet-pfc.net>>. Les extraits présentés suivent les conventions du programme. Chaque prise de parole est précédée du surnom du locuteur et transcrite en orthographe standard. Les chevrons indiquent des chevauchements de parole.

sans aucune restriction du concept qu'il signifie. Les emplois génériques sont en quelque sorte des emplois qui laissent le nom détaché des circonstances spatio-temporelles, tandis que les emplois spécifiques délimitent obligatoirement ces circonstances (Kleiber 1990).

Par ailleurs, dans les usages du français que nous considérons, le déterminant est plus souvent absent dans les syntagmes nominaux compléments que dans les syntagmes nominaux sujets. Il s'agit là aussi d'un fait récurrent dans les langues, puisque les noms ont souvent, dans cette fonction, une interprétation générique, indéfinie ou massive.

La catégorisation, en ce qu'elle ne fait que rapprocher une entité d'un groupe, sans considérer un individu dans sa singularité, va avec la généralité du syntagme nominal dénotant ce groupe ou catégorie. Nous distinguons donc l'entité: être de raison ou chose réelle considérée uniquement de façon abstraite, de l'individu: tout être concret ayant une existence propre, appréhendé par expérience.

Les constructions prises en exemple sont des prédictions avec les présentatifs *il y a* et *c'est*, des comparaisons avec *comme* et *on dirait*, des compléments de nom juxtaposés. Toutes ces constructions présentent un complément nominal sans déterminant, ce complément nominal ayant une valeur générique et désignant une catégorie.

### 1.1 Les catégorisations à l'aide du présentatif *il y a*

Les constructions avec le présentatif *il y a* qui retiennent ici notre attention sont, d'une part, les prédictions de la présence en un lieu, par défaut *ici*, *maintenant*, d'une entité dont on ne donne que la catégorie générique, d'autre part, les prédictions d'existence, très proches de celle de la présence, mais pour lesquelles un lieu déterminé nuit à la représentation de l'existence de l'entité. La distinction apparaît dans la différence de comportement des phrases:

- (1) En France, il (y a / existe) plusieurs partis politiques.
- (2) Sur la table, il (y a / \*existe) des livres.

Elles ont pour point commun de présenter une entité par sa catégorie et non un individu spécifique. En français (Afrique de l'Ouest), les constructions en *il y a* de ce type se passent du déterminant, comme on le voit dans



les exemples (3) à (6). Dans l'exemple (3), peu importe qu'il s'agisse de livres concrets:

- (3) Il y a livre(s) sur la table. Je (ne) peux pas déposer les affaires.

Pour une lecture générique, qui ne distingue pas les individus, la question de leur nombre n'a pas de pertinence et l'accord pluriel est aléatoire. Dans la phrase suivante, les référents sont présents donc nombrables, mais leur individuation n'est pas pertinente:

- (4) Il y a mangues bien sucrées [une vendeuse de fruits appelle les clients].

Nous pouvons avoir aussi, avec un référent massif:

- (5) Il y a aloko [maintenant au goûter].

En (6) les constructions en *il y a* reçoivent toutes une interprétation générique, alors que présence et absence de déterminant alternent:

- (6) E: Sur le partage, il y a pas problème hein?

GV1: [!] Comment? Avec foule de jetons comme ça là, comment?

E: Il y a pas, il y a pas de problème?

GV1: Non, il y a pas gban gban, c'est tranquille. (PFC-CIA)

Nous pouvons rapprocher ces constructions sans déterminant de celles, tout à fait possibles en français de référence, d'expressions quasi lexicalisées avec un nom singulier abstrait du type:

- (7) Il y a (école / marché) aujourd'hui.

En français de référence, ces constructions en *il y a* sans déterminant concernent une classe restreinte de noms et ne connaissent pas l'extension qu'elles connaissent dans la variété que nous considérons ici.

## 1.2 Les catégorisations à l'aide du présentatif *c'est*

Le présentatif *c'est* introduit un syntagme nominal qui fonctionne comme son complément. Cette construction permet, en français (Afrique de l'Ouest), des prédications de catégorisation à deux termes, formées de *c'* référentiel, de la copule *être* et de la catégorie de l'entité désignée. Dans ces prédications, *c'* a le rôle de déictique discursif et désigne une entité

connue. Le syntagme nominal, à valeur générique, peut ne pas avoir de déterminant, au singulier comme au pluriel. Nous avons ainsi:

(10) Comportement que tu te comportes est ce que c'est bon comportement? (nou-chi.com 8/2/1999)

(11) Mon patron disait eux tous c'est voleurs seulement. (Prignitz 2004).<sup>2</sup>

La seule question possible qui aurait pour réponse une prédication de catégorisations en *c'est* porte sur l'identité du référent:

(12) [Devant un objet caché] C'est quoi? - C'est orange(s)./ C'est livre(s) de Yao.

En français classique, malgré la condamnation par Vaugelas, la construction existe. Elle est fréquente avec un nom abstrait singulier mais est utilisée aussi avec des noms concrets, comme dans:

(13) Tu vois si c'est mensonge. (Molière) (Fournier 1998)

(14) Quant aux lits, c'était broderie de perle, ou c'était un jardin si beau. (La Fontaine) (Fournier 1998)

La construction sans déterminant est rarement attestée actuellement en français de référence où l'absence de déterminant empêche l'opération de classification. Dans les usages du français (Afrique de l'Ouest) que nous considérons ici, ces constructions sont très répandues et ne posent aucun problème d'interprétation.<sup>3</sup>

### 1.3 Les comparaisons en *comme* et *on dirait*

En français (Afrique de l'Ouest), les comparaisons à l'aide de *comme* et *on dirait* suivis d'un nom sans déterminant sont des opérations proches des prédications de catégorisation vues en 1.2, puisqu'elles rapprochent un individu d'une catégorie. Dans les phrases suivantes, le premier terme est un individu bien identifié et connu, alors que le deuxième terme, non introduit par un déterminant, tend à renvoyer à une classe, à un groupe et non à une occurrence singulière d'une notion donnée.

(15) Tu es gentil comme poulet rôti.      «Tu es gentil comme du bon pain.»

2 Tiré de *Sozaboy (petit minitaire)* traduit en équivalent français du pidgin english de Ken Saro Wiwa (1985) par Samuel Millogo et Ahmadou Bissiri.

3 Le figement du déterminant zéro avec *il y a* et *c'est* est étudié dans Boutin 2007a.

Il est devant, on dirait sein.                    «Il est branché / à la page / à la mode.»

Nouchi slamé là est doux oh!!! On dirait kpolo avec sauce kpalàlà.

(Le nouchi est l'argot ivoirien, le kpolo et la sauce kpalàlà sont des mets.)

Son gros nez on dirait poire à lavement.

Ton dos tordu, on dirait margouillat. (Forums Internet ivoiriens)

De ces comparaisons en *comme* et *on dirait*, nous retenons que l'absence de déterminant accompagne, là encore, des (pseudo) catégorisations.

### 1.5. Les sous catégorisations par des compléments de nom culinaires

Un dernier cas d'absence de déterminant concerne des opérations de sous catégorisations à l'aide de compléments de noms. La possibilité de compléments de noms construits par juxtaposition existe en français de référence, mais reste relativement rare. Ainsi, dans (16), nous observons des complémentations nominales sans préposition ni déterminant:

(16) Sauce tomate.

Côté cour / côté jardin.

De nombreux noms de plats d'Afrique de l'Ouest utilisent le modèle de *sauce tomate* pour opérer des sous catégorisation. Dans:

(17) Sauce aubergine / graine / arachide / feuille / kpalala...

Foutou banane / igname.

le complément du nom signifie une des propriétés possibles du nom tête et permet de détacher un sous ensemble d'entités qui ont, en plus de la propriété dénotée par le nom tête, celle dénotée par le nom complément.

Il est remarquable que les locuteurs francophones européens ne perçoivent pas la sous catégorisation qui est opérée par le déterminant zéro si on l'étend à d'autres syntagmes que *sauce tomate*: ces noms de plats restent pour eux ininterprétables. Inversement, des tests ont été pratiqués sur des locuteurs ivoiriens, à qui on demandait de restituer les déterminants manquants dans les extraits suivants:

- (18) EO1: Souvent, on mange le foutou, foutou avec manioc, ou bien foutou banane. Mais foutou igname là, ça c'est pas chez nous.

On mange plus sauce gombo avec sauce feuille de euh, [!] djoumgblié.

On mange sauce graine, sauce arachide, sauce aubergine. (PFC-CIA)

Les témoins ont rétabli les déterminants avec plus ou moins de régularité, mais aucun déterminant (ni aucune préposition) n'a jamais été inséré avant un complément du nom juxtaposé.

De nombreuses catégorisations et sous catégorisations d'une entité en français (Afrique de l'Ouest) se font à l'aide des constructions très diverses que nous avons vues, qui font toutes intervenir un syntagme nominal sans déterminant. Nous montrons maintenant comment les opérations d'identification d'un référent connu, présent dans la situation de communication, peuvent se faire à l'aide de coordonnateurs d'attention d'origines diverses, postposés à des syntagmes nominaux avec ou sans déterminant.

## 2. Les identifications à l'aide de la particule énonciative *là*

*Là* a fait l'objet de recherches détaillées. On peut se reporter avec profit, par exemple, pour le français hexagonal à Barbéris (1992), pour le «français populaire d'Abidjan» à Hattiger (1981), Ploog (2006), pour le français du Gabon à Italia (2006). On peut aussi comparer ces analyses avec celles du créole haïtien (Fattier 2000, Zribi-Hertz 2002). En effet, diverses fonctions de *là* coexistent en français actuel et dans les créoles issus du français et la variation diatopique permet des éclairages complémentaires, qui mettent en évidence le changement en diachronie.

### 2.1 Récapitulation des valeurs de *là* en français

*Là* est à l'origine un déictique locatif, c'est son principal emploi en français de référence. Il est, dans ce cas, constituant syntaxique, par exemple complément de verbes de localisation ou de mouvement.

*Là* a un deuxième emploi, comme enclitique, en renforcement de la valeur démonstrative, dans des formes figées ou libres comme:

(19) Celui-là.

(20) Cette nuit-là. / Ce marchand de légumes là.

Dans ce type d'emplois, la valeur référentielle (spatiale ou temporelle) de *là* est affaiblie, au profit de sa valeur expressive.

En français oral, *là* possède un troisième emploi, indépendant, comme élément de clôture de syntagme et de balisage discursif (Barbériis 1992, Zribi-Hertz 2002). *Là* fonctionne à deux niveaux:

(21) Au niveau discursif, il opère un soulignement et une reprise du dit, favorisant son stockage en mémoire. [...] Au niveau métadiscursif, il montre un espace extérieur au langage, et fonctionne comme un commentaire en excès, en débordement de la production de sens développée par la suite qu'il clôture. (Barbériis 1992: 572)

*Là* clôture un syntagme nominal comme un syntagme adverbial:

(22) alors qu'on était / je dirais / un maquis / **un petit maquis là** eh / en finale eh / [...] il y a tout ça là qui a été quelque chose de / de formidable / chaque fois qu'il y avait les gardes mobiles là qu'on voyait que le monde revenait avec nous là e- e- e- c'était des des des trucs de soutien je me rappelle / (Barbériis 1992: 569-570)

## 2.2 Les emplois spécifiques de *là* en français (Afrique de l'Ouest)

Nous ne nous intéressons plus ici qu'aux emplois relevant du dernier cas: *là* postposé à un nom ou syntagme nominal introduit par un déterminant autre que démonstratif («indéfini», «défini» ou «possessif»), ou sans déterminant, ou postposé à un syntagme adverbial. Ces emplois sont très courants dans les usages du français en Afrique de l'Ouest.

### 2.2.1 Vision unitaire vs vision réductrice

Lafage 2003, dans *Le lexique français de Côte d'Ivoire*, rassemble les emplois de *là* postposé en une définition unitaire, montrant qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre eux; elle note:

(23) *là*, particule démonstrative ou emphatique, adv. Usuel mais plus fréq. dans le basilecte, oral surtout. Particule postposée à un nom précédé ou non d'un déterminant, à un verbe, à un adverbe ou même à une proposition. Sa fonction est généralement d'emphatiser légèrement l'élément qu'elle marque.

*Vous, c'est votre imagination là qui marche.* FM., 09.01.1980.  
*Banane là, c'est très doux.* (Revendeuse, Marché Abidjan, 1984).  
 (Lafage 2003: 525)

Le premier des deux exemples rapportés ici est similaire à ceux étudiés par Barbéris 1992. Les structures du type du dernier exemple, au contraire, du fait de leur éloignement du français de référence, ont été notablement typifiées, autant dans la littérature que dans les représentations sociales. Les sujets du test mené en 2007 qui ont eu à s'exprimer sur ce *là* reflètent les discours épilinguistiques et les «rumeurs» qui circulent à ce propos dans le discours des enseignants: *là* est un article postposé qui remplace l'article défini ou lui est redondant.

- (24) Les Ivoiriens ici, ils ont l'habitude de mettre l'article en dernière position. <Hum hum.> <Exactement> Par exemple, quand on dit 'Donne-moi la cuillère', on dit, 'donne-moi cuillère là'. <Hum hum.> 'Donne-moi le fil, donne-moi la fourchette', <Fourchette là.> 'Donne-moi fourchette là.' Donc ça veut dire que c'est, c'est quelque chose, c'est un accent qui est resté quoi. <Hum hum.> On peut pas, on peut pas changer. <Changer.> (Test 2007)

Cette représentation du *là* est très restrictive et ne peut motiver tous ses usages, comme le montrent les exemples de notre corpus.

### 2.2.2 Les emplois de *là* dans le corpus PFC (Afrique de l'Ouest)

*Là* peut être postposé à des syntagmes essentiels, sujet ou compléments, comme à des syntagmes adverbiaux; il peut entrer dans des processus anaphoriques comme il peut ressortir de la déixis. Nous avons ainsi:

#### 1) *Là* postposé à un syntagme nominal anaphorique dans:

- (25) EO1L: Maintenant il y a un qui s'appelle Etienne, puis il y a un qui s'appelle Momo. Maintenant, **Momo là**, comme eux tous ils s'asseyent ensemble pour étudier...
- (26) AK1L: Tes frères aussi c'est pareil? [...]  
 EO1L: Bon, si, **lui qui me suit là** <AK1L: Raconte un peu.>. Han. Il est b/ il est beaucoup comédien.
- (27) EO1: Souvent, on mange le foutou, foutou avec manioc, ou bien foutou banane. Mais **foutou igname là**, ça c'est pas chez nous. (PFC-CIA)

Les syntagmes nominaux en *là* sont bien anaphoriques, le premier est coréférentiel au nom propre *Momo* et les autres reprennent uniquement les noms *frères* et *foutou*. La norme scolaire s'exprime à travers les discours des sujets interviewés qui, unanimement, disent que *là* doit être supprimé

en (25), remplacé par le déterminant défini en (26). Ils divergent à propos de (27) et les commentaires manifestent une conscience claire de son rôle d'identification du référent, quel que soit le jugement émis, négatif (en (28)) ou positif (en (29)):

- (28) Je crois qu'on n'a pas besoin de, du là. Puisque, déjà, le fait de dire celle qui me suit, parce que il y a déjà une personne. Quand on dit ça, c'est-à-dire que soit c'est une/, c'est, il y a, il y a déjà une personne qui te suit, donc on n'a pas besoin d'ajouter là.
- (29) Est-ce que celui qui te suit là, celle qui te suit là au moins est com/ est comédienne? Elle peut dire, 'oui, celle qui me suit là, est'. En fait, elle va parler peut-être de, <Véronique> de Véronique. Donc, je pense que le là là ça peut exprimer la personnalité. (Test 2007)

### 2) Là est postposé à un syntagme nominal indéfini et nouveau dans:

- (30) DAIL: Il sème ç/, il coupe ça en morceaux, il part planter. <SB1L: Hum hum.> Et chaque matin, il se lève, il, avec une gourde là, il part arroser.
- (31) KIIL: Bon, comme dessert, il a/-vait des mangues là, <SYIL: Oui oui oui.> des belles mangues bien sucrées là. (PFC-BFA)

Dans ces deux énoncés, le syntagme nominal clos par *là* a une valeur indéfinie: le référent n'est pas encore familier ni défini. Il est introduit dans la mémoire immédiate de l'interlocuteur au moyen de *là*.

### 3) Là est postposé à un syntagme adverbial dans:

- (32) EOIL: Maintenant, ils devaient prendre l'ascenseur. Donc, Séry dit: "Bon, Gnawa tu m'attends ici, je vais prendre, comme a/ ascenseur là et est bourré là, donc tu vas monter au deuxième tour". (PFC-CIA)

Les témoins du test d'évaluation, en accord avec la norme scolaire, ne peuvent expliquer la présence de la deuxième occurrence de *là*, qui est alors unanimement rejetée. Cet emploi, éloigné des processus de référence du nom, est objet d'inconscience linguistique:

- (33) [Le 2e là] On peut supprimer là. / Ça sonne pas bien / On peut enlever là. / Là là ça n'a pas de sens. (Test 2007)

Ces énoncés dévoilent bien les limites des représentations linguistiques.



### 2.3 Bilan sur *là*

En fait, *là* peut être postposé à des syntagmes nominaux de tous types (anaphoriques, noms propres, noms avec relative, génériques, indéfinis), à des adverbes et à des adverbiaux (syntagmes prépositionnels et propositions); il ne peut donc pas avoir de valeur définie en lui-même. Le rôle de *là* dans toutes ces phrases est à la fois phatique et référentiel. D'une part, *là* est coordonnateur d'attention: il focalise l'attention de l'interlocuteur sur le référent ou l'évènement évoqué. D'autre part, sa fonction est d'installer, dans le discours et dans le paysage mental de l'interlocuteur, le référent ou l'évènement dénoté par le syntagme qu'il clôt, et d'établir l'accord de celui-ci sur ce qui est dit avant de continuer.

*Là* clôture un syntagme mais pas un énoncé, sauf en cas de lien avec une suite implicite. Si le référent est défini, il participe à son identification comme le ferait un déterminant défini, mais cela ne signifie pas qu'il en est un. De fait, comme le rappelle Zribi-Hertz 2002:

Referent identification ('definiteness') cannot be associated with a single structural projection, nor with a single feature, but should rather be described as a class of interpretive effects triggered by several types of combinable features pertaining to various structural positions.

La grammaticalisation, en tant que déterminants définis, de morphèmes d'origine déictique est un processus connu dans les langues (Voir Diessel 2006). Cependant, tant que l'éventail des utilisations de *là* est si large dans les usages du français (Afrique de l'Ouest), il faut reconnaître que la grammaticalisation de *là* comme morphème défini anaphorique n'est pas aboutie, même si dans d'autres états du français et surtout dans les créoles, il s'est effectivement grammaticalisé ainsi.

Par ailleurs d'autres morphèmes jouent actuellement le rôle de coordonnateurs d'attention: *même* et *aussi*, à l'origine adverbes modalisateurs. Dans tous les exemples ci-dessus, la substitution de *là* par *même* ou *aussi* donne des énoncés sensiblement du même sens.

### 3. Les identifications à l'aide des adverbes focalisateurs *même* et *aussi* postposés

Les emplois de *même* et *aussi* comme adverbes focalisateurs coexistent avec leurs emplois comme modalisateurs chez les mêmes locuteurs du français (Afrique de l'Ouest). La comparaison de ces emplois montre qu'une explication diachronique du changement est possible.

#### 3.1 Les adverbes *même* et *aussi* en français de référence

On peut distinguer trois rôles des adverbes *même* et *aussi* en français de référence. *Même* et *aussi* sont d'abord des adverbes modalisateurs dont la principale fonction est de faire apparaître l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du contenu d'un segment de son énoncé. Ils présentent un argument supplémentaire nouveau: neutre avec *aussi*, extrême ou supérieur aux autres avec *même*. *Même* et *aussi* peuvent aussi être utilisés comme connecteurs argumentatifs; ils ne sont alors pas soumis à une contrainte de position comme d'autres connecteurs argumentatifs.

Enfin, *même* et *aussi* sont parfois utilisés comme des adverbes intégrés, ce qui nous intéresse ici particulièrement. Lorsque les adverbes *aussi* et *même* sont postposés à un nom en français de référence, sans pouvoir être déplacés en dehors du syntagme nominal, ils sont intégrés à ce syntagme nominal. Ils sont alors utilisés dans une énumération (explicite ou implicite) pour présenter un élément nouveau, neutre avec *aussi*, extrême avec *même*:

(34) Michaud aussi fut amoureux d'elle. (Sainte-Beuve, TLF)

(35) Les pauvres même n'étaient pas des pauvres à la manière russe. (Troyat, Grevisse 1980: 516)

Dans ces phrases, *aussi* a le sens de «également» et *même* de «jusqu'à» ou «(y) compris».

### 3.2 Les emplois spécifiques de *même* et *aussi* (Afrique de l'Ouest)

Plusieurs faits concernant les adverbes *même* et *aussi* ont déjà été repérés, sans que leurs propriétés sémantiques et syntaxiques n'aient vraiment été cernées. Nous tentons, pour contribuer à leur analyse, de montrer la perte de la valeur modalisatrice de *même* et *aussi* en français oral (Afrique de l'Ouest) au profit de leur rôle focalisateur et identificateur, rejoignant par là le *là* postposé. Lafage (2002-2003) repère la postposition à un syntagme nominal de *aussi* et *même* et y associe un effet de renforcement expressif. Prignitz (2004) remarque que les adverbes modalisateurs tels que *d'abord*, *seulement*, *quand même*, *même*, sont normalement placés à la fin du segment d'énoncé.

#### 3.2.1 *Même*

Lafage (2003) note un changement du rôle de *même* lorsqu'il est intégré et postposé à un syntagme nominal:

(36) même, adv. Fréq., oral, écrit, tous milieux.

- 1- Adv. de renforcement expressif, d'emploi extrêmement fréq., surtout dans le méso ou le basilecte. Il suit toujours le mot à mettre en relief.  
Zéro franc même, je ne vous paierai pas! (FM, 11.01.1980)
- 2- [...] oral. Derrière un pronom [...], la valeur de renforcement expressif est fortement atténuée voire inexistante, notamment dans une question.  
Ton tuteur, c'est **qui même**? (Instituteur, 1980). (Lafage 2003: 574)

Comme on le voit dans ces exemples, *même* n'introduit pas l'élément extrême d'une suite, mais reprend un syntagme nominal et aide à son identification. De même, notre corpus présente le marquage du syntagme nominal ou adverbial par *même*, qui est alors obligatoirement postposé:

(37) NN: Malheureusement, il est décédé.

TH: Le, le jeune? <NN: Le vieux, le vieux.> **Le vieux même** est décédé? Son papa là? <NN: Son papa là est décédé.> (PFC-BFA)

Dans (38), les *neveux* sont présents depuis un moment dans le discours et non pas introduits par l'adverbe comme un élément nouveau ou extrême. Dans (39), *les planteurs* reprend *nos parents*:

(38) PA1: **Mes neveux même**, pour leur faire faire leurs e/ les exercices, c'est toute une histoire.

- (39) SB1: Et puis, nos parents, euh, les **planteurs même** aujourd'hui, qui vont vendre leurs m/, produits à, à, s/, au prix qu'ils veulent, ça, c'est, c'est, c'est, c'est une bonne chose. (PFC-CIA)

*Même* joue dans ces phrases le rôle de coordonnateur d'attention et opère un recadrage du thème, tout comme dans (40) où *dolo* reprend *chapalo*, synonymes de «boisson fermentée». De plus, dans cet exemple, *même* est le seul élément qui identifie le référent (connu) parmi d'autres puisque *dolo* n'est pas précédé de déterminant.

- (40) SY: Et le retour du champ là, il faut qu/, accompagner de chapalo.

KI: Nous c'est notre café. <SY: Ah.> Matin, c'est ça.

SY: Non, mais le problème c'est que **chez vous là-bas même, dolo même** est léger. (PFC-BFA)

Cette utilisation de *même*, dérivée de ces emplois en français de référence (voir 3.1), se retrouve dans d'autres zones francophones, parfois très éloignées de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, Bordal et Ledegen 2009 repèrent une «valeur intensive» de *même* dans l'énoncé suivant, qui provient du corpus PFC de la Réunion:

- (41) Eh ben si c'est rien que ça même. «Si c'est rien que ça même, Monsieur le maire, ben, vous pouvez y aller, hein.» (Bordal et Ledegen 2009)

Un deuxième rôle de *même* postposé à un syntagme nominal peut être d'insister sur l'authenticité du référent, comme dans les exemples suivants où *femme*, *Ivoirien*, *histoire* prennent les sens de *vraies femmes*, *un vrai ivoirien*, *l'histoire authentique*.

- (42) SBI: Un Ivoirien même peut pas prendre une, euh, une arme contre son frère ivoirien. (PFC-CIA)

- (43) TI: il a dit tout à fait le contraire. Parce que l'histoire même dit, <Oui.> que l'empire d/, du Yateng/, le royaume du Yatenga, <Hum hum.> a toujours prêté main forte au royaume du Gurma. (PFC-BFA)

### 3.2.2 Aussi

*Aussi* a un rôle identique à *même* en tant que focalisateur en français d'Afrique de l'Ouest. Lafage 2002 ne relève que ses emplois figés:

- (44) aussi, adv. Usuel, oral, écrit, mésolecte, basilecte.

2- Interj. Derrière un nom propre, ou un pronom personnel, **Toi aussi!**, **lui aussi!**, etc.. sert à marquer un étonnement très réprobateur.

**Lui aussi!** il n'avait qu'à garder sa bouche chez lui. (Etudiant, Abidjan, 1982).

«Au fait, qui a dit ça?»- «Ah! **vous aussi**, je ne peux pas vous le dire». (Ivoir'Soir, 16/17/18.05.1997) (Lafage 2002: 63)

Cependant, il existe aussi des utilisations libres de *aussi*, qui sert alors au repérage d'un nom qui va être l'objet de commentaires, que ce nom soit nouveau ou anaphorique. Nous avons ainsi, par exemple, à l'écrit:

(45) Qu'ils sont bêtes, **eux aussi**, vraiment bêtes! (Adiaffi, *Carte d'identité*, 127)

(46) Ce que nous commençons **d'autres aussi** l'achèveront. (Presse 26.06.02)<sup>4</sup>

La valeur modalisatrice de *aussi* a disparu dans:

(47) NA: Voilà pourquoi, quand ils [les chauffeurs de taxi] descendent de leur voiture, ils doivent forcément donner quelque chose. Sinon leurs pièces vont rester chez les gendarmes. Mais **le gendarme aussi**, il peut pas permettre que toi, ta pièce reste avec lui. Parce que **lui aussi**, (pause) son argent qu'on lui donne là, (rire) ça peut pas lui suffire. (PFC-CIA)

(48) KK: Bon, et puis peut-être que, au Ghana, c'est parce que **moi aussi**, j'ai mes parents là-bas. <DG: Hum hum.> Je me dis que, quelles que soient, euh, les difficultés ... (PFC-BFA)

Ces exemples sont sans doute suffisants pour montrer que la fonction de *aussi* n'est plus de préciser l'attitude de l'énonciateur par rapport au contenu de son énoncé. Comme *même*, il joue un rôle d'identification, il sert à identifier un référent particulier au sein de plusieurs référents disponibles à l'interprétation par le discours ou la situation.

*Même* et *aussi*, postposés à un nom, n'introduisent pas un élément nouveau en français (Afrique de l'Ouest). Comme en français de référence, ils servent à renchérir sur un élément du discours et à le mettre en valeur, mais ils sont utilisés pour reprendre un nom dont le référent est déjà présent dans la communication, en dehors d'une énumération.

## 4. Conclusion

Le rôle essentiel qu'ont les déterminants dans les opérations de catégorisation d'une entité et d'identification d'un référent semble s'être amoindri

4 Le rôle de *aussi* dans ces phrases peut passer tout à fait inaperçu à un non locuteur du français de la sous-région, qui réinterprètera différemment l'énoncé.

dans certains usages du français (Afrique de l'Ouest). Ces opérations, qui mettent obligatoirement en jeu des syntagmes nominaux génériques, sont des lieux privilégiés d'absence du déterminant. Ainsi, la catégorisation opérée par un présentatif (*il y a, c'est*) fait intervenir un déterminant zéro qui devient le marquage de la généricité du syntagme nominal. De même, une sous-catégorisation opérée par un complément du nom peut se réaliser sans déterminant. Il sera alors parfois impossible de distinguer formellement singulier et pluriel lorsque l'individuation n'est pas pertinente, la question du nombre ne l'est pas non plus.

Lorsque le déterminant est présent, dans des syntagmes nominaux anaphoriques, le référent fait parfois l'objet d'un renforcement d'identification à l'aide de divers morphèmes d'origines diverses qui ont un rôle de particules énonciatives. Ainsi, *là*, d'origine déictique, et *même* et *aussi*, adverbess modalisateurs au départ, se rejoignent dans un rôle de mise en relief lorsqu'ils sont postposés à un syntagme. *Là*, *même* et *aussi* sont des coordonnateurs d'attention. Ils opèrent un arrêt sur un segment en vue d'une attention conjointe (Diessel 2006) entre le locuteur et l'interlocuteur avant de poursuivre le discours. Autrement dit, ils installent le référent dans le discours et la déixis mentale et appellent la suite du discours. Postposés à un nom, ils participent à l'identification du référent et peuvent jouer un rôle proche de celui des déterminants. Dans ce sens, ils entrent dans les processus linguistiques d'identification du référent.

## Références

- Barbérés, J.M. (1992). Un emploi déictique propre à l'oral: le <là> de clôture. In Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (éds), *La deixis*. 567-578.
- Bordal, G., Ledegen, G. (à paraître). Conversation à Îlet à Cordes (La Réunion): arrivée du téléphone et de la route. In Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (éds), *Le français parlé contemporain dans ses variétés. Ressources pour l'étude du français*, Chap. VI.5. Paris, Ophrys.
- Boutin, B.A. (2007). Déterminant zéro ou omission du déterminant en français de Côte d'Ivoire. *Le français en Afrique*, 22. 161-182. (Nice, ILF / CNRS).
- Boutin, B.A., Lyche, C., Prignitz, G. (2007). Les enquêtes PFC en Afrique. In S. Detey & D. Nouveau (éds), *PFC-Enseignement du français & Travaux en cours, Phonologie du Français Contemporain, Bulletin n°7*. 297-330, <http://www.projet-pfc.net/?us=4&ua=157>
- Diessel, H. (2006). Demonstratives, joint attention, and the emergence of grammar. *Cognitive Linguistics* 17-4. 463-490.

- Fattier, D. (2000). Genèse de la détermination postnominale en haïtien: l’empreinte africaine. *L’Information grammaticale* 85. 39-46.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris, Belin.
- Grevisse, M., Goosse, A. (1980). *Le bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot.
- Hattiger, J.-L. (1981). *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d’Abidjan*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Strasbourg.
- Italia, M. (2006). Le morphème *là* dans les variétés mésolectales et basilectales en français du Gabon. *Le français en Afrique* 21 (Nice, ILF – CNRS). 281-290. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/21/Italia.pdf>
- Jabet, M. (2006). Noms sans déterminant en français abidjanais: trait sociolinguistique, sémantique et/ou pragmatique? In Queffélec, A. & Lafage, S. (éds), *Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique*, 21. (Nice, ILF – CNRS). 325-337.
- Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype, Catégories et sens lexical*. Paris, PUF.
- Lafage, S. (2002 et 2003). *Le lexique français de Côte d’Ivoire, appropriation et créativité*. Tomes 1 et 2. *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique* 16 et 17. Paris, Didier – Erudition.
- Millogo, S. & Bissiri, A. (1998). *Sozaboy (petit minotaure)*. Arles, Actes Sud. (Traduction française de Wiwa, K. S., 1985: *Sozaboy*).
- Ploog, K. (2006). Du continuum pragmatique-sémantique aux types prosodiques de *là* en (français) abidjanais. In Queffélec, A. & Lafage, S. (éds), *Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique*, 21. (Nice, I.L.F. / CNRS). 303-323. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/21/Ploog.pdf>.
- Prignitz, G. (2004). Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d’Afrique francophone. *Glottopol* 3. 26-43. [http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero\\_3/gpl303prignitz.pdf](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_3/gpl303prignitz.pdf)
- Trésor de la langue française (Le)*, CNRS, Editions Gallimard, 16 volumes. Pour la version informatisée par ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française): <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- Zribi-Hertz, A. (2002). The DP hypothesis and the syntax of identification. *Recherches linguistiques de Vincennes* 31 (*Syntaxe de la définitude*) mis en ligne le 6 juin 2005. URL: <http://rlv.revues.org/document428.html>.







**Syntagmes nominaux et syntagmes adpositionnels dans  
trois langues en contact en Côte d'Ivoire,**

*Journal of Language Contact, Varia 3 : 66-83, 2010*

**[28A]**





# SYNTAGMES NOMINAUX ET SYNTAGMES ADPOSITIONNELS DANS TROIS LANGUES EN CONTACT EN CÔTE D'IVOIRE

Béatrice Akissi Boutin

Université de Toulouse-Le Mirail & Institut de Linguistique Appliquée  
d'Abidjan

## Résumé

Le français distingue, à l'instar de nombreuses langues telles le dioula qui possèdent des adpositions, les syntagmes nominaux des syntagmes prépositionnels. Seuls les syntagmes nominaux peuvent assumer la fonction de sujet d'un verbe, alors que les deux types de syntagmes peuvent se trouver en fonction de complément d'un verbe ; c'est alors le verbe qui sélectionne le type de complément, nominal ou adpositionnel. Dans d'autres langues, au contraire, telles le baoulé, les éléments qui introduisent un syntagme nominal pour former un syntagme de rang supérieur ne constituent pas une classe d'adpositions. Le contact de ces deux langues en Côte d'Ivoire peut-il expliquer que le français local ivoirien donne à des syntagmes prépositionnels (de forme *PREP (N / Pro)*) la faculté d'occuper des fonctions de syntagmes nominaux dans une phrase ? Notre discussion porte tout d'abord sur le statut des syntagmes adpositionnels en français, en dioula et en baoulé. Nous montrons que certaines de ces formes peuvent être analysées comme des syntagmes nominaux à tête vide. D'autres faits de langue sont ensuite rapprochés de ce phénomène.

## 1. Introduction

Il existe en français local ivoirien des usages particuliers de *pour* dans lesquels celui-ci, avec son complément, est apte à occuper des positions structurelles nominales<sup>1</sup>. Nous avons, par exemple :

---

<sup>1</sup> Je remercie Jérémie Kouadio N'Guessan, Kouakou Kouamé et Kalilou Téra pour leur aide dans l'approfondissement du fonctionnement du baoulé et du dioula. Ma réflexion sur *pour (N / Pro)* a débuté dans Boutin (2002) : j'avais alors penché pour une nature nominale de *pour*, sur le modèle du baoulé *liè* et conclu sur une juxtaposition de *pour* avec son complément de nom. Cette solution n'était pas satisfaisante parce que peu cohérente avec d'autres faits du français de Côte d'Ivoire. La *Journée d'Hommage à Suzanne Lafage*, le 28/02/05 à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, m'avait donné l'occasion d'approfondir les faits selon une problématique double : déterminer le statut de *pour* et apporter l'éclairage des langues ivoiriennes en ce qu'elles peuvent interférer au niveau des représentations syntaxiques (Boutin 2006). La réflexion s'est poursuivie ensuite sur les locatifs (Boutin 2005), ce qui me permet aujourd'hui de balayer des faits plus larges et de les aborder avec une nouvelle problématique.

- (1) Avant de te moquer du linge de ta voisine, regarde si **pour toi** est propre (nouchi.com 2/13/2001)  
(Avant de te moquer du linge de ta voisine, regarde si le tien est propre)<sup>2</sup>
- (2) Ce qui a fait dire à beaucoup que « couvre-feu de Gbagbo-là, ce n'est pas comme **pour Guéï-là !** »  
(Soir Info 13.12.00)  
(Ce qui a fait dire à beaucoup que le couvre-feu de Gbagbo n'est pas comme celui de Guéï)
- (3) Le cours [de cuisine] sera le lundi à 16 heures 30 sauf **pour le dernier lundi** qui sera à 9 heures 30  
(affiche en établissement technique)  
(Le cours sera le lundi à 16 heures 30 sauf celui du dernier lundi qui sera à 9 heures 30)

Nous formulons l'hypothèse qu'il existe, dans cette variété de français, des syntagmes à tête vide, de structure formelle *PREP (N / Pro)*, qui ont un statut syntaxique de constituant nominal. En effet, ces exemples (1) à (3) sont à rapprocher d'autres constructions où des syntagmes prépositionnels sont en position de constituants nominaux, tels que (4) à (6). Nous donnons entre crochets le contexte situationnel des énoncés :

- (4) Ton grand père [Le père de ton papa] est toujours là ?  
– Non, il est décédé, c'est **chez ma maman** qui est encore là (oral 04)
- (5) [Les clignotants] **A droite** s'allume mais **à gauche** reste éteint (oral 04)
- (6) [Les bananes] C'est ici qui est mûr, **dans la cour** n'est pas mûr (oral 98)  
(Ce sont celles d'ici qui sont mûres, celles dans la cour ne sont pas mûres [ou celles de la cour ne sont pas mûres])

Dans les formes *PREP (N / Pro)* telles qu'elles apparaissent dans (1) à (6), le référent du nom tête est implicite mais c'est bien lui, et non le nom complément de la préposition, qui est argument de la phrase. Si l'utilisation des formes *PREP (N / Pro)* semble atypique et que celles-ci ne sont attestées à ce jour dans aucune zone francophone hormis la Côte d'Ivoire où le français est en contact avec diverses langues, l'occasion d'examiner la possibilité d'une interférence est idéale. Nous entendons par interférence, à la suite de Weinreich (1953 : 1), le réarrangement d'un système qui résulte de l'introduction d'éléments d'autres systèmes à l'intérieur des domaines les plus hautement structurés de la langue. Dans le domaine syntaxique, ces éléments peuvent être abstraits et concerner des propriétés que certains morphèmes d'une langue acquièrent, sur le modèle des propriétés que leurs homologues, ou des morphèmes parallèles, ont dans les langues en contact. La première question qui se pose est donc de savoir si ces formes *PREP (N / Pro)* peuvent être rapprochées des formes *(N / Pro) POSTP* des phrases suivantes :

- (7) dioula :      à      mà      à      tá      móbili bòri,  
3SG    PRF;NEG 3SG    POSTP voiture conduire,  
à      kà      ñ      tá      bòri  
3SG    PRF;POS 1SG    POSTP conduire  
(Il n'a pas conduit sa voiture, il a conduit la mienne)

<sup>2</sup> La traduction proposée n'est chaque fois qu'un équivalent sémantique possible, qui ne correspond pas toujours à un équivalent syntaxique.

- (8) baoulé :    *talúá*    *tánnì*    *à*,    *talúá*    *liè*    *ti*    *klàman*  
 fille    pagne    PRES,    fille    part    être    joli  
 (C'est un pagne de fille, ceux des filles sont jolis)  
 (FI : C'est un pagne de fille, pour elles est joli)

L'utilisation de structures adpositionnelles pour des fonctions nominales remettent-elles en cause la démarche de catégorisation en syntagmes nominaux et syntagmes adpositionnels<sup>3</sup> ? La question peut-elle être traitée parallèlement dans les trois langues ? Autrement-dit, existe-t-il une définition commune de la classe des adpositions et, au-delà, de celles des syntagmes adpositionnels et des syntagmes adverbiaux dans les trois langues en contact ? De fait, une description différentielle est nécessaire avant que l'on puisse évaluer dans quelle mesure le contact avec les langues ivoiriennes peut expliquer les particularités du français de Côte d'Ivoire étudiées ici. Les deux principaux facteurs de probabilité de transfert de fonctions grammaticales pour Weinreich seront discutés tout au long de l'étude : « *The transferability of morphemes is considered as a correlate of their grammatical function in the source language and the resistance of the recipient language* » (Weinreich 1953 : 31).

Les propriétés sémantico-syntaxiques et la structure interne des formes *PREP (N / Pro)* seront examinées conjointement aux formes *(N / Pro) POSTP*. Ainsi, après avoir vérifié la capacité des syntagmes adpositionnels en question à occuper des fonctions nominales (section 2), nous analysons, en français et dans les langues ivoiriennes en contact, l'existence de syntagmes nominaux à tête vide (section 3), les conditions pour que des syntagmes adpositionnels aient un statut nominal (section 4), les possibilités que des adverbiaux occupent des positions nominales (section 5).

Quatre langues ou variétés sont convoquées : le français standard, le français de Côte d'Ivoire, ou français local ivoirien (noté FI), le dioula de Côte d'Ivoire et le baoulé.

Le dioula (langue très proche du bambara) et le baoulé sont historiquement les véhiculaires ivoiriens<sup>4</sup>, que le français est venu rejoindre depuis un siècle dans ce rôle. Toutes ces langues et variétés font partie du paysage plurilingue dans lequel s'est créé et se développe le français en Côte d'Ivoire. Parmi ces langues, seul le baoulé n'est parlé qu'en Côte d'Ivoire, mais notre analyse concerne les faits linguistiques tels qu'ils se présentent en Côte d'Ivoire dans les trois langues. Les contacts linguistiques ont, en effet, généré une « influence réciproque » (Kouadio 2005 : 182) du français et des langues ivoiriennes, surtout celles qui ont une fonction véhiculaire.

D'un point de vue notionnel, nous faisons une large part à l'approche fonctionnelle de Denis Creissels, dont les concepts, élaborés dans une perspective typologique, ont l'avantage de cerner à la fois les faits du français standard, du français local ivoirien et des langues ivoiriennes.

Les constructions analysées appartiennent à la langue orale. Notre réflexion ne s'appuie pas uniquement sur des recensements à partir de corpus, mais aussi sur des connaissances complémentaires des langues en présence. Nous ne disposons donc pas de *fréquence* statistique pour les emplois nominaux des formes adpositionnelles étudiées ; ils sont néanmoins bien représentés dans les discours. Les sources des énoncés rapportés sont variées : journaux ivoiriens, travaux de chercheurs (Creissels 1991 ; Creissels & Kouadio 1977 ; Tymian *et al.* 2003), oral

<sup>3</sup> Mes observations rejoindront celles de Katja Ploog (2002 a, b) bien que je donnerai parfois d'autres analyses des faits observés.

<sup>4</sup> Les soixante à soixante-dix langues aujourd'hui parlées en Côte d'Ivoire sont issues de quatre grands groupes culturels et linguistiques qui dépassent les frontières du pays, ayant chacun une langue dominante (pour la Côte d'Ivoire) : groupes mandé (dioula), gur (sénoufo), kru (bété) et kwa (baoulé).



transcrit à la volée. Les exemples construits qui les complètent font partie des énoncés les plus banals en Côte d'Ivoire.

## 2. Fonctions nominales et adpositionnelles

Le constituant nominal peut être défini, par référence à un nom prototypique, comme tout « *segment de phrase qui occupe une position structurelle que pourrait occuper un nom propre* » (Creissels 1991 : 43). Les noms propres ont en eux-mêmes une valeur référentielle et peuvent figurer comme syntagmes nominaux. Au contraire, l'actualisation en discours du signifié virtuel d'un nom ordinaire passe par l'adjonction d'éléments le spécifiant et, en français standard, obligatoirement de déterminants. D'autres classes d'items sont auto-spécifiés et susceptibles d'avoir le rôle de constituants syntaxiques (sans adjonction de déterminant en français standard). Il s'agit, entre autres, des « pronoms » (Creissels 1991 : 202-210), qui doivent avoir « *le statut de constituants nominaux à part entière, et [...] pouvoir tirer directement leur référence de la situation d'énonciation* » (Creissels 1991 : 204), comme en français *lui, elle, ceci* ou *cela*. Il s'agit aussi des « quasi-nominaux » (Voir 5).

Dans les phrases (1) à (6) du français local ivoirien, les segments *PREP (N / Pro)* sont actualisés en discours et occupent des positions structurelles de nom dans la phrase : sujet (1), (3)-(6), complément direct (9), complément de préposition (2).

(9) Je n'achète pas **pour lui** (Je n'achète pas ce qu'il vend)

Un rappel théorique s'avère nécessaire pour bien poser le problème de ces énoncés. Les syntagmes adpositionnels seront analysés dans les trois langues, qui présentent des faits complémentaires pour l'élaboration d'une distinction entre nom et adposition.

### 2.1. Noms vs. adpositions

Le français distingue, à l'instar de nombreuses langues qui possèdent des adpositions, les syntagmes nominaux des syntagmes prépositionnels. Le syntagme nominal a une tête lexicale, le nom, qui peut avoir comme complément un syntagme prépositionnel. Dans le syntagme prépositionnel, la tête est la préposition, qui appelle un syntagme nominal complément<sup>5</sup>. Cette tête n'est pas référentielle et ne peut recevoir les marques flexionnelles et les spécifications d'un nom. Alors que les deux types de syntagmes peuvent se trouver en fonction de complément d'un verbe, seuls les syntagmes nominaux, référentiels, peuvent assumer les fonctions de sujet d'un verbe en français standard. Par ailleurs, ce sont les prépositions qui déterminent dans quelles positions syntaxiques les syntagmes dont elles sont têtes peuvent s'insérer.

De la même façon, le dioula distingue les syntagmes nominaux des syntagmes adpositionnels. L'ordre des constituants en dioula place le sujet en début de phrase et les têtes en fin de syntagmes [sujet – complément direct – verbe – complément postpositionnel]. Le syntagme postpositionnel [nom – postposition] est formé comme le syntagme complétif [nom complément – non tête], la postposition a la même position qu'un nom tête (Sangaré 1984 *inter al.*). En dioula, alors que certaines postpositions n'ont qu'une valeur abstraite, l'origine nominale d'autres adpositions reste très proche. Ces items assument, en plus de la fonction de préposition, des emplois référentiels, comme *kɔno* (*dans* et *ventre*), *kɔro* (*à côté* et *dessous, sens*), *kɔ* (*après* et *dos*), *boro* (*dans, par*

<sup>5</sup> La préposition d'origine *de*, toutefois, n'exclut pas un syntagme prépositionnel locatif (Voir plus loin l'exemple (46) et pour le français ivoirien Boutin (2005).

et *main*). L'éloignement de la valeur référentielle n'est pas toujours nette mais une progression dans l'abstraction peut distinguer les divers emplois de *bóro* dans :

- (10) *ń bóro bè ń dími*  
 1SG main IPFV 1SG faire mal  
 (Ma main me fait mal / j'ai mal à la main)
- (11) *à bé Ala bóro*<sup>6</sup>  
 3SG COP;POS Dieu main  
 (C'est dans la main de Dieu)
- (12) *lɛɛrɛ̀ bé ń bóro*  
 livre COP;POS 1SG POSTP  
 (J'ai un livre)
- (13) *dɛɛkɛ̀ fárala yàó bóro*  
 chemise déchirer;PRF Yao POSTP  
 (La chemise a été déchirée par Yao)

En (10) et (11), *bóro* est un nom (susceptible de recevoir des éléments tels que marques de pluriel, numéraux), tête de syntagme nominal. En (12) et (13), *bóro* est une postposition, tête d'un syntagme adpositionnel, obligatoire en (12) et facultatif en (13).

En baoulé, l'ordre des constituants est [sujet – verbe – premier complément – deuxième complément], mais dans les syntagmes complétifs, le complément du nom lui est antéposé. Les éléments qui introduisent un syntagme nominal pour former un syntagme de rang supérieur en fonction de circonstant ou de complément d'un nom ou d'un verbe ne constituent pas une classe d'adpositions (Creissels & Kouadio 1977 : 347-354). S'ils sont d'origine nominale, ils conservent certaines de leurs propriétés, et le syntagme complétif formé est apte à occuper toutes les fonctions nominales dans la phrase. La langue utilise cependant, en fonction de postpositions locatives, des noms, par exemple de parties du corps, dont le sens peut évoquer une localisation plus générale (Creissels & Kouadio 1977 : 354-365) : *sú* (*sur* et *surface*), *nún* (*dans* et *intérieur*), *nyrún* (*devant* et *visage*), *sín* (*derrière* et *dos*), *àfiēn* (*au milieu de* et *taille*), etc. *Afiēn* nous aidera à montrer l'ambivalence de ces items<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> L'énoncé *à bé Ala bóro lá* est possible aussi, *lá* étant une postposition locative qui met en évidence le caractère nominal de *bóro*. Charles Bailleul nous indique que la traduction bambara de Sag. 3,1 : *la vie des justes est dans la main de Dieu, aucun tourment n'a de prise sur eux* : *mogo tilennenw ni be Ala bolo, tɔɔro si te u soro bilen* ne pose aucun problème en bambara sans la postposition (Kitabu Senu 2006).

<sup>7</sup> Les tons que je note sont « construits » selon le baoulé dit central (de Bouaké) par un locuteur fahri. Je les note ici bien que l'instabilité des tons baoulé ait amené les chercheurs à ne noter que certains tons grammaticaux lorsque l'absence de notation entraînerait des ambiguïtés (Voir Tymian *et al.* 2003). De fait, les tons du baoulé ne sont pas fixes pour tous les morphèmes, mais ils s'actualisent en discours et varient selon l'énonciation. Par ailleurs, le baoulé est constitué de nombreux dialectes qui se différencient notamment du point de vue tonal.

- (14) *bian ngá i àfiēn cēnnin*  
 homme DEM 3SG tronc être grand  
 (Cet homme a un gros tronc)
- (15) *í suà wò klò i àfiēn*  
 3SG maison être village 3SG milieu  
 (Sa maison est au milieu du village)  
 (Creissels & Kouadio 1977 : 361-362)
- (16) *ɔ wò be àfiēn*  
 3SG être 3PL milieu  
 (Il est parmi eux)

**Be** et **í** ne sont pas des déterminants, mais des pronoms de 3<sup>e</sup> personne, du pluriel et du singulier respectivement ; antéposés à **àfiēn**, ils ont une fonction de complément de **àfiēn**<sup>8</sup>, qui reste proche d'un nom même si sa valeur est plus abstraite dans (15) et (16). C'est ce qui permet au baoulé de positionner ce type de syntagme en fonction de sujet :

- (17) *be àfiēn ti sàciwa*  
 3PL entre être détérioré  
 (Les relations entre eux sont rompues) (Tymian *et al.* 2003 : 60)

Judith Tymian *et al.* (2003) propose, dans un tel cas, une sémantisation de **àfiēn** en « relation ». Le français ivoirien, de son côté, n'hésite pas à produire en parallèle de (17) la phrase : *Entre eux est gâté*.

Dans les énoncés dioula ou baoulé (10)-(17), la valeur référentielle du syntagme exclut son appartenance à la classe des syntagmes adpositionnels. On a deux catégories de syntagmes : soit des syntagmes nominaux à valeur référentielle, soit des syntagmes adpositionnels à valeur non référentielle. Nous examinons à la suite la valeur référentielle qu'ont pourtant les formes adpositionnelles (1) à (8).

## 2.2. Valeurs référentielles des formes *PREP (N/Pro)*

Les énoncés (1) à (8) mettent en évidence le contexte anaphorique, propice à l'implicite, dans lequel les formes adpositionnelles étudiées sont le plus souvent utilisées. Cependant, dans (1) à (3) et (7)-(8), la relation entre l'antécédent et le référent implicite n'est pas une relation de coréférence. L'anaphore est de type uniquement lexical ou nominal (Kleiber 1994) : la seule identité entre l'antécédent et le référent implicite est une identité formelle. Dans ces phrases (1) à (3) les formes *PREP (N/Pro)* ont pour antécédent les noms têtes des syntagmes : **du linge de ta voisine**, **couvre-feu de Gbagbo-là** et **le cours** [de cuisine]. Dans (7), **í tá** a pour antécédent **móbili** et dans (8), **talúá liè** a pour antécédent **tánní**. Dans les phrases (4) à (6), nous avons aussi un contexte anaphorique puisque [le père] de la maman du locuteur, [le clignotant] de droite et [le clignotant] de gauche comme [les bananes] sont présents eux aussi dans la situation d'énonciation. L'antécédent

<sup>8</sup> Le pronom personnel antéposé à **àfiēn** en (14) et (15) est complément de **àfiēn**. Le français n'a pas du tout le même ordre mais on peut aider à la représentation de ces phrases de la façon suivante : *Sa maison est au village milieu de lui* et *Cet homme tronc de lui est gros*.

est absent du discours antérieur mais déjà présent et saillant dans le paysage mental des interlocuteurs (voir Kleiber 1994).

En outre, dans les exemples en français (1) à (6), les syntagmes nominaux à tête implicite ne sont pas issus de la réduction d'un syntagme nominal complet les précédant dans l'énoncé. Ils sont construits directement à partir de la représentation mentale, par anaphore vide, du référent. C'est de la même façon qu'on peut écrire sur une boîte :

(18a) A Jean / De Paris. / Pour les maux de tête

Ces titres ou étiquettes, cependant, ne peuvent normalement pas figurer dans une phrase en tant que constituant nominal en français standard :

(18b) \*J'ai rangé à Jean / \*Je n'ai pas vu de Paris / \*J'ai pris pour les maux de tête.

Dans les énoncés étudiés, l'absence d'un référent explicite entraîne la mise en place de fonctions pragmatiques. D'un point de vue cognitif, la référence est possible par un processus métonymique :

La métonymie est un processus *cognitif* par lequel une entité conceptuelle fournit un accès mental à une autre entité conceptuelle. Le principe en oeuvre est celui de la *contiguïté* [souligné par l'auteur] où un rapport est établi entre deux entités à l'intérieur de ce domaine. La nature de la contiguïté est conceptuelle, car la métonymie fait appel à une représentation mentale où le sujet mobilise ses connaissances extra-linguistiques. Si celles-ci font défaut, le mécanisme référentiel ne joue pas (Fougner Rydning 2003).

Dans les cas qui nous occupent, les noms explicites sont effectivement introduits par des prépositions spécialement aptes à établir des relations de contiguïté. Nous avons des prépositions directement locatives dans les phrases (5) et (6). Dans la phrase (4), il s'agit d'un repérage familial, dans la phrase (3), d'un repérage temporel. Les phrases (1)-(3) et (7)-(8) présentent des syntagmes indiquant l'« appartenance », dans le sens d'« être propre à »<sup>9</sup>. D'un point de vue sémantique, l'« appartenance » est un cas de localisation, exprimée dans de nombreuses langues par une prédication de localisation. C'est, par exemple, le cas du dioula (Voir (12)). Dans toutes ces phrases, l'« accès mental » au référent implicite a été permis par l'adposition (français et dioula) ou le nom tête *liê* (baoulé), et le syntagme adpositionnel explicite, qui l'ont spécifié par sa situation, physique ou abstraite.

A part dans (8) où *liê* est un nom, le statut de constituant nominal des syntagmes adpositionnels (1)-(7) est associé à une tête vide. La comparaison avec d'autres syntagmes nominaux à tête vide dans les trois langues nous aidera à apprécier, d'une part, la capacité du français à recevoir de telles structures et, d'autre part, le partage de procédures communes chez les locuteurs des trois langues.

### 3. Les syntagmes nominaux à tête vide

En français standard, mis à part le cas des syntagmes prépositionnels titres et étiquettes du type des exemples (18) qui ne peuvent être constituants nominaux dans une phrase, des syntagmes nominaux à tête vide sont possibles comme constituants syntaxiques. Ils sont issus de réductions de syntagmes nominaux pleinement explicites par l'ellipse du nom tête, telles que : *La voiture de Guy et celle d'Eve*.

<sup>9</sup> Le concept de « possession » est, quant à lui, discutable. Je reviendrai plus en détail sur la valeur sémantique de *pour* dans la section 4.

L'analyse en termes de réduction est celle que Creissels (1991 : 57-62) propose en particulier pour le français et le bambara<sup>10</sup>, qui fonctionnent de façon similaire sur ce point. Dans ces deux langues, la syntaxe permet l'ellipse du nom tête anaphorique ; celui-ci reste récupérable par la conservation des éléments qui lui sont normalement associés : en français, le déterminant et le syntagme prépositionnel complément, et en dioula, le syntagme postpositionnel complément seulement.

### 3.1. En français standard

On a en français standard, pour des syntagmes nominaux formés d'un nom tête et d'un modifieur adjectival ou prépositionnel, les réductions suivantes :

- (19) Il a une voiture verte et sa femme **une grise**
- (20) Ce chien-là est méchant, pas **celui-ci**
- (21) J'ai pris le sac de Guy et **celui d'Eve**
- (22) Il n'a pas vu le sac de Guy, il a vu **le mien**

Dans toutes ces phrases, le deuxième syntagme nominal est réduit et n'est constitué que du déterminant et d'un adjectif ou d'un complément du nom. Le nom tête, quant à lui, est implicite. En (22) la réduction s'accompagne de l'apparition d'un morphème spécialisé *mien* en fonction d'indice génitival<sup>11</sup>.

Le déterminant reste inchangé dans (19) et dans (22). Dans le cas particulier des syntagmes génitifs, le français a recours à *celui* et son paradigme (*celle, ceux*), comme en (21), que Creissels (1991 : 201-210) n'analyse pas comme des pronoms, mais comme des variantes combinatoires du déterminant dans les syntagmes complétifs réduits. En effet, *celui-ci* a le même rôle que *ce chien-ci* et n'est pas pronom comme le sont *ceci* ou *cela*<sup>12</sup>. En outre, *celui, une, ce* et *le* ont la même distribution dans les syntagmes réduits et non réduits de (19) à (22). Par ailleurs, dans le cas d'un syntagme génitif, la préposition *de* ne change pas dans la construction réduite de (21), contrairement à ce qui se passe en français ivoirien dans (1) et (2) (Voir aussi 4).

La réduction de syntagmes nominaux en contexte d'anaphore par l'ellipse de la tête se retrouve aussi en dioula, avec les modalités qui lui sont propres.

<sup>10</sup> Voir Aby Sangaré (1984 : 280-289) pour le dioula sur ce point.

<sup>11</sup> Dans des états antérieurs de la langue ou dans d'autres langues romanes, des syntagmes génitifs sont encore possibles sous cette forme. Nathalie Fournier (1998 : 141) répertorie quelques exemples en français classique, du type : *Il m'est mort un mien frère* (La Fontaine). Nous avons, en italien : *Il nostro libro*, en espagnol : *El amigo mío*.

<sup>12</sup> En français, *ceci, cela* sont de « véritables pronoms » (Creissels 1991 : 202-210). « L'analyse en termes de réduction de syntagme ne leur est pas applicable : ils s'emploient pour référer sans les identifier au signifié d'un lexème substantival à des choses présentes dans la situation d'énonciation : de même que lui ou elle est le signe vocal qui accompagne le geste désignant une personne présente dans la situation, de même ceci ou cela accompagnent le geste qui désigne une chose » (Creissels 1991 : 203). D'autres pronoms, comme *autrui* analysé par Catherine Schnedecker (1999), ont des propriétés et des mécanismes référentiels particuliers. *Celui*, pour sa part, semble ne pas pouvoir être assimilé à un pronom.

### 3.2. En dioula

En dioula<sup>13</sup>, les déterminants et modifieurs sont postposés au nom tête, comme le démonstratif *nìn* dans *wùlú nìn* (*ce chien*) dans (23) et l'adjectif *blémán* dans *mìsi blémán* (*vache rousse*) dans (24).

(23a) *wùlú nìn ká júgú*  
 chien DEM COP;POS méchant  
 (Ce chien est méchant)

(24a) *à kà mìsi blémán sán*  
 3SG PRF vache rousse acheter  
 (Il a acheté une vache rousse) (Creissels 1991 : 59)

Le syntagme complétif est formé du nom complément, antéposé, et du nom qu'il complète. Le syntagme génitif est construit, dans sa forme la plus longue, du nom « humain » ou de l'affixe de personne, de la postposition *tá*, le tout antéposé au nom tête, comme *à tá móbili* (*sa voiture*) dans (7).

(7) *à mà à tá móbili bòri*  
 3SG PRF-NEG 3SG POSTP voiture conduire  
 (Il n'a pas conduit sa voiture)

Cette forme avec *tá* est généralement utilisée pour des noms têtes « aliénables », alors que la forme des groupes génitifs « inaliénables » se caractérise par l'absence de la postposition *tá* et la juxtaposition du complément au nom-tête (Voir (25)). Les divers facteurs d'apparition de *tá* sont étudiés par Sangaré (1984) sur la base de critères sémantiques (relations naturelles ou acquisition, émanations, relations parentales, de réciprocité, hiérarchiques, etc.). La notion d'« aliénabilité/inaliénabilité » en linguistique est précisée dans Creissels (2001), qui montre l'impossibilité d'opérer une distinction sémantique générale entre les deux types de relations.

Des syntagmes nominaux à tête vide peuvent apparaître en contexte anaphorique en dioula (comme en français standard), par exemple dans le cas d'une détermination démonstrative :

(23b) *wùlú nìn ká júgú, nìn mán júgú*  
 chien DEM COP;POS méchant, DEM COP;NEG méchant  
 (Ce chien est méchant, pas celui-ci)

dans le cas de modifieurs adjectivaux :

(24b) *à kà mìsi blémán sán, ní fínmán*  
 3SG PRF;POS vache rousse acheter et noire  
 (Il a acheté une vache rousse et une noire) (Voir Creissels 1991 : 59)

<sup>13</sup> La structure du groupe nominal est étudiée, pour le dioula, par Dumestre & Retord (1981) ; Sangaré (1984 : 280-289), auxquels nous empruntons la plus grande partie des analyses qui suivent. Les exemples (23) et (24) sont repris des exemples en bambara de Creissels (1991), adaptés au dioula.

ou encore dans le cas d'un syntagme génitif (réduit), qui nous intéresse ici :

- (7)     à       mà       à     **tá**     **móbili** bòri,  
           3SG   PRF-Nég 3SG   POSTP voiture conduire,  
           à       kà       í     **tá**     bòri  
           3SG   PRF;POS 1SG   POSTP conduire  
           (Il n'a pas conduit sa voiture, il a conduit la mienne)

Dans le syntagme génitif à nom tête inaliénable, **tá** n'apparaît pas, sauf en cas de réduction par l'ellipse du nom tête :

- (25a) dioula :   à       dén    lò     /   à       tá     lò  
                   3SG   enfant   PRES / 3SG   POSTP   PRES  
                   (C'est son enfant / C'est le sien)

Comme on le voit en (7) et (25a), en cas d'anaphore et de réduction du syntagme génitif par l'ellipse du nom tête, **tá** occupe sa fonction de postposition. En effet, en dioula véhiculaire, le syntagme réduit (*N / Pro*) **tá** ne reçoit pas l'adjonction des marques « défini », « indéfini », « pluriel » qui caractérisent les noms. Cela confirme que **tá** n'a pas un statut syntaxique de nom mais est bien une postposition. On a, par exemple :

- (25b)   à       dénw   lò     /   \*à    táw    lò     /   à       tá     lò  
           3SG   enfant;PL   PRES / 3SG   POSTP;PL   PRES / 3SG   POSTP   PRES  
           (Ce sont ses enfants / Ce sont les siens).

Dans (7) et (25), **tá** est donc bien une postposition, tête du syntagme postpositionnel, et il ne constitue pas un nom. Le nom tête est implicite, une anaphore vide, comme dans (1)-(6). Le syntagme postpositionnel peut alors continuer d'être interprété comme spécifiant un terme structurellement présent mais non explicité, dont le contexte permet de rétablir l'identité.

Il est possible que la structure **tá** (*N / Pro*) offre un schéma pour l'utilisation de *pour* (*N / Pro*) dans (1)-(3). Cependant, on ne peut encore déterminer dans quelle mesure le français (ivoirien) n'aurait pas aussi facilité le transfert de **tá** de la catégorie des noms à celle des adpositions. En effet, contrairement au dioula, le bambara (Mali), distingue deux formes : la postposition **ká** du complément du syntagme génitif non réduit, et le nom **tá** (de sens « chose », « part ») lorsque celui-ci est réduit. En bambara, **tá** peut recevoir les morphèmes de spécification qui se placent normalement à la fin du syntagme nominal : **à tá-w lò** (3SG POSTP-PL PRES) (*Ce sont les siens*). Le dioula représente un état de langue où la valeur nominale de ce morphème s'est perdue, du fait de son utilisation comme postposition.

En tout état de cause, la possibilité que la préposition elle-même des formes *PREP* (*N / Pro*) ait un statut nominal doit aussi être examinée aussi. En effet, le français en Côte d'Ivoire est en contact avec des langues, telles que le baoulé, dans lesquelles le rôle des adpositions est assuré par des items d'origine nominale (Voir 2.1).



### 3.3. En baoulé

Après un bref rappel de la structure des syntagmes génitifs en baoulé, nous comparons ici *pour* (*N / Pro*) en français local ivoirien et (*N / Pro*) **liè** en baoulé. Ils sont sémantiquement équivalents mais les propriétés syntaxiques de *pour* et de **liè** sont cependant distinctes.

Dans les syntagmes génitifs, le nom complément est antéposé au nom tête ; un pronom de rappel peut éventuellement lui être antéposé aussi, comme en (26). Chacun des deux noms peut recevoir des marques de spécification, « défini », « indéfini », « pluriel », etc. :

- (26) *táluà`n*            *i*            *tánnín`n*    *ò*  
 fille;DEF            3SG        pagne;DEF    PRES  
 (C'est le pagne de la fille)

On ne peut pas parler, en baoulé, de réduction du syntagme génitif, mais d'une substitution grâce à un morphème particulier **liè**, de sens « chose » ou « part », étudié par D. Creissels et J. Kouadio (1977 : 327-341). **Liè** (**niè** après un mot à finale nasale) est un nom à complément obligatoire qui peut se substituer au nom tête d'un syntagme génitif en contexte anaphorique, pour constituer un syntagme de structure (*N + Pro*) **liè**. Ainsi :

- (27) baoulé :    *ò*            *tánní*    *tí*    *klàman* / *ò*    *liè*    *ti*    *klàman*  
 3SG    pagne   être joli        / 3SG    part   être    joli  
 (Son pagne est joli)        / (Le sien est joli) (FI : Pour lui est joli)

**Liè** n'a pas perdu sa nature nominale et peut donc porter toutes les marques de spécification du nom :

- (28)            *ń*        *niè*    *ò*        / *ń*        *niè -ni*    *ò*        / *ń*        *niè -mù*    *ò*  
 1SG    part    PRES    / 1SG    part;DEF    PRES    / 1SG    part;PL    PRES  
 (C'est à moi.    / C'est le mien.        / Ce sont les miens.)  
 (Creissels & Kouadio 1977 : 338-341)

Cette dernière propriété différencie **liè** du baoulé de **tá** du dioula et de *pour* du français ivoirien, pour lesquels aucune spécification n'est possible. **tá** et *pour* sont bien une postposition et une préposition respectivement, contrairement au nom **liè** du baoulé. Néanmoins, **tá** et *pour* n'ont pas les mêmes propriétés : alors que **tá** construit des syntagmes complétifs, *pour* n'en a pas la possibilité.

### 4. Les prépositions des formes PREP (*N / Pro*) du français ivoirien

*Pour*, qui entre très facilement dans une forme *PREP (N / Pro)*, ne peut régir le complément d'un nom explicite en français ivoirien actuel. Ce fait nous amène à tester les propriétés des prépositions susceptibles d'entrer dans une forme *PREP (N / Pro)*, en contraste avec celles des prépositions normalement utilisées pour introduire des syntagmes complétifs, telles que *de* et *à*.

Les prépositions *de* et *à* des syntagmes génitifs ne peuvent entrer dans une structure de forme *PREP (N / Pro)* qui occupe une fonction nominale. On a ainsi, en contraste avec les phrases (4) et (5) :

- (4a) Le père (de / à) ton papa est toujours là ?  
 – \*Non, c'est (de / à) ma maman qui est encore là.
- (5a) Est-ce que le clignotant de droite marche ?  
 – \*De gauche marche mais de droite ne marche pas.

Dans les énoncés (1) et (2), il est impossible de remplacer *pour* par *de* ou *à*, tout comme il est impossible de remplacer *de* ou *à* par *pour* :

- (1a) \*Avant de te moquer du linge **pour** ta voisine, regarde si pour toi est propre.  
 (2a) \*Couvre-feu **de** Gbagbo-là, ce n'est pas comme **de** Guéï-là !

Par ailleurs, à l'instar de *pour*, les prépositions locatives *chez*, *dans*, *à*, ne peuvent pas toujours introduire un complément du nom :

- (4b) \*Le (père /grand-père) chez ton papa est là ?  
 (5b) ? Le clignotant à droite marche.  
 (6a) Les bananes (qui sont) dans la cour sont mûres.

Ces propriétés syntaxiques différencient les prépositions locatives (au sens large) *chez*, *dans*, *à*, *pour*, des prépositions génitives *de* et *à*.

La valeur locative de *chez*, *dans*, *à* et *pour* dans les exemples (1) à (6) a déjà été montrée en 2.1. La valeur d'« appartenance » de *pour* peut être dérivée de celle de « qui concerne ». Cette valeur est celle de certains de ses emplois en français standard, où il peut introduire un nom comme le fait *quant à N*, *en ce qui concerne N* dans des phrases comme :

- (29) Pour la facture, je la réglerai demain.  
 (30) Pour nous, nous n'avons eu que peu de dégâts.

Lorsque *pour* a la valeur « concernant *N* », il est apte à opérer un repérage mental, situer un cadre. D'un point de vue syntaxique, ces emplois sont tout à fait différents de ceux des formes *pour* (*N / Pro*) puisque, dans (29) et (30), les séquences *pour* (*N / Pro*) constituent des compléments de phrase et ne peuvent avoir une fonction actancielle dans la phrase. C'est pourtant avec cette valeur sémantique de « qui concerne » que *pour* est utilisé dans les formes *pour* (*N / Pro*) du français local ivoirien, comme une voie d'accès au concept d'appartenance à la sphère personnelle (Creissels, 1979, 2001)<sup>14</sup>, opérant ainsi une localisation.

Il peut être intéressant de noter ici que (*N / Pro*) *Iiè* est fréquemment utilisé, cette fois sans marque de flexion nominale, pour thématiser un nom comme dans :

<sup>14</sup> Creissels 1979, dans l'optique typologique de sa thèse d'état, conteste la notion de « possession ». Il lui préfère celle de « participation à la sphère personnelle ». La notion de « sphère personnelle » découle du fait que l'homme a conscience d'un réseau de relations qui l'entourent, par lesquelles il se sent plus ou moins concerné. La « possession », autrement dit le fait d'exercer un droit de regard sur certains objets, n'est qu'un cas particulier. Le concept de « possession » peut alors être restrictif, tout comme la dénomination correspondante « possessif » peut être impropre, chaque fois que la construction ne réfère pas au droit social ainsi désigné. Dans la plupart des cas, la spécification d'un nom par un complément « humain » n'est qu'une association logique d'une entité à une autre entité, humaine. Creissels 1979 propose le terme général de valeur « associative » pour le rattachement à la sphère personnelle. Par la suite il utilise celui de « génitif » dans le même sens (Creissels 1991).

- (31) *yàci, wò liè, a kwlá wànni tra mìn*  
 pardon, 2SG quant à 2SG pouvoir courir dépasser 1SG  
 (F : S'il te plaît, toi, tu peux courir plus vite que moi) (Tymian)

On peut comparer ses deux emplois dans :

- (32) *kofi liè, i lié'n ò wo suà'n nun*  
 Kofi quant à, 3SG part;DEF 3SG se trouver maison;DEF dans  
 (Quant à Kofi, le sien, il est dans la maison) (Creissels & Kouadio, 1977 : 341)

*Liè* peut donc perdre ses propriétés nominales lorsqu'il construit un syntagme détaché, de sens « quant à (*N / Pro*) ».

Pour conclure, en termes de catégorisation, premièrement les formes *PREP (N / Pro)*, y compris celles en *pour (N / Pro)*, ne sont pas des syntagmes nominaux complétifs, deuxièmement, les prépositions des formes *PREP (N / Pro)* sont des prépositions qui opèrent une localisation soit physique soit plus ou moins abstraite.

Nous sommes donc en présence de syntagmes adpositionnels locatifs (ou de repérage) de type adverbial, ce qui nous autorise à comparer leur syntaxe à celle de certains adverbiaux qui eux aussi assument des fonctions nominales.

## 5. Propriétés nominales de certains éléments adverbiaux

Notre but est ici d'évaluer la résistance des quatre langues ou variétés à des emplois nominaux des formes adpositionnelles en question. De fait, on observe en français local ivoirien, mais aussi en français standard et dans les langues ivoiriennes, des cas de fonctions nominales occupées par des adverbiaux (ou circonstants). Le statut particulier de ces adverbiaux conduit Creissels (1991) à poser l'existence d'une sous-classe intermédiaire de « quasi-nominaux ». Cette analyse éclaire aussi le fonctionnement des formes *PREP (N/Pro)*, bien que les procédés référentiels associés aux formes *PREP (N/Pro)* et aux éléments adverbiaux utilisés comme noms demeurent différents.

### 5.1. En français local ivoirien

Dans notre variété, des éléments adverbiaux sont aptes à occuper des fonctions nominales, qu'ils aient une structure morphologique adverbiale, comme *demain, maintenant, ici, là-bas...* ou qu'ils aient la forme d'un syntagme prépositionnel. Les exemples sont :

- (33) Pour ton problème, il faut **demain** (Pour ton problème, on verra demain)  
 (34) **Demain** trouvera Yao au marché (Yao sera encore au marché demain)  
 (35) **En même temps** est mieux (Le moment présent est le meilleur pour agir)  
 (36) **Maintenant** est mieux (Maintenant c'est mieux)  
 (37) **Comme ça** n'est pas bon (Cette façon de faire n'est pas la bonne)  
 (38) **Ici** est bien (Cet endroit est bien.)  
 (39) J'ai essayé de le joindre, mais **chez lui** ne répond pas (oral 02)

Dans ces phrases, les éléments adverbiaux appartiennent à la classe d'éléments que Creissels (1991: 207-209) appelle « quasi-nominaux », qui « *ont le statut de constituants nominaux à part entière, et [...] la particularité de pouvoir tirer directement leur référence de la situation d'énonciation.* » (Creissels 1991 : 208).

Les adverbiaux « quasi-nominaux » assument des fonctions de sujets dans les exemples (34) à (39) et une fonction de complément dans l'exemple (33). Une identité de forme apparaît entre ces phrases et les phrases (1) à (6). Cependant, une différence fondamentale d'interprétation existe entre ces deux types de phrases, que l'on peut mettre en évidence par la comparaison de (6) et (38), puis de (4) et (39). Dans (38), *ici* a les propriétés sémantiques et syntaxiques de *cet endroit*. Dans (6), au contraire, ce n'est pas (*ici / cet endroit*) qui est mûr mais *les bananes qui sont ici*. *Ici* réfère aux bananes par métonymie (Voir 2.1). De la même façon, dans (39) *chez lui* est substituable par *son domicile*, alors que dans (4) *chez ma maman* n'a pas pour référent le domicile de *ma maman*, mais le père de la maman.

Malgré cette disparité fonctionnelle, les énoncés (33) à (39) montrent que le français ivoirien possède un cadre formel pour que des syntagmes prépositionnels assument des fonctions essentielles dans une phrase.

## 5.2. En français standard

Les éléments que nous avons appelés « quasi-nominaux » pour (33) à (39) vont être perçus, en français standard, comme des adverbes ou circonstanciels et ne pourront pas, généralement, assumer des fonctions nominales. La fonction de sujet, en particulier, est souvent impossible : le clitique *ce* est alors obligatoire, référant à une situation ou un événement appréhendé par les interlocuteurs et pourvu d'une capacité de référence directe à cette situation ou à cet événement :

(40) En même temps c'est mieux / Maintenant c'est mieux / Comme ça ce n'est pas bon

De même, dans les exemples (5) et (6), un pronom ou clitique s'impose comme élément référentiel en français standard :

(41) [Les clignotants] A droite (il / ça) s'allume mais à gauche (il / ça) reste éteint

(42) [Les bananes] Ici elles sont mûres, dans la cour elles ne sont pas mûres

De tels adverbes et syntagmes prépositionnels peuvent pourtant occuper dans certains cas des fonctions syntaxiques nominales en français : complément verbal (43), sujet (44), complément de nom (45), complément de préposition (46).

(43) Préfères-tu **maintenant** ou **demain** ? / Préfères-tu **à droite** ou **à gauche** ? / Préfères-tu le vélo ou la voiture ?

(44) **Maintenant** m'irait mieux. / **A gauche** m'irait mieux. / La voiture m'irait mieux

(45) Les gens **d'ici** / Les gens **comme ça** / Les achats **d'hier** / Les gens de la ville / Les achats de Guy

(46) Il vient **de (derrière la maison / chez lui / dans la maison)** / Il vient de la maison

Comme le montrent ces phrases, l'adverbe peut commuter avec un syntagme nominal. Cette propriété fait clairement apparaître qu'un statut nominal est possible pour ces éléments adverbiaux en français standard. Dans une autre optique, nos analyses rejoignent celles de C. Fabre et D. Bourigault (2008), qui montrent qu'il existe un continuum entre arguments et circonstanciels.

Les cas (43) à (46) demeurent cependant restreints et les énoncés (33) ou (35) sont à la limite de l'intercompréhension pour des locuteurs non ivoiriens. Les procédures interprétatives sont mieux partagées avec des locuteurs dioula ou baoulé.

### 5.3. Dans les langues ivoiriennes

En baoulé et en dioula, il existe une grande facilité pour que des éléments adverbiaux occupent des positions nominales et s'insèrent donc dans la classe des « quasi-nominaux » (Creissels 1991).

Le dioula possède les énoncés suivants, proches des exemples (34) à (39), où des adverbes occupent des fonctions de sujet. Dans chacun de ces exemples, l'adverbe déictique peut commuter avec un syntagme nominal :

- (47) *yàn ká dí* / *sògo ká dí*  
 ici COP bien / viande COP bon  
 (Ici c'est bien.)(FI : Ici est bien.) / (La viande est bonne.)
- (48) *sísàn ká fìsà* / *jègɛ ká fìsà*  
 maintenant COP mieux / poisson COP mieux  
 (Maintenant c'est mieux.) / (Le poisson est meilleur.)
- (49) *síni b'í sàrw lógɔfɛ* / *lá* /  
 demain IPFV;2SG trouver marché POSTP /  
 (Demain on te trouvera au marché.) (FI : Demain te trouvera au marché.) /  
*Awa b'í sàrw lógɔfɛ lá*  
 Awa IPFV;2SG trouver marché POSTP  
 (Awa te trouvera au marché.) (Voir Creissels 1991 : 208)

Dans ces phrases, *yàn*, *sísàn* et *síni* ont un statut de constituant nominal, comme les noms *sògo*, *jègɛ* et *Awa*, et une référence directe dans la situation d'énonciation. Ils n'ont pas de fonction adverbiale.

Le baoulé manifeste la même capacité, dans des phrases équivalentes :

- (50) baoulé : *lɔ ti betè* / *jùnmàn ñgá ti betè*  
 là-bas être calme / travail DEM être tranquille  
 (Cet endroit là est calme) / (Ce travail est tranquille)  
 (FI : Là-bas est calme) (Tymian *et al.* 2003 : 127)
- (51) *ɔ sí lɔ* / *ɔ sí kofi*  
 3SG connaître là-bas / 3SG connaître Koffi  
 (Il connaît cet endroit là.) / (Il connaît Koffi) (FI : Il connaît là-bas)
- (52) *ɔ sí suà'n* / *nún / ɔ sí suà'n*  
 3SG connaître maison;DEF dedans / 3SG connaître maison;DEF  
 (Il connaît l'intérieur de la maison) / (Il connaît la maison)  
 (FI : Il connaît dans la maison) (Creissels & Kouadio 1977 : 169)

Dans la phrase (50), *lɔ* (*là-bas*) a une fonction de sujet comme *jùnmàn ñgá* (*cet homme*) ; dans (51) et (52), *lɔ* (*là-bas*) et *suà'n nún* (*dans la maison*), comme *Kofi* et *suà'n* (*maison*), ont une fonction de complément.

Toutes ces phrases ont des équivalents en français local ivoirien, comme nous l'avons indiqué entre parenthèses et on observe dans les trois langues de Côte d'Ivoire une grande accessibilité des

adverbiaux à des fonctions nominales. Ces langues se distinguent par là du français standard, qui fournit une certaine résistance à employer des formes adverbiales en fonction de noms.

## 6. Conclusion

Après l'examen minutieux de l'hypothèse d'un transfert des langues ivoiriennes vers le français, notre étude a démontré sur un point précis l'impossibilité d'une explication simpliste des particularités morphosyntaxiques du français d'Abidjan comme résultat de transferts à partir de langues africaines en contact.

Certaines convergences sont indiscutables. Tout d'abord, dans les trois langues en contact, une démarcation nette entre adverbiaux et nominaux est remise en cause par la double possibilité des locatifs, et adverbiaux en général, d'être arguments ou circonstants. Par ailleurs, certains syntagmes adpositionnels, en localisant un référent par un processus de métonymie, acquièrent la propriété d'assumer formellement des fonctions nominales. Enfin, les trois langues possèdent les formes *pour* (*N / Pro*), (*N / Pro*) *tá* et (*N / Pro*) *liê*, qui ont la même fonction dans les énoncés et mettent en jeu des habitudes pragmatiques communes.

Cependant, d'une part, la fonction d'adposition est diversement assumée dans les trois langues, qui ne permettent pas de réelles équivalences syntaxiques, d'autre part, les formes *pour* (*N / Pro*), (*N / Pro*) *tá* et (*N / Pro*) *liê* présentent des contrastes structurels irréductibles.

### Notations :

Les notations ne correspondent que partiellement aux 'Leipzig Glossing Rules' du Max-Planck-Institut.

PRF, IPFV	correspondent respectivement aux valeurs « accompli » et « inaccompli »
COP	correspond à une copule
1/2/3, SG/PL	correspondent aux 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> personnes du singulier et du pluriel
POS, NEG	correspondent respectivement aux valeurs « positif » et « négatif » associées à des morphèmes verbaux
POSTP	correspond à une postposition associée à un nom
PRES	correspond à un présentatif
Pro	correspond à un pronom
N	correspond à un constituant nominal
DEF, DEM	correspondent aux morphèmes « défini » et « démonstratif » associés à des noms.

Les langues ivoiriennes apparaissent avec l'orthographe officielle pour l'Afrique de l'Ouest, qui ne correspond pas totalement à l'API (alphabet phonétique international). Comme il est d'usage lorsque les tons sont notés, seul les tons principaux haut et bas le sont, les tons secondaires et moyens pouvant être déduits (Voir aussi la note 7).

## Références

- Boutin, Béatrice Akissi. 2002. *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*. Villeneuve sur Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Boutin, Béatrice Akissi. 2005. L'alternance de prépositions dans les constructions locatives en français en Côte d'Ivoire à la lumière du dioula et du baoulé. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 31-1 : 5-34.
- Boutin, Béatrice Akissi. 2006. Extension de *pour* « possessif » dans le lexique français de Côte d'Ivoire et contacts de langues. *Le français en Afrique* 21 : 291-302.
- Creissels, Denis. 1979. Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique. Thèse d'état. Université Paris IV.
- Creissels, Denis. 1991. *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble (Ellug).
- Creissels, Denis. 2001. Catégorisation et grammaticalisation. La relation génitive en mandingue. In : Robert Nicolai (éd.), 433-454. *Leçons d'Afrique. Filiations, ruptures, et reconstitution de langues. Hommage à Gabriel Manessy*. Louvain - Paris : Peeters.
- Creissels, Denis & N'Guessan Jérémie Kouadio. 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*. Abidjan : Institut de Linguistique Appliquée.
- Dumestre, Gérard & Georges L.A. Retord. 1981. *Kó di ? Cours de dioula*. Abidjan, Dakar, Lomé : Nouvelles Editions Africaines.
- Fabre, Cécile & Didier Bourigault. 2008. Exploiter des corpus annotés syntaxiquement pour observer le continuum entre arguments et circonstants. *Journal of French Language Studies* 18-1 : 87-102.
- Fougner Rydning Antin. 2003. La métonymie conceptuelle. In : Kåre Nilsson, Solveig Schult Ulriksen & Hallvard Dørum (eds.), *Romansk Forum* 17 : 71-84. Oslo: Universitetet i Oslo. <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf17-03-1/06.Rydning.pdf>
- Fournier, Nathalie. 1998. *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- Kitabu Senu Layidukoro Sebenw. 2006. (Ancien Testament) trad. Charles Bailleul & Vittorio Bonfanti. Bamako : Editions Donniya.
- Kleiber, Georges. 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kouadio, N'Guessan Jérémie. 2005. Le nouchi et les rapports dioula / français. *Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique* 21 : 177-191.
- Leipzig Glossing Rules. Conventions for interlinear morpheme-by-morpheme glosses. Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. <http://www.eva.mpg.de/lingua/resources/glossing-rules.php>
- Ploog, Katja. 2002a. *Le français à Abidjan. Pour l'approche syntaxique du non-standard*. Paris : CNRS-Éditions.
- Ploog, Katja 2002b. Une promotion pour les locatifs en abidjanais ? *Revue Romane* 37-1 : 31-43.
- Sangaré, Aby. 1984. Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes. Thèse de 3e cycle. Université Grenoble 3.



- 
- Schnedecker, Catherine. 1999. *Autruï* : un pronom vraiment pas comme les autres. *Journal of French Language Studies* 9-1 : 69-90.
- Tymian, Judith, N'Guessan Jérémie Kouadio, Jean-Noël Loucou. 2003. *Dictionnaire baoulé français*. Abidjan : Nouvelles Editions Ivoiriennes.
- Weinreich, Uriel. [1953] 1967. *Languages in contact. Findings and Problems*, The Hague: Mouton & Co.

**La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire,**

**in J. Durand, B. Laks et C. Lyche, *Phonologie, variation et accents du français*, p. 131-152**

**Paris : Hermès., 2009.**

**[24C]**





IC2

Traité Cognition et Traitement de l'Information

# Phonologie, variation et accents du français

*sous la direction de*  
Jacques Durand  
Bernard Laks  
Chantal Lyche

 **hermes**

*Lavoisier*

---

## Chapitre 4

# La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire

### 4.1. Introduction

Depuis plusieurs décennies, il existe un français ivoirien, qui a reçu l'intérêt de nombreux chercheurs dans les domaines sociolinguistiques et linguistiques. Les études lexicales et syntaxiques mettent en lumière que ce français de Côte d'Ivoire, composé de diverses variétés, présente des éléments spécifiques récurrents dans toutes les variétés, qui attestent l'existence d'une norme locale. Il existe donc en Côte d'Ivoire une communauté linguistique, caractérisée par des comportements et des jugements communs<sup>1</sup>.

L'enquête en Côte d'Ivoire a été la première à étendre le protocole de PFC à l'Afrique. Aucun corpus de référence de l'ampleur de PFC n'existe encore pour l'Afrique, et aucun corpus africain n'était encore entré dans une telle étude pan-francophone.

L'enquête a été menée à Abidjan en 2004-2005 par B.A. Boutin, assistée de J.M. Kouamé, auprès de quatorze locuteurs résidant dans la capitale économique depuis de nombreuses années, choisis selon les paramètres sociolinguistiques d'âge, sexe,

---

Chapitre rédigé par Béatrice Akissi BOUTIN et Gabor TURCSAN.

Nous remercions les quatorze locuteurs qui ont bien voulu, par amitié, se prêter à ces enregistrements et nous ont permis de caractériser plus précisément le français en Côte d'Ivoire.

1. Voir, par exemple Knutsen [KNU 07], Boutin [BOU 02].



niveau d'études et groupe ethnique. Tous les locuteurs parlent habituellement en français dans leur travail, leur foyer et dans la rue, ce comportement étant, en Côte d'Ivoire, commun à la majorité des milieux sociaux urbains, par ailleurs bilingues ou multilingues, et non réservé à des conditions sociales particulières.

Les premiers résultats de l'analyse phonologique du corpus PFC-CI localisent la variation spécifique au français de Côte d'Ivoire en même temps qu'ils montrent des régularités existant aussi dans d'autres zones francophones. Ainsi, l'ensemble de l'inventaire phonologique ou le traitement de la liaison présentent peu de particularités, alors que les lois qui sous-tendent les oppositions vocaliques, le schwa ou les réductions consonantiques sont notablement différentes de celles du français hexagonal standardisé.

L'étude détaillée des réductions consonantiques nous permet de tester la validité des prédictions d'une approche basée sur la notion de la constituance syllabique tandis que la variation intrasystémique particulière par rapport au français hexagonal qui caractérise la réalisation des rhotiques, identifiée par les locuteurs comme un trait ivoirien par excellence, doit en partie être reléguée au champ de la « variation libre ».

#### 4.2. Situation du français en Côte d'Ivoire

Les Ivoiriens revendiquent le français comme leur langue officielle, et cette désignation comporte une charge symbolique identitaire beaucoup plus grande que la froide utilisation du français comme langue de travail, de l'administration et de l'école. Le français est, en effet, actuellement, la langue la plus à même de représenter la communauté ivoirienne, faute d'un consensus autour d'une ou de quelques langues nationales, faute aussi d'une politique linguistique qui ait donné un statut ou même reconnu la place des langues ivoiriennes<sup>2</sup>.

Il ne s'agit cependant pas du français standard, ni même du français courant ou ordinaire [GAD 97] que l'on entendrait, par exemple, en France. Le français en Côte d'Ivoire est constitué de plusieurs variétés plus ou moins autonomes par rapport au français de France, ramenées habituellement à quatre types principaux :

- le français académique, ou variété proche du français standard de France ;
- le français ivoirien courant ou ordinaire, qui peut être parlé partout hors des salles de classe ;

---

2. La Constitution de la première République ivoirienne stipulait que le français était la seule langue officielle du pays. Celle du 23 juillet 2000 de la deuxième République promet une meilleure gestion du multilinguisme. On y lit : « Art. 29. [...] La langue officielle est le français. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales ».

– le français populaire ivoirien répandu dans toute la Côte d'Ivoire, issu directement des « petits français » coloniaux, des variétés approximatives des apprenants en situation informelle après l'indépendance, puis du français populaire d'Abidjan [HAT 81] ;

– le nouchi, variété argotique qui emprunte au français populaire ivoirien, aux langues locales, à l'anglais.

La variété la moins stable, peut-être en voie de disparition, est le français populaire ivoirien : d'un côté, nombre de ses constructions ont été intégrées dans le français ivoirien ordinaire au cours des vingt-cinq dernières années, d'un autre côté, le nouchi l'a investi, en a fait éclater les frontières en y important des mots et des structures d'origines diverses. Le nouchi, au départ langue des loubards et « enfants des rues », se répand de plus en plus dans la culture urbaine, chez les universitaires, les chanteurs de zouglou, les compagnies de théâtre, etc. et se renouvelle à la même vitesse.

Dans toutes ses variantes, le français est en contact avec les soixante à soixante-dix langues africaines de la zone Niger-Congo, décomptées en Côte d'Ivoire. Aucune d'elles n'a encore reçu le titre de langue nationale du gouvernement, mais une vingtaine de langues y sont pressenties de par leur prestige, le nombre important de locuteurs, leur place privilégiée dans les médias. Ce sont, avec en tête la langue dominante du groupe.

(1) Langues nationales ivoiriennes :

– dans la famille mandé : le dioula, le yacouba, le gouro ;

– dans la famille gur : le sénoufo, le lobi, le koulango ;

– dans la famille kru : le bété, le dida, le guéré, le wè, le wobè, le krou, le néo

– dans la famille kwa : le baoulé, l'agni, l'abron, l'attié, l'ébrié, l'adjoukrou, l'abè.

Le français, langue officielle unique parmi toutes celles qui se partagent le terrain linguistique de Côte d'Ivoire, est effectivement au premier plan dans de nombreux domaines. Le discours officiel, les institutions publiques et privées, l'enseignement à tous les niveaux utilisent exclusivement le français. Les meilleures possibilités professionnelles sont offertes par le français, sauf dans certains organismes internationaux où l'anglais est requis. En milieu urbain, seuls certains paysans et commerçants peuvent se permettre d'ignorer le français ; en milieu rural, où les interactions obligatoirement en français sont plus rares, cette situation peut porter moins de préjudice au locuteur. Les informations officielles, cependant, ne lui parviendront toujours que par intermédiaires.



La culture est essentiellement exprimée en français dans la littérature, la presse, la chanson, à la télévision et à la radio. La littérature et la presse écrite sont entièrement en français. Le français est prioritaire dans les moyens de communication. Les langues locales ont une place minimale à la télévision (2 % des heures d'émission), et réduite à la radio (10 % des heures d'émission) [KOU 98]. La chanson ivoirienne des quinze dernières années est un lieu de mélange de langues : les couplets en langues ivoiriennes alternent avec ceux en français, le français utilisé étant lui-même très éloigné du français académique et imprégné de nouchi, qui emprunte largement aux langues ivoiriennes.

Les modes d'appropriation du français sont divers en Côte d'Ivoire et dépendent en partie de l'âge des locuteurs. La majorité des personnes âgées (francophones) ont appris le français à l'école où il a toujours été l'outil d'enseignement ; mais le pourcentage des jeunes qui l'ont acquis de façon spontanée dans l'enfance est aujourd'hui plus élevé que celui des jeunes qui l'ont appris uniquement à l'école. Ce premier bain linguistique en français peut se faire à la maison, dans la cour, dans le quartier avec les autres enfants, ou au marché ; il s'agit alors le plus souvent d'une variété populaire. En cas de scolarisation, l'école viendra parfaire l'apprentissage, elle enseignera notamment aux élèves la variété académique.

Une minorité d'enfants en milieu urbain, parmi lesquels les enfants des rues, acquièrent le français comme seule langue première : ce sera, selon les circonstances, le français courant de Côte d'Ivoire ou le nouchi. En milieu rural, le français est appris surtout à l'école. Les non francophones non instruits, qu'ils soient étrangers récemment arrivés en Côte d'Ivoire, ou Ivoiriens, ont la possibilité d'apprendre le français comme véhiculaire au marché, sur le lieu de travail, et d'être confrontés à des variétés moyennes par les médias. Les adultes étrangers instruits ont, de plus, les documents écrits, de la presse par exemple, à leur disposition. Peu d'étrangers fréquentent les institutions dispensant des cours de français langue étrangère [BOU 07].

Du mode d'appropriation du français dépend en partie la compétence et la sécurité/insécurité linguistique du locuteur. Si les intellectuels pratiquent quotidiennement toutes les variétés de français (voir ci-avant), il est rare que les locuteurs francophones peu ou pas scolarisés puissent être à l'aise dans les variétés hautes de français. La seule variété où tous les Ivoiriens se sentent en sécurité est le français ordinaire ivoirien.

On considère que l'enfant a atteint une compétence moyenne après six à huit ans de scolarisation, soit lorsqu'il arrive au premier cycle du secondaire, et qu'il manie les variétés hautes de français lorsqu'il parvient au niveau universitaire<sup>3</sup>.

---

3. S'il est vrai qu'il faut de nombreuses années d'enseignement du français à un enfant, français ou pas, pour qu'il acquière un niveau correct ou supérieur de connaissance de la langue,

Le protocole PFC s'adresse à des lecteurs moyens, c'est-à-dire des sujets ayant au moins le niveau du collège.

### 4.3. La première enquête PFC à Abidjan : PFC-CIA

L'enquête à Abidjan<sup>4</sup> s'est déroulée en deux temps. Une préenquête en juin 2004 a d'abord eu lieu auprès de treize locuteurs parmi lesquels neuf ont été retenus et quatre retirés du fait de la défaillance de leurs enregistrements. L'enquête a été finalisée en juin 2005 avec cinq autres locuteurs. Un essai d'enquête auprès de deux témoins gardiens de voiture peu ou pas scolarisés n'a pas pu aboutir faute de la compétence suffisante en lecture. Le réseau utilisé [MIL 80] a été celui de l'école professionnelle Yarani, où B.A. Boutin a été enseignante plusieurs années, créée dans les années 1980 par quelques Ivoiriens, comme l'une des multiples initiatives pour faire face à la demande de formation dans les secteurs techniques. Yarani a son siège à l'entrée du quartier populaire d'Abobo. Les formations proposées brassent une grande quantité de personnes, issues de plusieurs milieux d'Abidjan : élèves recrutés avec le niveau 5<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> en formation de CAP ou de BT d'aide-soignante, boulanger-pâtissier, cuisinier, hôtellerie ; professionnels en formation continue ; adultes du quartier en formation du soir ; enseignants et animateurs divers. Les témoins sont des proches et amis, ou sont introduits par ceux-ci : conjoints, parents, professeurs, élèves, etc.

Le lieu des enregistrements est soit l'école Yarani, soit le lieu de travail du locuteur enquêté, c'est-à-dire un endroit familier qu'il maîtrise, de façon à atténuer la « violence symbolique » [DEL 03, p. 29] de l'enquête enregistrée. La plupart des fois, après l'introduction de l'enquête par B.A. Boutin, J.M. Kouamé mène les tâches de lecture et l'entretien guidé dans le but de faciliter un langage formel, ou du moins relativement surveillé, de la part du locuteur. Une fois terminée l'intervention de J.M. Kouamé, celui-ci sort et B.A. Boutin mène l'entretien libre avec un ou deux témoins.

Les enregistrements des quatorze témoins retenus pour le corpus PFC-CIA forment un ensemble de douze heures quarante minutes. Ont été transcrites jusqu'à présent plus de 76 minutes d'entretiens guidés, plus de 97 minutes d'entretiens libres, soit trois heures d'entretiens. Le corpus a été vérifié par deux personnes et validé en 2006<sup>5</sup>.

---

inversement, ces années d'enseignement ne garantissent pas pour autant une compétence étendue en français.

4. L'enquête a été réalisée par B.A. Boutin, avec l'appui des professeurs Jérémie Kouadio N'Guessan et Zakari Tchagbalé (Institut de linguistique appliquée, Université Cocody-Abidjan). Jean-Martial Kouamé, alors doctorant, a participé comme enquêteur non connu des témoins.

5. Les aspects méthodologiques de l'enquête sont abordés plus amplement dans [BOU 06a].

Les locuteurs retenus se répartissent de la façon suivante suit, selon nos critères sociolinguistiques.

(2) Répartition des locuteurs de la première enquête PFC en Côte d'Ivoire :

1. sexe : hommes : 7 ; femmes : 7 ;
2. âge : jusqu'à 25 ans : 4 ; 26 à 45 ans : 5 ; plus de 45 ans : 5 ;
3. niveau d'études : pas de bac : 6 ; bac + 2 : 2 ; maîtrise ou doctorat : 6 ;
4. professions : élèves CAP : 2 ; étudiants : 4 ; chômeur ou intermittent : 1 ; secrétaires : 2 ; institutrice : 1 ; directeur (communication) : 1 ; médecin : 1 ; professeur (université) : 1 ; magistrat : 1 ;
5. groupe ethnique : Mandé Nord : 1 (bambara) ; Mandé Sud : 1 (toura) ; Gur : 2 (tagbana, sénoufo) ; Kru : 2 (wobè) ; Akan : 4 (baoulé, agni) ; Lagunaires : 4 (ébrié, ahizi, alladian, abidji) ;
6. langue première : groupe mandé : bambara : 1 (nord) / toura : 1 (sud) ; groupe gur : tagbana : 1 ; groupe kru : wobè : 2 ; groupe kwa : baoulé : 2 / agni : 1 / ébrié : 1 / alladian : 1 ; français : 4.

On peut supposer que l'enquête a créé de soi une situation plus violente d'évaluation et donc d'insécurité pour deux témoins : une institutrice, censée représenter la norme scolaire, et un chômeur, peu instruit. De fait, l'attitude de ces deux enquêtés révèlent des indices d'insécurité linguistique : préparation de la lecture du texte (la plupart des enquêtés ne désiraient pas lire le texte avant la lecture enregistrée), soin dans le choix des mots, hésitations, formules stéréotypées dans l'entretien libre. Dans les entretiens libres, ces locuteurs n'abordent pas d'eux-mêmes des sujets qui les intéressent mais attendent des questions ou orientations de conversations.

#### 4.4. Inventaire phonologique du français en Côte d'Ivoire

A la première écoute de nos enregistrements, on constate une certaine variation de prononciation entre les locuteurs et chez le même locuteur, notamment pour les consonnes. Devant une telle richesse variationnelle, nous avons choisi d'adopter une attitude perceptive et de coder les réalisations d'un même phonème en suivant les critères du tableau de l'API version 1995 et de sa version sonore réalisée par John Wells et Jill House à *University College London*.

Nous avons procédé à deux écoutes de chaque locuteur dans l'enregistrement de la liste de mots et du texte lus, puis nous avons comparé chaque résultat avec l'API. C'est donc l'écoute individuelle puis collective et la comparaison systématique des résultats avec ceux de l'API qui nous a permis d'approcher la saillance perceptive des sons du corpus.

4.4.1. Consonnes

L'inventaire consonantique du français en Côte d'Ivoire comprend tout l'inventaire du français standard plus quelques autres sons (voir figure 4.1).

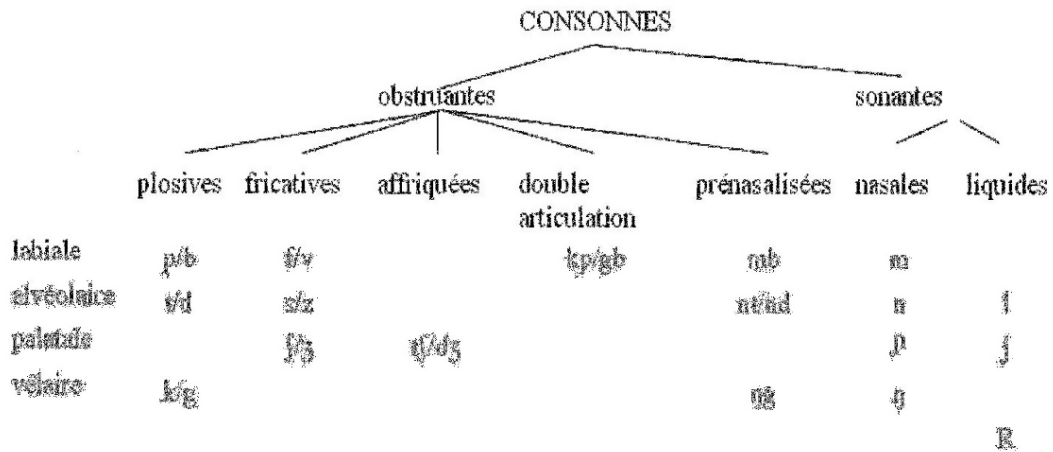


Figure 4.1. Oppositions consonantiques

Les oppositions phonémiques du français standard sont toutes présentes dans le vernaculaire ivoirien, au moins dans des positions phonologiques fortes telles qu'en début de mot. A notre avis, d'autres consonnes provenant des langues locales peuvent être incluses dans l'inventaire phonémique : des affriquées, des clics, des prénasalisées et des consonnes à double articulation. La question de leur inclusion dépend de notre jugement sur l'indépendance du français ivoirien : le fait que des locuteurs produisent, en français ivoirien, certaines consonnes dans des mots empruntés à des langues locales dont ils ne sont pas locuteurs montre clairement qu'il faut inclure ces sons dans l'inventaire du français en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, certaines consonnes ont en français ivoirien une réalisation qui n'appartient ni au français standard, ni à la langue d'origine du mot emprunté (c'est le cas du nom propre *N'guessan*, (voir tableau 4.1), ce qui montre bien l'autonomie de la variété. Les sons propres au français de Côte d'Ivoire ont normalement une graphie française utilisée en Côte d'Ivoire<sup>6</sup>. Tous ces faits se retrouvent dans les descriptions existantes du français ivoirien, notamment [LAF 03].

6. Cette orthographe populaire française est préférée à l'orthographe officielle des langues africaines pour l'Afrique de l'Ouest, exposée dans le *Rapport Final pour l'unification des alphabets des langues nationales*, <http://www.bisharat.net/Documents/index.html>. Ainsi par exemple, l'orthographe « tché » est la seule utilisée, au détriment de celle du bambara/dioula « ce ».

Sons spécifiques.	Mot	Prononciation	Glose
gb / dʒ	djoumgbélé	[dʒumgbɛ]	sauce de gombos secs
gb	gbaka	[gbaka]	mini-car de transport privé
kp	kpakpato	[kpakpato]	flatteur, faiseur d'intrigues
kp	akpani	[akpani]	grande chauve-souris
dʒ	Abidjan	[abidʒã]	capitale économique de la Côte d'Ivoire
dʒ	dioula	[dʒula]	langue du groupe mandé
tʃ	attiéké	[atʃɛkɛ]	plat à base de manioc
tʃ	tché	[tʃɛ]	interjection
mb	m'batto	[mbato]	langue lagunaire du groupe kwa
nd	Ndamance	[ndamãs]	vache de race croisée Abondance (française) et N'dama (locale)
nt	sauce n'tro	[ntro]	plat à base de feuilles
ŋ	ngomi	[ŋomi]	beignet de farine de mil
ŋ	ngakpa- ngakpa	[ŋakpaŋakpa]	danse jeune des années quatre-vingt-dix
ŋg	N'guessan	[ŋgesã]	Nom propre, du baoulé Nyinsan [ŋisã]

**Tableau 4.1.** *Quelques éléments du vocabulaire ivoirien contenant les consonnes spécifiques*

Contrairement aux sons représentés dans le tableau 4.1, les clics ne figurent pas dans la figure 4.1 bien qu'ils soient audibles dans nos enregistrements. Nous sommes contre leur inclusion dans l'inventaire phonémique pour les raisons suivantes.

Les clics sont présents dans la parole en français de Côte d'Ivoire mais ils n'ont pas de valeur phonémique comme c'est le cas dans certaines langues africaines (d'Afrique australe) où ils ont un comportement segmental classique et sont de véritables consonnes [LAD 96]. Ils ont cependant des fonctions sémantico-pragmatiques : des clics sont utilisés comme interjections en discours et peuvent, à ce titre, être intégrés dans un énoncé phrastique comme peut l'être un syntagme. Il s'agit essentiellement de clics latéraux occlusifs, de clics latéraux avec friction et de clics uvulaires occlusifs non voisés.

Nous choisissons, pour les transcrire les symboles suivants : le premier symbole indique s'il s'agit d'un clic « latéral » : [l] ou « central » : [ɿ] ; le deuxième symbole indique le lieu et le mode d'articulation : occlusif vélaire : [k] ; occlusif uvulaire : [q] ; fricatif vélaire [x] ; le troisième symbole est le diacritique « aspiré » : <sup>h</sup>. Nous avons ainsi, principalement, comme supports d'unités de discours.

(3) Clics ivoiriens courants :

- [l<sup>h</sup>k<sup>h</sup>] clic latéral occlusif ;
- [l<sup>h</sup>x<sup>h</sup>] clic latéral avec friction ;
- [!q] clic uvulaire occlusif non voisé.

Le sens dépend, pour les occlusifs, de leur nombre (un seul, ou dupliqué une ou plusieurs fois), pour les fricatifs de leur longueur. Nous avons ainsi, par exemple :

(4) usage des clics :

a. VD1: « Et puis, bon, c'est que j'étais étonnée parce que [l<sup>h</sup>x<sup>h</sup>]. Un jour j'ai dit ça à ma soeur, j'ai dit "mais tous ceux qui passent à la télé, je ne vois même pas mes promotionnaires et tout ça" » ;

b. GV1: « Parce que ces gars là leur mouvement là, c/ c'est [l<sup>h</sup>x<sup>h</sup>], c'est en caméléon quoi. » ;

c. E: « Eux vous réclament rien ? » GV1: « Non non non non non. » <E: « Ils vous réclament rien ? »> [!q!q!q].

Les clics expriment : en (a) une gêne, en (b) une désapprobation, en (c) un démenti. Dans ces trois énoncés, ils se comportent comme une unité syntaxique.

Il nous semble opportun de faire une dernière remarque concernant la construction de l'inventaire sous (la figure 4.1). Le lecteur averti aura certainement remarqué notre indécision en ce qui concerne le choix phonémique représentant les rhotiques. Pour des raisons développées plus en détail en 4.4.2 ci-dessous, R reste un symbole arbitraire<sup>7</sup> commun aux différentes réalisations : en effet, aucun lieu/mode d'articulation ne semble être identifiable comme une réalisation par défaut dans le sens d'un allophone avec la distribution majoritaire.

#### 4.4.2. La prononciation ivoirienne des consonnes

La prononciation spécifique des liquides est l'un des traits saillants de cette variété. La liquide latérale /l/ possède deux allophones bien distincts le [l] alvéolaire et le [L] vélaire. La distribution de ces deux allophones dépend du contexte phonique et elle est facilement descriptible en termes de structure syllabique : la variante alvéolaire se trouvant en début de syllabe alors que la vélaire en fin de syllabe. Comme l'on précisera par la suite, la fin de syllabe et *a fortiori* la fin de mot constitue un contexte phonologique particulièrement faible dans le français ivoirien où les sons s'affaiblissent jusqu'à une disparition totale. Pour illustrer ce comportement,

7. Le symbole utilisé s'apparente aux archiphonèmes de l'école structuraliste ou aux représentations sous-spécifiées de la phonologie générative plurilinéaire.



prenons un mot du texte PFC permettant des comparaisons entre locuteurs comme *multiplier*. Cette séquence apparaît sous les formes suivantes :

(5) affaiblissement de /l/ :

- a. [myltiplje] latérale alvéolaire : (un locuteur) ;
- b. [myLtipl(i)je] latérale vélaire : (huit locuteurs) ;
- c. [my:tipl(i)je] disparition de la latérale et allongement de la voyelle précédente : (cinq locuteurs).

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des locuteurs prononçant la variante en question. (5) montre que la majorité des locuteurs utilisent un allophone affaibli (b) qui disparaît potentiellement chez un bon nombre de locuteurs (c). Cette distribution tout en étant commune à plusieurs langues comme l'anglais, le portugais brésilien ou d'autres variétés non hexagonales comme les français en milieu créole<sup>8</sup>, est cependant absente du français européen. Il est difficile à établir avec certitude si la vélarisation généralisée, phénomène somme toute naturel, est due *i*) au manque de normativisme ou *ii*) aux contraintes intérieures au contexte ivoirien, notamment la phonotaxe des langues locales qui interdisent les syllabes fermées. Le fait que la même vélarisation soit aussi répandue en français du Canada (voir chapitre 5) nous fait préférer la première option tout en maintenant la possibilité de *ii*).

Tandis que la prononciation de /l/ revêt une distribution contextuelle régulière, les variantes de R donnent une image quelque peu chaotique. L'émergence de telle ou telle variante ne peut en aucun cas être liée à un contexte phonique précis, au mieux peut-on distinguer des tendances liées aux locuteurs. La prononciation variable de R est un exemple éclatant de la variation libre, concept pourtant contesté par nombre de sociolinguistes. A titre d'exemple, nous illustrons les variantes de R telles qu'elles sont prononcées par nos locuteurs dans le mot *rat* de la liste PFC, c'est-à-dire dans une position forte de début de mot :

(6) les variantes de R dans *rat* :

- a. [ɹ] approximante alvéolaire (2) ;
- b. [r] vibrante alvéolaire (3) ;
- c. [ʁ] fricative uvulaire voisée (1) ;
- d. [χ] fricative uvulaire sourde (1) ;
- e. [ʕ] fricative pharyngale voisée (2) ;
- f. [h] fricative glottale sourde (3) ;
- g. [ħ] fricative pharyngale sourde (1) ;
- h. [ʀ] vibrante uvulaire (1).

---

8. Voir chapitre 6.



Ces variantes se répartissent en deux grandes zones d'articulation selon le comportement de nos locuteurs. La zone alvéolaire (a et b) et la zone uvulo-pharyngo-glottale (c-h). Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour ce terme monstrueux, mais la majorité des locuteurs, appelons-les le groupe A prononcent le R dans cette zone étendue et floue et, dans la plupart des cas, une version affaiblie (*lenis*) sans friction ou sans lieu d'articulation propre (glottales). En revanche, l'utilisation d'une prononciation alvéolaire (a, b) et renforcée (*fortis*) caractérise un ensemble bien défini de locuteurs, le groupe B, celui des sujets plus âgés et plus enclins à reproduire des schémas conservateurs<sup>9</sup>. Cependant, une analyse plus poussée du comportement des attaques nous révèle une diversité encore plus grande tant au niveau des réalisations qu'à celui des regroupements des locuteurs.

En effet, si l'on étend l'observation à plusieurs mots, le tableau 4.2 nous montre : *i*) un locuteur peut utiliser toute une panoplie d'allophones au sein de son groupe (alvéolaire *versus* glottal) et *ii*) un troisième groupe émerge, caractérisé par l'usage d'un patron mixte. Le groupe le plus important de locuteurs articule R dans la zone vélo-glottale (de AK1 à TK1), un deuxième groupe articule R exclusivement dans la zone alvéolaire (SN1 à VD1), mais un troisième groupe (de IE1 à SB1) manie tous les allophones de R. Autrement dit, la variation pour la prononciation de R n'est pas seulement de type inter mais également intralocuteur.

Type	MOT	AK1	EO1	EO2	FK1	FO1	NK1	TK1	IE1	NA1	PA1	SB1	SN1	SF1	VD1
#R	5. ras	ʔ	ʁ	h	ʁ	ʁ	h	h	ɾ	ɾ	ɾ	h	ɾ	ɾ	ɾ
#R	37. relier	ʁ	ʁ	ʔ	ʔ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ɾ	ɾ
#R	44. reliure	ʁ	h	h	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	h	ɾ	ɾ	ɾ
#R	62. rhinocéros	ʁ	ʁ	h	ʔ	ʁ	ʁ	h	ʁ	ʁ	ʁ	h	ɾ	ɾ	ɾ
#R	67. rauque	ʁ	ʁ	h	ʁ	ʁ	h	ʁ	ɾ	ɾ	ɾ	h	ɾ	ɾ	ɾ
VRV	62. rhinocéros	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ʁ	ɾ	ʁ	ɾ	ʁ	ɾ	ɾ	ɾ
VRV	barrages	h	h	h	ʁ	h	ʁ	ʔ	ʁ	ʁ	ʔ	h	ɾ	ɾ	ɾ
VRV	aurait	ʁ	h	h	ʁ	h	ʁ	h	ɾ	ɾ	ʁ	ɾ	ɾ	ɾ	ɾ
VRV	parus	ʁ	h	h	h	h	ʔ	ʁ	ɾ	ɾ	h	ʁ	ɾ	ɾ	ɾ
VRV	indiquerait	ʁ	h	h	ʁ	h	h	ʁ	ʁ	ɾ	h	ʔ	ɾ	ɾ	ɾ

Tableau 4.2. Paradigmes des réalisations de R en position forte

La situation en tableau 4.2 nous oblige à constater que la norme ivoirienne pour R en attaque est bien l'absence de norme. En d'autres mots, la variation libre est entérinée par la norme endogène : aucun critère contextuel ni sociolinguistique ne permet de prédire la distribution des allophones.

9. Ces schémas reflètent notamment l'héritage de l'enseignement colonial.

En revanche, la position fin de syllabe et fin de mot nous fournit un endroit exemplaire où un comportement uniforme caractérise bien la norme endogène ivoirienne. Dans notre échantillon, les mots courants comme *pêcheur* se terminant en R sont invariablement prononcés sans la consonne finale, entraînant l'allongement de la voyelle finale [peʃœ:]. Dans certains mots moins fréquents comme *reliure* les locuteurs du groupe B peuvent prononcer une alvéolaire finale mais uniquement avec l'appui d'un schwa épenthétique [rəljyrə].

Le schwa final épenthétique semble servir de vrai « lubrifiant phonétique » dans cette variété de français, lorsque le locuteur doit lire des mots rares ou inconnus et soigne particulièrement sa prononciation. La distribution des consonnes voisées montre un comportement similaire à celle du R final concernant l'affaiblissement en finale :

(7) liège :

- a. lié[ʃ] (huit locuteurs) ;
- b. lié[ʒə] (trois locuteurs) ;
- c. lié[ʒ] (trois locuteurs).

Dans notre enquête, le mot *liège*, qui finit par une fricative voisée, a trois prononciations possibles : soit la prononciation a, où la consonne est dévoisée, soit la prononciation b, où un schwa d'appui vient à la rescousse du voisement, soit c, où une voisée semble être possible sans appui vocalique.

De même que pour le cas des R initiaux discutés ci-dessus, la prise en compte d'autres items nuance quelque peu ces premières observations. La répartition (7) concerne essentiellement des mots rares ou inconnus (c'est le cas de *reliure* et de *liège*). Pour les autres mots, la variante b, avec un schwa épenthétique est possible, mais seulement chez certains locuteurs proches du français standard ou plus conservateurs.

En dehors de l'affaiblissement et la disparition potentielle des liquides et le dévoisement final, l'autre trait saillant de la prononciation ivoirienne est un plus grand degré de simplification de groupes consonantiques qu'en français hexagonal. Ce phénomène s'explique par deux facteurs déjà mentionnés *supra* : la faiblesse phonologique de la position fin de mot et fin de syllabe et l'absence de pression normative dans la communauté linguistique. C'est en ce point que la Côte d'Ivoire rejoint de nouveau le Québec où les simplifications de groupes consonantiques abondent [COT 04]. Les prononciations suivantes attestées servent d'illustration :

(8) simplification de groupes consonantiques :

- préfecture : [prefekty:] > [prefeʔty:] > [prefe:ty:] ;
- risque : [riskə] > [risk] > [risʔ] > [ris].

La discussion sur les consonnes du français ivoirien montre à quel point la définition d'un inventaire phonémique peut devenir compliquée dès qu'il s'agit d'une variété de langue peu standardisée. Tout d'abord, il faut trouver une limite argumentée à l'inclusion des sons supplémentaires. Dans ce chapitre nous avons opté pour le statut phonémique de certains d'entre eux (voir tableau 4.1) mais pas des clics (3). Se pose ensuite le problème de l'absence de certains contrastes phonémiques comme le voisement (liè[ʃ]) ou le lieu d'articulation (préfe[ʔ]ture) dans certaines positions. Dans la mesure où ces positions sont facilement identifiables phonologiquement en tant que positions faibles<sup>10</sup> (par exemple en fin de mot), les variantes de prononciations n'influent pas sur l'inventaire. Enfin, notre étude semble avoir confirmé la légitimité du concept de variation libre en ce qui concerne les réalisations du R. Le concept de variation libre n'est pertinent que pour une variation qui n'est pas déterminée par les facteurs stylistiques ou sociolinguistiques qui sont à la base de la plupart des phénomènes variables. Dans le cas du R, la distribution des allophones semble être libre dans la mesure où le même locuteur peut utiliser, dans le même contexte énonciatif et à quelques secondes d'intervalle, des prononciations très diverses : alvéolaires, uvulaires et glottales. Ces caractéristiques rejoignent celles de la liaison variable que nous évoquons plus loin.

#### 4.4.3. Voyelles

Le système vocalique ivoirien ressemble beaucoup à celui du français standard mais il présente quelques particularités tant au niveau des oppositions qu'à celui des réalisations. Tout d'abord, l'opposition /a/ ~ /ɑ/, encore repérée dans certaines variétés du français, est absente. Toutefois, à l'écoute de la liste de mots nous observons une réalisation plus postérieure s'approchant de /ɐ/ et ceci indépendamment du contexte.

Le paramètre de la quantité vocalique soulève une problématique particulière dans cette variété de français. Dans les représentations de surface toutes les voyelles de l'inventaire du tableau 4.3, à l'exception des voyelles [+ATR] (e ø o) sont susceptibles d'avoir une forme longue. Cette longueur n'est jamais distinctive, mais, à première vue est prédictible à partir du contexte phonologique. Chaque fois qu'un R chute en position coda de syllabe, il en résulte un allongement vocalique. Les trois voyelles [+ATR] n'étant jamais suivies d'un R coda, ne sont de ce fait pas concernées par cet allongement. Si l'on fait abstraction de la graphie, il est très possible que des mots comme *heure* ou *pêcheur*, toujours réalisés [œ:] et [pɛ{œ:}], qui n'ont pas de dérivés dans lesquels R serait prononcé, soient enregistrés sans R dans le lexique interne des locuteurs. Si c'était le cas, il faudrait inclure les voyelles longues dans le tableau 4.3.

10. Pour une description plus détaillée voir [BOU 06c].

Par ailleurs, la présentation (tableau 4.3) que nous faisons ici des données adopte le trait [+/-ATR] (*Advanced Tongue Root*), qui représente l'avancement/non-avancement de la racine de la langue et correspond au trait acoustique tendu/lâche fréquemment utilisé pour la description des langues indo-européennes. Le principal motif de l'adoption de [+/-ATR] est que c'est habituellement ce trait qui est retenu pour l'étude des langues ivoiriennes, et africaines en général. [KAB 98] montrent, par exemple, que le trait [ATR], avec ceux de l'arrondissement et de l'ouverture, conditionnent l'harmonie vocalique de différents systèmes nigéro-congolais [CLE 07] mettent en évidence que les voyelles fermées et moyennes des langues akan (du groupe kwa, représentées en Côte d'Ivoire) se distribuent en deux séries /i u e o / et / i u ε ɔ / opposées par le trait +/- ATR. Vydrine [VYD 04] observe dans les langues mandé sud (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire), que l'harmonie des voyelles orales est fondée sur l'indice +/- ATR plutôt que sur le degré d'ouverture, alors que le trait est neutre pour les voyelles nasales. De la même façon, le trait [ATR] devient caduc pour les nasales du français de Côte d'Ivoire (voir tableau 4.4). En retenant ce trait pour caractériser les voyelles du français de Côte d'Ivoire, nous souhaitons situer cette variété de français dans son contexte africain. En outre, nous ne voyons aucun argument qui nous fasse préférer l'usage de la dimension [hauteur] ou [tendu/lâche] pour la description des données ivoiriennes.

	antérieures		postérieures	
	- arrondies	+ arrondies	- arrondies	+ arrondies
fermées	i	y		u
moyennes + ATR	e	ø		o
moyennes - ATR	ɛ	œ		ɔ
ouvertes	a			

Tableau 4.4. *Voyelles orales*

#### 4.4.4. La distribution des voyelles moyennes

##### 4.4.4.1. Contexte sociolinguistique

Sans souscrire d'emblée à des théories de l'interférence des systèmes des langues premières des locuteurs, il est tout à fait envisageable que la perception et la production des contrastes liés au trait [ATR] dans la région moyenne soient influencées par les langues en contact. En français de Côte d'Ivoire, les oppositions vocaliques se distinguent par le trait +/- arrondi en ce qui concerne les voyelles antérieures et +/- ATR en ce qui concerne les voyelles moyennes. La prononciation

du [ø] ne pose pas de problème majeur pour la majorité des locuteurs et les oppositions entre les voyelles moyennes font partie des habitudes phonatoires.

De fait, la grande majorité des langues ivoiriennes ont les oppositions /e/ / /ε/ et /o/ / /ɔ/. Les langues kru (Ouest ivoirien) ont généralement le son [ø] et l'opposition phonémique /y/ / /ø/. Des langues des quatre familles ivoiriennes ont des voyelles centrales comme [u] [i] [ɣ] et les oppositions /u/ / /ʊ/ ; /i/ / /ɪ/. En revanche, aucune langue ivoirienne ne possède l'opposition /ø/ / /œ/. Pour les voyelles basses, aucun auteur n'a repéré d'opposition /a/ / /ɑ/ dans les langues ivoiriennes.

Les voyelles moyennes méritent un intérêt particulier, puisque le système ivoirien ne ressort ni du système standard de France<sup>11</sup> ni du système du Midi de la France mais présente des caractéristiques spécifiques. Une fois posé qu'il existe une opposition entre les voyelles + ATR : / e, o, ø / et - ATR : / ε, ɔ, œ / qui n'est pas étrangère aux langues ivoiriennes, deux autres facteurs sont susceptibles d'influer sur le comportement des voyelles moyennes. Le premier est certainement une valorisation de la graphie. Le fait que la majorité des locuteurs francophones apprennent le français à l'école, donc en même temps que l'écriture, induit des représentations phonologiques marquées par l'écrit<sup>12</sup>. Le deuxième facteur susceptible d'appuyer un comportement linguistique particulier par rapport aux voyelles moyennes est la prise de conscience d'une variété ivoirienne distincte du français « de France », ou hexagonal, ainsi que d'autres variétés de la sous-région ouest africaine. Des attitudes de distanciation se manifestent notamment par des jugements évaluatifs sur la perte de l'opposition e / ε en finale ouverte (*piquais* ~ *piquer*) dans certaines variétés de français hexagonal, ou l'absence d'opposition ø / œ en syllabe finale fermée (*jeune* ~ *jeûne*) en français du Midi de la France, ou encore la généralisation de la réalisation [ø] en syllabes fermées finales dans les pays francophones à l'est de la Côte d'Ivoire comme le Bénin et le Togo.

La norme endogène écrite se distingue de la norme du français standard de France uniquement sur deux points. Tout d'abord, la graphie finale *-et* (*piquet*) est prononcée [e]. Ensuite, sur le modèle de la graphie de l'ouverture du [e] par l'accent circonflexe, ce même accent circonflexe est censé indiquer une ouverture du [ɔ] et du [œ]. C'est cette graphie qui est aussi utilisée dans l'écriture populaire usuelle des langues africaines et du nouchi<sup>13</sup>. Nous avons, par exemple :

11. Voir chapitre 7.

12. Il serait intéressant de comparer les systèmes phonémiques de locuteurs scolarisés et de locuteurs non lecteurs ayant appris le français de façon informelle lors d'une extension du protocole PFC. Pour l'instant, le protocole PFC s'adresse uniquement à des locuteurs lecteurs et ne donne pas accès à ce type de données.

13. L'administration coloniale avait initialement instauré la graphie « -oñ » pour les [ɔ] en syllabe finale ouverte ; celle-ci se retrouve dans des patronymes comme *Tanoñ* ou encore dans la deuxième graphie possible de *wourou fatoñ* (voir (9)).

(9) les graphies usuelles de [ɔ] et [ɛ] :

- les cōcō [ləkəkɔ] (« les profiteurs ») ;
- Wourou fatô [wurufatɔ] (dioula : « chien fou », nom de certains mini-cars de transport) ;
- Tchê [tʃɛ] (dioula : « homme » / interjection) ;
- les wôrô-wôrô [ləwɔrɔwɔrɔ] (« taxis à prix et trajets fixes »).

Ce conflit de deux normes en Côte d'Ivoire explique l'hétérogénéité de la réalisation des paires minimales *jeune/jeûne* : *jeune* est toujours prononcé [ʒøn], mais *jeûne* est prononcé [ʒœn] à 50 % dans la liste aléatoire et à 79 % dans la paire minimale *jeune-jeûne*.

#### 4.1.3. Les voyelles nasales

Dans le scribe NPL-CLA, nous constatons l'absence d'opposition *œ*/*ø*, qui par ailleurs n'est pas qu'à l'épave de base dans le système standard de France. Les oppositions *ɔ*/*ɑ* et *ɛ*/*ɛ̃* des voyelles hautes *ɔ*/*ɑ* et *ɛ*/*ɛ̃* de certaines langues insulaires n'existent pas. Seules existent, comme en français standard de France, les oppositions *ɔ*/*ɑ* et *ɛ*/*ɛ̃*, et en conclusion par conséquent l'opposition *œ*/*ø* n'est pas en question. En fait, nous ne voyons pas de variations positionnelles qui différencient quelques-unes des voyelles du français standard de France.

La distinction des voyelles moyennes *œ*/*ø* n'est pas celle du français standard, et d'autres oppositions sont partagées par toutes les variétés de syllabes nasales : les voyelles moyennes sont *+ATR* sur syllabes ouvertes (*\*œ* et *\*ø*) tandis que les voyelles nasales sont *-ATR* sur syllabes fermées [*\*œ̃* et *\*ø̃*].

En français de Côte d'Ivoire, c'est la voyelle moyenne ouverte antérieure qui présente le moins de variation de position : en syllabe ouverte comme fermée, elle tend à être toujours réalisée *+ATR*, dans *jeune*, *peuple*, *creuse*, etc. Elle ne sera réalisée [œ] que du fait de la présence d'un accent circonflexe, ou d'un « r » graphique en coda, suivi éventuellement d'un « e » graphique (non réalisé).

En finales ouvertes et en finales fermées graphiquement par un « r » non prononcé, les trois voyelles *-ATR* sont possibles, avec un allongement de surface qui résulte de la chute du *ʀ* (voir section précédente) :

(10)

- NAL : à l'intérieur [alɛtɛrœ:] ;
- AKL : elle a eu le malheur en route [malœ:ãuqut] ;
- EOIL : au bord du marigot [obœ:dymaũqigo].



En revanche, la variation observée en syllabe non accentuée rejoint celle observée dans d'autres variétés de français. Par exemple, en syllabe ouverte initiale, on trouve facilement des voyelles moyennes arrondies – ATR, comme dans :

(11)

- EOIL : Je *connais* pas aussi [ʒəkɔnɛ] ; *connait* des barrages [kɔnedɛbauʁaʒ] ;
- FOG : A *côté* de la BCAO [akɔtedlabeseao] ;
- SBL : toi même, tu peux prendre ta *maison* [mezɔ̃] ;
- AKL : toute la *vaisselle* de ma mère est là-bas [vesɛl].

La question des oppositions vocaliques est vue plus en détail dans [BOU 06b], notamment en ce qui concerne l'influence de l'orthographe et la pression des normes (norme locale et français de référence) sur la marge de variation acceptée.

#### 4.4.5. Voyelles nasales

	antérieures		postérieures	
	– arrondies	+ arrondies	– arrondies	+ arrondies
fermées	ĩ			ũ
+ ATR	*ẽ			
– ATR		œ̃		õ
ouvertes			ã	

Tableau 4.4. Voyelles nasales

A l'inventaire des voyelles nasales du français standard de France, s'ajoute, en français de Côte d'Ivoire, les voyelles nasales hautes [ĩ] et [ũ], présentes dans des mots spécifiques à cette variété, utilisés unanimement par tous les locuteurs francophones, quelle que soit leur langue première. Nous avons par exemple : *djougblé* [dʒũmgbɛ], *gingembre* [ʒũmʒãb], *dindin* [dĩdĩ] (« regarder avec intérêt »). Notons cependant qu'un appendice nasal est perceptible dans nos exemples. Ce qui soulève la question épineuse de l'inclusion des voyelles nasales fermée dans l'inventaire systémique de (tableau 4.5). Après tout, certains emprunts manifestent le même comportement en français hexagonal. Ainsi *camping* [kãpiŋ] ou *Umbrie* [ũbri]. Ces voyelles ne sont pas pour autant incluses dans les inventaires habituels.



On remarque aussi la généralisation du trait + ATR de la nasale antérieure moyenne non arrondie, de ce fait notée /  $\tilde{e}$  / dans le tableau. Une opposition apparaît dans le corpus, par ailleurs courante en français de Côte d'Ivoire, entre le chiffre « vingt » [v $\tilde{œ}$ ] et la boisson « vin » [v $\tilde{e}$ ]. Ainsi, huit locuteurs ont prononcé [v $\tilde{œ}$ ] (*médecin*) dans la liste de mots PFC. Cette distinction ne se fait pas lorsque *vingt* entre dans des compositions de nombres :

(12)

– CIAAKIG : dix-neuf heures trente, vingt heures par là [diznœvœ:tratvœtœ:pa:lɑ] ;

– CIAAKIG : en quatre-vingt dix j'avais huit ans ou neuf ans [ãkatvœdiszave qitãunœvã].

#### 4.4.6. Le schwa

On peut se demander si un schwa existe réellement en français de Côte d'Ivoire, dans le sens d'une voyelle dénotée par un « e » graphique qui alterne avec zéro. Plusieurs comptages réalisés grâce à la plate-forme PFC<sup>14</sup> permettent, en effet, de confirmer ce que la pratique de la variété laissait entrevoir. Le protocole permet aussi de comparer des registres de lecture et de paroles, et des situations plus ou moins formelles :

– dans les monosyllabes, le schwa est réalisé à 95 %. Dans les suites de monosyllabes, le schwa est conservé dans les mêmes proportions. Les schwas des clitiques et de *que* sont massivement réalisés ; seuls disparaissent parfois les schwas de *de*. Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que ces sites entraînent la chute massive des schwas dans les variétés du Nord ;

– en début de mots, les schwas sont toujours réalisés. Le codage donne une proportion de 97 % réalisés, ce qui permet de faire le rapprochement des schwas en clitiques ; la position en début de mot est aussi forte que la position en monosyllabe, ce qui plaide en faveur d'une valorisation du mot en français de Côte d'Ivoire ;

– en finale de mots, les schwas ne sont pas conservés à 97 % : 2 % sont réalisés en conversation, 9 % sont réalisés dans la lecture du texte. Ce phénomène est en étroite dépendance de la chute des consonnes finales précédant un schwa. Comme nous l'avons déjà signalé en section 4.4.2, la position finale consonantique est très instable : les R finaux ne sont pas prononcés. En revanche, si un locuteur tient à prononcer un R final, il le fera suivre d'un schwa de support, ontologiquement différent d'un schwa lexical. Le pourcentage élevé de schwas finaux dans la lecture

14. La plate-forme PFC est un outil qui permet, entre autres, d'extraire les sites de schwas et de liaisons, développé par J. Eychenne (<http://www.projet-pfc.net>) (voir chapitre I).

du texte s'explique par l'effort des locuteurs de prononcer toutes les consonnes finales.

Vu que les monosyllabes, le début et la fin de mot sont des sites d'alternance très marginaux, on peut considérer que le seul vrai schwa est celui des syllabes internes : 35 % de schwas sont réalisés dans cette position et on observe réellement une variation interlocuteur et chez le même locuteur.

Pour conclure, si un schwa phonologique semble bien exister en français de Côte d'Ivoire, sa distribution est beaucoup plus contrainte que dans d'autres variétés : il est limité aux syllabes médianes. Cependant, même la validité de cette analyse est remise en question par des faits de (13) qui semblent aller dans le sens d'une syncope vocalique médiane. Dans ce cas, on ne peut plus parler d'un schwa phonologique, mais d'un comportement de toute voyelle atone.

D'autres voyelles atones peuvent quelquefois être élidées dans cette position interne de mots. Nous avons par exemple :

(13)

- université [yn(i)\*ve(?)ste] ;
- Yamoussoukro [ˈjamsukro].

#### 4.4.7. Remarques sur la prosodie

En point de vue prosodique, le français ivoirien se distingue du français standard de France par un découpage différent de la chaîne parlée et l'introduction de tons et de longueurs vocaliques.

L'accentuation, en français de Côte d'Ivoire, tend à séparer, davantage qu'en français standard, les mots d'un même syntagme et ne porte pas toujours sur la dernière syllabe du syntagme ou du mot. Par exemple, lorsqu'un syntagme nominal comporte un numéral, ou le déterminant *un*, ceux-ci sont accentués ; les nombres ordinaux ainsi que les sigles sont accentués sur leur première syllabe. Autrement dit, le français de Côte d'Ivoire préfère découper la chaîne parlée en mots plutôt qu'en groupes rythmiques.

Certains homophones en français standard de France sont distingués par leur ton en français de Côte d'Ivoire, c'est le cas des paires : *de/deux* ; *cela/ceux-là* ; *leur* (pronom personnel)/*leur* (déterminant) dont le deuxième terme est réalisé avec un ton haut.

Par ailleurs, l'allongement vocalique des adjectifs gradables, de certains mots grammaticaux, tels que *depuis, jusqu'à, voilà, vraiment* (voir LAF02-03) a un rôle de modificateur d'intensité, voire de modification du sens.

#### 4.4.8. Observations sur la liaison

Nos résultats suivent les tendances observées dans les points d'enquête de l'hexagone [DUR 07] :

- aucune liaison épenthétique ou interdite n'existe dans le corpus d'entretiens ;
- les liaisons catégoriques après un clitique (*en, on, un, des, les, vous, etc.*) sont toutes faites ;
- les liaisons dites obligatoires, mais variables selon [DUR 08], après des mots grammaticaux (déterminants, adverbes et prépositions monosyllabiques) sont majoritairement faites à la lecture comme en conversation, c'est le cas après *quelques, tout*. En revanche, les mots qui sont le lieu d'une variation sont *dans, chez, très* ;
- la liaison après *est* est variable et cette variabilité dépend du contexte de conversation ou de lecture : 50 % des liaisons sont réalisées en ce lieu à la lecture mais seulement 5 % en parole spontanée ;
- les liaisons facultatives après un nom pluriel ne sont pas réalisées en contexte de parole spontanée, elles peuvent l'être à la lecture (11 % de liaisons réalisées dans ce contexte) et après *est*.

Une petite particularité cependant distingue français hexagonal et français de Côte d'Ivoire lorsqu'une liaison non réalisée entraîne la séquence de deux voyelles. En français de Côte d'Ivoire, le coup de glotte est réputé plus fréquent que l'enchaînement lorsque deux mots sont séparés par deux voyelles. De fait, en contexte de liaison potentielle dans le texte de notre corpus, 75 % des liaisons non réalisées donnent lieu à un coup de glotte. Cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait un rapport de cause à effet entre la non-réalisation d'une liaison et la présence d'un coup de glotte. En effet, le coup de glotte est très fréquemment observé en début de mot à initiale vocalique dans notre corpus, indépendamment du contexte précédent.

Ce comportement est particulièrement intéressant dans la mesure où il rejoint d'autres traits de prononciation allant dans le sens d'une définition du mot phonologique, notamment la conservation du schwa des clitiques et du schwa initial, l'accent initial, y compris celui des clitiques, et l'absence d'enchaînement. La variété de Côte d'Ivoire semble identifier le mot phonologique au mot grammatical, au contraire du français hexagonal où le découpage des unités phoniques s'opère selon les groupes rythmiques.

#### 4.5. Conclusion

Après avoir passé en revue un certain nombre de caractéristiques de la prononciation ivoirienne du français, nous pouvons faire deux constatations. D'une part, d'un point de vue synchronique, il se dessine une norme endogène définissant une communauté linguistique. D'autre part, du point de vue diachronique, la variation allophonique qui engendre le changement n'a rien de spécifique à la Côte d'Ivoire. En effet, les changements qui sont survenus depuis l'époque coloniale obéissent à la loi phonologique générale, qui privilégie les formes non marquées. Ainsi, des phénomènes comme la disparition de R, la vélarisation de /l/ et la réduction des groupes consonantiques s'inscrivent dans une logique de simplification et de réduction des contrastes en position faible ; les palatalisations dues à des assimilations sont tout autant des phénomènes naturels que les synopes pré et post-toniques. Il n'est sans doute pas anodin que ces changements se retrouvent dans d'autres variétés éloignées de la pression de la norme, comme le français réunionnais, québécois, ou encore les parlers des cités françaises. Nous sommes amenés à identifier ces changements à une évolution des choses somme toute naturelle et attendue.

#### 4.6. Bibliographie

- [BOU 02] BOUTIN A.B., Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire, thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 2002.
- [BOU 06a] BOUTIN A.B., « PFC-Abidjan : choix méthodologiques liés à l'extension d'un corpus », *Colloques d'Albi Langages et signification (CAL)*, 10-14/07/2006 : Documents numériques et interprétation : corpus en lettres et sciences sociales [http://www.revue-texto.net/Archives/Albi\\_2006/ACTES\\_COMMUNICATIONS.doc](http://www.revue-texto.net/Archives/Albi_2006/ACTES_COMMUNICATIONS.doc), 2006.
- [BOU 06b] BOUTIN A.B., « Marge de variation dans le système phonémique du français en Côte d'Ivoire », *Colloque international Approches phonologiques et prosodiques de la variation sociolinguistique : le cas du français, PFC 2006*, 6-8/07/2006, Université catholique de Louvain (<http://www.projet-pfc.net>), 2006.
- [BOU 06c] BOUTIN A.B., TURCSAN G., « Groupes consonantiques dans le français ivoirien : variation, volatilité, vocalisation », *Colloque international PFC : Phonologie du français : du social au cognitif*, 7-9 décembre 2006, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, <http://www.projet-pfc.net>, 2006.
- [BOU 07] BOUTIN A.B., LYCHE C., PRIGNITZ G., « Les enquêtes PFC en Afrique », dans S. Detey, D. Nouveau (dir.), *PFC-Enseignement du français & Travaux en cours, Phonologie du Français Contemporain*, Bulletin n° 7, 297-330, [http://www.projet-pfc.net/?u\\_s=4&u\\_a=157&](http://www.projet-pfc.net/?u_s=4&u_a=157&), 2007.
- [CLE 07] CLEMENTS G.N., RIALLAND A., « Africa as a phonological area », dans B. Heine, D. Nurse (dir.), *A Linguistic Geography of Africa*, p. 36-85, Cambridge University Press, Cambridge, [http://ed268.univ-paris3.fr/lpp/publications/2005\\_Clements\\_Africa\\_as.pdf](http://ed268.univ-paris3.fr/lpp/publications/2005_Clements_Africa_as.pdf), 2007.

- [COT 04] COTE M.H., « Consonant cluster simplification in Québec French », *Probus* 16, 151-201, 2004.
- [DEL 03] DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J., *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2003.
- [DUR 03] DURAND J., LYCHE C., « Le projet Phonologie du français contemporain et sa méthodologie », dans E. Delais-Roussarie, J. Durand (dir.), *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, p. 213-278, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2003.
- [DUR 08] DURAND J., LYCHE C., « French liaison in the light of corpus data », *Journal of French Language Studies*, 18, p. 33-66, CUP, Cambridge, 2008.
- [GAD 97] GADET F., *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris, 1997.
- [HAT 81] HATTIGER J.L., Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan, thèse, Université de Strasbourg, 1981.
- [KAB 98] KABORE R., TCHAGBALE Z., « ATR, ouverture et arrondissement vocaliques dans quelques systèmes africains », S. Platiel, R. Kabore (dir.), *Les langues d'Afrique subsaharienne, Faits de Langue*, n° 11-12, Ophrys, Paris, 1998.
- [KNU 07] KNUTSEN A.M., Dynamique du français en Afrique : le cas d'Abidjan (Côte d'Ivoire), thèse de doctorat, Université d'Oslo, 2007.
- [KOU 98] KOUADIO N'GUESSAN J., « Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne », *La coexistence des langues dans l'espace francophone, Deuxièmes journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues*, 25-28/09/1998, Textes réunis par P. Dumont, C. Santodomingo, p. 199-207, AUF, Rabat, 1998.
- [LAD 96] LADEFOGED P., MADDIESON I., *The Sounds of the World's Languages*, Blackwell, Oxford, 1996.
- [LAF 03] LAFAGE S., *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité, tomes 1 et 2. Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 16 et n° 17, Didier, Erudition, Paris, 2003.
- [MIL 80] MILROY L., *Language and Social Networks*, Blackwell, Oxford, 1980.
- [VYD 04] VYDRINE V., « Areal and genetic features in West Mande and South Mande phonology: in what sense did Mande languages evolve ? », *Journal Of West African Languages*, 30, 113-125, 2004.



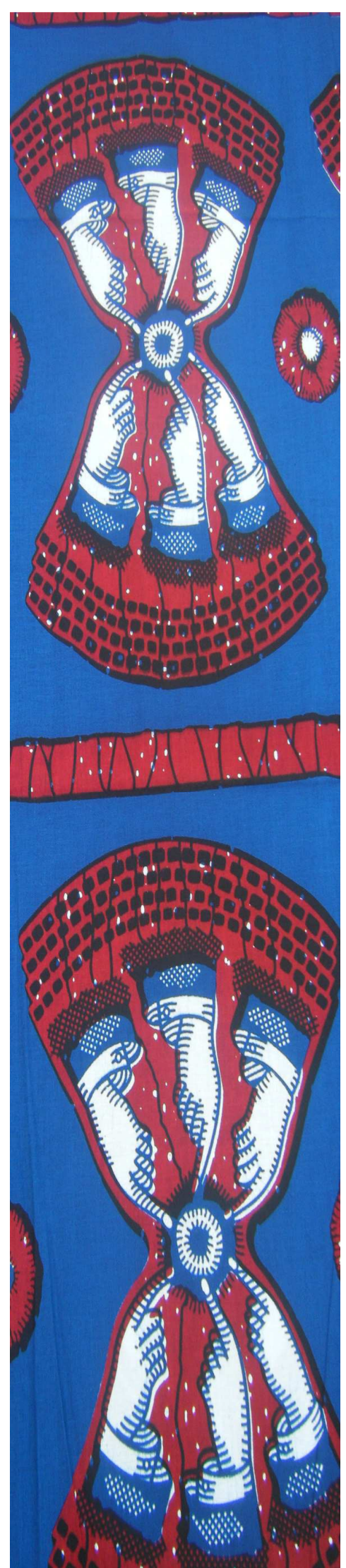


**Analyse énonciative comparée des systèmes hypothétiques en *si* en français de Côte d'Ivoire et en *sɛ* en baoulé dans un discours fictionnel,**  
avec K. Kouamé,

*Autour du verbe, Le français en Afrique*, n° 26,  
p. 71-84

Nice : ILF & CNRS, 2011.

[31A]







**ANALYSE ÉNONCIATIVE COMPARÉE DES SYSTÈMES  
HYPOTHÉTIQUES EN *SI* EN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE  
ET EN *SÈ* EN BAOULE DANS UN DISCOURS FICTIONNEL**

**Béatrice Akissi Boutin**

CNRS - UMR 5263, Université Toulouse 2

ILA, Université Cocody-Abidjan

&

**Kouakou Kouamé**

Université de Bouaké

## **Introduction**

Dans le dispositif [si p, (alors) q], *si* pose le cadre situationnel sans l'asserter et la valeur de vérité de l'apodose q dépend de celle de la protase p. Avec le discours fictionnel hypothétique, le locuteur entre dans une modalité déclarative très particulière puisque l'assertion (apodose) est conditionnée par une situation irréaliste et/ou fictionnelle (protase).

L'objectif est ici d'explorer les possibilités discursives qu'offrent l'opérateur de fictionalité français *si* suivi de l'Imparfait et son correspondant baoulé<sup>1</sup>, *sɛ* suivi du Constatif, dans une forme hypothétique à visée optative. Les travaux d'Adam (1992) et d'Adam et Bonhomme (1997) portant sur le fonctionnement de la forme française, commandé par l'Imparfait montrent qu'il existe une forte corrélation entre l'Imparfait et le *si* dans la construction d'un discours fictionnel hypothétique, le dispositif en [si p, (alors) q] jouant le rôle d'opérateur de fictionalité dans un tel contexte. L'Imparfait est un véritable temps du passé lorsqu'il est ancré dans la situation de l'énonciation, mais il prend une valeur modale, généralement fictionnelle, lorsqu'il est débrayé de la situation d'énonciation ; dans ce dernier cas, il est soit relié au passé, soit relié à l'irréel. En est-il ainsi pour le baoulé, avec *sɛ* et les flexions verbales (désignées globalement par « temps-aspect-modalité » (TAM)) avec lesquelles il est employé ? Si oui quelles sont les modalités énonciatives qui régissent cette forme lors d'une construction discursive fictionnelle ?

De fait, vu que le baoulé et le français sont deux langues typologiquement éloignées et que le français de Côte d'Ivoire est une variété dialectale de français en contact avec le baoulé, nous pensons que faire une étude comparée portant sur les emplois hypothétiques de *si* ~ *sɛ*, dans le cadre d'une fiction dans ces deux langues, revient à rechercher d'une part, les « homologues structurales » que présentent *si* ~ *sɛ*, hypothétiques fictionnels en français de Côte d'Ivoire et en baoulé et, d'autre part, les points de ressemblance mais aussi les différences qui régissent la grammaire énonciative du *si* hypothétique fictionnel en français de Côte d'Ivoire, et en français standard.

---

<sup>1</sup> Le baoulé est une langue décrite mais non encore fixée par l'écrit, située au centre de la Côte d'Ivoire et dont on peut estimer le nombre de locuteurs à environ 4 millions.

Notre étude se base sur un corpus recueilli en juillet 2008<sup>2</sup> auprès de quatre témoins ivoiriens baoulé dans le cadre du projet CFA ('Contemporary french in Africa and in the Indian Ocean', <[http://www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprojekter/skattum/ingse\\_CFA](http://www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprojekter/skattum/ingse_CFA)>).

### Le discours fictionnel hypothétique en français

Les onze possibilités de structures verbo-temporelles en *si* de Adam et Bonhomme (1992)<sup>3</sup> ne seront pas retenues ici. On peut cependant opérer un classement des hypothèses en distinguant essentiellement deux protases orientées différemment par rapport au réel selon le TAM qui suit *si*, *si* ayant un rôle de subordonnant dans de tels énoncés<sup>4</sup> :

- Si p (Présent) [protase de l'ordre du réel], alors q (Présent, Futur, Impératif)

- Si p (Imparfait, Plus-que-parfait) [protase rejetée du réel], alors q (Conditionnel Présent ou Passé).

*Si* pose le cadre situationnel sans l'asserter mais, dans le cas d'une protase de l'ordre du réel ou à valeur potentielle, le TAM du verbe qui suit *si* est le Présent, alors que dans le cas d'une protase rejetée du réel ou à valeur d'irréel, le TAM du verbe qui suit *si* est l'Imparfait en français standard. On observe dans ce rôle après *si*, le subjonctif en espagnol ou dans d'autres langues romanes ; par ailleurs, le conditionnel est attesté en France dans des variétés non standard.

L'Imparfait dénote un procès situé hors de l'actualité. Cependant, sa valeur est temporelle lorsque le procès est décalé dans le passé, mais modale lorsque le procès est envisagé en dehors de la réalité. Ces deux valeurs peuvent se trouver après *si* pour des protases de même forme (*si j'avais de l'argent*), et ce sont en fait les marques TAM du verbe principal qui permettent de différencier ces deux possibilités :

(1) *Si j'avais de l'argent, je le dépensais* vs. *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais*. La même bivalence sémantique peut être observée avec le Présent. Lorsque *si* est suivi d'un verbe au présent, la situation est envisagée comme un possible à venir. Selon le rapport avec le procès de la principale, nous aurons, s'il est postérieur, le Futur, et s'il est (quasi) simultané, le Présent :

(2) *Si tu as de l'argent, tu le dépenseras (un jour)* vs. *Si tu as de l'argent, tu le dépenses*.

Présent et Imparfait utilisés en parallèle dans la protase et l'apodose permettent d'exprimer une valeur itérative appliquée à la situation dénotée.

<sup>2</sup> Outre les auteurs, ont participé à l'enquête Jean-Martial Kouamé et André-Marie Beuseize, de l'Université de Cocody ; nous les remercions ici.

<sup>3</sup> Il s'agit des constructions de type :

**a-** [si (Imparfait), (Conditionnel)] **b-** [si (Plus-que-parfait), (Conditionnel passé)]

**c-** [si (Présent), (Impératif)] **d-** [si (Présent), (Futur proche ou simple)]

**e-** [si (Présent), (Présent)] **f-** [si (Présent + ALORS Ø) ; **g-** [si (Imparfait), Ø]

**h-** [si (Plus-que-parfait), Ø] **i-** [Ø + (Conditionnel)] ; **j-** [si (Présent), (Conditionnel)]

**k-** [si (Imparfait), (Futur antérieur)].

<sup>4</sup> Nous utilisons les majuscules pour les tiroirs ou « temps » verbaux, pour distinguer ceux-ci des valeurs sémantiques générales souvent de même nom, qui elles sont en minuscules.

En français standard, une valeur conditionnelle est difficilement associée à l'auxiliaire *aller*. En tant qu'auxiliaire d'aspect, *aller* suivi d'un verbe à l'infinitif porte une valeur d'imminence, avec éventuellement une visée prospective ou intentionnelle. Il peut former, au présent, l'équivalent du Futur et, à l'Imparfait, l'équivalent d'un passé proche d'être réalisé<sup>5</sup>. Cependant, dans une structure hypothétique en français standard, alors que le Futur Périphrastique en *aller* peut facilement remplacer le Futur (simple), la périphrase en *aller* ne peut pas toujours remplacer efficacement le conditionnel dans la principale :

(3) *Si tu as de l'argent, tu vas le dépenser*

(4a) *Si j'avais de l'argent, j'allais le dépenser.*

La valeur conditionnelle de cette dernière phrase est peu accessible en français standard : *allais* est plus facilement interprété comme un verbe de mouvement que comme un auxiliaire d'aspect, avec une valeur itérative. Lorsque *si* introduit une protase à valeur temporelle, il peut être substituable par *quand* en français standard, comme c'est le cas en (4a).

En français de Côte d'Ivoire, le Conditionnel est peu représenté. Nous n'observons pas, par exemple, d'emploi du Conditionnel dans la protase (*Si j'aurais de l'argent*). Comme il a déjà été relevé, le français de Côte d'Ivoire utilise l'auxiliaire *aller* en concurrence non seulement du futur, mais aussi du subjonctif (Boutin 2007, 2008) et du conditionnel, comme nous allons le voir. Knutsen (2007 : 216-217) relève cette forme en concurrence du conditionnel sans en proposer d'analyse. Dans l'exemple (4a) par exemple, l'interprétation conditionnelle de *j'allais le dépenser* est la plus normale. Cet emploi de [*aller*<sub>imp</sub> *V*<sub>inf</sub>] a pris, dans la variété de français étudiée ici, une valeur modale équivalente à celle du Conditionnel, dans un tour que l'on peut même appeler 'Conditionnel Périphrastique'. En effet, l'interprétation des structures [si (Imparfait), ('Conditionnel périphrastique')], avec une valeur à la fois prospective et rejetée du réel, prime sur l'interprétation temporelle dans les énoncés du type de (4). Une valeur temporelle / itérative n'est pas possible sans adverbe itératif :

(4b) *Si j'avais de l'argent, j'allais le dépenser à chaque fois.*

La valeur modale de [*aller*<sub>imp</sub> *V*<sub>inf</sub>], qui associe la valeur irréelle de l'Imparfait à la valeur prospective de l'auxiliaire *aller*, n'est ni incongrue<sup>6</sup>, ni totalement absente du français standard, mais cette forme est peu courante dans le dispositif hypothétique [si p, (alors) q].

### **Le discours fictionnel hypothétique en baoulé**

Le baoulé n'a bénéficié jusque-là d'aucune étude consacrée à la grammaire énonciative des hypothétiques. Le système TAM du baoulé et les structures hypothétiques ont cependant été décrits par Creissels et Kouadio (1977, pp. 377-393 et 507-509 respectivement). En baoulé, les valeurs modales et aspectuelles se structurent en modes « Constatif » (ou Indicatif), « Intentionnel » et « Injonctif », et

<sup>5</sup> Riegel et al. (2008 : 253) évoque cette forme comme concurrente du «Conditionnel Présent» pour une action postérieure dans le passé. La valeur du « Conditionnel Présent » envisagée par l'auteur est plus proche d'un futur du passé que d'un conditionnel.

<sup>6</sup> Molière écrit : « J'allais nettoyer votre corps et en évacuer entièrement toutes les mauvaises humeurs » (*Malade imaginaire*, III, 5).

en aspects « Progressif », « Continuatif », « Accompli » et « Résultatif ». La langue baoulé construit le discours hypothétique en deux propositions dont la forme logique est : [*se* p, (*uuun*) q], p étant le conséquent et q la conséquence de p. Antéposé à la subordonnée, *se* a le rôle de subordonnant, mais d'autres morphèmes, d'ordre énonciatif, interviennent éventuellement en fin de subordonnée.

Dans le cas d'une protase qui ne s'est pas réalisée malgré sa potentialité, les deux verbes, dans la subordonnée et dans la principale, sont à l'aspect Accompli, qui se manifeste par le suffixe verbal *-ni/li*. Le morphème *'n/ni* en fin de subordonnée et l'adverbe *uuun* (*alors*) sont alors régulièrement attestés. Ces constructions correspondent en français à [*si* (Plus-que-parfait), (Conditionnel passé)] :

- (5) *Se kòfì wɔ-li 'n ùúún kuàjo bà-li*  
 Si Kofi partir-PRF PART alors Kouadio venir-PRF  
 (*Si Kofi était parti, Kouadio serait venu*).

Dans le cas d'une protase à valeur potentielle, le morphème final *ɔ* apparaît :

- (6) *Se kòfì wɔ-li ɔ uuun kuàjo ɔ a bà lo*  
 Si Kofi partir-PRF PART alors Kouadio 3SG RES venir là-  
 bas

(*S'il est vrai que Kofi est parti là-bas, alors Kouadio doit y être arrivé*)

(Creissels et Kouadio 1977 : 507-509)

Les énoncés hypothétiques à valeur d'irréel, sont construits à l'aide de *se* et mettent en jeu, dans la protase, le mode Constatif (ou Indicatif), marqué par défaut, c'est-à-dire le radical verbal au ton fondamental ou bas affecté d'un préfixe tonal à ton bas. Par ailleurs, cette forme qui, du point de vue modal porte la valeur de Constatif, est, du point de vue aspectuel, qualifiée de neutre, puisqu'elle ne comporte sémantiquement aucune référence. « Elle est particulièrement apte à l'expression d'un fait non lié à un point précis dans le temps, d'un fait habituel, d'une virtualité » (Creissels et Kouadio 1977 : 384). Dans la principale (l'apodose), le verbe est au mode Intentionnel. Creissels et Kouadio (1977 : 378) appellent par ce terme « une série de formes qui expriment de manière générale une intention du sujet ; selon le contexte, ces formes peuvent prendre une valeur très proche de la valeur temporelle de futur », apte aussi, à la première personne, à exprimer une promesse ou un engagement. L'Intentionnel diffère du Constatif par le ton haut, que l'orthographe baoulé marque éventuellement par une apostrophe avant le radical verbal.

- (7) *se n ne sika n 'fa man*  
 Si 1SG avoir-CST argent 1SG prendre-INT donner  
 (*Si j'avais de l'argent, je voudrais en faire don*)

- (8) *se n ne sika n 'fa yo like kun*  
 Si 1SG avoir-CST argent 1SG prendre-INT faire chose un  
 (*Si j'avais de l'argent, je voudrais le dépenser*)

Le baoulé peut aussi avoir recours aux auxiliaires, *wa* et *ko*, « venir » et « aller », définis dans Creissels et Kouadio (1977 : 403-416), Kouadio (2000). Les valeurs sémantiques de ces formes sont variées et constituent un problème complexe que les auteurs ne traitent que partiellement. Hors du discours narratif, ces auxiliaires sont susceptibles d'être déconnectés de leur valeur directionnelle de base

et *wa* surtout, combiné ou non au morphème d'Intentionnel, peut transmettre soit une valeur temporelle future, soit une valeur exclusivement modale, rejoignant par là l'Intentionnel. Cependant, dans le cadre d'un discours hypothétique, sans l'Intentionnel dans l'apodose, l'hypothèse peut rester dans l'ordre du réel, et *se* être un équivalent de *quand* :

(9) *se n nyan sika 'n, m'a oka amun*  
 si 1SG gagner-CST argent DEF 1SG AUXvenir aider 2PL  
 (*Quand j'aurai de l'argent, je vous aiderai*)

(10) *se n nyan sika 'n, n kɔ oka amun*  
 si 1SG gagner-CST argent-DEF 1SG AUXaller aider 2PL  
 (*Quand j'aurai de l'argent, je vous aiderai*)

Le système hypothétique baoulé est donc un système complexe, dans lequel interviennent des morphèmes postposés, antéposés au radical verbal, ou tonaux. Des homologues structurales peuvent cependant être observées en baoulé et en français, notamment le dispositif commun [si/se **p**, (alors/uuun) **q**], le recours à l'auxiliation de verbes originellement de mouvement (de sens « *aller/venir* » pour exprimer un « futur »). Par ailleurs, le baoulé possède un morphème grammatical exprimant la valeur « intentionnelle » d'un procès alors que cette valeur n'est qu'indirectement reflétée en français par l'auxiliaire *aller*.

### Bref descriptif de l'enquête et du corpus

Dans le but d'étudier plus particulièrement quelques constructions syntaxiques dans les diverses zones francophones, nous avons convenu à Oslo (2007), lors d'une journée cfa, de recourir à des questions communes qui seraient posées aux informateurs après un entretien qui visait à approcher leur profil sociolinguistique.

À la suite, une enquête, parmi d'autres (Dister *et al.* 2008), a été menée en 2008 à Abidjan dans le cadre d'une prospection pour le projet. Sept sujets de diverses langues premières ont été enregistrés et un corpus d'1 heure 30 au total a été traité dans le cadre de cette pré-enquête. Pour l'étude présentée ici, uniquement quatre locutrices ont été retenues du fait de leur homogénéité. De fait, des liens de parenté les unissent, sur trois générations ; elles sont toutes locutrices du baoulé comme langue première et du français comme langue seconde : le baoulé est parlé à la maison et souvent au dehors, le français, selon l'entourage. KM a vécu en France quelques années et KL est actuellement interne dans l'établissement technique qu'elle fréquente. KA est celle qui a été le moins exposée au français, elle n'a jamais été scolarisée. Les âges vont de 20 à 69 ans, les niveaux d'études varient d'aucune scolarité à la classe de seconde, les activités et professions exercées sont le commerce et les travaux ménagers. Le lieu de l'enregistrement est le logement de la mère ou grand mère, où toutes vivent ou ont vécu ensemble une grande partie de leur vie. Le discours obtenu, de 45 minutes au total, peut être qualifié de discours collectif puisque, bien que chaque locutrice s'exprime à tour de rôle en français et en baoulé, les autres assistent et interviennent sur le déroulement de l'interaction.

Mise en contraste de quelques traits des locutrices

KL	filles	baoulé	1990/ 20 ans	2 <sup>de</sup>	étudiante technique
LA	mère	baoulé	1968 / 40 ans	3 <sup>e</sup>	ménagère
KM	tante	baoulé	1963 / 45 ans	CM2	ménagère
KA	grand-mère	baoulé	1939 / 69 ans	–	commerçante

Les deux questions nous occupent ici, qui placent d'emblée la locutrice dans l'irréel, sont : *si vous étiez riche, qu'est-ce que vous feriez ? / se a le sika, a ye ngwe ?* et *si vous étiez président, qu'est-ce que vous feriez ? / se a ti wlengbi eɛn klo su kpɛngben, ngwe a yo ɔ ?* Celle-ci va répondre en reprenant chaque fois l'énoncé de la question à son compte et en enchaînant avec son propre discours. Alors que l'on aurait pu s'attendre à des discours de rêves, les locutrices produisent un discours de type généralement oblatif. Peut-être du fait qu'elles se voient dans l'incapacité de raisonner sur une situation improbable, ou pour une autre raison, leur discours se transforme, non en une fiction illusoire, mais en une déclaration oblatif d'obligations morales.

Le discours que nous avons à analyser présente des indices abondants spatio-temporels, d'énonciation actuelle, et d'autres éléments qui modulent le discours. Nous convenons ici de ne prendre en compte, dans l'analyse énonciative, que les éléments suivants : la flexion verbale et d'autres procédés linguistiques qui permettent d'organiser le discours et de le structurer sémantiquement en argumentation, puis en explication et narration. Les phénomènes d'interdiscours ou de polyphonie ainsi que les présupposés psychologiques et sociaux qui sous-tendent l'usage du discours de type oblatif seront aussi évoqués.

En réponse aux questions fictionnelles hypothétiques posées, nous avons obtenu 42 structures hypothétiques fictionnelles en [si p, q], 16 en français et 26 en baoulé. Le plus souvent, la protase (9 en français et 8 en baoulé) est reliée à plusieurs apodoses. Par ailleurs, hors des questions dans le reste de l'entretien, nous relevons 20 structures hypothétiques temporelles ou potentielles spontanées.

### L'analyse du corpus français

Dans les énoncés hypothétiques fictionnels en [si p, q], les flexions verbales (TAM) qui apparaissent le plus souvent dans l'apodose sont des tours périphrastiques en *aller* à l'Imparfait suivi d'un verbe à l'Infinitif [*aller*<sub>Imp</sub> *V*<sub>Inf</sub>], appelé ici 'Conditionnel périphrastique', tour qui concurrence le Conditionnel du français standard.

Nous formulons l'hypothèse que l'auxiliaire aspectuel *aller* est à même d'assumer une valeur déontique et que la valeur impérative est portée par l'Infinitif qui suit mais qui peut aussi parfois se retrouver seul comme verbe principal après la protase en *si*.

Le Conditionnel n'apparaît pas du tout dans notre corpus. On observe trois types de structures TAM avec lesquelles les locuteurs expriment leurs opinions face aux questions en *si* posées par leur interlocuteur. Ces trois types de structures TAM,



signes d'une diversité des emplois du *si* hypothétique en français de Côte d'Ivoire, se manifestent comme suit dans le discours :

- [si (Imparfait), ('Conditionnel périphrastique')] (10 énoncés) :

(11) *Si j'étais riche, sincèrement, j'allais aider ceux qui sont dans le besoin* (cfa-ci, LA)

(12) *Si j'étais président de la république, j'allais voir vraiment les démunis, les démunis, les sans-abri* (cfa-ci, LA)

- [si (Présent), (Futur périphrastique)] (1 énoncé) :

(13) *S'il y a de l'argent, je vais le donner à mon enfant, il va faire travailler* (cfa-ci, KA)

- [si (Imparfait), (Futur périphrastique)] (1 énoncé) :

(14) *Si j'étais président de la république, je vais commencer euh par diminuer toutes les choses* (cfa-ci, KL)

- [si (Présent), (Présent)] (2 énoncés) :

(15) *Si mwa le prezidan tu le mond, mwa le legad tu le mond, le zan i fe bien, tu le mond i fe kom mwa i fe. an?an<sup>7</sup>* (cfa-ci, KA)

- [si (Imparfait), (Infinitif)] (2 énoncés) :

(16) *Bon si j'étais riche, la première chose, acheter une maison, la deuxième, aider les gens qui n'ont pas l'argent, la troisième monter des sociétés, puis, bon, investir partout.* (cfaci, KL)

Dans ce dernier cas, on remarque bien l'indépendance énonciative de la proposition principale par rapport à la subordonnée (Creissels 2006 : 189-190). L'Infinitif est intéressant dans la mesure où on peut le rapprocher de celui que l'on rencontre aussi après *aller<sub>imp.</sub>* Cependant, on ne peut affirmer qu'un tel énoncé puisse être produit hors d'un contexte tel que celui de notre enquête, où la question (*qu'est-ce que tu allais faire ?*) est sous-jacente et omniprésente. Le TAM le plus représenté dans notre corpus est nettement la tournure périphrastique en [*aller<sub>imp.</sub>* *V<sub>inf.</sub>*].

Ces structures hypothétiques fictionnelles se distinguent nettement d'autres structures en *si* du corpus, au présent (10 occurrences), qui s'orientent entre deux pôles, l'un potentiel (17) et (18), l'autre temporel (19) où *si* est équivalent de *quand*<sup>8</sup> :

(17) *A partir de Yarani si il y a les véhicules qui marchent on prend un wôrô-wôrô.* (cfa, LA)

(18) *Pour aller chez ma grand-mère, si vous venez par le zoo, vous continuez, vous prolongez la voie jusqu'au carrefour Sanmanké* (cfa-ci, KL)

(19) *Quand il y a l'occasion pour le travail, si on m'appelle je vais pour, <E : C'est ça.> voilà. Mais si il y a pas travail je suis là je me débrouille avec un peu, du commerce* (cfa-ci, KM)

Dans tous les cas, la protase est de l'ordre du réel. Le dispositif hypothétique potentiel [si p (Présent), alors q (Présent)] fonctionne dans des énoncés explicatifs.

<sup>7</sup> Une transcription en orthographe standard n'étant pas possible ici sans un traitement du discours produit par la locutrice, nous adoptons ici l'orthographe des langues africaines en Afrique de l'Ouest, qui emprunte deux lettres à l'API.

<sup>8</sup> Cette valeur de *si* = *quand* pour un procès dans le passé ne s'éloigne pas des possibilités du français standard (voir (4a)). Le français en Côte d'Ivoire présente aussi des énoncés où *si* = *quand* pour des procès non encore réalisés, mais qui se réaliseront très probablement, du type : *si je finis, je vais passer te voir (quand je finirai, je passerai te voir)*. Ces structures ne sont pas apparues dans notre corpus.

Venons-en maintenant à la seconde perspective qui décrit les modalités comme l'expression d'une attitude logique et/ou appréciative de l'énonciateur vis-à-vis du procès. Le discours produit est une argumentation par hypothèse et la structure [*si...alors...*] donne un caractère balancier au propos, qui oscille, comme on va le voir, entre une argumentation-explication, une argumentation-description et une argumentation-narration. Les exemples qui suivent permettent de voir comment cela se réalise. L'argumentation est explication dans (20) :

- (20) *Si j'étais riche sincèrement,  
j'allais aider ceux qui sont dans le besoin,  
c'est-à-dire, m'occuper plus des des enfants  
et puis des des femmes surtout qui ont des enfants  
qui ne peuvent pas arriver à, à subvenir à leur besoin,  
  
Ça, ça me préoccupe beaucoup. Parce que souvent il y a des femmes qui  
font des enfants et puis soit leur, le monsieur n'a pas reconnu ces enfants  
là, ces enfants là sont à la portée de la femme, c'est elles qui sont/, qui  
souffrent, qui s'occupent des enfants vraiment ça, ça me fait truc.  
Donc vraiment si j'avais l'argent, j'allais beaucoup aider ces enfants là et  
leur maman (cfa-ci, LA)*

*C'est-à-dire* introduit une glose de *aider ceux qui sont dans le besoin*, de même structure [V<sub>inf</sub>]. Le complément est à son tour coordonné à un autre, explicité avec deux relatives. On est dans l'explicitation d'une situation reliée à l'apodose, qui va laisser la place à un discours purement narratif, encadré par deux expressions des sentiments du locuteur. La clôture retourne au discours hypothétique, ce qui montre qu'elle n'a pas opéré une digression mais que l'énoncé hypothétique était bien l'occasion d'une argumentation.

L'argumentation est raisonnement logique dans (16), selon une progression thématique et chronologique des idées, hiérarchisées dans le temps par ordre d'importance :

- (16) *Si j'étais riche, la première chose, acheter une maison,  
la deuxième, aider les gens qui n'ont pas l'argent,  
la troisième monter des sociétés,  
puis, bon, investir partout (cfa-ci, KL)*

La narration peut parfois prendre la forme d'une énumération des nécessaires, qui revient à la description des conditions sociales des laissés-pour-compte dans la société ivoirienne. Dans l'énoncé suivant, une explication en *parce que* suit :

- (21) *Bon si j'étais président de la république  
j'allais, voir vraiment les démunis, les démunis, les sans-abris,  
et puis bon m'occuper beaucoup de ceux qui sont,  
les habitants qui qui louent s/ les maisons,  
parce que le problème de maison vraiment c'est un peu difficile.*

*Donc si j'étais président, en tout cas mon souhait le plus ardent, c'est ça (cfa-ci, LA)*  
Cette oscillation, variant d'un énonciateur à un autre est parfois close par le retour à l'argumentation par hypothèse, le genre de discours de départ dans lequel le locuteur tente coûte que coûte de rester, ainsi que l'attestent les exemples (16) et (21).

Du point de vue du lexique, on remarque une majorité de verbes dont le contenu sémantique est de type oblatif. Les destinataires de ces actes de bienfaisance sont soit une catégorie de la population, soit sa totalité :

- *m'occuper* (5 occ.) *des habitants / enfants / femmes*
- *donner* (4 occ.) *des habitations / mon argent*
- *aider* (4 occ.) *ceux qui sont dans le besoin*
- *diminuer* (3 occ.) *toutes les choses / le marché*
- *je regarde* (3 occ.) *tout le monde / tout le peuple*
- *voir* (3 occ.) *les démunis / la circulation / la corruption*
- *me souvenir* (1 occ.) *des gens qui n'ont rien*
- *m'intéresser* (1 occ.) *à eux (orphelins / veuves)*.

Comment interpréter le contenu du discours ? Certains y verront l'expression des sentiments des pauvres, qui disparaissent une fois les biens acquis. Nous prenons le parti de l'interpréter comme une double dénonciation, à la fois des mauvaises conditions de vie de nombreux groupes de la population et des omissions de ces actions de la part des nantis (*si vous étiez riche*) ou des administrateurs des biens publics (*si vous étiez Président*). Le matériau utilisé par les locutrices se distingue peu des expressions utilisées lors de discours de dénonciation ou encore de promesses des personnalités politiques, bien qu'aucune référence à une source quelconque ne soit rapportée dans le discours.

### L'analyse du corpus baoulé

Les occurrences relevées dans le corpus ont majoritairement la structure : [se (Constatif), (Intentionnel)].

La protase *si j'étais riche* du français correspond au baoulé *se n ne sika* (litt. *si j'avais de l'argent*), mais aussi à *se n nyan mi wun* (litt. *si j'étais riche*). La protase *si j'étais président* du français correspond au baoulé *se n ti mmen su kpengben* (litt. *si j'étais le vieux/chef du pays*), *se n ti kwlo su kpengben* (litt. *si j'étais le vieux/chef du village/de la cité*).

*Uuun* (alors) est totalement absent du corpus, ce qui nous fait supposer que la structure [se (Constatif), (Intentionnel)] permet l'omission de *uuun*, obligatoire avec l'Accompli (Creissels et Kouadio 1977 : 507, voir aussi (5)-(6)).

- (22) *se n nyan mi wun n 'woka bla nga mo be le ba*  
 si 1SG gagner 1SG peau 1SG aider-INT femmes DEM qui 3PL  
 avoir enfant  
 (*Si j'étais riche, j'aiderais les femmes qui ont des enfants*) (cfa-ci, LA)

Nous remarquons aussi dans l'apodose des structures avec l'auxiliaire *wa*, par exemple :

- (23) *se n ne sika, like premie nga n wa yo n to swa*  
 si 1SG avoir argent chose première DEM 1SG AUXaller faire 1SG  
 payer maison.  
 (*Si j'étais riche, la première chose, j'achèterai une maison*) (cfa-ci, KL)

Du point de vue de l'organisation du discours, la construction de la fiction en baoulé s'effectue de la même manière qu'en français. Le locuteur s'appuie sur l'hypothèse pour produire un discours oblatif en même temps qu'une argumentation qui, d'un point de vue syntactico-logique, emprunte ensuite la voie de l'explication, de la narration ou celle de la description.

Le discours oblatif apparaît particulièrement dans (24), avec une énumération de souhaits :

(24) (cfa-ci, KA)

se n ti men su kpengben,  
n nian sran kwla kwla be lika,

sran kwla kwla be e bien,  
be nyan like be di be e tu.

Si j'étais la Présidente de la  
République,  
j'allais m'occuper de tout le monde  
partout,  
tout le monde sera heureux,  
ils auront à manger, eux tous.

Lorsque le discours est argumentation-explication, il peut être structuré par des connecteurs logiques, *paske* (25), *epi* prononcé [epy] (28) empruntés au français :

(25) (cfa-ci, KL)

n diminie be like nsu gwa  
n diminie'e su  
paske gwa nan e kekle

je vais diminuer le prix des denrées  
je vais diminuer  
parce que les prix ont augmenté

- L'argumentation est progression thématique et chronologique des idées, hiérarchisées dans le temps par ordre d'importance. L'énonciation typique de cette forme d'argumentation est mise en valeur soit par la présence dans le discours d'adjectif numéraux ordinaux, empruntés au français tels *like premie* « *La première chose* », relayée ensuite par des expressions phrastique permettant d'ordonner les événements dans le temps. Dans (26), la locutrice développe une argumentation explication suivant un chronogramme de tâches à accomplir :

(26) (cfa-ci, KL)

bɔn se n ne sika,  
like premie nga n wa yo  
n to swa  
  
ke n vie swa to,  
n to swa n tran nun  
n tran nun n to swa n tran nun  
ke n vie n swa to  
n kplan kplan swa mun  
ma'a kplan kplan n bɔɔ n swa  
ke n vie n bɔɔ n swa kplan  
  
n kɔ oka be nga be le'a sika

bon, si j'avais de l'argent,  
la première des choses que j'allais  
faire  
je vais acheter une maison,  
quand j'achète une maison,  
j'achète une maison pour y habiter  
  
quand j'achète une maison,  
je vais construire des maisons  
je vais construire une maison à moi,  
quand je finis de construire ma  
maison à moi,  
je vais aider ceux qui sont démunis

- L'argumentation peut aussi être un historique d'une réalité sociale approchant la narration.

(27) (cfa-ci, LA)

se n ti kwɔ su kpɛngbɛn n ti kwɔ su kpɛngbɛn	Si j'étais la présidente du pays, je dis bien la présidente du pays
be nga bɔ be lu be'e tran swa nun be leman sika nan b'a fa tan'ni kalE	ceux qui habitent des maisons et qui n'ont pas de l'argent pour louer ces maisons
mɔ kɛ angwlo n'kɔ vie	et que dès que la lune (fin du mois) arrive
be nga be lɛ be swa be kpu be unmiɛn i sɔ sran mun yɛ n dumua n nian be ɔ	ceux qui ont leur maison les harcèlent, ce sont ceux là que je vais aider les premiers
n kplan swa n fa mɛn sɔ sran liɛ mun kpɔkun be bonga be kusuman	je vais construire pour donner à ces gens là et les autres aussi

La définition de termes est mise en relief par l'usage de paraphrases qui intègrent en leur sein l'emphase (*be nga* « ceux-là », *mɔ* « qui », *mɔ'ɔ ka se ... mɔ* « soit » :

(28) (cfa-ci, KL)

epi be nga be wo akpɔ n'su	et puis ceux qui sont sur la voie
mɔ'ɔ ka se a le piesi	soit tu as ta pièce
mɔ a le'a piesi	ou, plus grave, soit tu n'as pas ta pièce
be de ɔ sika forse	ils te prennent de l'argent forcément
n n tratra me	je vais les attraper eux tous

Le discours baoulé met en jeu un lexique oblatif, avec des verbes et des destinataires équivalents à ceux du discours français, par exemple :

*uka* (« aider », 8 occ.), avec en complément : *bla* (« femmes ») / *yalefwɛ* (« pauvres ») ...

*fa man* (« donner », 6 occ.), avec en premier complément : *sika* (« argent ») / *swa* (« maison »)

et en deuxième complément : *be* (« enfants ») / *aeka m'mamun* (« orphelins »)

*kplan* (« construire », 4 occ.), avec en complément : *swa* (« maison »)

*nian* (« regarder », 3 occ.), avec en complément : *sran* (« hommes ») / *bla* (« femmes »)

/ *yalefwɛ* (« pauvres »)

*nian ... lika* (« s'occuper de », 2 occ.), avec en complément : *sran kwla kwla* (« tout le monde »)

*ye* (« faire le bien », 1 occ.), avec en complément : *be nga bɔ be di kwɔ su juman* (« ceux qui travaillent pour le pays »)

### Portée sociale du discours (baoulé et français)

Du fait que les locutrices prennent au sérieux les questions posées par leurs interlocuteurs, ces discours ont une certaine portée sociale, même en situation d'entretien sollicité par le chercheur. D'une part, ce contexte où le témoin est enregistré dans ses réponses à des questions préparées s'apparente à l'interview et nous avons remarqué que, dans de tels contextes d'interview, le locuteur se sent le porte-parole d'un groupe et que son discours reflète les préoccupations de son groupe<sup>9</sup>. Les témoins, amenés au discours sur soi par le contexte d'interview comme par la forme des questions, maintiennent des énoncés à la première personne malgré la teneur irréaliste de la question. D'autre part, le fait que ceux-ci optent pour un discours de type oblatif plutôt que pour un discours de rêve à caractère individuel montre aussi toute la portée sociale du discours.

Du point de vue de l'interdiscours, aucune marque ne permet de développer la thèse de la polyphonie, au sens baktinien du terme, comme étant l'un des signes qui caractérisent le discours fictionnel dans notre corpus en français comme dans son correspondant baoulé. Les problèmes sociaux soulevés par les différentes personnes interviewées reviennent de façon constante dans les discours des unes et des autres, mais rien n'indique que l'énonciateur fait allusion dans l'énumération de ces problèmes sociaux à une source autre. Dans ces conditions, nous pensons que ce phénomène ne saurait être référencé de façon virtuelle à une quelconque source radiophonique, télévisuelle ou autre, même si l'intertextualité est une réalité culturelle ivoirienne.

Que dire, en revanche, des motivations / modalités oblatives, mises en relief dans le discours par une argumentation caractérisée par des actes oblatifs que le locuteur pose dans son discours à travers les verbes *oka* « aider », *fa man* « faire don », etc. N'est-ce pas là une représentation fantasmatique de la personne du locuteur qui consiste à se représenter posant des actes flatteurs pour cacher ses propres besoins ? Acte discursif à valeur essentiellement projective / prospective, l'argumentation par la fiction est la construction d'un imaginaire qui prend sa source dans la réalité présente et les expériences passées de l'énonciateur, servant « *au rééquilibrage des motivations profondes dans la délibération avec soi-même* » (Bellenger 1996 : 61). De ce fait, nous pouvons l'interpréter, d'un point de vue sémiotique, selon deux dimensions. D'une part, elle apparaît comme la réminiscence d'un mal du passé ou des conditions de vie actuelles du locuteur. Nous rencontrons alors les évocations des enfants de la rue, orphelins (*aeka m'mamun*), abandonnés de leur père, des « *sans papiers* » (*mɔ a le'a piesi*) (29), de la corruption des corps habillés (*be de ɔ sika forse* « ils te prennent de l'argent de force » (29)), ou encore celle des habitats précaires (28), des denrées alimentaires à prix inaccessibles (*gwa nan e kekle* « les prix ont augmenté » (26)).

On pourrait aussi considérer l'argumentation par la fiction comme un réconfort du locuteur à se réfugier dans un futur radieux. Ce second aspect est confirmé par les énoncés suivants, qui alternent avec les énoncés oblatifs : *n to swa n tran nun* (« j'achèterais une maison pour y habiter »), *i lie se like nga n wen m'a ye kasiën nun n si ye* (« alors ce que j'aimerais faire je le ferai »), *sran kwla kwla be*

<sup>9</sup> Ainsi, lors de l'enquête cfa à Dakar, certains locuteurs nous ont dit que leur participation à l'enquête était motivée par leur désir de participation à la vie sociale (Gabriel Marie Gueye, Thierno Mame Cissé et B. A. Boutin, novembre 2008 à l'Université Cheick Anta Diop).

*e bien (« tout le monde sera heureux »), la première chose, acheter une maison, la deuxième, aider les gens qui n'ont pas l'argent, la troisième monter des sociétés, puis, bon, investir partout.*

### Conclusion

Notre ambition était de montrer dans cette étude le fonctionnement du discours hypothétique en baoulé et en français de Côte d'Ivoire. L'analyse énonciative, inscrite dans la théorie interlinguale selon une double visée syntaxique et pragmatique, a permis tout d'abord de constater l'importance du discours hypothétique dans l'argumentation et dans l'explication. Le protocole d'enquête ne nous a pas permis d'observer le recours spontané au discours hypothétique pour les besoins d'une argumentation, puisque celui-ci était directement sollicité, mais l'inverse : un débouché argumentatif spontané pour le discours hypothétique fictionnel.

Nous avons vu en deuxième lieu que les systèmes hypothétiques du baoulé et du français se différencient au niveau morphosyntaxique par l'usage de deux systèmes TAM distincts, mais qu'ils se correspondent au niveau logico-sémantique.

En baoulé, la structure [se p (Constatif), q (Intentionnel)], sans particule énonciative après p et sans *uuun* (« alors ») avant q, a été prioritaire pour accueillir le discours hypothétique fictionnel. Le mode Intentionnel est particulièrement adéquat pour exprimer une promesse, un engagement, ou de façon générale une intention du sujet. Sans ajout d'aucun morphème énonciatif, le discours n'est cependant pas rattaché au réel.

Dans la partie en français du corpus, nous avons vu que le discours hypothétique fictionnel est majoritairement accueilli dans la structure [si (Imparfait), ('Conditionnel périphrastique')]. L'utilisation du 'Conditionnel périphrastique' [*aller<sub>imp</sub> V<sub>inf</sub>*] en équivalent du Conditionnel standard s'inscrit dans la préférence pour l'auxiliaition et les formes analytiques aux formes synthétiques des TAM observée dans de nombreuses zones francophones. Nous avons observé que ce 'Conditionnel périphrastique' [*aller<sub>imp</sub> V<sub>inf</sub>*] peut assumer une valeur déontique, de même que la valeur impérative (dans le sens d'obligation morale) apparaît avec l'infinitif, qui est parfois utilisé, non plus comme simple support de signification après l'auxiliaire *aller*, mais comme verbe principal après [si (Imparfait)].

Après cette brève étude, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier l'interférence entre le baoulé et le français en Côte d'Ivoire. Les deux langues possèdent des systèmes complexes, dans lesquels des valeurs sémantiques proches peuvent être associées à des structures diverses. Sémantiquement, on peut dire que la valeur de l'Intentionnel baoulé est équivalente, dans les discours hypothétiques fictionnels qui nous occupent, à la valeur du 'Conditionnel périphrastique' en français.

Discours vis-à-vis produits dans une situation orale, ces discours fictionnels en français de Côte d'Ivoire et en baoulé, se ressemblent au plan logico-sémantique. Lieu de subjectivèmes actualisés par des actes optatifs et / ou oblatifs, ils présentent chacun un caractère balancier qui oriente le discours vers une argumentation-explication, une argumentation-description, ou une argumentation-narration. La projection des énoncés dans l'univers social des interviewées, faite sur la base des informations fournies par le co-texte, a permis de constater que les actes oblatifs proviennent de la réminiscence d'un mal ancré dans l'univers social des locutrices et



fonctionnent comme une sorte d'évacuation des tensions causées par les conditions sociales de ces dernières

### Notations générales :

Les notations ne correspondent que partiellement aux 'Leipzig Glossing Rules' du Max-Planck-Institut.

PRF, CST, INT, RES	morphèmes « Accompli », « Constatif », « Intentionnel », « Résultatif »
AUX	auxiliaire
1/2/3, SG/PL	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> personnes du singulier et du pluriel
DEF, DEM	morphèmes "défini" et "démonstratif" associés à un nom.

Les langues ivoiriennes apparaissent avec l'orthographe officielle pour l'Afrique de l'Ouest, qui ne correspond pas totalement à l'API (alphabet phonétique international).

Les exemples tirés du corpus cfa Côte d'Ivoire portent la mention « cfa-ci », suivie des initiales du locuteur.

### Bibliographie

- ADAM, J.M. 1992. « Si hypothétique et l'Imparfait. Une approche linguistique de la fictionalité », *Études littéraires*, vol. 25, n° 1-2, pp. 147-166.  
<<http://id.erudit.org/iderudit/501002ar>>
- ADAM J.-M. et BONHOMME, M., 1997. *L'argumentation publicitaire*, Paris, Nathan.
- BELLENGER L., 1996. *L'argumentation*, Paris, ESF.
- BOUTIN, A.B., 2007. « De et que subordonnants, et variation en français », *LINX* n° 57 : 57-68, Université Paris Ouest – Nanterre.
- BOUTIN, A.B., 2008 : « Norme endogène ivoirienne et subordination », in S. Wharton, C. Bavoux et F. Prudent (eds) : *Normes endogènes et plurilinguisme*, pp. 61-84, Editions de l'ENS.
- CREISSELS, D. et KOUADIO, N'G. J., 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, ILA.
- DISTER, A., F. GADET, R. LUDWIG, C. LYCHE, L. MONDADA, S. PFÄNDER, I. SKATTUM. 2008. « Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien) », *Revue de linguistique romane* Strasbourg, Société Linguistique Romane, 72, 295-314.
- KNUTSEN, A. M., 2007. *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Etude d'un continuum linguistique et social*. Thèse de doctorat, University of Oslo, (Acta Humanoria)
- KOUADIO, N'G. J., 2000. « Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique », *Studies in African Linguistics*, Vol. 29, 1, pp. 75-90.
- RIEGEL, M. et alii., 2008. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- TYMIAN J. et alii., 2003. *Dictionnaire baoulé français*, Abidjan, NEI.

**Y a-t-il lieu de rechercher un français panafricain?,  
in K. Vold Lexander, C. Lyche & A. M. Knutsen (éds)  
*Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards  
croisés sur l’Afrique et au-delà. Mélanges offert à Ingse  
Skattum*, p. 217-226,  
Oslo : Novus Forlag, 2011.  
[32C]**





Kristin Vold Lexander, Chantal Lyche &  
Anne Moseng Knutsen (éds)

**Pluralité des langues,  
pluralité des cultures :  
regards sur l'Afrique et au-delà**



Mélanges offerts à Ingse Skattum  
à l'occasion de son 70<sup>ème</sup> anniversaire

---


The Institute for Comparative Research in Human Culture  
Novus Press

## Y a-t-il lieu de rechercher un français panafricain ?

Béatrice Akissi Boutin

CLLE UMR 5263-CNRS, Université de Toulouse Le Mirail

ILA, Université Cocody.Abidjan

 LE BUT DU PROJET CFA (Lyche & Skattum 2010) est de rendre visible le français en Afrique tout en comparant les faits linguistiques de cet ensemble. L'hypothèse est que « il existe un français panafricain qui transcende les différents contextes sociolinguistiques et les différents substrats » (Lyche & Skattum 2010) et s'intègre dans le français panlectal (Skattum 2010). Le projet ne s'attache pas seulement à la langue dans sa forme mais cherche aussi à mettre en évidence « les facteurs qui animent et structurent cette variation en Afrique » (Lyche & Skattum). Trois grands spécialistes de la variation du français sont invoqués, pour des apports différents à la recherche d'une théorie de la variation. Gabriel Manessy pour sa vision globale du français en Afrique, Robert Chaudenson pour la théorie du français panlectal et Françoise Gadet pour son programme d'étude de la variation de tous les français.

Tout en faisant appel à certaines notions précisées ou discutées par ces auteurs, je tenterai, à la lumière de quelques faits d'ordre linguistiques et sociolinguistiques, d'apporter des éléments à la quête d'un français panafricain.

La *fonctionnalisation* et la *vernacularisation* de la langue sont deux notions très travaillées par Manessy, qui lui permettent d'aborder la variation du français en Afrique, mais aussi en Amérique. Au colloque de Bangui de 1989, Manessy conçoit une *fonctionnalisation* proche de l'optimalité ou univocité de Hjelmslev (1939) :

un ensemble de processus qui tendent à en accroître l'efficacité communicationnelle au moindre coût pour le locuteur comme pour l'auditeur. Cette optimalisation n'est partiellement atteinte que dans les variétés pidginisées, au prix d'un appauvrissement stylistique extrême. (Manessy 1994 : 80)

Si les pidgins et autres variétés véhiculaires facilitent l'intercompréhension, c'est parce qu'ils sont le résultat d'une sorte de repli sur les « structures élémentaires du langage humain » (Manessy 1995 : 84), dans des contextes de communication où les affects ont peu de place, tant entre les interlocuteurs que dans la relation à la langue, du fait d'une rupture culturelle.

A la notion de *fonctionnalisation* s'oppose celle de vernacularisation. Comme le souligne Nicolai (2001 : 31), dans la pensée de Manessy, la vernacularisation d'une langue ne consiste pas avant tout en une complexification de ses structures (cf. Hymes 1971) mais dans l'élaboration et la fixation de règles, qui aboutissent à des normes. Un vernaculaire n'est pas toujours langue première mais il est essentiellement « un état de langue familier, courant, commun, socialement neutre. »<sup>1</sup> (Manessy 1993 : 407).

Le projet CFA nous a permis de contraster le français véhiculaire et le français vernaculaire (au sens de Manessy 1993), qui partagent les situations ordinaires avec une autre langue dans des proportions diverses. La morphologie verbale, qui est sans doute le système le plus complexe du français peut illustrer notre propos. L'étude récente de Italia & Queffelec (2010 à paraître) sur la gestion du verbe par des locuteurs gabonais sans aucune scolarisation, de niveau primaire ou de niveau collège, montre aussi bien l'opposition entre locuteurs moyennement scolarisés et locuteurs analphabètes, que l'impossibilité de réduire l'explication au seul facteur scolaire puisque certains locuteurs peu scolarisés possèdent des pratiques de locuteurs plus scolarisés.

A Abidjan, nous avons interviewé quatre femmes d'une même famille baoulé réparties sur trois générations<sup>2</sup> dans le but de solliciter des discours fictionnels en français et en baoulé. Les quatre locutrices montrent des systèmes hypothétiques fictionnels diversement élaborés alors qu'elles se trouvaient ensemble. Une locutrice (KA) analphabète en français, de langue dominante baoulé n'utilise que le présent dans la protase comme l'apodose des constructions hypothétiques, et ne conjugue pas les verbes. La transcription orthographique rendue impossible est remplacée ici par la graphie utilisée pour les langues africaines :

- (1) Si mwa le prezidan, tu le mond, mwa le legad tu le mond, le zan i fe bien, tu le mond i fe kom mwa i fe, anhan (CFA-ci, KA)  
Si moi je suis président, tout le monde, moi je m'occupe de tout le monde, les gens sont bien, tout le monde est comme moi je suis, oui

1 Autrement dit, « l'oralité ordinaire » (Gadet 2007), qui met en jeu le langage dans des interactions où les enjeux sociaux directs affaiblissent la pression de la norme.

2 Le discours hypothétique fait partie des intérêts de CFA, mais le choix de témoins d'une même famille ne lui est pas conforme. CFA prévoit au contraire une représentation de divers traits sociolinguistiques dans l'ensemble des locuteurs, incompatible avec un recrutement dans une même famille.

Les autres locutrices sont moyennement scolarisées ; qu'elles aient le français en langue dominante ou parlent baoulé et français de façon sensiblement égale, elles utilisent la forme périphrastique en *aller* à l'imparfait, porteuse d'une valeur intentionnelle fictionnelle selon la norme locale en Côte d'Ivoire :

- (2) Si j'étais riche, sincèrement, j'allais aider ceux qui sont dans le besoin (CEA-ci, LA)

Mais elles peuvent aussi utiliser une forme périphrastique en *aller* au présent, porteuse d'une valeur intentionnelle :

- (3) Si j'étais président de la république, je vais commencer euh par diminuer toutes les choses (CEA-ci, KI)  
(je vais commencer par diminuer les prix de toutes les choses)

En baoulé, la locutrice de langue dominante français n'utilise que sporadiquement le mode intentionnel (équivalent du 'conditionnel' français) dans l'apodose, caractérisé par un ton haut du radical verbal, et emploie le verbe avec son ton neutre. Les locutrices ayant le baoulé comme langue dominante ou au moins courante marquent nettement le verbe du mode intentionnel par le ton haut qui lui correspond.

Cette micro analyse, plus détaillée dans Boutin & Kouamé (2010), montre que même chez des locutrices d'une même famille et ayant passé la majeure partie de leur vie ensemble, des différences apparaissent dans un domaine aussi circonscrit que le système hypothétique fictionnel. Les mêmes observations peuvent être faites sur le français comme sur le baoulé : le système est d'autant plus apte à exprimer de fines nuances de sens qu'il est la langue principale du locuteur. Il est cependant difficile de donner une explication univoque aux comportements linguistiques, plusieurs facteurs pouvant entrer en jeu, tels que la scolarisation, l'ampleur de l'utilisation du français, sa fonction pour le locuteur (véhiculaire ou ordinaire), l'environnement linguistique, la motivation à exprimer certaines nuances dans une langue plus que dans une autre.

A l'instar du 'conditionnel périphrastique' vu en (2), les français en contact présentent ainsi des faits jamais repérés dans les français dits de tradition<sup>3</sup>, ce qui pose des problèmes pour un modèle explicatif global de la variation du français. En l'occurrence, le « modèle de variabilité du français » de Robert Chaudenson a été élaboré à partir des variations de la langue observées chez des groupes de locuteurs natifs, aussi bien dans le temps (états antérieurs du français) que dans l'espace (états actuels du français à travers tous les espaces francophones).

<sup>3</sup> Pour une critique des diverses typologies des situations francophones, voir Gadet *et al.* 2008.



La notion de français zéro remonte à 1981, exposée par l'auteur en 1983 lors d'un Colloque à Aix-en-Provence. Le modèle théorique, comme l'indique le titre de Chaudenson *et al.* 1993 : *Vers une approche panlectale de la variation du français*, se présente comme un outil susceptible de décrire la variation d'une langue en diachronie comme en synchronie, et de rendre compte des facteurs qui la déterminent. Il a été élaboré à partir des données de français régionaux, où les variations affectent les mêmes zones du système avec une telle régularité qu'on peut distinguer des zones sujettes à variation par rapport à d'autres non sujettes à variation. Les traits qui ne varient pas, majoritaires, constituent le « noyau dur » de la langue, tandis que les zones faibles et variables constituent le français zéro. Le français zéro lui-même comprend des variantes très généralisées et non limitées à une variété de français, et d'autres spécifiques à une région francophone. D'autres variantes régionales, enfin, se situent « hors français zéro », parce qu'elles affectent le « noyau dur », formant un quatrième ensemble de traits isolés où des interférences se manifestent souvent.

Les facteurs responsables de la variation sont de trois ordres et s'identifient avec les processus par lesquels elle se réalise :

- Les facteurs extrasystémiques, d'ordre sociologique sont, par exemple, la pression normative, le degré d'exposition à cette norme, le statut de la langue, les contacts de langues, les modes d'appropriation, les mutations technologiques, etc.
- Les facteurs intrasystémiques sont des processus autorégulateurs d'ordre fonctionnel.
- Les facteurs intersystémiques sont des phénomènes d'emprunts et d'interférences.

Le modèle s'applique sans difficulté aux français dont la continuité historique d'une transmission intrafamiliale a toujours, a priori, été maintenue. Il ne s'applique pas directement aux français langues secondes, aux français en cours d'appropriation (comme première langue ou langue étrangère) et aux créoles, qui constituent des « domaines périphériques ». Ils ne seront des champs d'étude du noyau dur et du français zéro que par contraste, en permettant par exemple de mieux délimiter ce qui est dû à des processus intersystémiques et à des processus d'autorégulations intrasystémiques.

La principale remise en cause de la théorie vient de Salikoko S. Mufwene (2005), pour qui la mise en périphérie des créoles et des langues véhiculaires prive la théorie linguistique de leur apport sur l'importance de l'écologie d'une langue dans son évolution. Par ailleurs, les utilisations qui sont faites du modèle de Chaudenson peuvent souffrir d'une division excessive entre les facteurs intra, inter et extrasystémiques qui sont si enchevêtrés dans la réalité qu'on peut rarement expliquer un fait linguistique sans avoir recours aux trois.

L'explication systématique de l'influence des langues en contact pour expliquer certains faits des français d'Afrique se relativise à mesure que s'étendent les travaux sur corpus oraux pour d'autres français aussi, faisant découvrir des phénomènes répandus que cachait la référence unique au français standard (Gadet 2007). Ainsi, le *là* postposé a été analysé comme caractéristique des français africains et des créoles avant de l'être en France (Ludwig & Pfänder 2003).

Un autre exemple nous est donné par les discours rapportés hybrides (Rosier 2009) avec et sans *que*. Plusieurs analyses repèrent le même phénomène à la fois en Afrique de l'ouest (Dagnac 1999, Ploog 2004, Boutin 2010), en Afrique centrale (Queffélec 2006, Italia 2003) et en France dans des corpus actuels et médiévaux (Dagnac 1999, Marnette 2001, Rosier 2009) : le subordonnant *que* introduit des discours rapportés directs, n'est pas réservé au discours indirect et ne lui est pas non plus nécessaire. Ces contextes structuraux du discours rapporté, repérés dans des usages de français sans grande pression de la norme écrite, sont propices à une réinterprétation syntaxique et logique de *que* et *de*. Cette réinterprétation n'a été localisée pour l'instant qu'en Afrique, où, en outre, la pause (Italia 2003) et plusieurs particules énonciatives prennent le rôle de balise du discours rapporté en même temps qu'elles orientent leur bonne interprétation (Boutin 2010). Ainsi, des études parcellaires sur des français délimités géographiquement (ou autrement) se rejoignent, qu'ils soient ou non en contact avec des langues africaines. Une explication par l'influence des langues en contact est aussi insuffisante qu'une explication par les possibilités du français, mais les deux écueils sont faciles. Les langues du monde montrent qu'il existe, pour l'énoncé d'un même fait ou d'une même idée, des constructions variées, mais limitées en fin de compte, et les ressemblances entre les langues ne viennent pas toujours d'une parenté génétique ou d'un contact.

Des analyses restent à faire sur le rôle des particules énonciatives (comme celle de Leonavièiené 2007) et de *que* et *de* dans les paroles rapportées dans tous les français, quelle que soit leur ancienneté dans une zone, leurs contacts et leurs utilisations, menées conjointement à des études équivalentes dans les langues en contact.

Les récents travaux de Françoise Gadet manifestent tout d'abord ses réserves en ce qui concerne la délimitation de variétés de français, la notion de variation appliquée à la syntaxe et sur la possibilité même de découvrir une ou plusieurs causes claires aux divers phénomènes variationnels. Le programme d'étude de la variation qui émerge de ces réflexions, illustré par exemple dans Gadet (2007), ne s'appuie pas sur un concept de variation élaboré principalement à partir de variétés bornées socialement ou géographiquement, mais de la dynamique propre à la langue. Cette conception de la variation inclut, en plus de certaines corrélations sociales et linguistiques, une contextualisation des productions et ce qui est changeant dans le même discours chez le même locuteur. La variation

pourrait donc être expliquée non seulement par des tendances internes à la langue et des conditions extralinguistiques spécifiques, mais aussi par des processus cognitifs et des facteurs dépendants des situations de communication (Gadet 2007). Une perspective globale peut donc être envisagée pour approcher la diversité des français, sans en mettre certains à la marge, d'autant plus que les faits qu'ils présentent sont souvent comparables ou du moins tout aussi éclairants sur les systèmes :

des phénomènes où des formes semblables, bien que pas nécessairement avec toutes les mêmes caractéristiques, les mêmes fréquences ni les mêmes contraintes, apparaissent dans des situations sociolinguistiquement diversifiées, selon une relative stabilité des zones de variation en cause. (Gadet 2009 : 15)

Cependant, des faits apparemment proches peuvent pourtant relever de processus très différents et demandent d'abord à être situés à la fois par rapport aux pratiques sociales et langagières des différentes communautés et à leurs contextes sociolinguistiques. Le contact, en particulier, loin d'être un phénomène à isoler, est à prendre en compte comme accompagnant régulièrement le français. Gadet *et al.* (2008) montrent l'insuffisance des typologies de français ou des situations de francophonie élaborées jusqu'à présent, et proposent une prise en compte plus globale à la fois de l'espace géographico-culturel, du contact, de la fonctionnalité communicative, des compétences et des conventionnalisations, du dynamisme ou obsolescence. Enfin, « les langues ne s'exerçant jamais hors des supports de langue que sont les locuteurs » (Gadet 2007 : 159), une observation fine des pratiques langagières des locuteurs en situation est nécessaire.

On peut facilement concevoir que les français soient très différents dans des centres urbains où, pour reprendre des éléments de la typologie de Gadet *et al.* (2008), ils sont fonctionnels à l'écrit et dans des situations d'oralité de distance ou très liées à l'écrit (enseignement, officialité de l'Etat), mais pas dans les échanges informels, de commerce, etc. (comme à Dakar ou Bangui), dans ceux où ils ont une gamme communicativo-fonctionnelle plus large (comme à Ouagadougou), et ceux où ils sont susceptibles de couvrir toute l'oralité ordinaire (comme à Abidjan). On devrait cependant se garder des généralités parce qu'une langue n'évolue pas en bloc dans une population et sa transformation n'est pas divisible en phases vécues par la population entière. Dans les pays africains où le français est parlé, il l'est dans plusieurs fonctions à la fois et change de configuration selon ses utilisations.

Mise à part cette réserve, des français oraux analogues, bien situés, peuvent être comparés. PFC ([www.projet-PFC.net](http://www.projet-PFC.net)) met en contraste des locuteurs de français dont l'appropriation n'est pas tout à fait la même, dans des situations

similaires de lecture et d'entretiens. L'étude de la liaison permet d'approcher des problèmes intéressants comme l'influence de l'écrit sur la représentation du mot, la pression normative, l'écart entre norme de la lecture et norme conversationnelle. La liaison acquiert un gain particulier en Afrique parce qu'elle montre une imbrication de facteurs de normes, de contact et d'oralité du français. Bordal & Lyche (2008) mettent en avant deux caractéristiques communes à nos contextes. L'un est d'ordre sociolinguistique : il s'agit de sociétés classiquement de tradition orale, ce qui pourrait impliquer un impact moindre de la graphie sur la langue parlée. L'autre est d'ordre linguistique : l'unité prosodique de base est le mot lexical dans la plupart des langues africaines, et non le syntagme comme en français standard. Parmi les liaisons non catégoriques, la liaison avec *est* a été repérée comme la plus variable (Boutin & Turcsan 2009, Bordal & Lyche 2008, Boutin & Gueye à paraître) et la mieux mesurable puisque les données sont plus importantes qu'avec les prépositions, ou encore avec les autres formes verbales où les liaisons sont en outre beaucoup plus rares. La liaison après *est/c'est* est nettement moins réalisée en Afrique qu'en Europe. Bordal & Lyche indiquent moins de 11% de liaisons réalisées en parole spontanée pour 4 enquêtes PFC – Abidjan, Ouagadougou, Bamako et Bangui – alors que les enquêtes à Paris en présentent 35% (Bordal & Lyche), celles du Nord de la France, en moyenne 34% et celles du Sud 42,7% (Durand & Lyche). Bangui et Bamako sont les capitales où l'on observe le plus de liaisons (11% et 10% respectivement) et Bordal & Lyche remarquent que le Centrafrique et le Mali sont des pays où le français est surtout réservé aux usages formels. Le Sénégal rejoint ces deux pays aussi bien dans le cantonnement du français aux usages officiels que dans le score de 10,5% vérifié à Dakar par Boutin & Gueye. Abidjan donne le très petit pourcentage de 5% de réalisation de liaisons après *est* en parole spontanée, ce qui devient une spécificité de la norme locale pour la parole spontanée par rapport aux autres zones.

L'observation de ce même lieu de liaison en lecture est aussi intéressant, notamment à Abidjan et Dakar. Abidjan est le point d'enquête où la différence entre lecture (47%) et parole spontanée (5%) est la plus grande, ce qui montre une diversité stylistique caractérisant un pays où le français a le plus de vitalité. La réalisation de la liaison après *est* reste très en deçà de celle de Paris par exemple, où la lecture donne un score de 82%. Dakar est le point d'enquête où le moins de liaisons sont réalisées en lecture (37%) après *est*, alors que Bamako, Bangui et Ouagadougou ont un score respectivement de 41%, 50% et 52,5% et que ces 4 capitales ont le même taux de liaisons après *est* en parole spontanée. Une explication phonologique par le contact de langue pourrait primer sur un éloignement marqué par rapport à la norme française pour Dakar : les locuteurs de l'enquête à Dakar sont wolophones et semblent transférer certains traits du wolof au français qui expliquent notamment une réticence à enchaîner les mots.

D'une part l'accent en wolof concerne le mot et non le groupe, d'autre part, les mots à initiale vocalique sont très rares en wolof et une attaque glottale est régulièrement réalisée pour ce type de mots en français, ce qui empêche non seulement la liaison mais l'enchaînement en général.

- (4) L'absence d'enchaînement entre une consonne finale et une voyelle initiale à la lecture

une explosion [yn.ʔeks.plɔ.zjɔ̃] / une impasse [yn.ʔɛ.pas]  
(8/12 locuteurs)

une étape [yn.ʔe.tapʔ] / il appelle [il.ʔa.pel]  
(7/12 locuteurs) (Boutin & Gueye)

Ainsi, des phénomènes similaires peuvent être observés dans plusieurs variétés mais être (ou non) résultat de processus différents liés au système lui-même, au contact, à l'extension de l'utilisation du français, à l'image de la langue mais aussi aux représentations cognitives du mot ou de la syllabe et aux situations de parole.

Généralement, c'est un faisceau de facteurs qui convergent et facilitent une diversification de la langue que ne sauraient expliquer une simple opposition véhiculaire/vernaculaire ni des facteurs extérieurs aux locuteurs, inter, intra ou extrasystémiques. Une approche systématisée de la variation dans les zones africaines de français comme dans toutes les autres est nécessaire, mais la documentation est présentement encore à élaborer.

La principale question qui se pose est de savoir si la langue est foncièrement un système (qui englobe la variation) ou pas. Comme système, on peut l'appréhender à travers quelques unes de ses réalisations quelles que soient les situations. Si elle est plutôt à concevoir comme un ajustement entre les idiolectes de chaque locuteur (Mufwene 2005), la prise en compte de la situation de communication avec son écologie est nécessaire. Des constantes dans l'exercice de l'oralité en interaction apparaissent dans toutes les variétés de français mais aussi dans toutes les langues (Gadet 2009). Pourquoi pas dans les variétés africaines de français ?

## BIBLIOGRAPHIE

- Bordal, G. & C. Lyche (2008). La liaison en terre africaine. *Journées PFC*, 11-13/12/2008 Paris. [www.projet-PFC.net](http://www.projet-PFC.net).
- Boutin B.A. (2010). Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : que et les particules énonciatives indicateurs de quelle parole ? Actes du IV<sup>e</sup> Colloque international du groupe *cidit* : « Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques », Nice 11-13 Juin 2009. <http://nevel.unice.fr/symposium/cidit/indexhtml?id=384>.
- Boutin B.A. & G. Turcsan (2009). La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire. In : J. Durand, B. Laks & C. Lyche (eds), *Phonologie, variation et accents du français*, 131-152. Paris : Hermès.
- Boutin B.A., & K. Kouamé (à paraître). Analyse énonciative comparée des systèmes hypothétiques en si en français de Côte d'Ivoire et en se en baoulé dans un discours fictionnel. *Le français en Afrique*, 26, 71-84.
- Boutin B.A. & G.M. Gueye (à paraître). French in Senegal after three centuries: A phonological study. In : R. Gess, C. Lyche & T. Meisenburg (eds), *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*. Amsterdam: John Benjamins.
- Chaudenson, R., R. Mougeon & E. Bényak (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris : Didier Erudition.
- Dagnac, A. (1999). Temps et personnes en discours indirect : les limites d'un africanisme. *Le français en Afrique* 13, 129-143.
- Durand, J. & C. Lyche (2008). French liaison in the light of corpus data. *Journal of French Language Studies* 18 (1), 33-66.
- Gadet, F (2007). La variation de tous les français. *LINX* 57, 155-164.
- Gadet, F. (2009). Un regard dialinguistique sur les 'français marginaux'. In : L. Baronian & F. Martineau (eds), *Le français d'un continent à l'autre, Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, 171-191. Montreal : Presses de l'Université Laval.
- Gadet, F. & M. C. Jones (2008). Variation, Contact and Convergence in French Spoken Outside France. *Journal of Language Contact*, THEMA 2.
- Gadet, F., R. Ludwig & S. Pfänder (2008). Francophonie et typologie des situations. *Cahiers de Linguistique Revue de Sociolinguistique et de Sociologie de la langue française*, Varia, 143-162.
- Hjelmslev, L. (1939). Caractères grammaticaux des langues créoles. In *Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques*, Copenhague.
- Hymes, D. (ed) (1971). *Pidginization and Creolization of languages*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Italia, M. (2003). Variations en fonction de l'âge et de degré de scolarisation dans le français oral des locuteurs gabonais : la question du discours rapporté. In : K. Ploog & B. Rui (eds), *Appropriations du français en contexte multilingue*, 191-207. Besançon : P.U. Franche-Comté.

- Italia, M. & A. Queffélec (2010). Gestion du verbe français chez des locuteurs gabonais analphabètes, peu et moyennement scolarisés. *Le français en Afrique* 26, 85-96.
- Leonaviëienë, A. (2007). Le discours direct dans la presse politique. *Kalbotyra* 57 (3).
- Ludwig, R. & S. Pfänder. (2003). Grammaticalisation et contact de langues : l'évolution de la particule 'la' en français et en créole caribéen. In : S. Kriegel (ed), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, 269-284. Paris : CNRS Éditions.
- Lyche, C. & I. Skattum. (2010). Le français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure. *Le français en Afrique* 26, 9-20.
- Manessy, G. (1993). Vernacularité, vernacularisation. In : D. de Robillard & M. Beniamino (eds), *Le français dans l'espace francophone*, I, 407-417. Paris - Genève : Champion - Slaktine.
- Manessy, G. (1994). *Le français en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan.
- Manessy, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Paris : CNRS Éditions.
- Marnette, S. (2001). Du discours insolite: le discours indirect sans que. *French Studies* 55 (3), 297-313.
- Mufwene S. S. (2005). *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique, Cours donnés au Collège de France durant l'automne 2003*. Paris : L'Harmattan.
- Nicolai, R. (ed) (2001). Linéament, Introduction à *Leçons d'Afrique : Filiations, rupture et reconstitutions des langues ; un Hommage à Gabriel Manessy*, 21-39. Paris : Peeters.
- Ploog, K. (2004). Stratégies et structures du discours rapporté dans les récits abidjannais. In : J.M. Lopez Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (eds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, 297-306. Paris : L'Harmattan.
- Queffélec, A. (2006). Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté. *Le français en Afrique* 21, 267-280.
- Rosier, L. (2009). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.
- Skattum, I. (2010). Le français parlé au Mali : une variété régionale ? In : M. Abecassis & G. Ledegen (eds). The 2008 AFLS (Association for French Language Studies) Conference, *Les voix du français : usages et représentations*, Oxford, 3-5 septembre 2008.





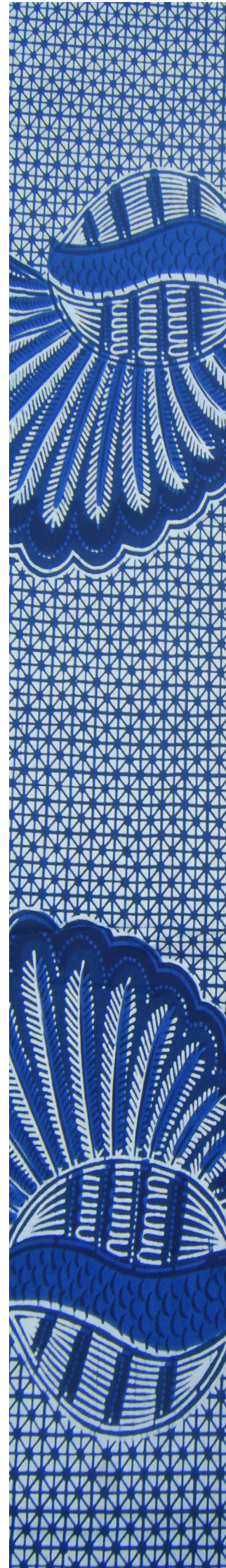
**Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : *que*  
et les particules énonciatives indicateurs de quelle  
parole ?**

**in J.M. Lopez Muñoz, S. Marnette & L. Rosier**

*Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques,*  
Volume II. *Citer, pour quoi faire ?*, p. 39-55,

Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant, 2011

**[34C]**





*An cœur des textes*

Anna Jaubert,  
Juan Manuel López Muñoz,  
Sophie Marnette,  
Laurence Rosier  
et Claire Stolz (dir.)

## Citations I

Citer à travers  
les formes.  
Intersémiotique  
de la citation

# CHAPITRE 1

## Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et *que* indicateurs de quelle parole ?

*Béatrice Akissi Boutin*<sup>1</sup>

**E**n français, les discours rapportés sont traditionnellement classés par catégories selon leur degré d'autonomie vs intégration syntaxique. D'un point de vue typologique, la construction par subordination complétive (comme celle du DI) constitue le pôle d'intégration maximale ; la subordonnée est complément et argument du verbe principal et ses possibilités de modulation énonciative sont bloquées (Creissels 2005). Les subordonnants *que* pour les complétives finies, *de/à* pour les complétives infinitives et *si* après certains verbes comme *demander*, sont analysés comme une première marque de dépendance de la phrase qui suit, qui devient sous-phrase (Rosier 2008) et perd son autonomie énonciative. La deuxième marque de dépendance est la modification des temps et mode verbaux par rapport à la phrase équivalente indépendante.

Deux autres traits manifestent aussi une dépendance, cette fois d'ordre pragmatique : les personnes des pronoms et des flexions verbales ainsi que les éléments de repérages spatiaux et temporels sont ceux de la narration (donc ceux de la phrase principale) et non ceux de la phrase équivalente indépendante.

---

<sup>1</sup> CLLE/ERSS (Université Toulouse Le Mirail) et ILA (Université Cocody-Abidjan).



La principale propriété reste néanmoins l'impossibilité de modulations énonciatives propres (assertion / interrogation / injonction). Ainsi, alors que le discours rapporté indirectement se situe sur le pôle de dépendance maximale, le discours rapporté directement se situe sur le pôle opposé puisque la valeur énonciative de la parole rapportée ne dépend pas de celle de la principale.

Les études récentes (Lopez Muñoz, Marnette et Rosier (eds) 2004, Marnette 2001, 2005, Rosier (ed) 2002, Rosier 2009) montrent que ces transformations, prises traditionnellement comme les marques des discours direct, indirect et indirect libre, sont plutôt à considérer comme un faisceau d'indicateurs. De fait, le locuteur citant est capable aussi de discours rapportés hybrides, qui ne rentrent plus dans aucune catégorie si ces marques sont prises comme des propriétés nécessaires. Le continuum présenté par Rosier 2008 est mieux à même de rendre compte de la situation que des catégories définies par ces critères.

Notre intérêt porte ici sur le balisage du DR et sur le mélange des voix du locuteur citant et du locuteur cité. Une hypothèse est que, dans des usages sans grande pression de la norme écrite du français, *que* subit une réinterprétation syntaxique et logique et plusieurs particules énonciatives prennent le rôle de balise du DR en même temps qu'elles orientent leur bonne interprétation. Cette hypothèse est dans la ligne de l'unicité de l'acte d'énonciation alors même qu'il est le produit de plusieurs voix (Ducrot 1980).

Nous proposons pour le montrer l'étude d'un corpus récolté en Afrique de l'Ouest. La zone n'est pas choisie pour rechercher des « particularités africaines », mais au contraire à cause de sa pertinence dans l'élaboration d'une théorie générale. En effet, des stratégies communes aux locuteurs francophones de nombreuses zones géographiques y sont plus visibles du fait d'une appropriation du français qui n'hérite que partiellement des contraintes de la longue tradition grammaticale de l'écrit.

En Côte d'Ivoire, comme au Burkina Faso dans une moindre mesure, le français a des fonctions non seulement véhiculaires mais aussi vernaculaires : usage courant dans la rue, les foyers, et toute sorte d'activités, acquisition comme langue première par une partie de la population urbaine. L'importance de l'oral et d'autres facteurs comme la proportion de jeunes sur le total de la population et les nouveaux rôles attribués au français favorisent son dynamisme. En fait, la plupart des tendances actuelles du français s'y retrouvent mais l'on observe aussi, en syntaxe par exemple, des extensions des propriétés d'une classe de

mots à une autre, qui vont le plus souvent dans le sens d'autorégulations du système. Au Mali, au contraire, le français est rarement utilisé hors d'un contexte académique ou international.

## 1. Contexte théorique

Plusieurs publications récentes éclairent notre sujet, et montrent l'intérêt de rapprocher des particules énonciatives les morphèmes subordonnants dans leur rôle (primaire ou secondaire) de balises de discours.

Pour approfondir l'étude de *que* dans le DR, Marnette 2001 montre, sur un corpus de français médiéval, rapproché de la langue journalistique et la langue parlée actuelles, que le subordonnant *que* n'est pas réservé au discours indirect et ne lui est pas non plus nécessaire. Dans le même sens, Ploog 2004 explore le rôle de *que* dans un corpus de productions orales d'enfants non scolarisés d'Abidjan. Elle relève des DI sans *que* après un verbe recteur, des DD construits avec *que*, des DR en *que* qui suivent un verbe non rapportant et observe que ce morphème introduit des séquences très diverses tout en pouvant être absent des mêmes séquences. Elle conclut que ce morphème pourrait se restreindre à un marqueur de frontière prédicative entre discours citant et discours cité et serait redondant quant à l'intégration syntaxique, assurée par d'autres moyens, pragmatiques et prosodiques. Elle remarque aussi des énoncés dans lesquels *que* ne suit pas directement le verbe recteur, dans des structures proches du clivage ou de l'extraction, interprétation sur laquelle nous reviendrons :

(1) On dit la personne sa main est noire là que c'est que c'est lui qui a allumé le feu. (Ploog 2004)

Les autres marques des discours direct et indirect font elles aussi l'objet d'une variation dans plusieurs zones francophones : Dagnac 1999 met en évidence, dans des DR relevés dans la presse écrite de France, de Côte d'Ivoire et du Mali, que le discours rapporté peut prendre place dans une structure subordonnée tandis que ses temps et personnes restent apparemment repérés par rapport à la situation du discours rapporté.

(2) On a entendu çà et là [...] que tout **était** fin prêt; que rien **n'a été laissé** au hasard; que les échéances fixées **seront** respectées vaille que vaille. (Dagnac 1999, Mali)



(3) Dominique Bazy, membre du comité exécutif du Crédit Lyonnais, a estimé que la banque risquait de récupérer moins des deux tiers de sa créance, « **car nous sommes** en concurrence avec d'autres créanciers », notamment le fisc qui passe actuellement en premier dans les cas de recouvrement des dettes », a-t-il dit. (Dagnac 1999, France)

Des formes hybrides similaires sont repérées et rassemblées par Rosier 2009 en un continuum sur deux plans : il permet de rendre compte, au niveau énonciatif d'une actualisation progressive du DR de la narration jusqu'à l'énonciation directe, au niveau syntaxique, de la difficulté à établir des frontières entre parataxe et subordination lorsqu'il s'agit de formes hybrides. En outre, Rosier 2009 introduit la notion de *discordancier*, qui rassemble tous les éléments linguistiques permettant un décrochage énonciatif, et donc le passage d'un discours citant à un discours cité. Ces éléments sont d'origines diverses : interjections, connecteurs, modalisateurs.

Dans son étude sur les *greffes* « d'une organisation paratactique sur une organisation rectionnelle », Deulofeu 2006 montre que la présence d'un connecteur utilisé normalement comme subordonnant ne suffit pas à prouver que la structure qu'il introduit soit effectivement sélectionnée par celui-ci. De fait, cette structure peut être paratactique, autrement dit ne pas respecter les règles de sous-catégorisation de l'élément apparemment recteur. Si, d'une part, *que* peut introduire des parataxes et, d'autre part, certains éléments comme *bon, mais, quoi*, etc., constituent des bornes à l'intérieur desquelles des constituants forment des unités de discours (Deulofeu 2006), étudier *que* parallèlement aux particules énonciatives ne manque pas d'intérêt.

La question de l'intégration syntaxique du discours rapporté a souvent été discutée. Rosier 1994, 1995 montre que, dans le cas du DI sans *que*, l'absence de subordonnant n'est pas l'indice d'une parataxe puisque les autres marques de dépendance et l'intonation sont celles de la subordination. Le cas du DD est plus difficile. Pour certains auteurs (Van Raemdonck 2002), si le DD ne peut être considéré comme une sous-phrase, il est néanmoins intégré syntaxiquement dans la position du complément du verbe rapportant. Le problème a été clairement posé et discuté par Larjavaara 2000. De fait, chaque construction et chaque énoncé sont à analyser en soi : l'utilisation d'une même forme syntaxique, en l'occurrence la construction transitive du verbe *dire*, n'implique pas que les relations entretenues par les constituants soient les mêmes dans tous les cas. Les types de constructions existent en nombre plus limité que les types de relations logiques. Ainsi, le DD se comporte

apparemment comme l'argument du verbe principal et comme son complément, que l'on peut remplacer par un pronom clitique en contexte anaphorique au même titre que le DI correspondant. Cependant, si le verbe *dire* appelle bien un complément, comment prouver que, lorsqu'il introduit un DD, ce DD est bien son complément? S'agit-il d'une seule prédication dans laquelle le DD est le complément de *dire* ou de deux prédications: celle de l'acte d'énonciation du locuteur d'une part et le DD d'autre part? Dans ce dernier cas, la prédication du procès de l'énonciation à l'aide du verbe *dire* pourrait effectivement fonctionner avec un complément implicite, donc linguistiquement absent, anaphorique, comme en (4d et e), ou cataphorique, comme en (4c). Pour Larjavaara (2000: 117-124), ce n'est que par analogie que l'on peut considérer tous les DR introduits par le même verbe *dire* comme des compléments dans les énoncés suivants:

- (4a) Il dit la vérité.
- (4b) Il dit qu'il a honte.
- (4c) Il dit: «j'ai honte».
- (4d) «J'ai honte», dit-il.
- (4e) «J'ai faim», j'ai dit. (Larjavaara 2000: 118, 122)

Larjavaara (2000: 119) montre l'inaptitude des tests traditionnels pour mettre en évidence les compléments dans le cas du DD. La pronominalisation par le pronom clitique *le* ou la passivation lui semblent renvoyer plus au contenu propositionnel du DR qu'au DR prononcé. En effet, lorsque *le* substitue exactement le DR prononcé, il l'est pour un usage métadiscursif, tout comme la passivation:

- (5a) Il l'a dit, «j'ai honte».
- (6) «J'ai honte» a été dit.

Or, l'interprétation autonymique ne peut être confondue avec le DR (Rosier 2009: 36-37) et (5b) gloserait mieux *il l'a dit* que (5a):

- (5b) Il l'a dit, qu'il avait honte.

Elle conclut que, si le DD n'est pas complément du verbe rapportant, il entretient pourtant avec lui une relation particulière du fait de la coréférence du sujet du verbe et de l'énonciateur du DR et, de l'identité entre le procès dénoté par le verbe et le procès d'énonciation du DR.

Nous ne prolongerons pas ici l'analyse de la fonction syntaxique du DR mais nous avons jugé utile de rappeler que des constructions paratactiques produisent des effets de sens équivalents à ceux de la subordination, en l'absence de marque segmentale de dépendance.

Cet aperçu de quelques analyses autour de notre sujet nous permet d'aborder les faits récoltés. Un dernier rappel est nécessaire pour replacer l'étude dans son contexte et la relier à d'autres travaux sur la subordination en français d'Afrique de l'Ouest (Boutin 2008 a et b). Le phénomène des DI sans *que* s'inscrit en effet dans un autre plus vaste : l'absence fréquente des subordonnants *que* des complétives finies et *de* des complétives non finies en français de Côte d'Ivoire. Les deux énoncés suivants comportent des complétives qui ne se reconnaissent que par leur position postverbale contrainte et la concordance des temps en (7) ou l'infinitif en (8).

(7) On a souvent remarqué en Afrique les parents obligeaient... (Kouadio 1999, CI)

(8) Ce mouvement ambitionne mobiliser les Ivoiriens. (Boutin 2002, presse, CI)

## 2. Méthodologie et description de l'étude

Notre étude porte sur le corpus PFC, 'Phonologie du français contemporain' (<http://www.projet-pfc.net>) au Burkina Faso (Ouagadougou, Prignitz 2004), en Côte d'Ivoire (Abidjan, Boutin, 2004-2005), et au Mali (Bamako, Skattum et Lyche 2006). Il représente respectivement 2h, 3h et 3,5h d'entretiens transcrits en orthographe standard<sup>2</sup>, alignée sur le signal sonore à l'aide de Praat (Boutin, Lyche et Prignitz 2007). À l'issue de la recherche systématique des DR non narrativisés, 107 DR ont été relevés pour le corpus de Côte d'Ivoire, 77 DR pour celui du Burkina Faso, et 75 DR pour celui du Mali. Ces DR ont été départagés en DD et DI à l'aide d'une ou plusieurs marques de dépendance habituelles (subordonnant, concordance des temps, et surtout pronoms et repérages spatiaux et temporels) et de l'intonation, souvent isolée du reste du discours pour le DD. Ce premier classement a montré toute la difficulté d'une telle division. En effet, un certain nombre de DR en *que* sont inclassables, soit parce qu'un DD les suit, soit par la présence d'une partie de DR avant *que*, le plus souvent une particule énonciative ou une topicalisation, soit encore

<sup>2</sup> Nous transcrivons cependant les DR sans aucune tentative de guillemets dans le présent document.

par la présence d'une particule énonciative après *que*. Par ailleurs, un petit nombre de DI ne sont pas introduits par *que*.

Le tableau suivant tente de rendre compte des résultats bruts des occurrences de *que*, *de* et *si* et des particules énonciatives selon les types de DR.

	CI		BF		MA	
DD sans <i>que</i> sans pe	22	27,5 %	14	35 %	9	56,25 %
DD sans <i>que</i> avec pe	54	67,5 %	17	42 %	5	31,25 %
DD avec <i>que</i> sans pe	2	2,5 %	2	5 %	1	6,25 %
DD avec <i>que</i> avec pe	2	2,5 %	7	18 %	0	0 %
DD sans <i>que</i> sans V	0	0 %	0	0 %	1	6,25 %
<b>Total DD :</b>	<b>80</b>	<b>100 %</b>	<b>40</b>	<b>100 %</b>	<b>16</b>	<b>100 %</b>
DI avec <i>que</i> sans pe	6	22 %	22	60 %	42	71 %
DI avec <i>que</i> avec pe	4	15 %	3	8 %	3	5 %
DI sans <i>que</i> sans pe	5	18,5 %	2	6 %	4	7 %
DI sans <i>que</i> avec pe	3	11 %	1	2,5 %	2	3,5 %
DI avec <i>que</i> loin du V	5	18,5 %	1	2,5 %	1	1,5 %
DI sans <i>que</i> loin du V	2	7,5 %	0	0 %	0	0 %
DI avec <i>que</i> sans V	0	0 %	1	2,5 %	0	0 %
DI avec <i>de</i> sans pe	0	0 %	3	8 %	7	12 %
DI avec <i>de</i> avec pe	2	7,5 %	0	0 %	0	0 %
DI avec <i>si</i> avec demander	0	0 %	3	8 %	0	0 %
DI avec demander avec pe sans inversion	0	0 %	1	2,5 %	0	0 %
<b>Total DI :</b>	<b>27</b>	<b>100 %</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>	<b>59</b>	<b>100 %</b>
<b>Total DR :</b>	<b>107</b>	<b>100 %</b>	<b>77</b>	<b>100 %</b>	<b>75</b>	<b>100 %</b>
<b>Total DR avec pe :</b>	<b>65</b>	<b>61 %</b>	<b>29</b>	<b>38 %</b>	<b>10</b>	<b>13 %</b>

Tableau 1. Occurrences de *que*, *de*, *si* et des particules énonciatives (pe) selon les types de DR

Pour la Côte d'Ivoire, sur 80 DD, 24 commencent sans particules d'introduction alors que 56 commencent par au moins une particule d'introduction et 4 commencent par *que*. Sur 27 DI, *que* ou *de* apparaissent dans 17 DI alors que 10 DI sont construits sans subordonnant. Au total 65 DR sur 107, soit 61 %, commencent par une particule d'introduction.

Pour le Burkina Faso, les phénomènes sont les mêmes : sur 40 DD, 16 commencent sans particules d'introduction, 24 commencent par au moins une particule d'introduction et 9 commencent par *que*. Sur 37 DI, 33 sont construits avec les subordonnants *que*, *de* ou *si*. Sur les 77 DR, 29 commencent par au moins une particule d'introduction, soit 38 %.

Les résultats sont différents pour le Mali : nous ne relevons que 16 DD, dont 10 sans particule d'introduction, 5 avec une particule d'introduction, 1 avec *que*. Sur 59 DI, *que* ou *de* apparaissent dans 53 DI. Seulement 10 particules d'introduction sont présentes dans les 75 DR, soit 13 % des DR.

Les mêmes phénomènes sont donc présents dans les trois corpus mais avec une variation de leurs fréquences, probablement due à la diversité des fonctions du français dans ces trois pays. L'appropriation, la créativité et la variation sont propres au vernaculaire, pôle qui peut être illustré ici par la Côte d'Ivoire, alors que la préférence pour des constructions « classiques » se retrouve plus facilement dans une langue étrangère utilisée peu couramment, pôle qui peut être illustré ici par le Mali.

Dans la diversité des formes du discours rapporté oral qui y sont représentées, nous proposons de nous centrer d'abord sur les particules d'introduction, puis sur *que* et *de*. La provenance des exemples est indiquée entre parenthèses<sup>3</sup>.

### 3. Les particules énonciatives en début de DR

Le nombre important de particules énonciatives qu'on rencontre en début de discours rapporté demande qu'on les étudie de près. Ces éléments sont issus de diverses classes de mots, essentiellement des interjections (*bon, non, ah*), des connecteurs (*mais, donc*), des adverbes modalisateurs (*vraiment,*

<sup>3</sup> Sont indiqués la provenance géographique des corpus (CIA : Côte d'Ivoire, BEA : Burkina Faso, MAA : Mali) et le type d'entretiens (G : entretien guidé avec l'enquêteur, L : conversation plus libre).

ok). *Donc* n'intervient pas en début de discours rapporté mais au contraire à la reprise de parole du locuteur citant. Le terme *particules énonciatives* que nous utilisons ici entend insister sur leurs principales fonctions, qui ne sont pas syntaxiques, mais sont celles, d'une part, d'expression des attitudes du locuteur par rapport à la situation (en l'occurrence le DR) et, d'autre part, de gestion de l'interaction. Les particules énonciatives se caractérisent par leur indépendance syntaxique : elles ne sont ni élément recteur ni argument. Dans l'exemple suivant, Delofeu 2009 analyse *mais* et *quoi* comme «des bornes à l'intérieur desquelles les constituants sont regroupés pour former une unité spécifique de discours» :

(9) mais bon honnêtement / moi / bord de mer      comme ça / Cannes / tout ça /  
c'est pas, c'est une ville de vieux      quoi // (ffam'11, Delofeu 2009)

Les particules énonciatives qui nous occupent sont généralement interprétées par les linguistes comme des ponctuations ou balises ; on observe leur récurrence en début d'énoncé, hors d'un DR comme dans un DR. Elles ne contribuent pas à la construction du contenu, mais fonctionnent comme des repères énonciatifs et signalent notamment un début de prise de parole. Elles sont donc particulièrement à même de faciliter le repérage de deux espaces énonciatifs et le passage du discours citant au discours cité.

Une explicitation des sens selon les contextes peut ici être utile pour mieux cerner le phénomène dans son ensemble.

*Non* est la particule la plus présente ; il apparaît 33 fois en début de DR. Il opère une modulation par rapport à l'énonciation, qui peut aller de l'opposition à l'atténuation en réaction avec ce qui précède, comme l'illustrent le dernier *non* de (10) et celui de (11) :

(10) Vous n'entendez pas des tirs ? On dit non. Mon mari se lève, il dit non. Et puis il a dit **non**, réveillez-vous. (DD, CIAL)

(11) Il me dit qu'est-ce qui se passe ? Je dis **non**, je viens de la Justice, ils m'ont donné un délai qui ne m'arrange pas, tout ça. (DD, CIAL)

*Bon*, qui apparaît 26 fois en début de DR, a normalement un rôle d'organisation : il marque le début (ou la fin) d'une prise de position. Pour Jayez 1994, son sens est lié au sens « positif » de l'adjectif *bon* et pourrait être glosé, dans notre corpus par : *je (re)commence, rien de grave*.

(12) Je demandais souvent aux enfants si c'était, **bon**, c'est quelle école qui était habillée comme ça. (DI, BFAL)



(13) Donc-on a dit, **bon**, c'est mieux de rester avec la foule. (DD, CIAL)

*Mais* a 20 occurrences en début de DR. Commencant une réplique, il peut enchaîner en s'opposant soit avec une vérité de la réplique précédente, soit avec l'acte d'énonciation précédent, soit avec l'implicite. Cet implicite pouvant être une conclusion implicite de la réplique précédente, le comportement de l'allocataire, une situation. Nous avons, par exemple :

(14) J'ai envie de l'insulter même. Je dis **mais** ma sœur, quand même faut bien t'habiller. (DD, BFAL)

(15) *[un médecin parle du lavement]* Parce que e/e/elle comprenait pas. Elle dit **mais** j'ai toujours fait à mes enf/. J'ai dit **mais** chacun a sa ré/ sa constitution. (DD, CIAL)

*Ah* apparaît 19 fois en début de DR. Il entre toujours en scène dans le cadre d'une présentation du DR (voir aussi (29) et (30)). Il ne figure pas, dans le corpus, dans le sens d'une objection liée à la situation. Nous avons ainsi :

(16) Il a dit **ah**, que c'est bon. (DD, BFAL)

(17) Il dit **ah**, on a marché, pendant longtemps. (DD, CIAL)

*Vraiment*, enfin, apparaît 6 fois en début de DR. Il garde son rôle de modalisateur, en soulignement de l'affirmation qui suit. Dans l'énoncé suivant, par exemple, qui inclut un DI sans *que*, la locutrice suggère, pour un cadeau de mariage, de l'argent plutôt que de l'habillement et partage le *vraiment* avec le locuteur cité :

(18) Elle dit vraiment en ce qui concerne l'habillement, bon, **vraiment**, elle en a assez. (DI, MMA)

Dans tous ces énoncés, les particules énonciatives ne contribuent pas à la construction syntaxique du DR, mais fonctionnent comme des repères énonciatifs. Leur rôle s'éclaire par le rôle social de ces rapports de paroles. Il s'agit d'une conversation libre entre deux locuteurs et les DR manifestent une expérience du locuteur citant qui justifie sa prise de position. Celui-ci a une visée argumentative et il est important qu'il assure l'attribution correcte de la parole par l'auditeur mais aussi sa bonne interprétation à l'aide des particules énonciatives. Autrement dit, en plus d'avoir un rôle de balisage du DR, les particules énonciatives orientent l'argumentation.



#### 4. Syntaxe des subordonnants *que* et *de*

Laissant de côté les DI habituels avec un subordonnant, nous centrons notre étude sur les DI sans *que*, les DD avec *que*, puis sur la présence de *que* après une première partie de DR sans *que*, et enfin la présence de *que* ou *de* conjointement à une particule énonciative d'introduction. Le tableau suivant récapitule les emplois de *que*. La même disparité des résultats que celle observée précédemment oppose le Mali et les deux autres pays. Dans les corpus CIA et BFA, une portion importante des DR commençant par *que* ont été classés dans les DD : 4 sur 21 pour CIA et 9 sur 39 pour BFA. Pour MAA, sur les 54 DR commençant par *que* ou *de*, 1 seul a été classé dans les DD. C'est dans MAA en revanche que l'on compte le plus de DI sans *que*.

	CI		BF		MA		total	
DD avec <i>que</i>	4	19 %	9	23 %	1	2 %	14	12 %
DI avec <i>que</i>	17	81 %	30	77 %	53	98 %	100	88 %
DR avec <i>que</i>	21	100 %	39	100 %	54	100 %	114	100 %
DD sans <i>que</i>	74	94 %	31	91 %	15	71 %	120	90 %
DI sans <i>que</i>	10	6 %	3	9 %	6	29 %	14	10 %
DR sans <i>que</i>	84	100 %	34	100 %	21	100 %	134	100 %

Tableau 2. Emplois de *que* par corpus et par DR

Un DI est clairement identifié lorsque, malgré l'absence de *que*, on a une intégration syntaxique (et prosodique) du DR enchâssé. Dans les deux exemples suivants, les DR fonctionnent comme des phrases subordonnées. Ils semblent constituer les compléments de *dire* et *expliquer* et peuvent être pronominalisés par *le*. Par ailleurs, *dire* et *expliquer* sont des verbes transitifs, qui appellent un complément. Malgré l'absence de *que*, on observe le transfert des pronoms *vous* à *ils* et *eux* à *vous* en (19).

(19) Mais je leur ai dit ils n'ont qu'à penser à vous quoi. (DI, BPAL)

(20) Et, quand je lui ai expliqué c'est le lavement, elle croit pas. (DI, GIAL)

Ces énoncés sont comparables à ceux relevés par Marnette 2001 :

(21) Vous dites elle ne pensait plus en français. (Marnette 2001)

(22) Mahomét jurant vengeance en sera pris (À Mahomét, ils jurent que vengeance en sera prise, La Prise d'Orange, Marnette 2001)

De même, l'identification d'un DD ne pose pas de problème lorsque, malgré la présence de *que*, on a les pronoms cliticiques caractéristiques. Dans les énoncés qui suivent, *que* n'implique pas les autres marques de dépendance qui vont normalement de pair avec lui en français standard : Temps, Accord, Mode et transfert des personnes des pronoms. Dans ces exemples, les trois DR se présentent comme des compléments argumentaux des verbes *dire* et sont obligatoires.

(23) Il faut que les gens, euh, reviennent à la sagesse, pour se dire **que** on s'est trompé. (DD, GIAL)

(24) Il va à cette dame pour lui dire **que** bon, c'est pour ton, euh, ton petit café. (DD, GIAL)

(25) Il m'a dit, bon, **que** vraiment, on t'a retenue euh tu vas aller travailler. (DD, CIAG)

Le phénomène de *que* éloigné du verbe recteur se présente dans notre corpus en un continuum qu'illustrent les exemples suivants. Alors qu'en (26) le même verbe recteur *dit* sélectionne plusieurs énoncés complets en *que*<sup>4</sup>, dans les exemples suivants, un seul énoncé de DR dépend du verbe *dire*. *Que*

<sup>4</sup> Un *que* est omis sur les cinq énoncés de (26) : *et moi je lui ai d/donné un travail que son ami ne peut pas faire*. Il suit un DR, ou plutôt une pensée rapportée, incluse dans le DR général. Il nous semble que l'attribution de la portion sans *que* au DR général et non à la pensée rapportée est facilitée par l'absence de *que*.

est répété après une topicalisation dans (27) et il est omis avant un premier segment en (28) mais présent après.

(26) Vers la fin, il me dit **que** non, mon papier, il n'a pas pu prendre, **que** c'est trop compliqué, **que** lui, il pensait que c'était un autre travail, et moi je lui ai d/donné un travail que son ami ne peut pas faire, **que** c'est trop pour son ami. (DI, CIAL)

(27) Le gars il dit non, que non, que le, que l'onc/, **que** Monsieur, euh, Kaboré, **qu'**il est sorti.

(DI, BFAL)

(28) Il aurait même dit si tu avais apporté le fakohoy **qu'**il allait le manger. (DI, MAAL)

Dans tous ces énoncés, la dépendance sémantique et syntaxique du DR comme complément et argument du verbe recteur semble aller de soi. Cependant, la possibilité d'omission de *que* dans d'autres énoncés, tout comme le fait que sa présence ne détermine pas toujours les autres marques de dépendance d'un DI, sont toutefois des indices d'un rôle syntaxique faible de *que* au moins dans certains cas.

Un autre signe du caractère non conditionnant de *que* est son cumul avec des particules énonciatives introductrices de prise de parole. Ces particules énonciatives se placent indifféremment avant ou après *que* et contribuent à rendre floue la frontière entre discours citant et discours cité.

Ainsi, *non* apparaît 9 fois avec *que* (6 *non que* et 3 *que non*) dans des énoncés du type de (26) et (27). *Non* appartient a priori au locuteur cité, mais le locuteur citant le joue aussi comme modalisateur. Le cumul d'introducteurs est donc parallèle au cumul des voix dans un même énoncé, ce qui est particulièrement notable lorsque le DR est théâtralisé tout en étant introduit par *que*. Cette mise en scène du DR est propice à l'utilisation de *ah*:

(29) Il a dit '**ah, que, mais** c'est très bon hein <Ouais ouais.> c'est très sucré'. (DI, BFAL)

(30) Il dit '**ah**, pour ça, **que** le Peul là, il est pas malin'. (DI, BFAL)

En français d'Afrique de l'Ouest, il ne semble pas que l'affaiblissement du rôle syntaxique de *que*, qui non seulement n'entraîne pas les modifications des temps et mode verbaux des personnes des pronoms et des éléments de repérages spatiaux et temporels, mais ne marque pas non plus une frontière nette entre deux espaces énonciatifs, aille de pair avec un gain au niveau du sens. C'est pourtant bien ce que montre Onguene Essono 2009 en français du

Cameroun : *que* en initiale d'énoncé suffit à introduire un DR, sans intégration dans une construction complétive, et sans verbe rapportant. En (31) et (32), le locuteur demande, dans une question rhétorique, à son allocataire de réaffirmer une prise de parole. Que l'énoncé soit virtuel ou réel, il s'agit bien d'un DR :

(31) Que je n'ai rien à faire avec l'argent pour acheter ça ?

(32) Que quand le kilométrage dépassait comme ça, vous-même vous n'aviez pas peur de couler votre moteur ? (Onguene Essono 2009)

En français de Côte d'Ivoire, un fait concernant *de* peut éclairer ce que nous avons appelé gain de sens pour *que*. Lorsque *de* suivi d'un verbe à l'infinitif, se trouve en tête d'énoncé donc sans verbe recteur, il a un rôle injonctif. Ainsi, *de venir !* est équivalent à *viens !* probablement à la suite d'une réinterprétation de *de* dans les phrases en *dire de* à sens injonctif. Cette propriété de *de* entraîne un changement linguistique dans son rôle quant à l'intégration syntaxique de sa suite : elle permet en particulier de construire une phrase autonome de paroles ou pensées rapportées. Ainsi, des énoncés comme :

(33) De faire quoi ? / De faire comment ? / De me calmer ?

ont le sens de : *tu me dis de faire quoi / comment ?* ou : *tu penses que je dois faire quoi / comment ? Tu penses que je dois me calmer ?*

Dans ces énoncés, *de* se trouve en tête de phrase sans verbe rapportant mais il s'agit d'une demande de confirmation dans laquelle la prise de parole de l'allocataire est supposée ou virtuelle. Dans les DR, *de*, tout comme *que*, peut être accompagné d'une particule énonciative, ce qui contribue au mélange des voix déjà observé avec *que*. Dans les énoncés suivants, les particules énonciatives, les modalisateurs, l'absence de *que* et la charge sémantique de *de* contribuent au mélange des voix :

(34) Il m'a dit **non, de** me calmer. [...] Il m'a dit, **ce qui est sûr il peut faire, mais au moins de** lui donner quelque chose. (DL GIAL)

## 5. Conclusions

Dans cette brève analyse, nous avons observé l'élaboration de la syntaxe du DR dans un discours dialogué et étudié le rôle pragmatique et/ou syntaxique des particules énonciatives, de *que* et de *de* dans le DR. La régularité de la présence des interjections et autres particules énonciatives en début de DR est frappante. Elles expriment l'attitude du locuteur cité à travers celle du locuteur

citant et permettent un mélange des voix qui facilite et oriente l'interprétation du DR dans la direction qu'entend lui donner le locuteur citant.

La position initiale des particules d'introduction paraissant presque plus contrainte que celle de *que*, nous nous sommes demandée si un changement syntaxique était en cours. Nos résultats ne permettent pas d'assimiler *que* (ni *de*) aux particules énonciatives en introduction de DR : *que* garde dans la majorité des cas son rôle de subordonnant. Cependant, certains phénomènes, propres à notre corpus ou communs avec d'autres usages francophones, dévoilent une réinterprétation syntaxique et logique de *que*. S'il n'est pas obligatoire pour un DI, qu'il n'implique pas nécessairement les autres marques de dépendance du DI, qu'il peut introduire tout ou portion d'un DI ou d'un DD, son rôle grammatical s'avère notablement affaibli au profit d'un rôle pragmatique et d'une sémantisation. Toutefois, son gain sémantique n'est pas aussi clair que celui de *de* qui manifeste en outre la même mobilité que *que* à l'intérieur du DR.

### Références bibliographiques

- BOUTIN, B. A. (2007), « *De et que* subordonnants, et variation en français », *LINX*, 57, pp. 57-68.
- BOUTIN, B. A. (2008), « Norme endogène ivoirienne et subordination », in S. Wharton, C. Bayoux et L.-F. Prudent (eds), *Normes endogènes et plurilinguisme*, Paris, Éditions de l'ENS, pp. 61-84.
- BOUTIN, B. A., LYCHE, C. et PRIGNITZ, G. (2007), « Les enquêtes PFC en Afrique », in S. Detez et D. Nouveau (eds), *Enseignement du français & Travaux en cours, Phonologie du Français Contemporain, Bulletin 7*, pp. 297-330. Disponible sur internet : [http://www.projet-pfc.net/?u\\_s=4&u\\_a=157&](http://www.projet-pfc.net/?u_s=4&u_a=157&)
- CREISSELS, D. (2005), *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- DAGNAC, A. (1999), « Temps et personnes en discours indirect : les limites », *Le Français en Afrique*, 13, pp. 129-143.
- DEULOFEU, J. (2006), « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection ». Disponible sur internet (consulté en juin 2009) : [http://jose.deulofeu.free.fr/article.php3?id\\_article=18](http://jose.deulofeu.free.fr/article.php3?id_article=18)
- DUCROT, O. (1980), *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

DURAND, J., LAKS, B. et LYCHE, C. (2005), «Un corpus numérisé pour la phonologie du français», in G. Williams (ed.), *La Linguistique de corpus*, Actes du colloque La Linguistique de corpus, Lorient, 12-14 septembre 2002, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 205-217.

JAYEZ, J. (2004), «'Bon' Le mot de la fin», Handout d'une communication à Genève, 23 mars 2004. Disponible sur internet (consulté en mai 2009): <http://pagesperso-orange.fr/jjavez/doc/bon.pdf>

LARJAVAARA, M. (2000), *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Helsinki.

LOPEZ MUÑOZ, J. M., MARNETTE, S. et ROSIER, L. (eds) (2004), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.

MAGRO, E.-P. (2004), «De quelques aspects du discours rapporté en maltais oral spontané: Étude de deux récits», in J.-M. Lopez Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (eds), pp. 287-296.

ONGUENE ESSONO, C. (2009), «Plurilinguïsme et processus d'acquisition et de transmission du français: les usages camerounais du morphème *que*», Journées d'étude *Les dynamiques des français reflétées dans les corpus*, 5-6 février 2009, Université Paris Ouest-Nanterre.

MARNETTE, S. (2001), «Du discours insolite: le discours indirect sans *que*», *French Studies*, LV(3), pp. 297-313.

PLOOG, K. (2004), «Stratégies et structures du discours rapporté dans les récits abidjannais», in J.-M. Lopez Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (eds), pp. 297-306.

PRIGNITZ G. (2006), «Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou», *Le Français en Afrique*, 21, pp. 193-210.

ROSIER, L. (1994), «Vers une extension de la notion de subordination: l'exemple du discours indirect», *Travaux de Linguistique. La Subordination*, 27, pp. 81-96.

ROSIER, L. (1995), «La Parataxe: heurs et malheurs d'une notion linguisticolittéraire», *Travaux de linguistique*, 30, pp. 51-64.

ROSIER, L. (ed.) (2002), «Le Discours rapporté», *Faits de langue*.

ROSIER, L. (2009), *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, coll. «L'Essentiel français».

VAN RAEMDONCK, D. (2002), « Discours rapporté et frontière de phrase : L'Épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de langue*, 19, pp. 171-178.



**Évaluation et identification perceptives d’accents ouest-africains en français,**

**avec P. Boula de Mareüil,**

*Journal of French Language Studies*, n° 21, 3 : 361-379,  
2011.

**[35A]**





# *Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français*

PHILIPPE BOULA DE MAREÛIL<sup>1</sup>,  
BÉATRICE AKISSI BOUTIN<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *LIMSI-CNRS, Orsay*

<sup>2</sup> *CLLE-ERSS, Toulouse et ILA, Abidjan*

(Received January 2010; revised July 2010)

## RÉSUMÉ

Cette étude examine avec quel degré de granularité divers accents ouest-africains en français peuvent être distingués. Elle vise avant tout à déterminer si, en perception, des auditeurs de l'Afrique de l'Ouest sont capables d'identifier l'appartenance ethnolinguistique, le pays de résidence et le niveau d'études de locuteurs akan, bambara, sénoufo, mossi (de langue mooré) et wolof, enregistrés en Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal. Une expérience perceptive a été menée, d'où il ressort que les dimensions étudiées sont bien identifiées par les sujets. Pour les jeunes locuteurs comme pour les locuteurs plus âgés, en lecture comme en parole spontanée, les résultats sont très robustes. Ils sont de plus assez fidèles à la conscience linguistique auto-évaluée par les auditeurs : quand ceux-ci se déclaraient confiants pour reconnaître les accents en présence, tel a effectivement été le cas. Quelques indices acoustiques différenciant notamment les accents wolof (Sénégal) et akan (Côte d'Ivoire) ont finalement été dégagés.

## INTRODUCTION

En Afrique comme en France, on peut entendre parler un « français africain » qui diffère en partie du français standard. Une forme commune d'« accent africain » émerge-t-elle, quand bien même les locuteurs auraient des langues premières et des environnements linguistiques distincts? Comment les différences phonétiques sont-elles exploitées en perception, pour identifier des variétés de français parlées en Afrique? Ces questions ont été au cœur d'études à base de tests perceptifs centrés sur le Sénégal (Moreau, 2000) et le Mali (Lyche et Skattum, 2010). Le présent travail s'inscrit dans la même lignée, impliquant ces pays et d'autres de l'Afrique de l'Ouest. Il se propose de même de mettre à l'épreuve certains discours épilinguistiques, lesquels peuvent être abordés sous trois angles.

Sous l'angle de la dialectologie perceptive qui s'est développée dans le sillage de Preston (1989), on cherche en l'absence d'input linguistique à cerner les représentations collectives et le savoir métalinguistique partagés par une communauté, en lien notamment avec la délimitation de variétés de langue dans

notre cartographie mentale (Canut, 1996, 1997; Scherfer, 2000; Kuiper, 2005). Sous un autre angle socioculturel, on peut également étudier les attitudes évaluatives ou affectives face à des variétés de langues, exprimées en réaction à des stimuli linguistiques (Lambert, 1972; Lafontaine, 1986). Sous un angle plus cognitif enfin, on peut étudier l'aptitude à discerner différentes variétés de langues à partir d'un input phonétique (Clopper et Bradlow, 2009). En français, la perception comme compétence à appréhender la réalité linguistique avec une certaine justesse a été beaucoup moins évaluée — nous reviendrons sur quelques rares exceptions (Bauvois, 1996; Armstrong et Boughton, 1997; Moreau, 2000; Boughton, 2006; Boula de Mareüil *et al.*, 2008; Woehrling, 2009; Lyche et Skattum, 2010). C'est cette faculté cognitive, dépendant également des habitudes du groupe, des croyances et stéréotypes sur la langue et ses variétés, que la présente étude vise à approcher, par des tests perceptifs d'identification d'accents. Savoir identifier des accents et savoir associer à chacun une constellation de traits linguistiques sont deux choses différentes. Ce dernier aspect est brièvement abordé ici; en revanche, dans l'approche expérimentale qui est développée, nous n'avons pas demandé d'émettre des jugements de valeur: les attitudes linguistiques n'auront donc pas ou que peu de place dans ce qui suit.

Afin de mettre en évidence les similitudes et les différences entre variétés de français ouest-africains, une expérience perceptive a été menée sur des échantillons de parole enregistrés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal dans le cadre du projet « Phonologie du Français Contemporain » (PFC<sup>1</sup>) (Durand *et al.*, 2002, 2005). Ces points d'enquête représentent au total une cinquantaine d'heures de parole (lue et spontanée), provenant de 52 locuteurs de différents groupes ethniques. Pour l'étude rapportée ici, les locuteurs appréciés, parlant français, étaient Akan (de langues baoulé, ébrié, alladian), Bambara, Sénoufo, Mossi (de langue mooré) ou Wolof. Des auditeurs originaires d'Afrique de l'Ouest sont-ils capables d'identifier ces différents accents? Avec quelle granularité des accents ouest-africains peuvent-ils être distingués? Si pour une oreille non-familière, retenant uniquement quelques invariants, on peut compter une seule étiquette « français d'Afrique subsaharienne », combien d'accents est-on en mesure de discerner quand on y est suffisamment exposé? Telles sont quelques questions que nous nous proposons d'aborder dans cette étude, qui peut trouver des applications directes.

Il est intéressant de mettre en relation les connaissances/représentations linguistiques des sujets, qui s'élaborent socialement, avec leurs performances perceptives individuelles. Plusieurs opérations de catégorisation s'entrecroisent: ainsi, la variation du français selon le niveau d'études, souvent mise en avant dans

<sup>1</sup> <http://www.projet-pfc.net> Nous remercions chaleureusement Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, responsables de ce vaste projet qu'est PFC. Nous exprimons notre plus profonde gratitude à Ingse Skattum, Gisèle Prignitz, Gabriel-Marie Gueye et Mame Thierno Cissé pour les données enregistrées, ainsi qu'à tous les sujets que nous avons sollicités pour les tests perceptifs. Enfin, notre reconnaissance va à Nigel Armstrong et aux relecteurs qui ont eu entre les mains une version antérieure du présent article: leurs commentaires constructifs nous ont été bien utiles.

les descriptions du français en Afrique (Knutsen, 2007; Lyche et Skattum, 2010), est ici mise à l'épreuve (les locuteurs pouvant être de niveaux d'études assez variés). La catégorie sociale est-elle plus perceptible que l'appartenance à une ethnie ou à un pays? Nous tenterons de le quantifier à travers différentes tâches. De même est appréciée l'émergence d'accents nationaux, au-delà des accents régionaux ou ethniques.

Après une présentation très générale du contexte ouest-africain, nous décrirons le protocole expérimental, le matériel, les locuteurs et les auditeurs. Nous donnerons ensuite les résultats, que nous discuterons en ouvrant quelques pistes relatives aux indices acoustiques sur lesquels ont pu s'appuyer les sujets.

## CONTEXTE

La plupart des pays africains sont plurilingues, notamment ceux dits francophones, où le français, langue exogène, est langue officielle, langue de l'administration et langue d'enseignement. La plupart des locuteurs ouest-africains francophones n'ont qu'une pratique non-native et non-usuelle du français, qui passe par l'école, alors que le taux d'alphabétisation peut être très faible (Lyche et Skattum, 2010). On estime en revanche qu'un quart au moins des Ivoiriens ont acquis le français dans la petite enfance ou en dehors de l'école (Boutin et Turcsan, 2009): phénomène atypique, cette « nativisation » du français en l'absence d'une langue africaine majoritaire en vient à constituer un trait identitaire de la Côte d'Ivoire. La situation d'un français parlé comme langue première ne se retrouve dans les pays limitrophes que dans des groupes minoritaires. Par la prononciation (et la syntaxe de surcroît), les formes de français vernaculaire ivoirien présentent un certain nombre de différences par rapport au français de France, qui peut être perçu comme « maniéré »: les écarts entre formes exogènes et locales de français tendent à devenir des marqueurs de l'appartenance à la communauté ivoirienne (Ploog, 2002; Boutin et Turcsan, 2009, *inter alia*). Le Sénégal, avec le rôle essentiel joué par la langue wolof, qui symbolise l'appartenance à la culture sénégalaise, représente le cas opposé (Boutin et Gueye, à paraître). Malgré ses trois siècles de présence, le français n'est ni véhiculaire ni vernaculaire: il reste pour les locuteurs une langue étrangère, dans laquelle l'enseignement est pourtant dispensé et le discours officiel délivré.

Parmi les langues africaines parlées en Afrique de l'Ouest, les langues akan, le bambara, le mooré et le wolof (toutes de la branche Niger-Congo) constituent des langues majeures de la sous-région. Le terme *akan* — moins englobant mais plus courant que celui de *kwa* (Tymian *et al.*, 2003) — désigne un groupe de peuples au Ghana ainsi qu'au sud-est et au centre de la Côte d'Ivoire. Les langues ivoiriennes du groupe kwa sont, entre autres, l'agni, le baoulé, l'alladian, l'ébrié. Le bambara (du groupe mandé), principalement parlé au Mali, est la langue la plus couramment comprise de ce pays: il est la langue vernaculaire de 40% de la population et langue véhiculaire pour encore 40% de la population. Le bambara est parlé aussi au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire (éventuellement sous sa forme véhiculaire de dioula). Le mooré (du groupe gur) est la langue des Mossi, ethnie majoritaire et historiquement

dominante au Burkina Faso. Il est comme le jula (dioula) langue véhiculaire dans ce pays. Le wolof (du groupe atlantique) est la principale langue parlée au Sénégal : langue des Wolof, il est en pleine expansion et est actuellement parlé par plus des trois quarts des Sénégalais (Cissé, 2005). D'autres langues, comme celles des Sénoufo, parlées au nord de la Côte d'Ivoire, au sud-est du Mali et au sud-ouest du Burkina Faso, ne constituent pas des langues majeures. Alors que les langues sénoufo font partie du même groupe gur que le mooré, leurs locuteurs parlent en général également bambara (ou dioula), et se rapprochent culturellement davantage des Bambara que des Mossi. Les locuteurs des langues sénoufo présentent donc un autre intérêt.

Toutes ces langues ont des systèmes phonologiques (et syntaxiques) très différents. Le wolof se distingue peut-être plus encore par l'absence de tons lexicaux, alors que les autres langues sont tonales: le wolof est une langue à accent fixe qui porte sur la première syllabe du mot. On peut dès lors se demander si le français parlé par les Wolof s'oppose aussi aux autres formes de français ouest-africain. Il y a là des hypothèses linguistiques intéressantes à tester, sur lesquelles peu d'études ont porté. Mais il s'agit avant tout de vérifier si des auditeurs ouest-africains sont à même de distinguer les différents accents.

#### EXPÉRIENCE: TÂCHE ET PROTOCOLE

Une expérience perceptive a été conduite pour déterminer comment des auditeurs ouest-africains évaluent et identifient les accents étudiés. Il était demandé aux sujets, après quelques renseignements à caractère autobiographique (âge, niveau d'études, etc.) d'indiquer quelle était leur familiarité avec les différents accents: les sujets devaient spécifier si oui/non ils se sentaient capables de reconnaître tel ou tel accent parmi les cinq proposés quand une personne parle français. Puis, lors d'une brève phase de familiarisation, ils écoutaient des échantillons de parole provenant de locuteurs (non utilisés par la suite) dont le pays était précisé: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali ou Sénégal. Le test proprement dit consistait ensuite à écouter 40 extraits sonores et, pour chacun, à accomplir deux types de tâches:

- évaluer le degré d'accent du locuteur ou de la locutrice sur une échelle continue graduée de 0 à 5;
- évaluer son niveau d'études sur une autre échelle continue graduée de 0 à 5;
- identifier son appartenance ethnolinguistique (akan, bambara, sénoufo, mooré ou wolof);
- identifier son pays de résidence (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali ou Sénégal).

L'étude, soulignons-le, s'attachait à la conceptualisation de la variation sociolinguistique (relier un accent avec un groupe/type de locuteurs) mais ne laissait pas de place à l'évaluation sur des échelles de valeurs ni aux affects concernant les variétés de langue. Quant à notre choix de demander aux sujets une évaluation du niveau d'études, il est en partie la conséquence de la difficulté à faire identifier une catégorie socioprofessionnelle. La difficulté de ce genre de tâche en contexte

occidental est accrue en contexte africain, les sociétés étant structurées de façon différente.

Une interface web<sup>2</sup> permettait de lire les instructions, écouter les stimuli et saisir les réponses. Elle proposait deux curseurs à déplacer pour les tâches d'évaluation et deux choix forcés à effectuer en cliquant sur des boutons à cocher — parmi 5 appartenances ethnolinguistiques et 4 pays — pour les tâches d'identification. Les degrés d'accent étaient paraphrasés comme suit: (0) pas d'accent, (1) petit accent, (2) accent modéré, (3) accent plutôt fort, (4) fort accent, (5) très fort accent. Les niveaux d'études l'étaient de la façon suivante: (0–1) primaire, (1–2) collègue, (2–3) lycée, (3–4) début d'enseignement supérieur, (4–5) au moins bac + 3.

Les stimuli étaient présentés dans un ordre aléatoire qui changeait pour chaque auditeur. Cette précaution nous a semblé d'autant plus importante que, pour l'évaluation du degré d'accent sur une échelle relative notamment, les sujets n'avaient d'autre point de repère que l'étape de familiarisation et leur propre expérience quotidienne. Chaque extrait pouvait être écouté autant de fois que cela était jugé nécessaire. Une fois passé à un autre stimulus, il n'était cependant plus possible de revenir à des stimuli précédents.

À la fin du test, les sujets étaient invités à apporter librement des commentaires sur les indices les plus saillants qui avaient guidé leurs décisions. Ils devaient également préciser s'ils pensaient avoir répondu au hasard pour une identification particulière. Ces commentaires, demandés à la fin du test et non au fil de l'écoute des séquences sonores, pouvaient se rapporter à des identités erronées puisque les sujets n'avaient pas de retour sur leurs réponses.

#### LOCUTEURS ET STIMULI

Les stimuli retenus pour le test perceptif provenaient de 20 locuteurs (11 hommes, 9 femmes, âgés de 47 ans en moyenne), de milieux socioprofessionnels variés. Les locuteurs — 4 par groupe ethnolinguistique (akan, bambara, sénoufo, mooré et wolof) — ont été enregistrés sur leur lieu de résidence ou dans un endroit calme, en milieu urbain, à Abidjan, Bamako, Ouagadougou et Dakar, capitales économiques propices aux échanges en français. Disons toutefois ici qu'une contrainte était imposée par le projet PFC, pour pouvoir appliquer un protocole labovien (Labov, 1972): les locuteurs devaient savoir à la fois lire et converser librement en français. Leur répartition par pays, tranche d'âge et niveau d'études est donnée schématiquement dans la figure 1. Dans notre corpus expérimental, tous les locuteurs wolof (au Nord-Ouest) étaient Sénégalais, tous les locuteurs akan étaient Ivoiriens (au Sud), tous les locuteurs du mooré étaient Burkinabè. Les locuteurs sénoufo étaient ressortissants de trois pays (Mali, Burkina Faso et Côte d'Ivoire) et les locuteurs bambara ressortissants de deux pays (Mali et Côte d'Ivoire). Parmi les Sénoufo, le locuteur burkinabè avait fait un long séjour en Côte d'Ivoire, et le

<sup>2</sup> [http://www.audiosurf.org/test\\_perceptif\\_africa/](http://www.audiosurf.org/test_perceptif_africa/) Les échantillons de parole utilisés peuvent être écoutés à cette adresse.



	wolof				SÉNÉGAL						
	jB	jD	vD	vE							
MALI	bambara			sénoufo			mooré			BURKINA	
	jA	vB	vD	vB	vC	jE	jA	jC	vA	vE	FASO
	CÔTE				akan						
	D'IVOIRE		vD	jD	jB	jE	jE	vC			

Figure 1. Répartition des locuteurs par groupes ethnolinguistiques (encadrés), par pays (Burkina Faso en hachuré /, Côte d'Ivoire en treillis foncé, Mali en hachuré \, Sénégal en treillis clair), tranche d'âge et niveau d'études.

locuteur ivoirien, dont le français était la langue première, avait toujours vécu à Abidjan. On avait en outre une locutrice ivoirienne bambara qui avait fait un long séjour au Mali dans son enfance.

Dans la figure 1 également, le niveau d'études est rapporté selon les 5 catégories distinguées ci-dessus: primaire (A), collège (B), lycée (C), début d'enseignement supérieur (D), au moins bac + 3 (E). De plus, les locuteurs sont divisés en deux groupes d'âge à partir de la moyenne de l'échantillon, considérant comme « jeunes » (noté j) les 10 locuteurs de moins de 47 ans (moyenne: 39 ans) et comme « vieux » (noté v) les 10 locuteurs de plus de 47 ans (moyenne: 57 ans). Ce seuil de 47 ans, que nous n'avions pas choisi, et la division « jeunes »/« vieux » qui s'ensuit, correspondent peu ou prou à deux situations sociolinguistiques se distinguant par une naissance avant les Indépendances pour les « vieux » et après pour les « jeunes ». Pour le premier groupe, « l'école ancienne » était le lieu d'un apprentissage du français dont l'efficacité n'était pas remise en question (Boutin et Prignitz, 2010).

Pour chaque locuteur, deux échantillons ont été sélectionnés: une phrase lue (de 30 mots) et un énoncé de parole spontanée d'une dizaine de secondes, comme dans des expériences antérieures (Boula de Mareüil *et al.*, 2008). La phrase lue (la même pour tous les locuteurs) était: « Beaulieu préfère être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont, par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs. » L'énoncé de parole spontanée était extrait de conversations libres ou d'entretiens guidés, d'après les critères suivants: cohérence du propos, absence de références culturelles, spatiales ou socio-économiques, de traits lexicaux ou syntaxiques qui pouvaient être typiques d'une origine particulière. La parole spontanée évite que les auditeurs aient à écouter systématiquement la même phrase et reflète mieux la façon naturelle de parler. La lecture, de surcroît, permet des comparaisons toutes choses égales par ailleurs et garantit que les différences entre locuteurs ont trait à la prononciation.

#### AUDITEURS

Le test a été soumis à 20 auditeurs ouest-africains (7 hommes, 13 femmes, âgés de 35 ans en moyenne), sans problèmes d'audition connus. Les sujets n'étaient

pas payés pour leur participation, qui était en moyenne de 30 minutes. À une ou deux exceptions près, ils avaient tous passé la plus grande partie de leur vie en Côte d'Ivoire, et avaient un niveau d'étude d'au moins bac + 3. La moitié d'entre eux résidait à Abidjan, l'autre moitié dans d'autres villes de Côte d'Ivoire ou en France. La moitié d'entre eux avait le français pour langue maternelle, l'autre moitié des langues africaines comme le gourou (du groupe mandé sud, centre-ouest de la Côte d'Ivoire) ou le baoulé (du groupe kwa). Deux d'entre eux, résidant en France, étaient de langue wolof. Cet ensemble d'auditeurs, presque uniquement composé d'Ivoiriens, présente un certain intérêt: par sa position géographique et économique, la Côte d'Ivoire se trouve être un lieu de contacts et de migrations privilégié dans la région. La familiarisation avec différentes langues africaines et formes de français favorise la construction de connaissances partagées sur les langues et accents.

La majorité des sujets se disait capable, avant le test, de reconnaître les accents en présence, à l'exception de l'accent sénoufo en français. Ils n'étaient que 7 sur 20 à penser pouvoir identifier l'accent sénoufo, contre 17 pour l'accent akan, 12 pour l'accent bambara, 15 pour l'accent mooré et 20 sur 20 pour l'accent wolof.

#### RÉSULTATS PERCEPTIFS : TÂCHES D'ÉVALUATION

Dans ce qui suit, nous allons étudier l'éventuel effet sur la perception des accents que peuvent avoir le niveau d'études, l'âge des locuteurs et le style de parole (lu ou spontané). Les résultats obtenus sont exprimés en termes de degré d'accent (entre 0 et 5), de niveau d'études perçu (entre 0 et 5) et de taux d'identification de ce niveau d'études par rapport aux 5 catégories (A, B, C, D, E) distinguées ci-dessus. Par exemple, pour un échantillon de parole provenant d'un locuteur de niveau B, on considère que ce niveau est bien identifié si le niveau d'études perçu est supérieur ou égal à 1 et inférieur à 2. En moyenne, les résultats sont très proches si on considère l'inégalité large pour la borne droite.

En moyenne, le degré d'accent des locuteurs (3,0/5) est jugé comme plutôt fort, et le niveau d'études perçu (2,7/5) correspond au bac. Estimée en termes d'identification correcte, le niveau d'études est bien reconnu à 33%, ce qui est très significativement au dessus du hasard d'après un test de  $\chi^2$ . Le tableau 1 montre l'évolution de ces chiffres en fonction du niveau d'études réel des locuteurs. On voit que le degré d'accent perçu est relativement stable (au dessus de 3) hormis pour le groupe de locuteurs les plus diplômés (au moins bac + 3), qui ont 2,3: on a donc globalement une diminution du degré d'accent perçu avec le niveau d'études. Le niveau d'études perçu, quant à lui, croît régulièrement, tandis que le taux d'identification de ce niveau d'études varie de 23% à 48%, sans tendance particulière. En termes de catégories (A, B, C, D ou E), le niveau d'études est majoritairement bien perçu, sauf le niveau B (collège) perçu comme C (lycée).

Des analyses de variance (ANOVA) révèlent que l'effet du Niveau d'études réel (A, B, C, D ou E) est significatif pour le degré d'accent [ $F(4,795) = 22 ; p < 0,001$ ]

Tableau 1. *Degré d'accent, niveau d'études perçus et taux d'identification correcte de ce niveau par rapport au niveau d'études réel.*

Niveau d'études	primaire (A)	collège (B)	lycée (C)	déb. ens. sup. (D)	≥ bac + 3 (E)	<b>moyenne</b>
degré d'accent (/5)	3,3	3,3	3,1	3,0	2,3	<b>3,0</b>
niveau perçu (/5)	1,7	2,3	2,5	3,1	3,5	<b>2,7</b>
id. correcte niveau (%)	30	23	25	48	39	<b>33</b>

Tableau 2. *Degré d'accent, niveau d'études perçus et taux d'identification correcte de ce niveau par rapport au niveau d'études réel selon l'âge des locuteurs et le style de parole.*

	jeunes	vieux	lecture	spontané
degré d'accent (/5)	3,0	2,9	3,0	2,9
niveau perçu (/5)	2,8	2,7	2,8	2,6
id. cor. niveau (%)	32	34	33	33

et le niveau d'études perçu [ $F(4,795) = 71; p < 0,001$ ]. Des tests de Student deux à deux (pairwise  $t$ -tests), cependant, montrent que l'effet n'est significatif sur le degré d'accent qu'avec les locuteurs les plus diplômés (de niveau E), tandis qu'il est pratiquement toujours significatif sur le niveau d'études perçu: la seule exception est la différence entre 2,3 (collège) et 2,5 (lycée). Pour les 800 réponses des auditeurs (40 stimuli  $\times$  20 sujets), une corrélation a par ailleurs été calculée entre le degré d'accent et le niveau d'études perçus. Cette corrélation est faiblement négative (-0,2), montrant par là que le lien n'est pas évident entre ces deux évaluations.

Les résultats des évaluations pour les « jeunes » et les « vieux » locuteurs, la lecture et la parole spontanée sont consignés dans le tableau 2. On observe que ces facteurs de l'âge et du style n'ont que très peu d'incidence sur les résultats. D'après des ANOVA, l'effet de l'Âge (jeune ou vieux) n'est jamais significatif; le Style (lu ou spontané) a uniquement un effet significatif sur le niveau d'études perçu [ $F(1,798) = 6,95; p < 0,01$ ], l'interaction avec l'Âge restant marginale. La cohérence des résultats est intéressante à noter, car dans d'autres circonstances, en matière d'accents régionaux en français, le degré d'accent perçu a tendance à augmenter avec l'âge des locuteurs (Léon et Léon, 1997; Sobotta, 2006; Boula de Mareüil *et al.*, 2008; Woehrling, 2009). De plus, le niveau d'études n'a pas la même valeur selon l'âge des locuteurs. Dans nos données, les niveaux d'études étaient équilibrés dans les deux tranches d'âges: la moitié des jeunes comme des vieux locuteurs avait le bac. Quant à la lecture par rapport à la parole spontanée, on peut penser que de possibles difficultés à lire (qui peuvent aussi avoir pour cause un problème de vue) sont interprétées comme reflétant un niveau d'études bas. De fait, un locuteur de niveau A (primaire) avait manifestement, selon nous, du mal à lire (hésitations, reprises, erreurs); en moyenne calculée sur les réponses des 20 auditeurs, son niveau d'études a été évalué à 0,5 (i.e. primaire) en lecture et à 1,5 (i.e. secondaire) en parole spontanée. Mais globalement, il semble que les particularités de la prononciation se retrouvent d'un style à l'autre.

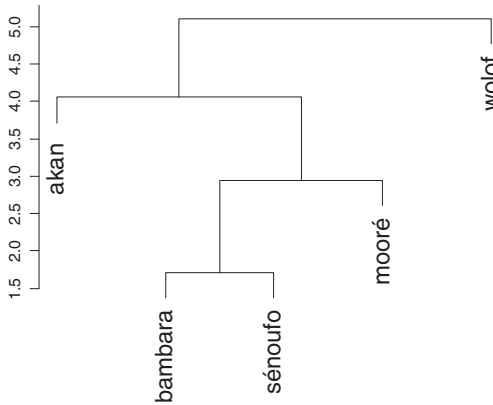


Figure 2. Dendrogramme représentant l'identification de l'appartenance ethnolinguistique.

La combinatoire est trop importante par rapport à nos données pour ventiler les résultats par groupe ethnolinguistique et par pays. Nous reviendrons ci-dessous sur le rôle du degré d'accent et du niveau d'études perçus en matière d'identification.

#### RÉSULTATS PERCEPTIFS: TÂCHES D'IDENTIFICATION

Les résultats des tâches d'identification sont rapportés dans les tableaux 3 et 4 pour l'appartenance ethnolinguistique et le pays respectivement. Une visualisation en est également donnée dans les figures 2 et 3, comme nous allons le voir.

L'appartenance ethnolinguistique est correctement identifiée à 51%, ce qui est très significativement mieux que le hasard (20%) d'après un test de  $\chi^2$ . Seul l'accent sénoufo est mal identifié: il a, davantage que l'étiquette correcte, reçu l'étiquette « bambara » et même l'étiquette « akan » — dans une proportion proche (26%) de la confusion symétrique akan-sénoufo (22%). L'accent bambara est lui-même correctement identifié dans plus de 50% des cas, de même que l'accent des locuteurs akan. L'accent wolof est reconnu à 81% et n'est ensuite confondu avec l'accent bambara que dans 7% des cas. L'accent mooré en français n'est bien identifié qu'à une majorité relative (46%), mais on note qu'il n'a jamais reçu l'étiquette wolof.

Des techniques d'analyse de données permettent de représenter cette matrice de confusion de façon synthétique, sous la forme d'un dendrogramme ou d'un plan à deux dimensions. Le dendrogramme qui est représenté dans la figure 2 a été obtenu au moyen du logiciel R<sup>3</sup>, par un algorithme de clustering. Il montre bien, comme

<sup>3</sup> <http://www.r-project.org> Un algorithme agglomératif hiérarchique a été utilisé, avec une distance euclidienne entre les vecteurs constituant les lignes de la matrice de confusion. Un algorithme d'échelonnement multidimensionnel fondé sur une distance euclidienne a également été utilisé.

Tableau 3. *Matrice de confusion concernant l'appartenance ethnolinguistique (%)*.

orig.\rép.	akan	bambara	sénoufo	mooré	wolof
akan	<b>61</b>	10	22	6	1
bambara	6	<b>52</b>	11	24	7
sénoufo	26	<b>41</b>	16	16	1
mooré	14	21	19	<b>46</b>	0
wolof	2	11	1	6	<b>81</b>

Tableau 4. *Matrice de confusion concernant le pays des locuteurs (%)*.

orig.\rép.	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal
Burkina Faso	<b>41</b>	36	23	0
Côte d'Ivoire	9	<b>75</b>	16	1
Mali	19	19	<b>56</b>	6
Sénégal	4	2	10	<b>83</b>

le tableau 3, que l'accent wolof se détache des autres. Vient ensuite l'accent akan, les accents bambara et sénoufo étant regroupés au plus profond de l'arbre. En accord avec cette confusion bambara/sénoufo, 17 sujets sur 20 ont répondu positivement à la question « avez-vous le sentiment d'avoir répondu au hasard entre le bambara et le sénoufo? » qui leur était posée à la fin du test.

Une ANOVA a été menée sur les réponses comptées comme correctes (1) ou incorrectes (0) avec le facteur aléatoire Sujet et les deux facteurs intra-sujets Style (lu ou spontané) et Âge du locuteur (jeune ou vieux). Les facteurs Style et Âge n'ont pas d'effet significatif, même si les jeunes locuteurs sont légèrement mieux identifiés que les vieux (à 53% contre 50%) et que les extraits de lecture sont légèrement mieux identifiés que les extraits de parole spontanée (à 54% contre 49%). L'interaction entre Style et Âge est également marginale.

Si l'on regarde les résultats stimulus par stimulus, 25 sur 40 sont correctement identifiés en termes d'appartenance ethnolinguistique par au moins la moitié des auditeurs. Tous les échantillons issus de locuteurs sénoufo sont mal identifiés, tandis que tous les échantillons issus de locuteurs wolof, que ce soit en lecture ou en parole spontanée, ont reçu l'étiquette « wolof » de la part d'au moins 15 auditeurs sur 20. Ces chiffres reflètent assez bien les résultats affichés dans le tableau 3.

Le pays des locuteurs, parmi 4, a été correctement identifié à 63%, ce qui est très significativement mieux que le hasard d'après un test de  $\chi^2$ . Pour chaque pays, la réponse majoritaire est la bonne (cf. tableau 4), même si la majorité n'est que relative pour le Burkina Faso. Pour ce dernier pays, dont les locuteurs sélectionnés étaient essentiellement de langue mooré, on retrouve des patrons de réponses similaires à ceux qui portaient sur l'appartenance ethnolinguistique — aucune confusion, notamment, avec le Sénégal dont tous les locuteurs retenus étaient wolophones.

Un algorithme d'échelonnement multidimensionnel (scaling) a été utilisé pour représenter graphiquement une sorte de distance perceptive entre les différents pays. Le résultat du scaling obtenu pour les pays, au moyen du logiciel R<sup>3</sup>, est donné

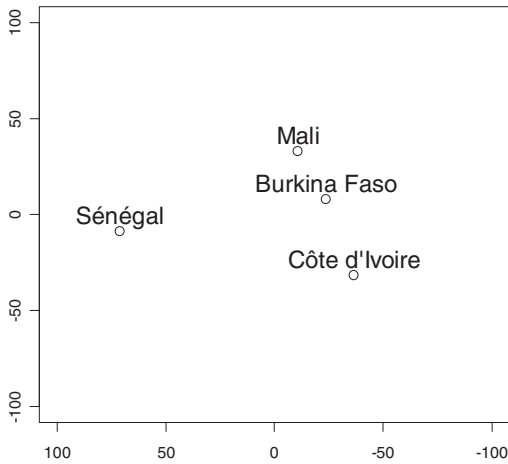


Figure 3. Plan à deux dimensions représentant l'identification par pays.

dans la figure 3: dans ce plan à deux dimensions, l'axe des ordonnées représente la première dimension et l'axe des abscisses, orienté de façon à faire figurer le Sénégal à l'Ouest, représente la deuxième dimension. On voit immédiatement que le Sénégal est isolé, alors qu'un continuum perceptif semble aller de la Côte d'Ivoire au Mali en passant par le Burkina Faso.

De nouveau, une ANOVA a été conduite sur les réponses comptées comme correctes (1) ou incorrectes (0) avec le facteur aléatoire Sujet et les deux facteurs intra-sujets Style (lu ou spontané) et Âge du locuteur (jeune ou vieux). L'effet du Style n'est pas significatif, même si le pays est légèrement mieux identifié sur la lecture (à 64%) que sur la parole spontanée (à 62%). L'effet de l'Âge des locuteurs est ici significatif [ $F(1,19) = 5,77; p < 0,05$ ]: le pays est significativement mieux identifié pour les jeunes locuteurs (à 68%) que pour les vieux locuteurs (à 59%). L'interaction Style  $\times$  Âge n'est toujours pas significative. Sans tirer de conclusions hâtives sur un effet majeur de l'âge des locuteurs, ces résultats, sur lesquels nous reviendrons, sont intéressants dans la mesure où ce sont surtout les jeunes Ivoiriens qui sont bien identifiés (à 87%). Le facteur intra-sujet Niveau d'études des locuteurs a de la même façon été analysé, restreint à « bac » ou « pas bac » par manque de données, pour des tests statistiques; cependant, il n'a pas ici d'effet significatif — le pays étant légèrement mieux reconnu pour les locuteurs ayant le bac (à 66% contre 60%).

Si l'on examine les résultats stimulus par stimulus, 31 sur 40 sont correctement identifiés en termes de pays par au moins la moitié des auditeurs. Les échantillons qui ne sont pas bien identifiés viennent essentiellement du Burkina Faso, ce qui est en accord avec la matrice de confusion du tableau 4.

Afin d'évaluer le lien entre identifications de l'appartenance ethnolinguistique et du pays, les 800 réponses des auditeurs ont été comptées comme correctes (1)

ou incorrectes (o), et une corrélation a été calculée entre les deux séries de chiffres résultants. Avec un coefficient de corrélation de 0,6, il y a bien un lien entre l'appartenance ethnolinguistique et le pays identifiés. Dans notre corpus, de fait, il y a une bijection wolof–Sénégal — et partant les wolophones ont été identifiés comme Sénégalais à 83%. Dans plus de 99% des cas, la réponse « wolof » (correcte ou non) était associée au Sénégal et la réponse « akan » à la Côte d'Ivoire; dans plus de 90% des cas la réponse « bambara » était associée au Mali, la réponse « mooré » au Burkina Faso, la réponse « sénoufo » à la Côte d'Ivoire.

Il peut être intéressant également de regarder trois cas particuliers de notre corpus: le locuteur burkinabè sénoufo (BS), le locuteur ivoirien sénoufo (IS) et la locutrice ivoirienne bambara (IB). BS a majoritairement été identifiée comme ivoirien bambara, IS comme ivoirien akan et IB comme malienne bambara. Des facteurs tels que la mobilité géographique et l'environnement linguistique peuvent expliquer, pour ces locuteurs, l'identification dont ils font l'objet (*cf. supra*). On ne peut donc pas conclure, de ce seul examen, sur ce qui prime entre appartenances nationale et ethnolinguistique.

Tirant profit des résultats des tâches d'évaluation et d'identification, nous avons calculé, à partir des 800 séries de réponses des auditeurs, les corrélations entre d'une part l'identification de l'appartenance ethnolinguistique ou du pays comptée comme correcte (1) ou incorrecte (o) et d'autre part le degré d'accent ou le niveau d'études perçus. Les quatre coefficients de corrélation résultants sont égaux à 0,1 donc faibles.

#### QUELQUES PISTES D'INDICES ACOUSTIQUES

À la fin du test, dix auditeurs ont, dans leurs commentaires, mentionné des traits segmentaux et suprasegmentaux — attribués à des appartenances ethnolinguistiques plus que nationales. Les traits suprasegmentaux, afférents à la mélodie (aiguë, chantante) et au rythme (haché, rapide), étaient presque toujours attribués à l'accent wolof. Parmi les traits segmentaux, les sujets ont relevé une prononciation spécifique du [p] également attribuée à l'accent wolof, un déplacement des voyelles nasales attribué à l'accent bambara, un /j/ prononcé [s] et un [r] roulé attribués à l'accent mooré. La réalisation [r], trait le plus fréquemment cité, l'est cependant également pour d'autres accents.

Une analyse fine de la prononciation du /R/ a été menée sur les locuteurs ivoiriens, chez qui cette consonne peut être vocalisée ou élidée en position de coda, favorisant ainsi une structure CVCV (Boutin et Turcsan, 2009). Le /R/, également, est particulièrement affecté dans les groupes consonantiques, mais il l'est aussi en position intervocalique et même initiale. Le contexte phonologique ainsi que des facteurs sociolinguistiques concernant les locuteurs et les situations de parole ont été examinés, mais il semble qu'on ait affaire à un phénomène de variation libre: un même locuteur, dans un même énoncé et dans un même environnement phonologique, peut à quelques secondes d'intervalle alterner entre un [ʁ] uvulaire perçu comme français et des variantes bien différentes. On sait que ce



Tableau 5. Pourcentages par appartenance ethnolinguistique de /R/ apicaux, dorsaux ou labialisés/élidés.

%/R/	akan	bambara	sénoufo	mooré	wolof
[r] apical	34	<b>95</b>	55	73	59
[ʁ] dorsal	16	0	0	6	<b>23</b>
[w] labialisé ou élidé	<b>50</b>	5	45	18	18

phonème, un des plus fréquents du français et de notre corpus, est polymorphe et combien il donne du fil à retordre aux phonéticiens (Autesserre et Chafcouloff, 1999).

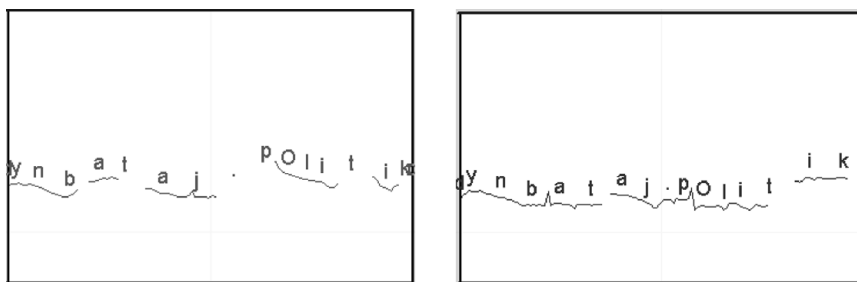
De façon analogue, les /R/ sous-jacents figurant dans les stimuli de notre expérience perceptive ont été annotés manuellement. Au nombre de 283, ils ont été classés en trois catégories: [r] apical, [ʁ] dorsal, et [w] labialisé ou élidé. Le tableau 5 rapporte les résultats par appartenance ethnolinguistique — les résultats par pays concordent pour une large part. Les Akan (ou les Ivoiriens) sont ceux qui ont le plus de /R/ vocalisés ou élidés, et les Wolof (ou les Sénégalais) sont ceux qui produisent le plus de /R/ dorsaux. Les bambaraphones et les mooréphones sont ceux qui « roulent » le plus les /R/. Les Sénoufo leur ressemblent en ce qu'ils ne prononcent pas le « /R/ français » et ressemblent aux Akan en ce qu'ils l'affaiblissent souvent. Les chiffres correspondent assez bien à la conscience linguistique « naïve », avec peut-être une nuance à apporter pour les Sénégalais (wolophones). Ces derniers, même si la norme sénégalaise est le /r/ apical, produisent plus que leurs voisins de prononciations conformes à la norme hexagonale, rejoignant en cela des observations faites en wolof même, où des [ʁ] à la française peuvent être utilisés (Moreau et Thiam, 1995). Cette prononciation pouvant passer pour *tubab*, un jeu sociolinguistique extrêmement complexe est à l'œuvre.

Il semble également que les Wolof produisent des patrons prosodiques spécifiques. Dans notre corpus, les séquences « inconnue et tranquille » et « bataille politique » revenaient à chaque phrase lue (en position non-finale), et ont fait l'objet de divers commentaires. Aussi avons-nous mesuré la différence de fréquence fondamentale ( $\Delta F_0$ ) entre les noyaux des syllabes finales et initiales de chacun de ces mots ([ny]–[ɛ], [kil]–[trɑ], [taj]–[ba] et [tik]–[pɔ]), et plus généralement sur chaque mot polysyllabique du texte lu par les locuteurs. Les valeurs de  $F_0$  ont été calculées toutes les 10 ms au moyen du logiciel PRAAT<sup>4</sup> avec les options par défaut, et moyennées par phonème. Les résultats, calculés en demi-tons, sont moyennés par appartenance ethnolinguistique dans le tableau 6. Moyennées par pays et sur les quatre mots, les valeurs de  $\Delta F_0$  sont de 1,3 demi-tons pour le Mali, 1,5 demi-tons pour le Burkina Faso, 2,6 demi-tons pour la Côte d'Ivoire et -1,7 demi-tons pour le Sénégal. Les Wolof (ou Sénégalais), en moyenne, sont donc les seuls à présenter des mesures négatives, correspondant à une mélodie descendante. Une telle intonation accompagnant ce qu'on peut interpréter comme des accents initiaux se retrouve

<sup>4</sup> <http://www.praat.org>

Tableau 6. Différence de  $F_0$  (en demi-tons) entre la syllabe finale et la syllabe initiale des mots inconnue, tranquille, bataille et politique, extraits de la phrase lue.

$\Delta F_0$ (demi-tons)	akan	bambara	sénoufo	mooré	wolof
<i>Inconnue</i>	2,3	1,8	1,0	0,5	-3
<i>tranquille</i>	3,0	0,6	1,3	1,5	-0,2
<i>bataille</i>	1,2	1,2	1,1	2,2	-1,1
<i>politique</i>	5,2	0,6	1,4	1,8	-2,2

Figure 4. Courbes de  $F_0$  extraites par PRAAT pour la séquence *une bataille politique lue* par une locutrice sénégalaise wolof (à gauche) et une locutrice ivoirienne akan (à droite).

ailleurs, en lecture et en parole spontanée. Elle se confirme en moyennant les  $\Delta F_0$  sur tous les mots polysyllabiques du texte lu.

La figure 4 illustre les contours de  $F_0$  extraites par le logiciel PRAAT pour une locutrice sénégalaise wolof (jB) et une locutrice ivoirienne akan (vC) lisant la séquence *une bataille politique*. On voit sur cet exemple que chez la locutrice sénégalaise (à gauche), dans le mot *bataille* le premier [a] est plus haut que le second et dans le mot *politique* la première voyelle est plus haute que la dernière. On a le patron inverse chez la locutrice ivoirienne (à droite).

#### DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Ainsi, des résultats de cette expérience sur des échantillons de parole relativement courts, il ressort que la variation de type diastratique et diatopique (niveau d'études, appartenance ethnolinguistique et pays de résidence) est bien perçue et catégorisée par les auditeurs africains qui ont participé au test. Pour les jeunes locuteurs comme pour les locuteurs plus âgés, en lecture comme en parole spontanée, les résultats se sont montrés très robustes. Ils n'étaient pas, bien au contraire, l'hypothèse de l'émergence d'un « accent panafricain ».

Concernant l'âge des locuteurs, ces résultats diffèrent de ceux de tests réalisés en France métropolitaine: le degré d'accent perçu, comme le taux d'identification correcte, a tendance à augmenter avec l'âge des locuteurs sur le territoire français (Sobotta, 2006; Woehrling, 2009). Dans nos résultats, les « vieux » (plus de 47 ans) ne sont pas évalués avec plus d'accent que les « jeunes » (moins de 47 ans). Même si

l'écart n'est significatif ni pour le degré d'accent ni pour le niveau d'études perçus, il contrecarre, *a minima*, une éventuelle hypothèse supposant un effacement des accents en cours. Ces premières constatations sont corroborées par le fait que, dans la tâche d'identification parmi 4 pays, de façon significative, les jeunes locuteurs laissent davantage transparaître un accent national que les vieux locuteurs. Ce fait est pour nous parlant, allant dans le sens d'un changement du français après les Indépendances.

Les taux d'identification correcte parmi 5 catégories portant respectivement sur le niveau d'études et l'appartenance ethnolinguistique (respectivement 33% et 51%) suggèrent que la variation de type diatopique est mieux identifiée que la variation de type diastratique. Nous avons vu également qu'il n'y a pas de relation simple entre niveau d'études et identification ethnogéographique.

L'impact du niveau d'études sur le degré d'accent perçu est particulièrement intéressant. Si les résultats manifestent une légère baisse du degré d'accent à mesure que le niveau d'études augmente, il faut attendre bac + 3 pour voir ce degré d'accent diminuer notablement. D'un point de vue méthodologique, ces résultats montrent la pertinence d'une division fine du niveau d'études ainsi que la nécessité de tester des locuteurs d'un haut niveau d'études, souvent négligés dans les travaux sur le français en Afrique, ou bien considérés comme similaires à des locuteurs de niveau collège (Knutsen, 2007). D'un point de vue sociolinguistique, les résultats nous font supposer que l'école n'est pas le lieu d'un nivellement des accents: le processus de nivellement ne commence qu'après plusieurs années d'études supérieures. Cela est très certainement lié au fait que l'exposition au français international est peu fréquente hors de l'université et des milieux professionnels ouverts sur l'étranger. Cela est certainement lié aussi à l'attitude des locuteurs envers la langue, qui n'ont aucun motif à s'approprier le français international s'ils veulent s'insérer dans des milieux locaux.

Les résultats des tâches d'identification se sont dans l'ensemble montrés assez fidèles à la conscience linguistique auto-évaluée par les auditeurs. Ceux-ci se déclaraient confiants pour reconnaître la plupart des accents en présence. Tel a effectivement été le cas, alors que mise à l'épreuve de l'expérience, l'aptitude à identifier des accents régionaux et étrangers en français est bien souvent surestimée (Moreau, 2000; Boula de Mareüil *et al.*, 2008).

De nombreuses études ont corroboré l'imprécision de l'identification/ caractérisation de ces accents (Bauvois, 1996; Léon et Léon, 1997; Armstrong et Boughton, 1997; Fries et Deprez, 2003; Boughton, 2006; Woehrling, 2009). Nous n'avons que deux wolophones parmi nos auditeurs; cependant, l'accent wolof a été remarquablement bien identifié (à plus de 80%). Il avait été également bien identifié par des auditeurs sénégalais (Moreau, 2000) — dans une étude perceptive dans laquelle l'échantillon de locuteurs ne comportait cependant pas de Maliens. Seuls les locuteurs sénoufo n'ont pas été bien identifiés, ce qui correspondait néanmoins à la conscience linguistique des auditeurs: avant le test, 13 sur 20 ne se sentaient pas capables d'identifier un accent sénoufo, et après le test, 17 sur 20 déclaraient avoir répondu au hasard pour cette identification ethnolinguistique.

Nous ne disposons d'aucune enquête perceptive faisant intervenir des auditeurs sénoufo, mais une étude récente (Lyche et Skattum, 2010) a montré que des auditeurs maliens, parlant bambara et/ou fulfulde (peul), confondent également les accents bambara et sénoufo en français, alors que le Mali fait figure de pionnier dans la promotion des langues nationales. Les Sénoufo étant souvent bambaraphones, l'existence même d'un accent sénoufo reste, dans tous les cas, à prouver.

Dans les études antérieures comme dans celle-ci, la question reste entière de savoir si les confusions et les distinctions opérées relèvent de faits ethnolinguistiques ou nationaux. Nous ne prétendons pas, bien sûr, résoudre tous les problèmes autour de la notion de « statalismes », c'est-à-dire de particularismes linguistiques plus ou moins emblématiques qui s'arrêteraient au passage d'une frontière politique (Frey, 2004). Il nous semble malgré tout que le présent travail fait un peu avancer le débat: les données et les problèmes méthodologiques sont brièvement résumés ici. Nous ne pensons pas que l'affichage du pays de provenance de quelques échantillons (et non de l'ethnie des locuteurs), lors de la phase de familiarisation au début de notre expérience, aient pu influencer les résultats.

Il faut d'abord tenir compte des représentations des accents nationaux en Afrique de l'Ouest: l'accent ivoirien est, par défaut et pour des raisons historiques, l'accent agni (kwa/akan), l'accent burkinabè est identifié avec celui des Mossi, l'accent malien avec celui des Bambara et l'accent sénégalais avec celui des Wolof. Dans les réponses de nos auditeurs, nous observons des associations quasiment fixes entre pays et ethnie (dans plus de 90% des cas). Par ailleurs, comment s'assurer que les auditeurs ne sont pas tributaires de certaines représentations sociales et, partant, d'associations qui biaisent une réelle identification géographique? Nous nous sommes, par exemple, demandés si des niveaux d'études bas et hauts allaient de pair avec l'identification à certains pays ou groupes ethnolinguistiques. Cependant, nous l'avons dit, le lien est faible entre l'évaluation du degré d'accent ou du niveau d'études et l'identification de l'appartenance ethnolinguistique ou du pays des locuteurs. Quelques éléments peuvent être tirés d'une étude telle que celle-ci, sur un détachement d'accents plutôt nationaux ou plutôt ethnolinguistiques. Même si le nombre réduit de locuteurs recrutés par pays ne permettait pas de représenter beaucoup de groupes ethnolinguistiques, seul le Sénégal n'avait qu'une ethnie représentée; les autres pays en comptaient deux ou trois. Les résultats des identifications, parmi 4 pays et 5 ethnies, comme leur interprétation, ne sont pas directement comparables. Mais pour chaque pays, l'identification a été correcte dans la majorité des cas, alors que le groupe sénoufo, réparti sur trois pays, a été mal identifié. Ces faits sont sans doute le reflet de ce que le français n'est pas appris comme une langue étrangère mais comme une langue qui fait l'objet d'une appropriation communautaire d'envergure nationale, avec des identités en train de se construire au-delà des identités ethnolinguistiques. Le rôle des médias dans cette insertion du français dans les nations, de la radio, des talk-shows télévisés, n'est pas à écarter. D'autres études sont requises: pour faire la part entre le national et l'ethnolinguistique, il faudrait inclure un plus grand nombre de locuteurs d'une même ethnie répartie sur plusieurs pays.

Arriver à définir ces accents, les caractériser avec précision, est une tout autre affaire, bien sûr plus difficile. Reconnaître un accent, en effet, fait appel à des ressources cognitives et à des routines variées, conscientes et inconscientes. Les Ivoiriens « ne prononcent pas les 'r' », à ce qu'on dit, et nos mesures le corroborent. Il reste que les différences perçues entre les variétés de français étudiées ne sont pas réductibles à ce seul trait. Pour séparer les locuteurs sur la base de leur appartenance géo/ethnolinguistique, d'autres traits plus ou moins bien documentés (Cissé, 2006) sont à déterminer, au-delà des lieux communs souvent réversibles (une variété *X* est décrite comme chantante par les locuteurs d'une variété *Y* et vice versa). Les Wolof n'ont pas les contraintes que connaissent les langues à tons, mais peuvent produire des accents initiaux et/ou des patrons mélodiques descendants, également en français. Le lien avec le rythme est une piste à creuser. En tout état de cause, des études plus approfondies sont nécessaires pour cerner les indices acoustiques mobilisés pour distinguer les différents accents ouest-africains. L'analyse envisagée pourra porter sur davantage de données; quant à l'approche globale, elle mérite d'être étendue à des auditeurs et des locuteurs d'autres origines.

*Adresse pour correspondance:*

*Phillippe Boula de Mareüil*

*LIMSI-CNRS*

*BP 133*

*F-91403 Orsay CEDEX*

*France*

*e-mail:Philippe.Boula.de.Mareuil@limsi.fr*

#### REFERENCES

- Armstrong, N. et Boughton, Z. (1997). Identification and evaluation responses to a French accent: some results and issues of methodology. *Revue PArôle*, 5-6: 27-60.
- Autesserre, D. et Chafcouloff, M. (1999). Étude expérimentale du rôle de l'organisation syllabique dans la prédiction des variantes de /R/ en français. *2<sup>es</sup> Journées d'Études Linguistiques*, Nantes, pp. 154-159.
- Bauvois, C. (1996). Parle-moi, et je te dirai peut-être d'où tu es. *Revue de Phonétique Appliquée*, 121: 291-309.
- Boughton, Z. (2006). When perception isn't reality: accent identification and perceptual dialectology in French. *Journal of French Language Studies*, 16: 277-304.
- Boula de Mareüil, P., Vieru-Dimulescu, B., Woehrling, C., Adda-Decker, M. (2008). Accents étrangers et régionaux en français. Caractérisation et identification. *Traitement Automatique des Langues*, 49, 3: 135-162.
- Boutin, B. A. et Turcsan, G. (2009). La prononciation du français en Afrique: la Côte d'Ivoire. Dans: J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*. Paris: Hermès, pp. 131-152.
- Boutin, B. A. et Prignitz, G. (2010). Conversation à Ouagadougou (Burkina Faso): parenté à plaisanterie entre Gurma et Yatenga. Dans: S. Detey, J. Durand, B. Laks et

- C. Lyche (dir.), *Le français parlé contemporain dans ses variétés. Ressources pour l'étude du français*. Paris: Ophrys, pp. 259–272.
- Boutin, B. A. et Gueye, G. M. (à paraître). French in Senegal after three centuries: A phonological study. Dans: R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Canut, C. (1996). *Dynamique linguistique au Mali*, Paris: Didier Érudition.
- Canut, C. (1997). *Imaginaire linguistique en Afrique*, Paris: L'Harmattan.
- Cissé, M. (2005). Langues, État et société au Sénégal. *Sudlangues*, 5: 99–133.
- Cissé, M. T. (2006). Problèmes de phonétique et de phonologie en wolof. *SudLangues*, 6: 23–62.
- Clopper, C. G., et Bradlow, A. R. (2009). Free classification of American English dialects by native and non-native listeners. *Journal of Phonetics*, 37, 4: 436–451.
- Durand, J., Laks, B., Lyche, C. (2002). La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. Dans: C. Pusch et W. Raible (eds.), *Romanistische Korpuslinguistik — Korpora und gesprochene Sprache*, Tübingen: Gunter Narr Verlag, pp. 93–106.
- Durand, J., Laks, B., Lyche, C. (2005). Un corpus numérisé pour la phonologie du français. Dans: G. Williams (dir.), *La linguistique de corpus*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, pp. 205–217.
- Frey, C. (2004). Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone: autour des frontières. *Glottopol*, 4: 136–149.
- Fries, S. et Deprez, C. (2003). L'accent étranger: identification et traitement social en France et aux États-Unis. *Cahiers du français contemporain*, 8: 89–105.
- Kuiper, L. (2005). Perception is reality: Parisian and Provençal perceptions of regional varieties of French. *Journal of Sociolinguistics*, 9/1: 28–52.
- Knutsen, A. M. (2007). Le français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Vers une analyse multidimensionnelle de la variation. *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, 22: 127–159.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic patterns*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lafontaine, D. (1986). *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Lambert, W. E. (1972). *Language, psychology and culture*, Stanford: Stanford University Press.
- Léon, P. et Léon, M. (1997). *La prononciation du français*, Paris: Fernand Nathan.
- Lyche, C. et Skattum, I. (2010). Le rôle de la L1 dans le français du Mali: une étude perceptive. *2<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, Nouvelle Orléans, pp. 1913–1926.
- Moreau, M.-L. (2000). Le français d'Afrique: Phénomènes d'interférence ou de socialisation? Considérations méthodologiques. Dans: M.-A. Hintze, T. Pooley et A. Judge (eds), *French accents: phonological and sociolinguistic perspectives*, Londres: AFLS/CiLT, pp. 288–304.
- Moreau, M.-L. et Thiam, N. (1995). “Comment je reconnais les variétés du wolof” Le discours des adolescents sur les variétés régionales et ethniques du wolof. *Sciences et Techniques du Langage*, 1: 49–53.
- Ploog, K. (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, Paris: Éditions du CNRS.

*Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français*

- Preston, D. R. (1989). *Perceptual Dialectology*. Dordrecht: Foris.
- Scherfer, P. (2000). La notion de conscience linguistique. Dans: G. Holtzer et M. Wendt (éd.), *Didactique comparée des langues et études terminologiques: Interculturel—Stratégies—Conscience langagière*, Berne: Peter Lang, pp. 169–184.
- Sobotta, E. (2006). *Phonologie et migration — Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, thèse de doctorat des universités Paris X–Nanterre et LMU de Munich.
- Tymian, J., N'Guessan, J. K., Loucou, J.-N. (2003). *Dictionnaire baoulé-français*, Abidjan: Nouvelles Éditions Ivoiriennes.
- Woehrling, C. (2008). *Accents régionaux en français: perception, analyse et modélisation à partir de grands corpus*, thèse de doctorat de l'université Paris-Sud XI, Orsay.





**Le français en Afrique : le rôle de Paul Wald**

*Langage et société*, n° 142 : 33-46, 2012

**[36A]**

